L'ELLIPSE ET L'INFINITIF DE NARRATION EN FRANÇAIS

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PAR

STIG ALMENBERG

UPPSALA
A.-B. LUNDEQUISTSKA BOKHANDELN

L'ELLIPSE ET L'INFINITIF DE NARRATION EN FRANÇAIS

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES D'UPSAL ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE LE 28 NOVEMBRE 1942 A 10 HEURES DU MATIN DANS LA SALLE Nº 1

PAR

STIG ALMENBERG
Licencié ès lettres

LUND 1942
CARL BLOMS BOKTRYCKERI

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

L'ELLIPSE ET L'INFINITIF DE NARRATION EN FRANÇAIS

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PAR

STIG ALMENBERG

UPPSALA
A.-B. LUNDEQUISTSKA BOKHANDELN

*55228

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

LUND 1942
CARL BLOMS BOKTRYCKERI

«— — — als allgemeine methodische Regel gilt heutzutage mit Recht, dass eine mit Ellipse operierende Erklärung sowohl in sachlicher wie in sprachlicher Hinsicht ganz besonders einleuchtend sein muss, um auf Beifall rechnen zu können.»

(E. Löfstedt, Syntactica, II, p. 236).

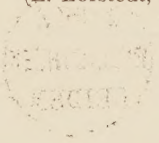

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548928_0083

Table des Matières.

Pages

Avant-Propos.
Remarques préliminaires 1

Première partie
Considérations générales sur l'ellipse.

Chapitre I — Structure de l'ellipse 7
Chapitre II — Opinions divergentes (Paul, Stern) 16
Chapitre III — Conditions et causes de l'ellipse totale 21
Chapitre IV — Ellipse, situation et contexte 28
Chapitre V — L'ellipse et la sémantique 33

Deuxième partie

La substantification des adjectifs 39

Troisième partie
L'infinitif de narration.

Chapitre I — Exposé 75
Chapitre II — Discussion:
1. La suppression de l'élément commun 100
2. Le problème des prépositions 116
3. Les infinitifs de narration français et l'explication par ellipse .. 136
4. L'inf. narr. en espagnol 146
5. L'inf. narr. dans les autres langues romanes 158
6. L'inf. narr. est-il une construction littéraire ou populaire? 160
7. Critiques faites contre l'explication par ellipse 163
8. Remarques sur la théorie nominale 165

Ouvrages cités 173

Avant-Propos.

Ce livre n'est que la première partie d'un ouvrage plus vaste où nous nous proposons d'étudier certaines constructions syntaxiques dans les langues romanes. Quoique nos recherches ne soient pas encore terminées, les matériaux déjà recueillis semblent indiquer, pour l'infinitif de narration, une solution qui diffère de presque toutes celles qui ont été données jusqu'ici. C'est pourquoi nous avons cru que la publication, même partielle, de ces matériaux, ne manquerait pas d'un certain intérêt.

Nous espérons toutefois que, dans un prochain volume, il nous sera possible, non seulement d'élargir le problème, mais aussi de l'envisager sous d'autres points de vue encore.

Nous terminons en remerciant vivement notre maître M. Johan Melander d'avoir bien voulu accepter ce travail comme thèse de doctorat, et aussi de l'intérêt qu'il a toujours montré pour les questions qui nous occupaient.

Qu'il nous soit aussi permis d'exprimer notre gratitude envers Mme C. Almquist, qui nous a aidé à corriger les épreuves, et envers les fonctionnaires de la Bibliothèque Universitaire d'Upsal, ainsi que tous ceux qui, de différentes manières se sont intéressés au développement de mon travail.

Upsal, octobre 1942.

Stig Almenberg.

Remarques préliminaires.

L'objet de la présente étude a été d'envisager sous un jour nouveau certaines formes du français, considérées par nous comme étant abrégées par suite de leur fréquent emploi dans une construction spécifique. Cette construction, dont le schéma est en général assez simple, p. ex.: «Préférez-vous le vin rouge ou *le blanc*?» (Bally, Ling. gén., p. 67), offre comme caractéristiques d'être composée d'un membre commun (ici *vin*) et de deux (ou plusieurs) membres (ici *rouge* et *blanc*), qui dans certains cas, et sous des conditions favorables, peuvent apparaître seuls, tout en gardant implicite le sens du membre commun (*du rouge* et *du blanc,* c'est-à-dire *vin*).

Ce résultat de l'évolution, atteint par la suppression du membre commun, est ici appelé e l l i p s e t o t a l e, en opposition avec l'e l l i p s e p a r t i e l l e, où l'élément commun est exprimé au premier membre, mais implicite au second, comme nous venons de le voir dans l'exemple cité ci-dessus.

Tout en retenant les termes de M. Bally, dans une acception un peu autre, il est vrai, nous nous joignons d'autre part au raisonnement adopté pour l'allemand par M. Wellander dans ses «Studien zur Bedeutungsentwicklung im Deutschen.»

Pour lui la question primordiale n'est pas de savoir si les ellipses sont «complètes» ou non, volontaires ou inconscientes, affectives ou intellectuelles, mais d'en rechercher les origines; il s'agit de trouver les conditions propices à la naissance de phrases «tronquées», et de préciser les constructions syntaxiques auxquelles on peut les ramener. Cette construction, M. Wellander l'a trouvée dans des phrases comme: «Trinken die Herren *dunkles* oder *helles Bier*? — (Ich trinke) *Dunkles.* — (Ich trinke) *Helles,* u.s.w.», types de phrase mentionnés parfois en passant par des linguistes français, et où la non-expression du substantif dans le

premier membre permet à l'adjectif *dunkles* (et ensuite à *helles*) de se dégager en se faisant plus ou moins substantiver: «Unter Ellipse verstehe ich hier vorläufig das in korrespondierenden Gefügen erfolgende Ausbleiben des Gemeinsamen, zunächst in einem Gefüge, dann in beiden oder allen». (Studien, II, p. 6. Cf. aussi p. 89). — «Die hier vorgetragene Definition der Ellipse weicht darin von beinahe allen bisher gegebenen ab, dass sie die Ellipse nicht als Ergebnis eines abgeschlossenen Prozesses, sondern als syntaktische Funktion ins Auge fasst». (ibid., p. 96).

La langue présente un nombre surprenant de pareilles constructions doubles (phrases et mots en quelque sorte coordonnés), qui ont permis à l'auteur de ramener à une telle origine quantité de phénomènes de l'allemand. En prenant l'origine syntaxique comme critère de l'ellipse, il a aussi pu rejeter beaucoup de prétendues ellipses, qui manifestement se sont produites dans de tout autres circonstances, et sous l'influence de tout autres forces.

La linguistique française paraît, jusqu'à ces derniers temps, avoir plus ou moins ignoré, sinon cette construction même, du moins qu'elle ait pu jouer un rôle dans l'évolution de la langue. Ce n'est que chez MM. Damourette et Pichon [1] qu'on voit poindre une idée du rôle prépondérant d'une construction qui présente de grandes affinités avec celle qu'à l'instar de ce qu'a fait M. Wellander pour l'allemand nous allons appeler «ellipse», et à laquelle ces auteurs préfèrent donner le nom de «zeugme». Ils entendent par ce terme «un membre de phrase où sont impliquées logiquement des idées explicitées dans un autre membre de phrase» (t. IV, § 1363), p. ex. la phrase: «Louis m'a mené au théâtre et Paul Georgette au cirque». *Paul Georgette au cirque* est un zeugme, dont *Paul, Georgette* et *au cirque* sont les éléments explicites. *A mené* est le contexte du zeugme en même temps que le contenu implicite. De ce «zeugme postérieur» les auteurs distinguent, en outre, un «zeugme antérieur», où «le contexte suit le zeugme: Les uns, Wagner; les autres *chérissaient* Schumann», (Valéry, cit id., § 1366), (contexte: *chérissaient*). Le second type est seul commun; en effet, «les exemples de zeugmes postérieurs sont innombrables» (§ 1364), et les auteurs en citent un certain nombre depuis la période ancienne de la langue jusqu'à nos jours. Du reste, ils ont

[1] Essai de grammaire française. Des mots à la pensée. 1—5.

pris à tâche de relever les qualités formelles de la construction, plutôt que d'en suivre les diverses vicissitudes au cours de l'histoire de la langue, ce qui ne les empêche pas d'ailleurs d'esquisser des comparaisons intéressantes avec d'autres formes d'expression. Leur principal mérite est, en tout cas, d'avoir signalé l'importance de ce procédé syntaxique dans la langue française.

PREMIÈRE PARTIE

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ELLIPSE.

Chapitre Premier

Structure de l'ellipse.

Dans une construction à deux ou plusieurs membres coordonnés qui ont une notion commune, celle-ci peut s'exprimer de trois manières différentes: la notion, liée à l'un des membres et déjà exprimée une fois, peut se répéter auprès de chacun des membres coordonnés suivants:

Il y a bien de la différence entre les *lois* bonnes et les *lois* convenables. (Montesquieu, Textes, p. 161). — La nature *confond* les pyrrhoniens et la raison *confond* les dogmatiques. (Pascal, Pensées, Art. VIII p. 167). — Li Cesarien le *fuioient* come aloe *fuit* esprevier. (Fet, 490,14).

Ou bien, la notion peut être reprise auprès des membres suivants par un mot qui la représente:

mes livres et *ceux* de mon frère (Martinon, Comment on parle, p. 109). — il *fuioient* avant lui come l'aloe *fet* avant l'esprevier. (Fet, 703,30).

Enfin, la notion peut n'être exprimée qu'une seule fois, mais rester implicite dans tous les autres membres:

Li chevalier romain de *la legion noviesme* et de *la disiesme,* — — —. (Fet, 128,1). — Par l'invasion, l'infiltration, l'appel, elle (: la France) a admis chez elle *la race anglo-saxonne, la scandinave, la germanique, la latine.* (J. Giraudoux, cit. P. Morand, Rond-point, p. 61, note).[1] — Beaucoup *étaient* en partie effacées. *Certaines, chiffrées.* — — —. *D'autres, nettes.* (A. Malraux, Le temps du mépris, p. 32). — Les Romains *blasmoient* Scipion, de ce qu'en dormant il ronfloit trop haut. *Les Uticenses, Caton,* de ce qu'il mangeoit à coup & des deux costez. (G. Bouchet, Serees, III, p. 32). — Plus *doubtent* cristiens. — — — *Que l'aloë faucon.* (Baud. de Sebourc, p. 117).

Voilà, d'une façon très schématique, comment la langue se

[1] Nous laissons ici de côté la question du sens original de l'article dans de tels exemples.

comporte pour rendre une notion commune à plusieurs membres coordonnés.

Dans plusieurs cas, ces constructions sont facilement interchangeables (voir les exemples cités ci-dessus), sans qu'on puisse démontrer des variations de sens, mais en général l'usage paraît en préférer une, ce qui n'empêche, ni des fluctuations à l'intérieur d'une même période, ni même des sauts d'une construction à l'autre. Il nous paraît impossible d'établir une règle. La question n'ayant pas grande importance pour le point de vue que nous adoptons ici, c'est-à-dire la nature de l'ellipse, son étendue et ses répercussions sur certains faits linguistiques, il nous suffit, en attendant, de considérer ces trois formes d'expression comme plus ou moins synonymes.

Si la notion est commune à plus de deux membres, elle peut être répétée sous la même forme, par besoin de clarté, à ce qu'il paraît:

Spinterius, uns ediles, *garda* Lentulum, Quintus Cornificius *garda* Cethegun; Juilles Cesar *garda* Statilium; Marcus Crassus *garda* Gabiniun; Terencius, uns senators, *garda* Cepariun, — — —. (Fet, p. 35,1. Remarquez que l'original latin n'emploie pas la répétition ici. Voir Salluste, § 47,4).

Dans:

Li message le conte Thebaut *furent* Jofrois — — — et Miles; et li message le conte Baudoin *furent* Coenes — — — et Alars — — —; *et li message le conte Loïys, Johans de Friaise et Gautiers de Gaudonville.* (Villehardouin, Conquête, I, § 12),

la même construction n'est pas suivie jusqu'à la fin mais y est remplacée par l'ellipse dans le dernier membre.

Tout cela est très clair, mais il n'est pas difficile de trouver des phrases où l'on s'attendrait, pour des raisons de clarté, à voir se répéter l'élément commun:

A Ponocrates *donna* la Roche Clermauld; *a Gymnaste, le Couldray; a Eudemon, Montpensier; le Rivau, a Tolmere; a Ithybole, Montsoreau; a Acamas, Cande; Varenes a Chironacte; Gravot, a Sebaste; Quinquenais, a Alexandre; Ligre, a Sophrone; et ainsi de ses aultres places.* (Rabelais, Gargantua, Chap. LI, éd. Huguenin, p. 140).

Il est vrai que cette énumération est de Rabelais, mais le point essentiel est de savoir si la phrase est claire sans répétition de l'élément commun. Il nous paraît que oui. De même dans l'exemple moderne qui suit:

Voici que *s'opposent* soudain à la gauloiserie, la préciosité: *à la dérision, le rêve; à la vilenie, la courtoisie; au mépris narquois des femmes, le culte de la d a m e et l'exaltation mystique des compagnons d'Arthur*; etc. (J. Bédier, Les fabliaux, p. 365).

La conclusion à tirer de ces exemples est évidemment que la construction de l'ellipse est si familière et si claire qu'elle peut même s'employer, au lieu de la répétition, pour rendre des faits assez complexes, sans risque de troubler la clarté de l'énoncé.

Voilà une des qualités de l'ellipse: l'élément commun peut être implicite dans plusieurs membres coordonnés, sans qu'on puisse déterminer le nombre de termes possible. Si alors nous appelons ellipse, une construction double à deux membres, possédant un élément commun, c'est évidemment que nous simplifions un peu le problème. La raison en est que, dans la grande majorité des ellipses, le nombre des membres est en effet réduit à deux, et nous pouvons poser comme exemple-type du schéma elliptique la phrase déjà citée: *Préférez-vous le vin rouge ou le blanc*?

Mais voici ce qui est plus remarquable: l'ellipse est employée, sans qu'on ait besoin de recourir à une répétition, même si les deux membres diffèrent en forme l'un de l'autre. L'élément commun, par conséquent, s'accorde pour la forme à un seul d'entre eux. Ainsi un verbe peut appartenir à plusieurs membres, bien que les sujets soient des personnes différentes:

Cesar te *fera* estre a malese par jor, *et je par nuit*. (Fet, p. 387,12). — Hée, douce Maguelonne! Jamais ne me *verrez, ne moy vous*. (Maguelonne, p. 57). — Basile, — — — *s'adressa* de plein saut à elle, *et moy à sa cousine*, pour dancer un bransle, — — —. (Turnèbe, Les Contens, p. 142). — Mon fils et la Nousse *s'accomodent* fort bien de moi, *et moi d'eux*. (Sévigné, Lettres, p. 76). — Par la vertu de ma baguette, je commande que tu *sois* changé en chapelle *et moi en curé*. (H. Carnoy, Contes. Romania, 1879, p. 227). — — Valet noir, *prends* une vache, *moi l'autre* et trayons-les chacun dans un chaudron. (J.-F. Bladé, Conte de la Gascogne, cit. Sébillot: Contes des prov. de France, p. 34). — Eh bien, dit le Loup, — — — je m'y *en vais* par ce chemin ici, *et toi par ce chemin-là*, — — — (Perrault, Contes, p. 108). — — — — vos *estes* au tertre *et il ou val* entre vos et l'iaue. (Fet, p. 217,27). — je *l'aneentirai*, ou *il moi*. (ibid., p. 698,26). — Pendant nostre séjour, il se *dressa* plusieurs entreprinses, tant sur Thurin que sur nous, *et nous aussi sur noz ennemis*, — — —. (Monluc, Com. I, p. 164). — M. Pape a tâché de donner à son jardin ce goût que les Anglais *appellent r o m a n t i c et nous pittoresque*. (*Lettre de l'abbé Le Blanc au président Brouhier*, 1737, cit. Faguet, Hist. II, p. 322). — Ce même soir du mercredi j'allai

assez tard chez le duc et la duchesse de Chevreuse, qui *logeoient* au premier pavillon, *et nous au second,* — — —. (Saint-Simon, Cour, p. 221). — L'Euesque luy dit: elles *sont* fort deuotes, & *vous merueilleusement charitable.* (Comptes aventur., I, p. 152). — L'acteur *est* las, *et vous tristes.* (Diderot, Paradoxe, éd. Œuvres, p. 800). — Ainsy *demourasmes* là par trois jours, *et les Escots d'aultre part* sur leur montaigne, sans départir. (J. le Bel, I, p. 64). — nous les approchames de si près que bien *poiemes parler* à eulx *et eulx à nous,* — — —. (Froissart, Chroniques, éd. Mirot, p. 273,8). — Regardés donc, nous qui *sommes* en cœur *et eulx en peur,* nous qui *sommes* vainqueurs *et eux vaincus,* — — — quelle différence il y a d'eux à nous? (Monluc, Com., I, p. 250—251). — Vous *êtes* à un bout de la maison, *eux à l'autre.* (Mérimée, La Vénus d'Ille, p. 445).

La liberté dont jouit ici le verbe au point de vue formel s'étend même aux cas où les deux membres diffèrent en nombre:

— — — car Cesar n'*ama* onques les senators *ne eus lui,* — — —. (Fet, p. 9,17). — Je *sors* ma pipe, *eux des cigarettes,* et voilà mes trois amateurs qui se poussottent tout doucement dans l'allée principale. (J. Romains, Vin blanc, p. 75).

Le fait que c'est le premier ou le second membre qui est au pluriel n'a aucune influence sur la construction:

Et puis se départirent de là et *retournèrent* en France, *et ledit sénéschal en Haynnau.* (Monstrelet, Chron. I, p. 80). — Là *furent* Espaignolz en dure journée et vesprée, *et la fortune dure et mauvaise pour eulx,* — — —. (Froissart, Chroniques, éd. Mirot, p. 164,26). — et quant la poudriere cheÿ, il le *conurent, et il eaus.* (Ph. de Novare, p. 34). — [Neveux et Duvigneaut] — — — *prenaient* de l'absinthe gommée, *lui, un amer citron.* (P. Hamp, Vin de Champagne, p. 119).

Toutes sortes de verbes apparaissent ainsi en ellipse, mais surtout *être* en raison de sa fréquence relative dans la langue. Outre les exemples cités ci-dessus, citons à titre de curiosité:

Se il voloit, *fust* sires *et els sers.* (Fet, p. 392,3). — Il *fut* votre tuteur, *et vous son assassin*; (Corneille, Cinna, V, 2, v. 1599). — — — — Denis *est* toujours malade, *et moi toujours aveugle,* — — —. (Voltaire, Lettre à d'Argental, 25 fév. 1763, cit. Extraits, p. 297).

Mais *être* peut ne pas être répété même lorsqu'il est verbe auxiliaire:

Ce conseil *fut* tenu *et le conte de Foeis creu.* (Froissart, Chroniques, éd. Mirot, p. 73,14). — Et n'eust esté la mortalité qui se mist en son ost, les Anglois *fussent* tous demourez prisonniers ou morts de faim et ceulx de Bourdeaulz pareillement, ou au moins *eux renduz* à la voulêté du Roy. (Al. Chartier, Hist. Charles VII, p. 237, cit. Eder, p. 147). — Il *furent* blamés tous les deux, *et le juif condamné* à payer la

lettre de change, — — —. (Diderot, Neveu de Rameau, Chefs-d'œuvre, p. 131).

Et ainsi on pourrait faire une liste d'exemples où les deux membres diffèrent quant au nombre, à la personne, etc. Citons en outre:

Li rois n'a pas la dame *prise, Mais ceste lui,* — — —. (Sept Sages, p. 15, v. 431). — Comment le roy d'Angleterre arriva au près de Jehan de Paris, en le *saluant* moult doulcement, *et Jehan de Paris, le roy.* (Jehan de Paris, p. 31).

Pour plus de détails sur cet aspect de la question, nous renvoyons à l'exposé de DP, t. IV, p. 277 ss.

Par ignorance de l'origine d'une foule de tournures dites «elliptiques», il est arrivé qu'on ait pris son parti de ranger les exemples selon les catégories grammaticales auxquelles appartiennent, ou sont supposés appartenir, les éléments disparus. Ainsi on a parlé d'ellipse du substantif, du verbe, etc. (p. ex. Krueger, Die Auslassung oder Ellipse; Bergmann, Die Ellipse im Neufranzösischen). Il est évident que, si l'on réussit à ramener de telles tournures à cette construction double que nous appellons ellipse, ce principe de division est de moindre importance, car le caractère de la construction elliptique elle-même n'est pas grandement changé si l'élément ellipsé est un substantif, un verbe, un adjectif, ou n'importe quel autre mot. La catégorie logique n'y fait rien. D'autre part, ce point de vue n'est pas tout à fait étranger à la discussion théorique, puisqu'on a bien le droit de rechercher si vraiment toutes les catégories de mots sont également susceptibles d'apparaître sous forme d'ellipse. Cette recherche n'a pas été faite, même par les théoriciens qui ont effleuré la question, ce qui est bien remarquable et montre à quel point la manière que nous adoptons d'envisager la question est passée inaperçue.

Il n'est guère possible de dire s'il existe des catégories de mots qui soient de nature à ne pas pouvoir former ellipse; mais pour donner une idée de la variété qui existe, voici quelques exemples, rangés d'après le principe de division exposé ci-dessus.

L'élément commun est un substantif:

Préférez-vous du *vin* rouge ou *du blanc*?

Une forme verbale:

Li tabliers *est* assis, *li geus commenciez*; (Fet, p. 349,28). — Tote

s'armeüre *estoit* plene de saietes, de darz et de quarriax, *et il navrez* en divers laus. (ibid., p. 667,18). — [l'empereur et — — —] — — — leur *donnerent* draps d'or et de soyes, — — —; aussi leur compaignons, *et eulx a eulx.* (Saintré, p. 368). — Merci de vous *être,* et pardon de vous *avoir dérangé.* (cit. DP, V, p. 63). — et al matin, — — — *furent* drecies les banieres et li confanon es chastials des nés, *et li hoches ostees* des escuz, *et portenduz les bors des nés.* (Villehardouin, Conquête, I, § 132). — ils font bien pire chez nous, ils *agissent* avec cruauté, au lieu que *nous autres Français, toujours avec humanité (sic!).* (Lettre, cit. Brunot, Hist. 9: 2, p. 960). — Les dogues me *sauteraient* aux jambes *et les sergents au collet,* — — —. (Gautier, Fracasse, p. 124). — — Je *me charge* de la chèvre, si vous vous chargez de l'âne et de la blouse! proposa le premier voleur. — *Et moi de l'âne! — Et moi de la blouse* puisque vous me laissez le plus difficile. (Carnoy, Contes, p. 211—212). — Gaius Menmius li *avoit escrites* assez aigres paroles, *et il a lui.* (Fet, p. 731,22). — En somme, même dans une prison, vous *pouvez,* par les fenêtres, *apercevoir* quelque chose de la vie extérieure. *Sur un navire, rien!* (Farrère, Sillages, p. 17).

Verbe précédé d'un auxiliaire modal:

— — — quant les uns *veulent* une partie *porter* et *les aultres l'aultre.* (J. le Bel, I, p. 191). — Une ville *peut tirer* son nom d'une rivière ou *vice versa, un territoire d'une ville, un village d'un territoire, un terroir comme une localité d'un accident de terrain.* (Dauzat, Les noms de lieux, p. 9). — La maîtresse de la maison *doit toujours s'assurer* que le café est excellent; et *le maître, que les liqueurs sont de premier choix.* (Brillat-Savarin, Physiologie, p. 2).

Verbe et complément:

Aussi que tous les vins forts & excellens, — — — sont blancs, & leur *donne l'on le nom* de masle, *& au rouge de femelle.* (G. Bouchet, Serees, I, p. 8). — Moreau *a reçu l'ordre* de rester à son armée, *et Augerau de se rendre sur-le-champ à la sienne.* (Stendhal, Journal, I, p. 3).

Voilà une liste d'exemples qu'on pourrait facilement allonger, mais qui doit suffire à donner une idée de l'aspect varié de l'ellipse.

Même dans des exemples où il y a de grandes différences entre les membres, la construction elliptique permet au verbe commun de rester présent à l'esprit, sans qu'il soit nécessaire de le répéter, quoique cet élément commun se compose parfois de plusieurs notions, formant un ensemble assez compliqué (voir p. ex. plus haut des phrases où l'élément commun consiste en forme verbale et complément).

Mais cet état de choses n'a pu exister sans subir des change-

ments parfois appréciables au cours de l'histoire de la langue. En général, l'ancien français paraît avoir toléré plus de hardiesse dans la construction, plus de discordance entre les membres, sans qu'on puisse toujours mettre le doigt sur un exemple et constater qu'il serait impossible en dehors d'une certaine période.[1] Ce n'est souvent qu'une question de nuances.

Dans les phrases «Si la salue et ele lui»; «J'aim vostre niece de Vergi et ele moi», citées par M. Foulet (Petite Syntaxe, § 158), ce savant fait remarquer que le français d'aujourd'hui «préférerait certainement dire: il la salue et elle le salue; j'aime votre nièce et elle m'aime [aussi]», c'est-à-dire une répétition. Semblable opinion serait peut-être justifiée pour plusieurs des exemples cités ci-dessus.

Il y a encore dans la façon dont s'expriment l'ancienne langue et le français moderne des cas de divergence qui sont faciles à constater. Prenons p. ex. la phrase:

Vers Sarrazins reguardet fierement, Et vers Françeis et *humble et dolcement*. (Chanson de Roland, cit. Knickerbocker, Ellipsis, p. 39).

On doit y voir une ancienne ellipse, où le substantif *mente* figurait comme élément commun à deux adjectifs. Mais petit à petit, ce genre d'ellipse est devenu impossible en français. D'autre part, comme on le sait, elle continue d'être parfaitement courante dans la péninsule ibérique:

Toda la primera parte de la narración sirve al autor para descubrir *minuciosa y claramente* a los personajes de su historia. (Escorial, numéro de décembre, 1941, p. 463). — Censuráronle — — — fray Antonio Montojo — — — y — — — fray Antonio de Santo Domingo: aquél adversa, éste favorablemente. (Cejador, dans Quevedo, Sueños, p. 23). (Cf. aussi p. ex. La gramática de la Real Academia, p. 124).

Et en catalan:

Pregava *humilment i devota*. (Huber, Katal. Gram. 1929, § 121). — E axi mateix mena la guerra molt *vigorosament e aspre* contra lo rey sarrahi — — —. (Muntaner, p. 32 a).

La langue moderne et l'ancien français diffèrent aussi dans la manière de formuler une réponse, car l'ancienne langue pouvait employer là des types plus explicites qui, au contraire de ce qui

[1] L'état nouveau tient évidemment en partie à l'influence croissante des grammairiens, etc. sur la langue écrite.

est le cas pour le type *humble et dolcement,* ont disparu en laissant des traces dans les formules affirmatives et négatives.

De notre point de vue il y a, comme pour les phrases comparatives, trois manières de formuler une réponse: a) par répétition des termes contenus dans la question ou l'ordre précédents; b) par représentation de ces termes (p. ex. au moyen de *faire, être*); c) par la non-expression d'un ou de plusieurs termes, qui se laissent inférer du contexte précédent (question, etc.). Nous avons tous ces types dans le passage suivant:

a) «Ah! militaire, militaire, *descends*-moi,» criait le lion, «j'en ai assez. — «Je te *descendrai,* quand je repasserai par ici», répondit le militaire, — — —.

b) «Militaire, militaire, *dégage*-moi donc la patte. — C'est bon», dit l'autre, «ce *sera* pour quand je repasserai par ici».

c) «Ah! militaire, militaire, *descends*-moi donc», criait le renard. — «*Quand je repasserai*», dit le militaire. (Cosquin, Contes, I, p. 29).

Pour revenir à l'ancien français, il connaissait aussi ces trois types de réponses:

a) Vous estes en grant partye mieux montez et araiez que je ne *sui.* — Sauve vostre grace, biau sire, non *suis* je. (Maniere de langage, p. 78). — b) Va devant et *prennez* nostre hostel par temps. — Si *ferai* je mon signeur. (ibid. p. 55). — c) Amis, ce dit li rois, conmant vos *estet* il? — *Moult bien,* la merci Deu, Floovanz respondi. (Floovant, éd. Andolf, v. 622—623).

Or, la langue ancienne avait aussi l'habitude de reprendre par un pronom personnel un pronom de la phrase précédente. Cela avait lieu, même dans des questions, p. ex.:

Tel vergoine ai, sire, de toi, — — — Et *tu* por quoi? (Adamsspiel, v. 398).

Mais surtout dans les réponses elliptiques:

Sez tu por quoi? — *Jo* certes non. (ibid., v. 153). — Janyn, dors tu? — Non *il,* mon signeur. (Maniere de langage, p. 67). — Mon amy, me dites vous, demeurt icy mon signeur Guillam Montendré? — Non *il* dea, par quoy alez vous de là? vous avez forvoiee biaucoup. (ibid., p. 82). — Et quant Amiles apruchai de Paris, il trovai un pelerin et li demandai s'il aroit vehu Ami, — — —. Et cil li dit qu'*il nun.* (Moland-Héricault, Nouv. franc. I, p. 46).

Ce type de réponse à verbe ellipsé était commun et, peu à peu, on finit par perdre le sentiment qu'il y avait un verbe impliqué à l'origine. Le type aboutit à une formule affirmative ou négative.

L'évolution est bien connue: on employait *o je, o tu, o il,* etc., surtout au nord de la Gaule, où était d'ailleurs confinée la contre-partie négative, *non il, nennil* que l'on trouve encore au XVII[e] siècle. Au cours de l'évolution de la langue, l'ellipse avec *il* l'a emporté sur les autres, selon Bourciez (Éléments de ling. rom., p. 363) à cause de sa plus grande fréquence. On pourrait aussi ajouter que la forme *nonil,* ayant revêtu un sens neutre, pouvait bien s'employer dans tous les cas. Il s'est produit entre les deux éléments une fusion, d'où est sortie la forme moderne *oui.* Ce développement a été achevé de bonne heure et la langue moderne ne paraît pas l'avoir recommencé, préférant en général exprimer l'affirmation par des particules ou par des adverbes simples. Nous appelerons ici e l l i p s e m o r t e une telle construction qui appartient au passé et qui n'a plus reparu dans la langue.

Chapitre II

Opinions divergentes (Paul, Stern).

L'ellipse est donc pour nous une construction à deux ou plusieurs membres, ayant un élément commun. Cet élément, qui se joint à l'un des membres de l'ellipse, forme en même temps le «contenu implicite» des autres. Comme la relation entre cet élément commun et les membres pose certains problèmes théoriques, nous nous proposons de l'examiner d'un peu plus près avant de passer outre.

Pour Hermann Paul (Prinzipien, p. 314, § 219 ss.), il s'agit ici d'une «mehrfache Beziehung» au lieu d'une «Ergänzung» dans une phrase comme «die deutsche Sprache und die französische», ce qui ressort, d'après lui, du fait qu'on trouve des exemples où l'élément commun est mis au pluriel: «quarta et Martia legiones», «le lingue greca e latina», «les onzième et douzième siècles» (p. 314, § 219). C'est que Paul prend position contre ceux qui, se fiant peut-être trop à la logique traditionelle, déclarent qu'un substantif «manque» dans l'un des membres.

Le raisonnement nous paraît un peu subtil, et cela même si Paul avait raison du point de vue théorique, ce qui n'est pas sûr, puisqu'on pourrait rapprocher la construction *die deutsche Sprache und die französische* des types à élément répété (*la langue française et la langue allemande*), sans prétendre, par excès de logique, que la première forme est incomplète ou qu'elle dérive de la seconde. Un tel rapprochement démontre seulement que la notion commune dans l'ellipse partielle peut, pour diverses raisons, p. ex. pour la clarté, s'exprimer aussi dans le second membre.

Pour nous, il suffit de dire que dans: «Bretons l'ensaigne lor signor et li Romain crient la lor», (cit. Prinzipien, p. 316), la première partie de la phrase dépend, pour le sens, de la seconde,

où se trouve l'élément commun «crient», sans lequel elle serait absurde et dénuée de sens. Après tout, si Paul préfère parler ici d'«einmalige Setzung mit mehrfacher Beziehung», cela n'est peut-être, en fin de compte, dû qu'à des raisons de terminologie. C'est qu'il préfère donner le nom d'ellipse à ce qu'on désigne généralement sous le nom d'aposiopèse, à savoir une expression que des raisons affectives nous empêchent d'achever, mais où les sujets parlants sont conscients de ce qui n'est pas exprimé, p. ex.: «Dass dich die Pest!» («Eigentliche ellipse, die darin besteht, dass ein Satz unvollendet abgebrochen wird — — —». Id.: Deutsche Gram. IV, § 537, cit. Wellander, II, p. 24). Et il dit (Prinzipien, p. 320) à propos de phrases du type: «ich mag nicht nach Hause» que de telles phrases «sind so usuell geworden, dass sie vom Standpunkt des gegenwärtigen Sprachgefühles aus (c'est nous qui soulignons), in keinem Sinne als elliptisch bezeichnet werden können.» La terminologie de Paul s'appuie ainsi sur sa méthode descriptive, et sa conception de l'ellipse porte l'empreinte de ses théories en matière de langage.

A notre avis, il serait extrêmement dangereux d'introduire dans la linguistique un critère aussi subjectif que la conscience qu'aurait le parleur de ce qui fait défaut dans une expression, car un tel sentiment peut bien varier d'individu à individu, et il nous paraît bien hasardeux de fonder une définition syntaxique sur «das gegenwärtige Sprachgefühl.» C'est justement par de telles méthodes, pour employer les mêmes mots avec lesquels Paul rejette l'ancienne explication par ellipse, qu'on peut «mit der Annahme von Ellipsen fast ins Unbegrenzte gehen.» (Prinzipien, p. 313).

Mais plus loin dans son exposé (p. 316), Paul a soin de modifier un peu sa théorie et de rebrousser chemin. Il remarque (ibid.) que l'élément commun peut occuper une place variable par rapport aux membres de la construction en se plaçant soit avant, soit après, et il ajoute: «oder endlich es (c'est-à-dire l'élément commun) ist einer von den Wortgruppen, auf die es gleichmässig zu beziehen ist, eingefügt: dann erscheint es zunächst nur zu dieser gehörig» (souligné par nous). «— — — Hierbei hat die Annahme einer Ergänzung in der zweiten (dritten, etc.) Gruppe am meisten für sich.» Cf. aussi, p. 316 § 220: «Die Funk-

tion, welche ein gemeinsames Glied hat, ist oft nicht nach den verschiedenen Seiten hin die gleiche.»

Par ces remarques, Paul laisse entrevoir le fait important qu'il y a des degrés de liaison entre l'élément commun et les membres connexes.

Les liens paraissent être plus serrés, lorsque les membres précèdent l'élément commun: «les onzième et douzième siècles», phrase qu'on serait en droit de qualifier de «einmalige Setzung mit mehrfacher Beziehung.» Mais dans «die deutsche Sprache und die französische» la construction n'est plus la même. Ici l'élément commun se trouve rattaché au premier membre, et le second est, par surcroît, introduit par l'article défini, ce qui rend cette construction encore plus différente de l'autre. Selon nous, il vaut mieux envisager cette forme comme une construction double à élément commun et la qualifier d'ellipse partielle. On peut encore exprimer cette différence d'une autre manière. Dans la construction dite «einmalige Setzung», etc. (*les onzième et douzième siècles*), les membres sont plus étroitement liés à l'élément commun, par rapport auquel ils jouent le rôle de compléments subordonnés. Par contre, dans l'ellipse partielle (*du vin rouge ou du blanc*), le premier membre est seul resté étroitement lié à l'élément commun, tandis que le second occupe une place de plain-pied avec le premier membre, auquel il peut paraître coordonné. Dans le français du moins, le second membre aura beaucoup plus de facilité à paraître indépendant dans l'ellipse partielle que dans des exemples qualifiés ci-dessus de «einmalige Setzung», etc.

Notre analyse ici est confirmée par celle que font MM. Le Bidois de constructions analogues, (Syntaxe, I, § 87). Dans «*les lois divines et humaines* — — — il s'agit bien de «classes» différentes; l'emploi d'un seul article y est-il régulier? — — — il s'agit évidemment de toutes les législations considérées comme faisant bloc; à l'unicité du concept correspond celle de l'article. Mais si les lois, au lieu d'être confondues ainsi par la pensée, sont conçues comme étant en opposition, alors la dualité des choses entraîne naturellement celle de l'article qui les accompagne: «*Les lois divines et les humaines,* (mais on dit mieux: *et les lois humaines*) sont souvent en opposition.» Voilà précisément ce que nous appelons ici une construction elliptique.

Plus récemment, M. Stern a fait quelques remarques critiques sur l'analyse d'une phrase semblable chez M. Wellander. Le point de départ en est la déclaration de celui-ci que dans *helles und dunkles Bier,* considéré par lui comme un cas typique d'*einmalige Setzung,* «von einem «Auslassen» des Wortes Bier bei *helles* kann, historisch betrachtet, allerdings gar keine Rede sein.» (Studien, II, p. 87, Stern, Meaning, p. 278). M. Stern en tire la conclusion que l'ellipse partielle serait une forme d'*ursprüngliche Kürze.* Cette remarque est tout à fait justifiée si l'auteur veut dire par là que l'ellipse partielle n'est pas une abréviation de la forme à élément répété: *helles Bier und dunkles Bier,* car par rapport à la répétition, l'ellipse partielle n'est, comme le dit très bien M. Stern, qu'«an alternative method of formulating a certain mental content.» (op. cit., p. 277). Mais il s'agit de savoir comment le mot simple *helles* est arrivé à signifier *helles Bier,* et non *helles Kleid, Licht* ou n'importe quelle autre notion qui pourrait figurer avec *helles.* L'explication de M. Stern que l'adjectif se serait fait substantif directement, pour acquérir ensuite un sens spécialisé n'a pas reçu de démonstration convaincante. L'explication que *helles* a pris la signification de *helles Bier* dans l'ellipse partielle nous paraît garder sa valeur.

Selon M. Stern, la phrase *red and white roses* implique «primarily, a choice between two colours», (Meaning, p. 241), ce qui est très possible; mais ne pourrait-on pas employer la même construction en parlant même de deux *espèces* de roses qui ne diffèrent pas seulement par la couleur? (Cf. l'avis de MM. Le Bidois, cité ci-dessus, sur la forme *les lois divines et humaines,* où il s'agirait de classes différentes).

Quoi qu'il en soit, l'analyse logique du schéma cité n'a pour nous qu'un intérêt purement théorique. Nous partons des constructions du type *les lois divines et les humaines,* avec deux articles, ou, pour revenir à notre exemple de tout à l'heure: *préférez-vous le vin rouge ou le blanc*? Là, il ne s'agit pas de couleurs différentes, mais bel et bien de deux sortes de vin.

Le propre de la construction est maintenant que, l'élément commun (*vin* dans *le vin rouge ou le blanc*) n'étant exprimé que dans ce premier membre, le dernier peut devenir plus ou moins indépendant, tout en gardant implicite la notion de vin. «Il y a équivoque dans l'emploi d'un adjectif,» dit M. Bally (Ling. gén.,

p. 320), «quand son substantif est ellipsé, parce qu'on court le risque de le comprendre comme adjectif substantivé; ainsi on hésitera à dire: «Les traductions allemandes de la Bible sont supérieures *aux françaises.*»

En ce moment, où l'adjectif est senti comme une entité indépendante, le lien qui le relie à l'élément commun est rompu, l'adjectif devenu substantif est lancé dans une existence libre, qui peut ensuite entraîner la suppression de l'élément commun, aussi avec les autres membres. Nous appelons, dans notre exposé, de telles formes, produites dans des conditions sémantiques favorables et par des causes encore difficiles à dégager, e l l i p s e s t o t a l e s.

Chapitre III

Conditions et causes de l'ellipse totale.

Si l'on prend en considération le grand nombre de mots, de catégorie et de sens différents, qui peuvent subir l'ellipse (voir plus haut), on se rend compte qu'au point de vue du sens, l'ellipse peut présenter des aspects assez variés. Cela implique que toutes les ellipses partielles ne sont pas également aptes à devenir des ellipses totales, ce qui tient à des raisons multiples, dont nous allons essayer de préciser quelques-unes.

Examinons d'abord l'élément commun. Il peut être constitué par une ou plusieurs parties, comprendre plusieurs mots ou membres de phrase. Ainsi dans l'exemple suivant, relevé par Stern (op. cit., p. 278) chez Wellander: «*Er vertrauete mir* erstlich seine Säu, zweytens seine Ziegen — — —» (Studien, III, p. 48), l'élément commun (que nous avons souligné) comprend le sujet, le verbe et le complément indirect *mir*. Ces trois mots jouent un rôle prépondérant pour la compréhension de la phrase, et il est évident qu'on ne pourrait les supprimer sans de graves conséquences pour le sens de la proposition entière. Cela tient à ce que rien dans la forme de *zweytens seine Ziegen* ne pourrait nous faire induire que ce sont justement les mots *Er vertrauete mir* qui font défaut, puisqu'on pourrait aussi bien conjecturer *Wir kauften, der Räuber stahl, die Polizei untersuchte* et un nombre presque infini d'autres éléments communs possibles. Il paraît aussi que si l'élément commun est indispensable pour la compréhension de la phrase, et peut-être aussi s'il est de sens trop complexe et qu'il ne se laisse pas facilement déduire du contexte, l'ellipse reste partielle. Car, bien que la langue se permette de grandes libertés dans la construction des ellipses, il y a des limites qu'elle ne se permet pas de franchir, pour ne pas nuire au sens de l'énoncé.

Il ne s'agit pourtant pas ici de dire pourquoi l'ellipse totale n'a pas eu lieu, mais plutôt d'expliquer dans quelles conditions elle arrive à se produire. Les conditions en sont multiples. Il faut d'abord retenir que l'ellipse est extrêmement commune, non seulement dans les langues romanes mais aussi dans d'autres langues européennes, jusqu'à être comme une forme du langage, un schéma syntaxique, où se coule la parole avec une facilité d'autant plus grande qu'il remplit certaines conditions exigées par la faculté de compréhension et qu'il répond aussi à des besoins linguistiques divers, que nous allons examiner plus loin.

Nous venons de dire que l'ellipse est très répandue; il n'est pas difficile de voir la portée de ce fait. Après avoir répété un certain nombre de fois la même notion par la même construction, le sujet parlant finit par trouver l'élément commun (*vin*) inhérent aux deux mots *rouge — blanc,* et il n'éprouvera plus le besoin d'exprimer en paroles l'idée de *vin* qui restera implicite. Pour le sujet parlant, l'ellipse est alors totale, et l'élément commun n'est plus exprimé, sauf dans le cas où il peut y avoir équivoque, ou pour d'autres raisons encore, p. ex. l'euphonie.

Pour que l'ellipse ait lieu, il faut évidemment qu'il y ait plusieurs conditions qui permettent à la coordination et à l'opposition de se produire souvent. La condition première en est la fréquence de l'ellipse dans la langue, fréquence que l'on peut observer dans les langues spéciales (de milieux, de métiers, etc.); plus le milieu ou le métier reste fermé, plus les occasions de coordonner et d'opposer les mêmes termes se produisent.[1]

Il faut croire que la nouvelle forme ne perd pas tout contact avec la construction originelle, puisque l'ellipse partielle continue d'exister et de faire concurrence à l'ellipse totale. Cette lenteur dans l'évolution ne paraît pas être une qualité spécifique uniquement à l'ellipse. En parlant de ce qu'il appelle «permutation» (p. ex. *bead=prière* qui est devenu *grain de chapelet* par l'intermédiaire de la construction *count one's beads*), M. Stern dit: «A further condition for permutations is, as already stated, a «period of preparation» during which phrases with the equivocal meaning

[1] En parlant de l'évolution sémantique du mot *swift*, M. Stern souligne l'importance de ce que nous venons de dire: «The change could be effected in certain contexts only, and on condition that these contexts occurred with sufficient frequency.» (Meaning, p. 189).

occur with sufficient frequency to allow a firm association to be established between the word (with its primary meaning) and the notion that comes to form its secondary meaning. In order to be convincing, an explanation of a sense-change through permutation must be illustrated by phrases — quoted from texts — in which the relevant word is naturally and frequently employed. When the association in question has been established, the way is open for the final stage of the shift: the use of the word in the new meaning without equivocation, and without implication of the primary meaning.» (Meaning, p. 357).

Mais examinons la question d'un autre point de vue. Pour que l'ellipse puisse devenir totale et se propager dans la langue, il faut évidemment que l'interlocuteur l'accepte comme une forme intelligible. Cela est-il le cas? Nous venons en partie de répondre à cette question en soulignant la fréquence de l'ellipse ainsi que la facilité avec laquelle la langue y a recours et nous pourrions citer quelques témoignages à l'appui de notre exposé.

«— — — when a context», disent MM. Ogden et Richards (The Meaning of Meaning, p. 139—140), «has affected us in the past the recurrence of merely a part of the context will cause us to re-act in the way we re-acted before.» (cit. Stern, p. 24). Si nous avons le contexte: *du vin rouge,* il s'ensuit que plus tard, grâce à la construction syntaxique qu'est l'ellipse, *du rouge* peut à lui seul rendre la notion double intelligible à l'entendement de l'interlocuteur.

Mais il y a plus. Le psychologue Spearman (cit. M. Stern, p. 147 ss.) distingue trois procédés qui sont de rigueur pour la compréhension d'une phrase: d'abord de mettre en relation le sens des différentes parties de l'énoncé. Cela a lieu de préférence d'après certains schémas, p. ex., «the attributive class»: *violent-blow, the blow-is-violent, before-now,* etc., «the objective class»: *know-thyself,* etc. Nous n'allons pas entrer en discussion ici pour savoir le nombre de ces schémas, ni pour demander s'ils pourraient se ranger sous des rubriques plus compréhensives (p. ex. subordination et coordination). Il suffit de constater que le schéma syntaxique appelé ellipse nous paraît figurer de droit ici.

Un autre des principes de Spearman est celui de «supplemented purport»: «It makes its appearance when some of the words — perhaps even the larger portion — have been tacitly

assumed by the speaker, and therefore must be added by the hearer. Examples are, «Tom plays well, but Dick badly» (omitting «plays« after Dick; — — —).» (Spearman, cit. Stern, p. 148).

Voilà exactement ce que nous appelons une ellipse partielle; *plays* fait ici fonction d'élément commun. Le rôle de l'ellipse est clair.

Dans l'impossibilité ou la difficulté de transmettre à l'interlocuteur tout le contenu sémantique de sa pensée, le sujet parlant a recours, soit à la situation, soit à un schéma linguistique qui laisse à l'interlocuteur le soin de compléter ce qui n'est pas explicite. Ce schéma, c'est l'ellipse, et tant que l'on ne dépasse pas certaines limites, la difficulté pour l'interlocuteur de compléter mentalement l'énoncé du sujet parlant est nulle, l'ellipse étant de la nature même de la langue.

Parmi les facteurs qui peuvent jouer un rôle pour le relâchement de l'ellipse, il faut surtout tenir compte du sens des différentes parties dont il se compose. En parlant ci-dessus de l'exemple *Er vertrauete mir* — — —, nous nous sommes demandé si la forme et le sens complexe de l'élément commun n'étaient pas un obstacle trop grand pour que l'ellipse totale puisse se produire. La conclusion logique serait alors qu'un élément de forme et de sens simples serait beaucoup plus apte à s'effacer, ce qui en soi n'a rien d'improbable. Comme un cas fréquent d'ellipse, nous avons cru voir celui qui présente un substantif comme élément commun (*du vin rouge ou du blanc*), c'est-à-dire une forme d'ellipse vraiment très simple.

Il ne faut pas confondre ce qu'on vient de dire sur la simplicité relative de la notion commune, avec l'importance, à l'intérieur de l'ellipse, de l'élément commun par rapport aux membres correspondants. Avant de s'effacer complètement, l'élément commun peut perdre en force par suite d'un usage répété, mais lorsqu'il disparaît finalement, ce n'est pas seulement à cause de sa faiblesse sémantique, mais aussi et surtout à cause de l'importance grandissante des membres coordonnés. Dans l'exemple *du vin rouge ou du blanc*, le mot *vin* a de la valeur pour indiquer de quoi il s'agit, mais l'intérêt se concentre surtout sur les deux notions contenues dans *rouge* et *blanc* qui expriment des qualités distinctes. Coordonnées à l'aide de l'ellipse, ces deux notions renferment, après tout, le plus important de l'énoncé, et plus cette importance

s'accentue — par ex., si elles sont mises en opposition l'une contre l'autre — plus elles ont de chances de devenir les seuls facteurs nécessaires à l'énoncé, et l'élément commun, à l'origine un catalyseur indispensable, disparaît, après avoir légué son sens aux membres.

On peut supposer aussi que la place occupée par l'élément n'est pas sans influence sur cette évolution, mais d'autre part cette position peut inversement être déterminée par des facteurs psychologiques divers, p. ex. le sens de l'élément (substantif, verbe, etc.), et aussi par euphonie, ce qui rend des conclusions précises assez malaisées.

Toutefois, certains principes se laissent facilement constater. Si la place de l'élément commun est d'importance pour le détachement d'un (ou de plusieurs) membres, il serait naturel que le membre le plus éloigné de l'élément commun eût cette faculté, puisque l'influence de l'élément ne peut s'y exercer qu'indirectement. Tout porte à croire que c'est le second ou dernier membre qui se détache de l'élément, pour entraîner ensuite, si le cas se présente, le premier membre. Pour que cela arrive, l'élément commun doit se trouver joint au premier membre. Or, c'est exactement ce qui arrive dans la grande majorité des cas (type: *du vin rouge ou du blanc*). Cela n'a rien de surprenant. Le sujet parlant, qui veut transmettre des idées à un interlocuteur, a intérêt à préciser d'abord la notion commune, dont relèvent (pour le sens) les membres suivants de la phrase. Mais le contraire arrive aussi (p. ex.: *les uns, Wagner*; *les autres chérissaient Schumann,* et bien qu'assez rare, le fait demande une explication. Le sujet parlant se contente ici de poser les données principales de la phrase, pour expliquer ensuite, par l'élément commun (*chérissaient*), dans quelles relations sémantiques elles se trouvent, l'une vis-à-vis de l'autre. (La construction a des parallèles dans la langue parlée). L'attention demeure en suspens, et psychologiquement cette forme de l'ellipse paraît supposer, à un haut degré, une compréhension globale de la phrase, le sens paraissant dans ses grandes lignes avant d'être définitivement fixé.

A cause de sa rareté, l'ellipse antérieure ne paraît toutefois pas jouer un grand rôle pour la naissance de l'ellipse totale.

Nous avons dit plus haut que, plus les membres avaient d'importance par rapport à l'élément commun, plus l'ellipse totale

avait des chances de se produire, mais il y a aussi des conditions morphologiques qui facilitent cette évolution. Dans *du vin rouge ou du blanc,* le dernier membre est muni d'un article, et rien dans la forme n'empêche cet adjectif de figurer dans le grand groupe d'adjectifs substantivés d'origine diverse. On pourrait même se demander si l'existence d'adjectifs substantivés n'exerce pas une certaine attraction analogique sur ceux qui, dans une ellipse partielle, se trouvent éloignés de ce soutien qu'est l'élément commun.

Il y a encore une qualité de l'ellipse dont il faut tenir compte, à savoir l'affectivité. Il ne serait pas difficile de citer des exemples d'ellipses où l'affectivité entre en jeu, mais il suffit d'attirer l'attention une fois pour toutes sur la valeur de l'ellipse comme forme d'expressivité. M. Stern paraît exprimer une opinion semblable, quand il dit: «Even an elliptical phrase may be clearer and more adequate, because less cumbrous, than a more complete utterance, and it is often superior as a means of expression or impression.» (Meaning, p. 174. Souligné par nous).

Nous venons d'indiquer la qualité expressive de l'ellipse et, à ce propos, la question se pose de savoir si l'ellipse se conforme, outre l'expressivité, aux autres tendances qu'on a cru caractéristiques de toute activité linguistique.

Parmi les fonctions essentielles du langage, on a d'abord dégagé celle de communiquer des idées, fonction qui fut longtemps considérée comme l'unique but de l'activité linguistique. Or, si l'on se demande par quels moyens la langue procède pour arriver à cette fin, dont la clarté doit être une des conditions premières, on découvre que le sujet parlant, loin d'exprimer en paroles toutes les notions qu'il veut transmettre à son interlocuteur, a recours à la situation ou au contexte, à des facteurs qu'on pourrait désigner par le terme général d'*ambiance.* Dans un grand nombre de cas, c'est la situation qui suffit pour rendre la communication parfaitement compréhensible, mais dans d'autres, le sens se déduit du contexte verbal, sans qu'on puisse tracer à priori une ligne de démarcation entre les phrases complétées par la situation et celles soutenues par le contexte verbal. Nous regardons l'ellipse comme une forme de la dernière catégorie. Si l'on dit p.ex. *du rouge ou du blanc,* l'expression peut ne pas être comprise par ceux qui entendent ces termes pour la première fois. Mais qu'on ajoute au début le mot *vin,* la phrase devient parfaitement claire, et plus

tard, quand il y aura lieu de croire que l'interlocuteur se rappelle cette notion, à laquelle se réfèrent les deux termes *rouge* et *blanc,* le mot *vin* peut s'effacer. Par ce procédé de référer à la notion commune *vin,* celle-ci peut finir par devenir inhérente aux termes *rouge* et *blanc,* qui, à partir de ce moment, peuvent s'employer seuls. L'ellipse devient totale. Il s'ensuit aussi que, si l'élément commun et les membres représentent des notions communes à tous les sujets parlant la langue en question, l'ellipse totale peut acquérir droit de cité dans la langue. Mais, d'autre part, si les notions appartiennent à des couches restreintes de la langue, à des langues spéciales par exemple, l'élément commun reparaît toutes les fois que l'expression est employée dans des milieux où elle est inconnue.

On a parlé aussi de l'intentionnel dans le langage, «the purposive function» (Stern). Nous ne prétendons pas déterminer dans quelle extension l'ellipse peut jouer un rôle ici, ni entrer en discussion avec les psychologues pour savoir dans quelle mesure la langue sert à influencer l'interlocuteur ou seulement à lui communiquer des idées et des sentiments. Il paraît toutefois plausible qu'une forme linguistique qui est excellente comme moyen de communication, voire même expressive, est déjà, de ce fait, très propre à influencer l'interlocuteur. Si l'on se rappelle que la suppression est un des moyens suggestifs les plus efficaces («Le secret d'ennuyer est celui de tout dire»), il serait surprenant qu'une construction, comme l'ellipse, qui par suppression de tout superflu permet d'arriver si facilement à rendre les notions essentielles, ne servît pas la «purposive function.» D'ailleurs, même si le désir d'influencer l'interlocuteur peut décider p. ex. du choix et de l'ordre des mots, ainsi que du ton, il n'est pas certain que ce désir pénètre tous les mobiles de l'activité linguistique.

Les matériaux manquent encore pour élucider ce problème. Avant qu'ils soient réunis, toute spéculation sur le sujet nous paraît bien vaine.

Ajoutons enfin que, par la non-répétition de l'élément commun, l'ellipse paraît aussi répondre à une certaine tendance économique du langage, une sorte de paresse linguistique qui n'est peut-être pas sans influence sur la naissance de l'ellipse totale. Le caractère et la portée de cette tendance n'étant pas encore élucidés, il suffit de constater ici sa présence.

Chapitre IV

Ellipse, situation et contexte.

Avant d'aborder la question du rôle joué par l'ellipse dans l'évolution du langage, il convient de relever son importance dans le mécanisme de la compréhension.

Tout mot paraît, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, dans une situation ou contexte (=ambiance) qui en conditionne le sens. L'ambiance nous dit de quels aspects sémantiques du mot il est question, à l'exclusion de tout autre. Ainsi le sens du mot *cours* n'est pas le même dans *le cours du Rhône est rapide, les cours d'un lycée,* et *les cours de la Bourse.* Dans ces trois exemples, le contexte seul nous dit dans quelle acception il faut prendre le mot. Il s'opère ainsi une sorte de spécialisation sémantique qui le plus souvent est occasionnelle, comme dans les cas cités où le mot n'est pas lié à un contexte spécial, mais apparaît dans trois acceptions différentes.

La spécialisation n'est cependant pas nécessairement conditionnée par le contexte verbal. Elle peut être le résultat d'une situation extérieure spécifique qui constitue ce que M. Spearman appelle le «supplemented purport» de la phrase, de l'expression ou du mot en question. Ainsi dans:

> Il vint se mettre à table. — La soupe, dit-il en tendant son assiette. (J. Giono, Que ma joie — — — p. 120).

De même, un agent de change pourra parler des *cours* dans un certain milieu sans courir grand risque d'être mal compris.

Mais s'il arrive que la même ambiance se reproduise continuellement, il y a des chances pour que le sens spécial du mot qui surgit devienne prépondérant et efface plus ou moins les autres.

Cette œuvre de spécialisation se poursuit le plus souvent de

telle façon que, pour celui qui essaie d'en retracer le cours, il est la plupart du temps malaisé, pour ne pas dire impossible, de distinguer si la spécialisation est due à la seule situation ou bien à la répétition du contexte verbal. Ainsi dans l'expression suivante:

«Risquer le paquet» voulait dire, dès lors, risquer le paquet d'actions. (P. Morand, Rond-point, p. 187).

Il reste à savoir si l'expression citée est abrégée de *risquer le paquet d'actions* par répétition du contexte, ou bien si la forme brève est la forme originale, qui a toujours été employée à la place de l'expression plus explicite, la situation aidant à la faire comprendre. Et encore:

Il parlait de Rossini; il citait Racine, il disait «le bois» pour le bois de Boulogne. (Edm. de Goncourt, Renée Mauperin, p. 66).

Dans cet exemple, le sens spécialisé vient-il d'une suppression du complément ou d'une extension de l'emploi de *bois* par ceux pour lesquels la situation rendait parfaitement claire *le bois* tout court?

Il est naturel qu'on exagère en général l'importance de la situation au dépens du contexte verbal, puisqu'il est évidemment plus facile de s'imaginer une situation propice à la spécialisation du sens que de faire des recherches historiques, toujours précaires et souvent impossibles, l'évolution se produisant d'abord en dehors de la langue écrite.

La question de l'importance relative de la situation et du contexte se pose avec un intérêt particulier pour les adjectifs dont le sens s'est spécialisé par suite d'une rupture avec l'ambiance habituelle. Selon M. Wellander, qui s'appuie sur un certain nombre d'exemples — et nous sommes du même avis — il faut souvent voir l'origine de cette rupture dans la construction elliptique: *du vin rouge ou du blanc*. Plus tard, grâce à cette opposition à l'intérieur de l'ellipse, les adjectifs, en commençant par le second, peuvent apparaître seuls contenant implicitement la notion de *vin*.

Dans l'évolution ultérieure, dès que cette abréviation a eu lieu, il n'est pas certain que l'opposition entre les deux formes abrégées continue d'exister. Cela dépend de plusieurs facteurs, p. ex. de l'existence de choses ou de notions, dont les formes abrégées sont l'expression linguistique.

C'est pour cela qu'il ne faut pas regarder comme impossible

que des formes isolées, comme p. ex. *une capitale* (pour *ville capitale*), dont l'origine est assez ancienne, puissent remonter à des oppositions exprimées en ellipse, mais desquelles seule une des parties opposées est restée à l'état abrégé dans la langue.

M. Stern se fait partisan de l'opinion qu'une opposition peut donner lieu à une forme abrégée, sans être obligée de recevoir une expression linquistique.[1] Le raisonnement de ce savant n'est

[1] L'exemple donné par M. Stern (Meaning, p. 266) est le suivant: «For popularity none can approach cocker spaniels or Irish setters. Cockers, a long way in front of any others, are right on the crest of the wave for the moment.» Mais est-ce seulement par opposition à *Irish setters* que l'abréviation a eu lieu ici? Ne serait-il pas possible de prendre aussi en considération une influence analogique de tous les substantifs anglais qui terminent en *-er,* désignant entre autres choses «*person, animal, that does something*» (COD, art. -er, p. 383 col. b)? Cf. aussi *Rugger, Soccer, footer* pour *Rugby, Association, football.*

Un second exemple donné par l'auteur que nous venons de citer est l'abréviation *private soldier* à *private* par opposition à *officer*: «A private soldier (see also *common soldier* — — —) is so named in contrast to *officers*; officers are also soldiers, although not expressly so named, and the omission of the head-word was therefore the only possible way of shortening» (Meaning, p. 266). Mais est-ce par cette opposition que l'abréviation a eu lieu? L'ancienne dénomination était *common soldier,* mais bien que l'opposition entre *officer* et *common soldier* ait dû être autrefois au moins aussi forte que plus tard celle entre *officer* et *private, common soldier* n'a jamais été réduit à *common,* et par conséquent le raisonnement de M. Stern nous semble erroné. Mais comment expliquer alors la forme *private?* S'il nous était permis de proposer une explication, c'est que cette forme est née plutôt par opposition à *common soldier.* Le premier exemple de *private soldier* donné par le NED date de 1579, et la forme abrégée se retrouve en 1781. Selon toute probabilité, l'abréviation a ainsi eu lieu entre ces deux dates et plutôt à une époque plus proche de la dernière. Or, pendant cette période de quelques deux cents ans et jusqu'à ce jour, *private soldier,* terme plus distingué, a fait concurrence à *common soldier* en tendant à le supplanter. N'est-il pas beaucoup plus probable que *private* est le résultat d'une ellipse qui a opposé cette forme à *common soldier*? Le NED donne des exemples où cette opposition est réellement illustrée: «Pretending . . . to keep the private soldiers, for they would no longer be called common soldiers, — — —.» (Ludlow, 1698). «Another expression, which is far more objectionable [than the name of 'Tommy Atkins'], is to speak of a 'common soldier' instead of a private soldier.» (1898). (Cit. NED, art. «private», 2 b).

L'explication par ellipse n'exige pas que l'évolution continue jusqu'à ce que la suppression de *soldier* soit étendue aussi à *common soldier.* Cela peut dépendre de raisons diverses, qui regardent plutôt l'histoire de l'anglais.

peut-être pas improbable, mais la théorie présuppose que les sujets parlants tournent, pour ainsi dire, autour du pot, sans jamais exprimer en paroles une opposition que M. Stern lui-même considère comme connue d'eux. «Could not a child», demande M. Stern, «holding out two apples, ask a friend, 'Willst Du den Roten oder den Weissen haben'? without any previous «häufiger Gebrauch» of the phrase *rote und weisse Äpfel*?» (Meaning, p. 279). Sans aucun doute. Mais cela suffit-il pour rendre l'abréviation habituelle, ou combien de fois faut-il s'imaginer que cette même situation se reproduise, pour que la forme abrégée reste équivalente à la notion complexe de *pomme*+couleur? Pendant ce temps, faut-il croire qu'on ne parle jamais de pommes «blanches» et de pommes rouges sans en avoir une à la main? Même si la situation paraît claire, on ne se fait pas faute parfois d'exprimer la chose en question:

Pour labourer, j'ai *des chevaux flamands,* que vous avez aperçus. A présent on les croise avec *des boulonnais.* (Ch. Silvestre, Belle France, p. 94).

Et encore, on peut avoir l'objet sous les yeux et l'exprimer tout de même, comme dans l'exemple espagnol suivant, où il est question de la résille d'une jeune fille:

Quítate la rede negra Y ponte la colorada. (Jovellanos, cit. Menéndez Pidal, Antol. pros. cast. p. 346).

Comment d'ailleurs expliquer les cas où l'élément commun n'est plus une chose concrète mais une notion abstraite? Ou alors, si l'on dit que le contraste joue un grand rôle pour la naissance de formes abrégées, pourquoi ne pas concéder l'importance de l'ellipse, qui après tout est tellement commune dans la langue? Cela est d'autant plus surprenant que le sémanticien cité considère comme une des deux conditions du «shortening» qu'elle doit se conformer aux habitudes linguistiques du groupe (Meaning, p. 249), parmi lesquels il énumère «especially the stock of sentence schemes, as well as the general speech habits of the community or group.» (ibid.). Il nous paraît que la construction elliptique rentre de droit parmi ces «sentence schemes».

Au nom de la justice, il faut pourtant concéder que M. Stern n'est pas étranger à toute explication par abréviation du contexte: «It is indeed probable that in some phrases the longer scheme

has actually preceeded the shorter one, in other words, some phrases show individual shortening, but we do not know to what extent that is the case.» (Meaning, p. 279—280).

Puisque M. Stern dans son exposé (principalement théorique, il faut le dire) n'a pas trouvé l'occasion d'appuyer son opinion sur un plus grand nombre d'exemples, nous sommes d'avis, en attendant, qu'il n'a pas estimé à sa juste valeur l'influence des deux alternatives (situation ou ellipse), mais sans preuves convaincantes, fait peser la balance du côté de la situation.

Ce même savant distingue aussi un «intermediate type» (ibid. p. 250): «In a binary combination consisting of head-word and qualifier it sometimes happens that the whole fuses into a practically unitary appellation, out of which one link may be allowed to drop without detrimental effects, because of the close association to the meaning. Thus it seems to me that the abbreviation of *ville capitale* into *capitale* presupposes a certain degree of habituation.» (ibid.) Cela paraît être la même opinion que celle émise par M. Franz (Engl. Stud., 62, p. 32), lorsqu'il dit que l'abréviation a lieu de la manière suivante: «das die Kernvorstellung determinierende Glied den Inhalt des mit ihm verbundenen Begriffs in sich aufnimmt,» (et il cite comme exemple *to strike* [work], *a weekly* [paper].

Maintenant, on pourrait peut-être se demander pourquoi c'est justement le substantif qui tombe. On s'attendrait plutôt à voir le substantif seul rester, comme dans l'*Assistance* pour l'*assistance publique,* puisque la ville capitale c'est la ville entre toutes.[1] Ni l'une ni l'autre des deux opinions citées ne rendent bien compte de la manière dont l'évolution s'est faite. Selon nous, il faut se demander si de tels exemples ne sont pas nés d'ellipses.

Dans l'exemple *ville capitale,* cette origine n'est pas improbable, vu la variété de villes qui ont pu s'opposer à la capitale (villes de province, villes libres, etc.), cf. aussi: «Ceste ville capitalle de vostre duché de Guienne et metropolitaine pour le fait de la religion. (Condé, Mém. cit. DLF, art. «Capital»: Historique).

[1] Nous lisons précisément dans Littré: «Ville: Il se dit de la capitale par opposition à la province.» (DLF, art. «Ville», (2)).

Chapitre V

L'ellipse et la sémantique.

La valeur des abréviations pour les changements de sens est reconnue par la plupart des sémanticiens, qui leur assigne un rôle dont l'importance peut varier d'après le plus ou moins de facilité qu'ils ont à faire entrer ces abréviations dans leurs systèmes, et d'après les matériaux qu'ils ont pris la peine de réunir.

«L'ellipse», dit M. Albert Dauzat, qui emploie le terme dans une acception plus vaste que la nôtre, «est en effet, parmi les instruments qui procèdent au renouvellement du langage, la grande émondeuse qui ampute les végétations trop luxuriantes, qui taille, rogne et allège la parole, en lui rendant à chaque pas la concision nerveuse qu'elle risque de perdre, en condensant dans un ou deux mots toute la pensée éparse à travers une locution. Tous les organes de la phrase, quelle que soit leur position, risquent d'être fauchés dans cette œuvre d'épuration salutaire.» (Dauzat, L'argot de la guerre, p. 126).

Pour nous en tenir à la construction appelée ici ellipse, il y a différents points de vue qui s'offrent, si l'on veut examiner les modifications de sens qui en résultent. Le point de vue le plus ancien est d'envisager la variation de sens d'un biais logique, comme une restriction de sens. Ainsi *la capitale* pour *ville capitale*. Partant de méthodes psychologiques, on peut essayer de suivre les associations qui se sont établies entre le terme nouveau et l'objet ou la notion dont il est le symbole, ce qui implique aussi la recherche des liens rompus ou oblitérés. Comment doit-on se représenter l'effacement mental de l'élément commun? Quel est le rôle de l'interlocuteur dans le passage d'une ellipse partielle à l'ellipse totale? Ce qui est facile à constater c'est que, dans bien des cas, l'abréviation amène une transposition d'une catégorie de

mots à une autre. Ainsi *du rouge* (vin) apparaît comme substantif, d'adjectif qu'il était.

Toutes les questions qui forment le problème sémantique de l'ellipse sont d'ailleurs liées à d'autres problèmes. Faut-il compter avec l'analogie pour l'ellipse totale, et dans ce cas, dans quelle mesure s'exerce-t-elle? L'ellipse est-elle inconsciente ou non? Combien d'importance peut-on assigner à la place de l'élément commun et des membres, et combien à leur sens, dans la suppression totale de cet élément? Et encore, y a-t-il, par exemple, une différence sémantique entre l'ellipse et la répétition? A chaque période du français, ces formes ont coexisté et sont souvent entrées en concurrence l'une avec l'autre, sans qu'on puisse démontrer d'une façon certaine les raisons qui ont amené le choix d'une de ces constructions. Tandis que, dans beaucoup d'exemples, toutes deux paraissent être également acceptables, nous avons vu comment, dans d'autres cas (p. ex. réponses, phrases comparatives), il y a eu parfois une certaine prédilection pour la forme brève.[1] On pourrait se demander si le choix d'une de ces formes n'est pas dicté par des raisons d'harmonie, de clarté et de rythme. Nous n'avons pas la prétention d'établir ici des règles — cela demanderait des recherches spéciales — d'autant que l'opposition entre ces deux possibilités n'offre pour nous qu'un intérêt secondaire.

Voici encore un autre aspect de la question. Pour nous en tenir à l'ellipse, quelle en est l'extension et la fréquence à l'intérieur de la langue à un moment donné? L'ellipse est-elle un procédé littéraire et esthétique ou une forme d'expression populaire? Après ce qui a été dit sur la nature de l'ellipse, il est évident qu'elle se retrouve dans toutes les couches de la langue: style littéraire et scientifique, argot et poésie, l'ellipse étant un moule syntaxique, une forme du langage qui apparaît toutes les fois — ou presque — que deux ou plusieurs membres ayant un élément commun sont coordonnés et opposés, ce qui évidemment peut se produire dans n'importe quel style.

Mais pour qu'une telle coordination ou opposition produise

[1] «Le langage», dit Goblot, «est presque toujours très elliptique.» (cit. H. Frei, Gram. des fautes, p. 121), et MM. Le Bidois: «La prose la plus commune aussi fourmille d'ellipses — — —; notre langue en est pleine.» (Syntaxe, I, § 8). Cela est vrai, même avec le sens restreint qu'a ici le terme d'ellipse.

une forme abrégée, une ellipse totale, il faut en général que la construction revienne souvent, car plus les mêmes termes reparaissent en liaison avec le même élément commun, plus cet élément a de facilité à être jugé inutile et finit par disparaître. Cette fréquence de l'ellipse doit évidemment être plus grande dans des cas où la situation fait revenir l'esprit aux mêmes notions, et dans un milieu qui s'occupe ou s'intéresse aux différentes variétés et aux relations réciproques de ces notions. Aussi voyons-nous beaucoup de formes brèves appartenir à la langue des milieux. De telles opinions ne sont pas inconnues à la linguistique. «La psychologie du sportif», dit p. ex. M. Albert Dauzat, «toujours pressé, avare de ses paroles et pour qui le temps est précieux, se reflète dans son langage par l'abondance des abréviations, des ellipses. Les parlers les plus elliptiques sont ceux des sports de lutte au sens large (lutte proprement dite, football, course à pied . . .) et des hommes d'affaires (langage de la Bourse).» (Les argots, p. 160—161).

Et M. Dauzat nous donne ailleurs des exemples concrets d'abréviations d'un autre milieu encore: «Au 32e d'artillerie à Fontainebleau, *le saucisson à pattes,* désignation plaisante du cheval, s'est raccourci en *saucisson,* parce que ce saucisson métaphorique revenait plus souvent que le véritable dans la conversation des soldats.» (L'argot de la guerre, p. 127).

Si, dans de telles conditions extérieures, des changements de sens ont lieu aussi par suite de constructions elliptiques, toute cause ou raison qui relève de ces conditions sociales demande à être examinée avant qu'on puisse se prononcer avec quelque certitude sur le changement en question. Comme l'étude de cet aspect de la langue n'est guère encore qu'ébauchée, on doit se rendre compte des difficultés qui se présentent pour celui qui entame une recherche sur l'origine des constructions elliptiques. M. Löfstedt le dit très bien en parlant des formes brèves en latin: «Hätten wir mehr Zeugnisse der Volks- und Umgangssprache, so würden ohne Zweifel viele kühne Ellipsen, die jetzt angezweifelt oder wegemendiert werden, ihre Bestätigung finden und manch bisher unbekannte hinzukommen.» (Syntactica, II, § 251). Cette opinion vaut certainement aussi pour le français.

Telles questions et d'autres encore surgissent, lorsqu'on essaie d'aborder la question de l'ellipse du côté sémantique, et il s'e

L'ellipse et la substantification des adjectifs.

Il y a un certain nombre d'adjectifs qui, par leur forme et par leur sens (p. ex. *une première*), paraissent supposer la chute d'un substantif, dont ils auraient hérité, pour ainsi dire, le sens et le caractère substantifs. On pourrait alors croire à l'influence d'une situation qui rendrait inutile l'expression du substantif, ce qui en effet peut être juste dans certains cas. Mais à part le fait que l'influence directe de la situation extérieure sur les changements linguistiques n'est pas aisément démontrée, et d'ailleurs peut-être exagérée, il faut admettre qu'une évolution linguistique peut avoir son point de départ dans des constructions grammaticales, et que grâce à elles on peut parler, p. ex. *du* (*vin*) *blanc* ou d'*une première* (*représentation*) sans être obligé de boire du vin ou d'assister à une représentation de théâtre, de même qu'on peut opposer à d'autres espèces de trains un (*train*) *rapide,* sans jamais en avoir vu.

Aussi les sémanticiens que se sont occupés de ce problème n'ont-ils supposé comme solution que la chute du substantif. Mais comment cette chute s'est-elle produite? Comment se fait-il qu'un adjectif puisse, à lui seul, représenter également le contenu sémantique qu'il fallait auparavant exprimer par un substantif? «Il arrive, par exemple», dit Bréal, (Essai de sémantique, p. 151), «que de deux mots primitivement associés, l'un est supprimé. Cette ablation subite fait que le terme qui reste semble brusquement changer de sens.» Malheureusement Bréal ne dit pas comment ce processus a eu lieu, ni quelles en sont les causes ou les conditions, et il ne donne qu'une simple description erronée des faits, au lieu d'une explication. M. Carnoy (La science du mot) paraît opter pour une sorte de contagion, c'est-à-dire que l'adjectif et le substantif se seraient plus ou moins fusionnés, le sens se serait concentré sur l'adjectif, et le substantif, devenu moins

qu'on ne doit procéder ici qu'avec la plus grande précaution. «L'examen d'une question de sémantique», a dit Antoine Meillet, «se réduit dans la pratique, la plupart du temps, à un examen des possibilités, et il n'est pas licite d'ordinaire d'aboutir à des conclusions trop résolument affirmées ni trop absolues.» (Ling. hist. ling. gén., p. 268). Ces mots s'appliquent d'une façon frappante à l'ellipse.

La première condition pour arriver à des conclusions valables, est un nombre d'exemples très élevé, et nos matériaux ne nous permettent pas encore de résoudre même une partie des problèmes que nous venons de nous poser. Mais, s'il n'est pas possible de suivre toutes les expressions elliptiques dans leurs vicissitudes individuelles, la seule existence d'une forme linguistique comme l'ellipse, dont le caractère et la fonction se laissent parfois dessiner par des lignes assez précises, permettra au chercheur de se prononcer dans des cas spécifiques avec une certaine vraisemblance. Ce qu'il faut d'abord, ce n'est pas une analyse psychologique, qui tout au plus réussirait à jeter une lumière diffuse sur certains points, mais une recherche historique des différentes variétés de l'ellipse. Lorsque les étapes de chaque ellipse auront été retrouvées, alors, mais pas avant, une synthèse théorique permettra de constater l'influence sémantique de l'ellipse dans toute sa portée.

Avant d'aborder un problème spécial (l'inf. narr., voir plus loin), il sera toutefois profitable d'avoir, comme fond, un certain nombre d'exemples pour montrer l'extension et la variété prises par l'ellipse en français.

DEUXIÈME PARTIE

nécessaire, aurait fini par tomber. Comparer (op. cit., p. 100) : «L'expression: *bête fauve,* du reste, est devenue une sorte de mot composé dans lequel, par contagion, *fauve* a absorbé le caractère bestial.» Et encore p. 144: «Dans bien des cas, le sens résulte d'un mot sous-entendu (ou disparu).» L'auteur nous donne comme exemple *fromage,* qu'il fait remonter à *caseus formaticus*; mais les causes qui ont fait naître cet adjectif substantivé ne sont pas tirées au clair par l'exposé de M. Carnoy. (Cf. aussi Wellander, Studien II, p. 37, qui considère une explication semblable, donnée par Wundt au sujet de l'évolution *ne-pas* à *pas* seul «eine seltsam wirklichkeitsfremde Interpretation!»)

M. König, (Z. f. fr. Spr. u. Lit., 61, p. 283 ss.) appelle l'absence d'un substantif «Ellipse», mais le terme est pris ici dans son sens diffus traditionnel, qui ne dit rien sur l'origine du procédé: *une épave* (p. 286, «ein vom Schicksal hart mitgenommener Mensch») viendrait d'*un bien épave*; *un prof' de math* (p. 284, note) est une «ellipse» ainsi que *c'est un snob* (*un personnage snob,* p. 287, note).

Si maintenant nous proposons l'ellipse comme explication dans beaucoup de ces cas, c'est au sens que nous avons donné plus haut à ce terme, c'est-à-dire que la non-expression du substantif a eu lieu dans une construction double où un substantif, émis une seule fois, se rapporte à deux (ou plusieurs) adjectifs (ellipse partielle), qui ensuite ont pu, dans des conditions favorables, apparaître seuls avec le sens du substantif impliqué.

Voici quelques exemples qui donneront une idée de la variété d'adjectifs dans la construction elliptique:

Li chans fu si pleins de *la gent ocise* et de *la navree* — — —, horrible chose estoit a veoir. (Fet, p. 679,13). — — — —, car il a la d'outre uns chalemeax qui portent *miel* que l'en claim⟨e⟩ *salvage,* a la diference *del doumesche* que les mouches gaaignent; (ibid., p. 401,16). — car sanz doutance nule, les *esperiteus choses* sont *plus dignes que les temporeles.* (trad. de Guillaume de Tyr, I, p. 297. Cf. l'original latin, t. I, p. 364: «Certum est porro spiritualia temporalibus digniora esse;»). — Por chou sont tuit apulenti *Li gentil homme et le onni.* (Sept Sages, p. 9). — el grant palais, ou *li grant conseil* ere *et li petiz.* (Villehardouin, Conquête, I, § 31). — Mais, entre yceulz religieulx, y avoit ung jonne moynne que mestoit plus son antante *au chose mondaine* que *aulz espirituelz.* (Ph. de Vigneulles, Chronique, I, p. 147).

De pareilles constructions abondent en ancien français, et en

réalité c'est la construction de beaucoup préférée à la répétition, qui dans la langue moderne a souvent évincé l'ellipse. Mais au XV^e^ jusqu'au XVII^e^ siècles et même plus tard encore la construction est des plus vivantes:

— — — *les proumenouers beaus* le long de la riviere, outre *les artificiels* d'aucunes galeries. (Montaigne, Voyage, p. 45). — Combien que nulle des histoires precedentes n'aye touché ou racompté *aucun cas advenu* es marches d'Ytalie, mais seullement face mencion *des advenues* en France — — —. (CNN I, p. 143). — — — — la dame qui sçait tout *le Vieil Testament et le Nouvel,* — — —. (Quinze Joyes, p. 156). — On ne parle pas aux *chauses excellentes* comme *aux communes*: (d'Aubigné, Fœneste, p. 67). — Puis branloyt la pique, sacquoyt de *l'espee* a deux mains, de *l'espée bastarde,* de *l'espagnole,* de la dague — — —. (Rabelais, Gargantua, Chap. XXIII, éd. Huguenin, p. 74). — — — — il (: ton conseil) est non seulement fondé sus la *loy de nature,* mais aussi sus *la diuine,* — — —. (Tahureau, Dial. p. 61). — Regardez, disoit-il, — — —, comme *les eaux* sont medicinales, pour auoir acquis par la chaleur quelques vertus. Les *sulfurees* guerissent la douleur des nerfs, *les alumineuses* les paralitiques, *les bitumineuses* purgent les humeurs peccantes. (Bouchet, Serees, I, p. 82).

De même au XVII^e^ siècle:

On prend dans les écrits de toutes *les langues* le tour qui en est l'esprit — surtout dans *la 'latine'* — — —. (Bossuet, cit. Sainte-Beuve, Pages choisies, p. 205). — Et quelle indignité — — — D'être baissé sans cesse aux *soins matériels,* Au lieu de se hausser vers *les spirituels!* (Molière, Femmes savantes, II, 7). — On a entièrement abandonné l'*ordre gothique,* que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples; on a rappelé *le dorique, l'ionique,* et *le corinthien*; (La Bruyère, Caractères, p. 82). — Et puis ils adjoutent que néantmoins ces *grâces suffisantes* sont inutiles sans *les efficaces,* qui ne sont pas données à tous! (Pascal, Provinciales, 2, éd. de Sacy, p. 21). — Mais enfin, mon Père, cette grâce donnée à tous les hommes est «suffisante»? — Oui, dit-il. Et néantmoins elle n'a nul effet «sans grâce efficace»? — Cela est vrai, dit-il. — Et tous les hommes ont «*la suffisante*», continuay-je, et tous n'ont pas «*l'efficace*?» (id., éd. de Sacy p. 18).

L'usage continue au siècle suivant:

Comme il y aurait dans cet Etat deux pouvoirs visibles, *la puissance législative* et *l'exécutrice,* — — —. (Montesquieu, Esprit des lois, Livre XI, Chap. VI; =Textes, p. 268). — Si *la puissance législative* laisse à *l'exécutrice* le droit d'empoisonner des citoyens — — —, il n'y a plus de liberté, — — —. (id., Livre XI, Chap. VI, p. 154). — Quoique en général *la puissance de juger* ne doive être unie à aucune partie de *la législative* — — —. (id., Textes, p. 254; éd. Garnier p. 158). — Il trouva ainsi le secret d'expédier le matin *les affaires particulières et les*

générales; (Voltaire, Zadig, p. 21). — Je vous avois promis *des choses folles et des choses sérieuses.* Voici d'abord *les folles.* (Diderot, Lettres à Volland, II, p. 68).

Plus tard encore, cette construction ne fait pas défaut:

A la soubrette Z. échut la chambre de tapisserie, — — —; Isabelle eut *la chambre bleue,* — — —; *la rouge* fut pour S., et *la tannée* reçut la duègne. (Gautier, Le Capitaine Fracasse, p. 141). — Saint Augustin, — — —, se demande avec beaucoup d'insistance pourquoi, enfant, il haïssait *la langue grecque* tandis qu'il était passioné pour *la latine:* — — —. (Sainte-Beuve, Pages choisies, p. 140). — Ulysse est peut-être le plus fort type de toute *la littérature ancienne,* et Hamlet de toute *la moderne.* (Flaubert, cit. Thibaudet: Gustave Flaubert, p. 95).

Pour l'époque contemporaine, il n'est pas exagéré de dire que la construction elliptique dans pareils cas a cédé le pas à la répétition, au moins dans la langue écrite, qui se pique d'être claire; mais on trouve des exemples d'ellipse du substantif p. ex. dans la langue des érudits, ce qui évidemment peut venir d'une tendance plus ou moins consciente d'archaïser:

— — — ces collèges — — — où on enseignait un art qui pouvait en beaucoup de ses parties s'appliquer à *la phrase française* aussi bien qu'à *la latine,* pour laquelle il était fait. (F. Brunot, HLF, III, p. 689). — D'autres auteurs ont distingué, suivant les régions et les pays, ainsi entre *le créole rural* et *le citadin.* (id., VIII, p. 1136). — Il est particulièrement caractéristique qu'aussi bien dans *l'épopée latine* que dans *la romane* les discours échangés tiennent une place qui semble à première vue exagérée. (Wilmotte, L'épopée française, p. 93). — Mais peu à peu *la femme d'esprit* se dégage de *la mondaine* et la fait oublier. (Lanson-Tuffrau, Manuel, p. 491). — L'*Iliade* est souvent considérée comme le chef-d'œuvre de la *littérature grecque,* l'*Énéide* de *la latine,* — — —. (Bray, Formation, p. 336). — Sans doute *la syntaxe française* est-elle moins souple que *la latine.* (A. François, dans Mélanges Bally, p. 375. Ainsi souvent dans une phrase comparative). — C'est ce que M. Damourette et moi appellons respectivement *la présentation abstraite* et *la concrète.* (Éd. Pichon, Le français moderne, 1936, p. 374). — — — — les récits de date plus récente étant du reste modelés sur *des thèmes plus anciens* qui peuvent remonter, eux, à *des «primitifs»,* réellement préhistoriques. (Huet, Les contes popul., p. 59—60). — peut-être au fond la légère différence que je sens ici à l'avantage de Primatice est-elle simplement due à *cette race italienne* que *la française* jamais tout à fait ne rejoint. (Ch. du Bos, Extraits, p. 250).

La construction elliptique est évidemment bien connue de la langue parlée:

Par exemple, j'hésitais hier au dernier moment entre *des souliers*

jaunes et *des noirs vernis* (Ch. Vildrac, Paquebot Tenacity, 11, 1). — Pour labourer, j'ai *des chevaux flamands,* que vous avez aperçus. A présent on les croise avec *des boulonnais.* (Ch. Silvestre, Belle France, p. 94. Cf. Martinon, Comment on parle, p. 42).

Pour bien saisir la nature de cette construction, il convient d'abord de se rendre compte du rôle de l'article. On se rappelle que celui-ci vient du pronom démonstratif latin «*illum*». Ce pronom avait, entre autres fonctions, celle de représenter un substantif, déjà nommé, devant un adjectif. Ainsi dans: «*mus urbanus* notis cavernis cito se abscondit. at miser *ille agrarius* fugit per parietes ignarus putans se esse morti proximum.» (Der lat. Äsop des Romulus, éd. G. Thiele, p. 46). Le français moderne, s'il n'a pas recours à la répétition, procède dans de tels cas de façon analogue, en employant *celui,* etc., ce qui d'ailleurs n'a pas encore trouvé grâce aux yeux des puristes. (Cf. Martinon, Comment on parle, p. 110 ss., et DP, II, § 569, dont nous citons: «Il faut du courage et du dévouement pour accepter, dans des circonstances comme *celles actuelles,* un pouvoir écrasant par son poids.» Adolphe Thiers). Nous trouvons encore chez Le Bidois (Syntaxe, I, § 179): «Nulle personne ayant le sens de la langue ne dirait: Les mauvaises herbes y étouffent *celles bonnes*»; c'est qu'on peut dire *les bonnes.*» (Cf. aussi Grévisse, Le bon usage, p. 226).

Plus tard, pour revenir au pronom latin, *illo, illa,* étant devenus *le, la,* le pronom s'est trouvé identique de forme à l'article défini, dont il différait peut-être un peu par l'intonation.[1] Cela fait qu'on a dû voir dans le second membre du type *la langue française et la latine* plutôt un adjectif substantivé qu'un adjectif précédé d'un pronom, ou du moins cette ambigüité pouvait facilement s'offrir. Il n'est d'ailleurs pas possible de constater si le sens pronominal de *le, la* devant un adjectif a disparu tout à fait, et encore moins dans quelle période de la langue cela aurait pu se faire. Peu importe d'ailleurs. Le point capital, c'est que, malgré l'ambigüité de *le, la, les* devant un adjectif, et bien que ces formes

[1] Même de nos jours MM. Damourette et Pichon ont cru pouvoir distinguer parfois dans la langue parlée une «pausette» après l'article pronominal dans p. ex.: «dans la *zone* du carrefour sous-hépatique et dans *la iliaque* droite» (DP II, § 567), où la non-élision de *la* devant la vocale suivante est d'ailleurs considérée par les auteurs comme exceptionnelle, ce qui montre que *la* est en général pris pour un article.

puissent figurer comme articles, la langue a continué à construire les phrases comme si *le, la, les* étaient de véritables pronoms représentatifs. Le résultat en est clair. Du moment que dans des phrases du type *la proposition principale et la circonstancielle* le dernier *la* est accepté en qualité d'article défini, l'adjectif peut être envisagé comme libre, se suffisant à lui-même et substantivé, et l'élément commun (*proposition*) n'est plus exigé comme soutien indispensable.

Si maintenant on se tourne vers d'autres langues romanes, l'évolution a été analogue, mais elle n'a pas pris la même extension partout, ni peut-être eu la même influence.

La construction elliptique n'est pas inconnue de l'italien:

Adì 19 febraio 1021 fu trovata la presente opera in galitia dentro un arca in una castella di ottone e fu poi tradotta in *lingua latina dalla Caldea* nella quale fu trovata — — —. (Le ms. D 1508 de la Bibl. Universitaire d'Upsal). — Voltatosi allora messer Artilao verso *la parte destra,* fece alcuni segni in terra: indi *alla sinistra* ne fece alcuni in aria; (Straparola, II, p. 14). — — — — mancava il senso della diversità fra *la civiltà romana e la medioevale.* (Momigliano, Storia, p. 3). — Per il Grandgent il «latino volgare» — — —, non continua *il sistema vocalico* primitivo, ma *il classico.* (M. Atzori, La preposizione «de» nel latino volgare, p. 18). La valeur pronominale de l'article doit ici être assez faible. (Cf. aussi l'emploi de *quello,* etc.).

Il paraît toutefois s'ensuivre des phrases comme la suivante avec article indéfini pronominal que l'article italien n'est pas dénué de force pronominale dans le cas qui nous occupe:

si fanno spiegare la differenza che c'è fra *un capitello jonico* e *uno dorico,* — — — (Tempo, nr. 8, 1941, p. 15).

En espagnol, la construction est bien connue, mais tandis qu'en français elle est devenue de plus en plus rare comparé à sa fréquence en ancien français, elle est encore très vivante en espagnol, ce qui tient à ce que *el, la, los, las* y ont gardé leur caractère pronominal à un degré beaucoup plus élevé:

Porque he aprendido *la lengua latina* por arte y libros y *la castellana* por uso, de manera que de *la latina* podria dar cuenta por el arte y por los libros, en que la aprendí, y de *la castellana* no sino por el uso comun de hablar. (Juan de Valdés, Diál. de la lengua, p. 341). — *Los ministros reales* deseaban que su nombre fuese olvidado de todos; no podían servir en nada; *los provinciales* ni querían mandar, menos obedecer.» (Manuel de Melo: Guerra de Cataluña, cit. Menéndez Pidal, Antol. pros. castell., p. 327). — Nuestra literatura ofrece tres cimas,

— — —. El «Quijote» en *el género novelesco,* «La Celestina» en *el dramático,* «El libro de Buen Amor» en *el satírico,* en *el lírico,* en *el dramático,* en todos los géneros, — — —.» (Cejador y Frauca, Introducc. à Juan Ruiz, Libro de Buen Amor. Clas. cast. p. VII). — Conocedor de *la poesía francesa* y en general de *la moderna* — — —. (Onís, Antología, p. 119). — Y llega el rey y le dice a la reina: — Por qué te has quitao *la mantilla blanca* y te has puesto *la negra*? (Espinosa, Cuentos, III, p. 509). — Algunas consideraciones acerca *la linguística normal y la patológica.* (P. Barnils, dans Philol. Stud. Karl Vossler z. 60-Geburtstage, p. 21). — Mira *los ojos negros* Y *los azules claros.* (J. Moreno Villa, Dos amores, Jacinta!, cit. dans Diego, Poesía española, p. 157).

En portugais, l'article défini et le pronom ont aussi la même forme. Dans l'exemple suivant, le genre féminin de «côr» permet de constater qu'il s'agit du pronom représentatif:

eu prefiro *o côr de violeta.* (Dunn, Grammar, § 134, e).

Ce grammairien constate: «Côr, when applied to a garment or piece of cloth serves as an attribute to *o vestido* 'garment', or *o pano* 'cloth', with which it agrees in the masculine.» (ibid.).

Après avoir signalé le sens double de l'article défini dans les langues romanes, revenons au français.

Il a été indiqué plus haut que le type de phrase *la grâce suffisante et l'efficace* s'est fait plus rare dans la langue moderne, mais qu'il en apparaît des exemples non seulement dans la langue écrite mais aussi dans la langue parlée. Voici un exemple de la langue parlée:

les chasseurs à pied et *les chasseurs à cheval,* ça fait deux. — Zut! dit Barque, j'oubliais *les à cheval.* (Barbusse, Le feu, p. 104, cit. Spitzer, Stilstudien, I, p. 65,

M. Spitzer remarque en passant que l'espagnol dirait ici «los de á caballo», tandis que l'italien aurait recours à un pronom: «quelli a cavallo.»).

Donnée ainsi, l'existence d'une tournure elliptique avec *le, la, les,* il serait naturel que la forme *des* paraisse aussi de la même façon. C'est aussi le cas, et nous venons d'en citer un exemple:

Par exemple, j'hésitais hier au dernier moment entre *des souliers jaunes* et *des noirs vernis.* (Ch. Vildrac, Paquebot Tenacity, II, 1).

En parlant d'une évolution sémantique, quelqu'un a dit qu'il est impossible de la suivre en détail mais seulement pour le «scheme».[1] Une telle remarque, indiquant la difficulté de la

[1] M. Stern.

recherche historique, serait, si jamais, justifiée ici. D'une part, la langue présente un certain nombre d'adjectifs, dont souvent des signes morphologiques ou sémantiques font supposer qu'un substantif a disparu à un certain moment ou pendant une certaine période de l'évolution, substantif qu'il n'est pas toujours possible de retrouver à un stade antérieur. D'autre part, il y a des exemples anciens où cet élément disparu se trouve en effet; mais ce sont les exemples intermédiaires qui font défaut. Un nouveau danger se présente là à nous: si les formes complexes ne se laissent pas démontrer comme étant les plus anciennes, on court le risque de faire venir une forme brève d'une circonlocution qui en réalité lui est postérieure. Il y a plus. Sans parler du fait que de telles évolutions se déroulent le plus souvent à l'intérieur de la langue parlée, dont la langue écrite n'est qu'une image imparfaite, et que par conséquent, dans une première recherche, on est porté à ne s'occuper que de formes confinées à la langue des livres, il vient s'ajouter encore qu'en cherchant le *terminus a quo* on est obligé de sortir du français pour remonter jusqu'au latin. Là, l'évolution peut n'être jalonnée que d'exemples à longues intervalles — si, en général, il y en a — et qui n'en disent pas long sur la forme française; pour ces exemples, d'ailleurs, il faut compter avec des influences propres au latin, et qui se dérobent à toute recherche non spécialisée. Il est pourtant vrai que les deux langues sont assez apparentées pour qu'on puisse conclure à une évolution identique de deux formes analogues en français et en latin; ainsi à une forme française, qui est abrégée par ellipse, peut correspondre en latin une expression d'origine semblable, puisque l'ellipse est possible en latin comme en français. La première hypothèse qui vienne à l'esprit est généralement qu'il s'agit d'une forme française héritée du latin. Mais ne perdons pas de vue la possibilité qu'un phénomène linguistique peut se manifester indépendamment dans différentes langues, ou dans la même langue, à différentes époques.

M. Löfstedt a très bien entrevu une autre difficulté; au sujet de l'évolution *dextra manus*>*dextra* il écrit: «W a n n aber dieses neue Subst. bzw. die prägnante Verbalbedeutung in jedem besonderen Falle entstanden ist, d. h. zu welcher Zeit man aufgehört hat, die abgekürzte Ausdrucksweise als elliptisch zu empfinden, ist, zumal in einer nicht mehr lebendigen Sprache, eine sehr

schwierige Frage, die sich nur selten mit Sicherheit beantworten lässt.» (Syntactica, II, p. 237). Vu ceci, il serait peut-être plus sage de nous contenter d'émettre l'hypothèse de l'ellipse comme étant cette forme intermédiaire, ce stade, par lequel nombre d'expressions (ici substantif+adjectif) ont dû passer avant d'atteindre le terme final: la forme abrégée. Mais bravons le risque de nous tromper sur des points particuliers et donnons encore quelques exemples d'adjectifs en ellipse pour mieux montrer comment nous croyons que cette substantification d'adjectifs a pu se faire.

Nous avons dit plus haut que l'ellipse partielle d'adjectifs en français était moins commune de nos jours qu'au moyen âge, mais qu'elle apparaît aussi bien dans le parler ordinaire que dans la langue écrite qui, par la force des choses, se laisse plus facilement observer. En parlant ailleurs de la fréquence relative de l'ellipse à l'intérieur de la langue, nous avons aussi émis l'opinion que l'ellipse est plus fréquente dans les langues des milieux, parce que les mêmes termes ont plus de chance de revenir souvent dans la conversation et d'être coordonnées ou opposées, ce qui, on l'a vu, se fait p. ex. par répétition ou par ellipse.

A cet effet, nous avons choisi un langage spécial, qui tient plutôt de la langue écrite, pour faire un coup d'essai et voir s'il emploie la même construction elliptique, et même si, parmi ses termes qui prennent la forme de l'ellipse, il y en a qui ont été abrégés. C'est du langage des linguistes qu'il s'agit. Nous insistons encore une fois sur le fait que nos exemples ne sont pas à considérer comme les premiers en date, mais comme des exemples types. Écoutons d'abord M. Maurice Grammont:

> Cette image a pour siège une région du cerveau qui va du pied de *la troisième circonvolution frontale* jusqu'au pied de *la première temporale,* — — —. (Traité de phonétique, p. 16).

Cet exemple relève peut-être un peu trop de la physiologie, mais en voici un autre:

> Quand la phrase ne contient que deux éléments rythmiques, un pour *la partie montante* et un pour *la descendante,* le premier commence comme un premier élément de *montante* et finit comme un dernier élément de *montante,* le second est semblable à un dernier élément de *descendante:* — — —. (id., Traité pratique, p. 160).

L'exemple est significatif. L'élément commun (*partie*) n'est émis qu'une fois et se trouve impliqué dans les autres membres

qui seraient tout à fait capables de désigner à eux seuls le mot *partie,* si cette notion était acceptée dans la discussion linguistique comme concept fréquent et délimité. Nous ne saurions dire si la forme brève (**une montante*) se trouve quelque part dans la littérature phonétique, mais il nous semble que la notion et le terme n'ont pas été d'un usage si fréquent qu'ils autorisent *partie* à disparaître, sans donner lieu à des malentendus et exposer le parleur à ne pas être compris. Le terme est toutefois prêt, à l'état latent, et créé, pour ainsi dire, avant la chose.

Voici plus loin cet autre exemple:

> l'intensité, qui pourrait rester la même sur les *trois premières syllabes,* pour augmenter seulement sur *la rythmique,* va le plus souvent croissant — — —. (ibid., p. 139).

Ici non plus, l'élément commun n'est pas répété, et la construction donne une idée claire de la manière dont de telles formes abrégées ont dû commencer à paraître. Mais cette construction suffit-elle, à elle seule, à expliquer un emploi éventuel de *la rythmique* comme substantif? Non, croyons-nous, car il faut compter aussi avec le sens de l'adjectif. Si celui-ci a un sens assez précis, restreint, s'il s'emploie facilement avec le même substantif, et qu'il s'oppose immédiatement à des notions contraires, alors l'ellipse totale a les plus grandes chances de se produire. Il va sans dire que le même raisonnement s'applique aussi à des formes comme *initiale — finale,* etc., et dès qu'une de ces formes s'est abrégée (p. ex. *initiale*), les autres termes capables de qualifier *syllabe* peuvent aussi subir une certaine influence analogique qui accélère l'abréviation.

Dans le contexte qui a fourni notre exemple type, il y a actuellement une syllabe qui est opposée à *la rythmique,* c'est celle «qui porte l'accent d'insistance», et l'on peut s'attendre à ce que, tôt ou tard, une ellipse totale apparaisse. Elle apparaît aussi, mais dans ce cas spécifique elle est anticipée par l'intervention consciente de l'écrivain. Après avoir déjà employé l'ellipse partielle, M. Grammont dit: «Pour la brièveté de l'exposition, au lieu d'employer des périphrases comme «la syllabe qui porte l'accent d'insistance», on pourra dire simplement: *l'insistante* et appeller l'autre: *la rythmique.* (Traité pratique, p. 141, note).

Au lieu de dire *des verbes réfléchis* on peut supprimer le sub-

stantif. N'est-ce pas là une abréviation, facilitée par l'existence de phrases comme:

les verbes pronominaux ont exactement les mêmes formes que *les réfléchis* dont il sera question plus loin. (Brunot, La pensée et la langue, p. 297). — Certains grammairiens ont un peu trop allongé la liste *des verbes neutres* ayant donné naissance à *des réfléchis.* (Thomasson, Curiosités, p. 25).

Depuis longtemps il est admissible de dire p. ex. *une principale* pour *une phrase* ou *une proposition principale.* Voici quelques formes intermédiaires; elles sont des plus courantes dans les ouvrages de grammaire:

On trouve de moins en moins une phrase hypothétique avec le subjonctif à *la proposition dépendante,* l'imparfait de l'indicatif à *la principale.* (Brunot, HLF, III, p. 580). — De la sorte, il en arrive à enchaîner très logiquement *la proposition «incidente» à la «principale»; «l'incomplète» à la «complète», la «composée» à «l'incomplète».* (id., HLF, VI,2, p. 1939). — On notera que *la proposition temporelle* est *une proposition circonstancielle* qui peut toujours se mettre avant *la principale.* (Martinon, Comment on parle, p. 410). — Dans la langue écrite, grâce au même procédé, on achève *la proposition principale* avant d'énoncer *la relative.* (ibid., p. 109, note 3. Remarquez que dans les lignes suivantes de la note, ce sont les formes abrégées qui reviennent!). — Et d'autre part, la conception de «relation» entre deux actions s'applique, par rapport à *la proposition principale,* aussi bien à *l'objective* qu'à *la circonstancielle.* (Clédat, En marge, p. 4). — L'inversion expressive n'intéresse pas seulement *la phrase indépendante et la relative*; (Frei, Gram. p. 274). — Il est donc évident que, dans les phrases contenant *une proposition temporelle,* la construction grammaticale est la même que dans celles qui sont formées d'*une conditionnelle*; (F. J. Tanquerey dans Mélanges Pope, p. 348). — *La phrase liée* diffère profondément de *la segmentée* — — —. (Ch. Bally, Ling. gén., p. 95). — Ainsi *la phrase* «— — —» est très voisine de *la segmentée* ZA — — —. (ibid. p. 97).

Dans sa thèse d'Upsal,[1] M. Viktor Hammarberg a déjà entrevu le rôle de l'ellipse comme forme intermédiaire dans la substantification des adjectifs. A l'exemple qu'il donne (p. 21): «De quel François doncques enten-je parler? Du pur et simple» (H. Estienne, cit. Darmesteter-Hatzfeld, Seizième siècle, p. 131) il ajoute: «Le premier pas vers un tel emploi de l'adjectif est fait, dès qu'on supprime un substantif qui vient d'être nommé dans ce qui pré-

[1] «Des adjectifs et des participes substantivés en ancien français», (Sthlm 1903).

cède, en le faisant représenter par son déterminant, l'adjectif seul. — — — Il s'agit ici du phénomène grammatical que M. Paul appelle «einmalige Setzung mit mehrfacher Beziehung.»

L'auteur cité revient encore à la même idée, p. 51, où il parle d'adjectifs, termes techniques qui se sont faits substantifs. Pour montrer «comment on peut se représenter cette transformation» (ibid.), il donne comme exemple précisément «la syllabe finale et la protonique», c'est-à-dire, ce que nous appelons ici ellipse partielle.

L'opposition entre deux qualités sous une notion commune n'est évidemment pas limitée aux langues des milieux, bien que celles-ci fournissent à l'opposition plus d'occasions de se produire. Un exemple typique se présente, par exemple, dans deux des tournures de phrase les plus communes, *à droite* et *à gauche*. A en juger par leur forme, elles paraissent supposer une notion féminine ou un substantif du même genre, et de fait, on les voit alterner avec les formes pleines *à main droite, à main gauche*.

Notre point de départ est clair: s'agit-il d'une abréviation des formes longues, ou bien, celles-ci ne sont-elles que des périphrases explicatives, postérieures en date aux formes brèves correspondantes? Mais voilà que pour répondre à ces questions une difficulté surgit, difficulté qui d'ailleurs nous a justement fait choisir cet exemple. C'est que les formes brèves et longues existent déjà en latin. On nous dira alors que l'exemple perd son intérêt, que l'usage français n'est qu'une continuation de l'usage latin. Sans contester le bien fondé d'une telle observation, nous avons tout de même tenu à examiner ces formes ici, et cela pour une double raison. D'abord il n'est pas démontré d'une façon tout à fait convaincante que les tournures françaises ont évolué directement des formes latines. Il est en effet remarquable que l'abréviation, qui avait déjà eu lieu en latin, n'a pas réussi à faire disparaître les formes longues, quand le français s'est nettement séparé du latin, mais qu'au contraire le français recommence l'évolution au même point que le latin. Cela peut tenir à une grande lenteur dans l'évolution, à un besoin de garder, côte à côte, les deux procédés; mais ne serait-il pas possible aussi qu'une évolution ait eu lieu également à l'intérieur du français, de façon que les formes brèves dérivent en premier lieu de leur correspon-

dances longues en français? [1] Quoi qu'il en soit, un examen de ces faits présentent un certain intérêt, parce qu'il pourrait montrer, après-coup, comment l'abréviation a eu lieu en latin, le sens, les situations et même la forme syntaxique différant à peine ici pour les deux langues.

Or voici maintenant comment les choses se présentent:

En latin *dextera* et *laeva* (*sinistra*) paraissaient parfois seules au sens de *main droite, main gauche*. Cela était surtout le cas dans les expressions prépositionnelles *ad dexteram,* etc. Ce dernier usage se retrouve en français (voir ci-dessous); mais même en dehors des expressions de lieu, la forme brève existe:

— — — Cesar le prist par *la destre* si le conforta — — —. (Fet, p. 92,25). — — — — fist signe a son pere que il le besast et li closist les euz de *sa destre* ainz que il moreüst — — —. (ibid., p. 418,11). — Tendoient *les destres* en haut, — — —. (ibid., p. 551,11). — La nuit devant que Cesar dut mourir, il sonjoit que il voloit par desus les nues et que Jovis joignoit *sa destre* a la soe. (ibid., p. 739,19).

Dans la grande majorité des cas, c'est pourtant la forme pleine qui est préférée dans l'ouvrage cité. La forme abrégée reparaît sporadiquement plus tard encore:

Après le demi heaume venoit messire Enguerrant, armé de toutes ses armes, — — —; et, en *sa destre,* un tronsson de lance, — — —. (Saintré, p. 165). — — — — un sceptre en *sa dextre,* — — —. (Rabelais, Pantagruel, IV, 318,160). — Comme un jouet vivant *ta droite* m'a saisi. (Lamartine, Premières méditations. L'homme). — — — — toi que *ma droite* envoie Porter à l'univers ma splendeur — — —. (ibid., La charité).

Pour revenir aux locutions adverbiales, nous venons de dire que la forme brève se retrouve aussi en français:

ne declinames ne *a destre* ne *a senestre,* (Petrus Alphonsus, II, p. 22, où le texte latin lit: Quam insistentes *ad dexteram* et *ad sinistram,* quanta fuit nox, deerravimus — — —. [ibid., p. 26]). — Li haut mont estoient *a senestre,* la roche aspre et roist[r]e *devers destre*; (Fet, p. 48,26). — Ma dame, — — —, regardoit *a destre* et *a senestre,* — — —. (Saintré, p. 200).

Parfois on introduit un pronom possessif devant l'adjectif:

et y estoit aussi l'estatue de sa fille sëant a *sa destre,* — — —. (Appolonius, I, p. 41,12). — et fist Saintré seoir a *sa destre,* comme

[1] En tout cas il faut compter avec une influence possible du latin au cours de l'histoire du français.

estrangier, et messire Enguerrant *a senestre,* — — —; (Saintré, p. 169). — Le Baron donna la main à donna Sérafina, qu'il fit asseoir *à sa droite,* Isabelle prit place *à gauche,* — — —. (Gautier, Le capitaine Fracasse, p. 37).

Très souvent, c'est l'article défini qui paraît:

Lors, — — —, chascum de eulx *a la senestre* de son compaignon se mist, — — —, et *a la dextre* les premiers contes. (Saintré, p. 364). — On aperçut l'entrée du port — — —, et, *sur la droite,* ce petit îlot stérile — — —. (Gobineau, Souvenirs, p. 67). — Sortant pieds nus sous la vérandah, je regarde *vers la gauche*: — — —. Claudel, Connaissance de l'Est, p. 70).

Or, depuis la plus ancienne période, le français possède aussi la locution plus explicite avec un substantif intercalé:

A main destre de cel marcié. (Ernoul, p. 193). — Il y a dans la prison (quand on a un peu monté *à main gauche*) un lieu qui s'appelle Tullian, — — —. (Baudoin, Saluste, p. 65). (Cf. Sallustius, Catil. coniur. p. 55,3: est in carcere locus, quod Tullianum appellatur, ubi paululum ascenderis *ad laevem,* — — —.). — *A nostre main senestre,* ariva li cuens de Japhe, — — —. (Joinville, Histoire de saint Louis, § 158.). — Le roy, — — — manda que tous deulz saillissent per a per; mais, — — —, voult qu'il (: Saintré) allast *a la dextre main*; (Saintré, p. 190). — On voit, *à main gauche,* une petite île — — —. (Regnard, Voyage, p. 90). — je vois tout — — —; le cabinet de M. Lambercier à *ma main droite.* (Rousseau, Confessions, p. 21). — C'est *à main gauche.* (Musset, Il ne faut jurer de rien, III, 1).

Latine ou française, la forme brève nous paraît s'expliquer par la présence de l'ellipse, mais il faut aussi rendre compte de quelle façon ce développement a eu lieu. Cette forme existe pendant toute l'histoire du français, et même si l'abréviation remonte au latin, ce qui est fort possible, les exemples suivants, formant ellipse partielle, peuvent peut-être nous aider à comprendre comment elle s'est produite:

Cil, qui vit *sa destre main* pendre au bort, gita *la senestre* avant, — — —. (Fet, p. 414,1).

Dans l'exemple suivant, où «main» a encore sa signification propre, nous avons plutôt affaire à une ellipse antérieure (voir plus haut, Remarques préliminaires).

Acilius, — — —, ot gitée *sa destre* au bor⟨t⟩ d'une nef de Massaille, et li fu copee; parmi tot ice il sailli en la nef, et hurtoit a *la mein senestre* de l'escu cels cui il ne pooit autrement grever. (ibid., p. 729,31). — — — — freres Yves vit une femme vieille qui traversoit parmi la

rue, et portoit en *sa main destre* une escuellée pleinne de feu, et en *la senestre* une phiole — — —. (Joinville, Histoire de saint Louis, § 445). — Et lors messire Enguerrant se fait baillier sa hache, et de *sa main bleschiee,* au mieulx qu'il poeust, avec l'ayde de *la senestre,* sa hache courtoisement a Saintré rendist, disant: — — —. (Saintré, p. 185). — Soubdain après changea, et *la main dextre* tint en forme de *la senestre,* — — —. (Rabelais, V, p. 156). — [Panurge] — — — il leva en l'air *la main dextre,* puis d'ycelle mit le poulse dedans la narine d'ycelluy cousté, tenant les quatre doigtz extenduz et serréz — — —, fermant l'œil gausche — — — et guaignant — — —. Puys *la gauche* leva haut, — — —, et la tenoyt en ligne directement correspondente à l'assiete de *la dextre,* — — —. (id., IV, 218,13—219,20). — *La main gausche* toute ouverte il leva hault en l'air, — — —. Soudain après leva *la dextre* toute ouverte et toute ouverte la baissa, joignant le poulse on lieu que fermoyt le petit doigt de *la gausche,* — — —; puys, au rebours, feist de *la dextre* ce qu'il avoyt faict de *la gausche* et de *la gausche* ce que avoyt faict de *la dextre.* (id., IV, 219,26—33. Cf. p. 222, où l'auteur dit avec ellipse totale: Puis se advisa et mist tous les ongles de *la gauche* contre ceulx de *la dextre,* — — —.) — auxquelz Favas et Lyénard je bailliz le cousté de *main droite,* et moy, avec les aultres deux, alay à *la gauche,* — — —. (Monluc, Commentaires, I, p. 265). — — — — nous qui auons cette marque, seron mis au *costé Dextre,* & vous autre *à la Senestre,* — — —. (d'Ouville, Contes, IV, p. 17).

Cet exemple paraît être une contamination du type précédent et du suivant:

et és cropte de léans, *à coustez senestre,* fut ce sainct corps moult honorablement ensevelly, — — —. (Ph. de Vigneulles, Chronique, I, p. 109).[1]

D'autres langues romanes connaissent le même phénomène. Ainsi, la forme pleine existe en italien:

le loro ombre vanno *a mano manca* e le nostre *a mano dritta,* — — —. (Fatti di Cesare, p. 119).

Mais aussi la forme brève:

E là dove egli montò a Campidoglio vi furono XX liofanti *a destra* et *a sinistra,* — — —. (ibid. p. 253). — Le palle cozzarono insieme due volte, forte. «Tac, tac!» fece il conte Perlotti guardandole correre attento, con il gesso *nella destra* e la stecca *nella sinistra.* (Fogazzaro, Daniele Cortis, p. 1).

L'intermédiaire n'est-il pas l'ellipse partielle? En voici:

sarete comandatori, consoli, rettori, maestri di prendare co *la destra* e co *la sinistra mano* ciò che sia di vostro piacere. (Fatti di Cesare, p. 12).

[1] *Au droit* ou *Au dret*; du côté droit. (Verrier-Onillon, Glossaire, I, p. 2).

Nous avons là une ellipse antérieure ainsi que dans:

elli fece vóllare li suoi *a destra* et *a sinistra mano,* — — —. (ibid., p. 36).

Mais la phrase suivante rappelle tout à fait celles du français que nous avons citées:

Voltatosi allora messer Artilao verso *la parte destra,* fece alcuni segni in terra: indi *alla sinistra* ne fece alcuni in aria; (Straparola, II, p. 14).

En espagnol, mêmes constructions. Voici d'abord la forme pleine:

á la mano derecha cubiertos con un cerro, habia emboscados quinientos arcabuceros y ballesteros; (D. Hurtado de Mendoza, Guerra de Granada, p. 40). — descendiendo una escalera *à mano derecha,* nos enseñó los sepulcros de señora Santa Ana y de San Joaquín, — — —. (Pedro Ordoñez de Ceballos, p. 283 a). — Por el val de las Estacas — el buen Cid pasado habia: *á la mano izquierda* deja — la villa de Constantina. (Chanson espagnol, cit. Menéndez y Pelayo, Antología, VIII, p. 63).

Et voici la forme abrégée:

assi se la (: la main de la jeune fille) tuuo apretada con *la suya yzquierda,* y con *la derecha* (sacando un afilado cuchillo que lleuaua) — — — se la cortò — — —. (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache I, p. 342). — — — — se les ve á los curas con el hisopo *en la diestra* y el bonete *en la izquierda* — — —. (Cejador y Frauca, note dans l'édition de Juan Ruiz, Libro de Buen Amor, p. 144).

Comme il fallait s'y attendre, les ellipses partielles ne manquent pas:

Salió la gente hechas dos mangas — — —, guiando la una *á la mano derecha y la otra á la siniestra,* — — —. (D. Hurtado de Mendoza, Guerra de Granada, p. 182). — dejé *la mano derecha* en la estaca, y alargué *la izquierda* al arbolillo — — —. (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 91). — y encomendándolo (: el madero) *á la mano izquierda* saqué con *la derecha,* la daga, — — —. (ibid.).

En portugais, il y a selon Dunn, Grammar § 88, mom. h), des formes qui d'après notre manière de voir sont des ellipses partielles:

por uma parte — e por outra, por um lado — e por outro.

Mais le même grammairien nous informe aussi qu'il y a des formes brèves, «à uma — e à outra» qui sont «a colloquialism for» les formes pleines, c'est-à-dire, selon nous, des ellipses totales.

Une construction apparentée à celles que nous venons de passer en revue est celle du type *un habit à la française*. Elle présente le même parallélisme entre une forme brève et une forme plus explicite, dont dérive la première. Voici d'abord quelques exemples de la forme explicite:

soef lit — — — fait *a le françoise coustume,* — — —. (Courtois d'Arras, p. 5 v. 134—136). — *A la guise romaine* se lojoient — — —. (Fet, p. 151,18). — et la régit *à la mode crestienne.* (Ph. de Vigneulles, Chronique, I, p. 89). — — — — le seigneur de L., — — — pria Saintré et aucuns seigneurs et dames, pour landemain, *à la façon de Pollaine,* disner avec lui. (Saintré, p. 238).

Les deux formes peuvent exister simultanément chez le même auteur:

acresté *à la mode antique* (Rabelais, III, p. 16,53),

mais:

Soubdain Epistemon fist, — — —, neuf belles broches de boys *à l'antique*; (id., IV, p. 266,40—41),

où, d'après les éditeurs, il faut comprendre «A la mode antique, rapportée par les Anciens.»

Rabelais écrit aussi:

une infinité de cassines *à la mode Italicque,* — — —. (id., IV, p. 334,79);

mais ailleurs il paraît préférer la forme brève:

broderie *à la Romanicque,* (IV, p. 229); — beuvons icy *à la bretesque,* (IV, p. 287,80); — Je veiz Epictete, vestu gualentement *à la Françoyse,* — — —. (IV, p. 319,163).

De même dans Cholières:

— — — il (: un médecin japonais) voulust doser en France *à la façon japanesque,* — — —. (Matinées, p. 69).

Mais déjà à la page suivante nous trouvons:

— — — vous nous traiterez *à la marrane* ou *arabesque*? (ibid., p. 70).

Et chez Regnard:

leur révérence ordinaire, qu'ils font *à la mode des Moscovites,* — — —. (Voyage de Laponie, p. 75). — les jambes croisées *à la manière des Turcs,* (ibid, p. 104). Nous trouvons chez le même auteur l'exemple suivant avec un adjectif au féminin: «Ils commencèrent à se faire des caresses *à la lappone.*» (ibid., p. 106—107).

Plus près de nous, Th. Gautier écrit bien:

cette nappe improvisée *à la mode turque* (Le capitaine Fracasse, p. 237). — Une peinture rouge *à la mode basque.* (ibid., p. 85). — tes convoitises *à la mode de Tantale* (ibid., p. 274). — mettez-y le pouce *à la mode d'Allemagne* (ibid., p. 290).

Mais nous y trouvons aussi:

scurrilités boufonnes *à l'italienne* (p. 244), — ses habits *à la paysanne* (p. 253), — vivant *à la rustique* (p. 274).

Ce dualisme chez un même auteur remonte d'ailleurs aux périodes anciennes du français. «On remarque, du reste,» dit M. F. Shears, «qu'on lit *à la mode françoise* au lieu de *à la françoise,* dans une variante de Commines.» (Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français, p. 159).

La forme pleine apparaît encore de nos jours:

J'ai pourtant fait de mal à parsoune, j'en jure, mais c'empêche pas le mauvais sort d'être anprès moé à me carder le poil, *à la mode du Diâbe.* (Baffier, Nos géants, p. 59). — Et Grange commença de faire bâtir au haut du bourg une maison *à la mode bourgeoise,* (Pourrat, Gaspard-des-montagnes, p. 54).

Ce hameau tue ses cochons, les découpe et les apprête *à la mode romaine*; cet autre les tranche et les sale *à la façon de Bourgogne.* (Ch. Silvestre, Belle France, p. 57).

Le français n'est d'ailleurs pas seul à connaître de tels types de phrase. Ainsi on trouve en italien:

Onde s'imaginò che quelle vestimenta, che ella aveva, non fussero piú buone né al proposito suo, perché erano fatte *all'antica,* ed ora si usavano vestimenta *di altra maniera.* (Straparola, I, p. 89).

Le portugais dit de même: «à antiga» (='in the ancient manner', Dunn, Grammar, p. 56. Cf. aussi ibid. § 64 a: «À is sometimes a syntactical substitution for *a moda de*: «vestido à Luiz XV — — —.»)

Quant à l'espagnol, le marquis de Santillana écrivait des sonnets «fechos *al itálico modo*» (cit. A. F. Bell, Castilian literature, p. 45), mais nous relevons aussi des formes brèves:

vestimos *a la morisca* (D. Hurtado de Mendoza, Guerra de Granada, p. 17). — La necesidad suya era tanta que trilló el camino *a la apostólica.* (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 66).

Les liens qui rattachent cette tournure aux constructions précédentes, sont faciles à apercevoir: dans tous ces cas, on a sup-

primé un substantif. Pour expliquer cette suppression, il faut, selon nous, se représenter qu'elle a eu lieu dans des phrases où deux (ou plusieurs) de ces tournures étaient opposées, ou seulement coordonnées, auquel cas on se contentait de n'exprimer le substantif commun qu'une fois, sans compromettre par là le sens de chaque partie.

L'exemple suivant nous montre d'une façon significative comment s'est produit ce passage d'une construction à l'autre:

L'accoutrement de la teste estoyt selon le temps. En hyver, *a la mode françoise*. Au printemps, *a l'hespaignole*. En esté, *a la tusque* (Rabelais, Gargantua, Chap. LVI, éd. Huguenin, p. 151).

Cette construction n'a rien d'irrégulier; elle porte toutes les caractéristiques d'une ellipse partielle. Et voici encore:

[Turnebus] — — — n'avoit toutes fois rien de pédantesque que le port de sa robe, et *quelque façon externe,* qui pouvoit n'estre pas civilisée *à la courtisane,* qui sont choses de neant. (Montaigne, Essais, I, 25, p. 151). — — — — Gargantua, doubtant qu'on ne trouvast a l'heure chausses commodes pour ses jambes, douptant aussi de quelle *façon* mieulx duyroyent audict orateur, ou *a la martingale,* — — —; ou *a la marinière* — — —; ou *a la souice*; (Rabelais Gargantua, Chap. XX, éd. Huguenin, p. 62—63).

Le substantif *façon* est ici déjà assez éloigné des adjectifs, ce qui rend la situation encore plus propice aux formes adjectivales conçues comme indépendantes. Un pas encore, et la tournure est parfaitement claire sans intercalation de *manière, mode,* etc.

— — — le Courtisan du iourd'huy, — — —, ne sera estimé bien appris, s'il ne sçait, — — —, se passionner *à l'Italienne,* soupirer *à l'Espagnole,* fraper *à la Napolitane* & prier *à la mode de cour,* — — —. (Tahureau, Dialogues, p. 13).

L'insertion du substantif après *prier* n'est pas nécessaire pour la compréhension des tournures précédentes, même s'il les rend plus claires; mais il devient nécessaire, parce que *de cour* ne permet pas une autre construction.

Parallèlement à cette évolution se poursuit la modification du sens de *la* devant l'adjectif. Cette forme est bien à l'origine plutôt un pronom, ou, si l'on veut, un article à fonction pronominale, mais cette nuance n'a pas été ressentie très longtemps, malgré la coexistence de formes plus explicites. Il est, bien entendu, impossible de dire avec certitude dans quelle mesure on a jamais eu présent à l'esprit ce sens pronominal. Dans un exemple comme

«— — — une perruque, non pas tressee *à la Ludouique* (car *la mode* n'en est plus) mais — — —,» (Tahureau, Dialogues, p. 33) il y a peut-être un peu du sens pronominal dans le second *la* [mode], mais dans l'expression *à la Ludouique* il serait difficile de le prétendre.[1] Le sens pronominal a dû s'effacer avec l'apparition des premières formes brèves (ellipses totales) dans la langue, et la fonction pronominale seule est restée.

Puisque la coordination joue un tel rôle, il convient de se demander si les noms de nombres, qui par nature apparaissent en série (en comptant les choses par ordre successif), ne peuvent se trouver dans des conditions propices à former des ellipses d'abord partielles, ensuite totales.

L'ellipse partielle est en effet courante avec les nombres ordinaux, de préférence à la répétition;[2] l'exemple suivant est tout à fait régulier:

Le grand défaut des acteurs actuels est, ce me semble, de réciter et de n'avoir jamais l'air de trouver leur rôle; *le deuxième,* leurs nerfs; *le troisième,* prolonger les syllabes pour faire peur aux petits enfants: — — — (Stendhal, Journal, I, p. 205).

Un tel exemple ne peut évidemment pas s'abréger totalement par suppression du substantif, puisque ni les défauts humains en général, ni ceux des acteurs ne sont numérotés ou n'apparaissent en série. Cela est, par contre, le cas pour le mot *siècle,* surtout dans la langue des sciences historiques qui, cela va sans dire, a l'occasion, plus qu'aucune autre, de coordonner et d'opposer les différents siècles.

Lorsqu'on trouve un ordinal qui à lui seul contient impliquée la notion de *siècle,* cet emploi est alors probablement à considérer comme appartenant d'abord à la langue littéraire:

S'il est vrai que l'esprit de 89 ait essaimé à travers le monde pendant les trois quarts *du XIX^e^,* il ne faut pas oublier que Barrès, Bainville, Maurras, ont donné des ailes à la doctrine du nationalisme. (J. de Lacretelle, L'heure qui change, p. 206). — Pourquoi ces Anglais, dont

[1] Et à plus forte raison de nos jours: «Le soir était là; je traversais *à la paisible* une large forêt bleue — — —. (J. Giono, Serpent, p. 195—196), où la préposition et l'article ne servent qu'à former un adverbial.

[2] Citons, toutefois, avec répétition: «à mon *troisième verre* de kirsch — — —, à mon *quatrième verre,* — — —, *au cinquième,* la salle — — —, *au sixième verre,* — — —. (A. Gide, Les nourritures terrestres, p. 116).

se moque notre *XVIII^e^*, avec leurs lourdes distractions — — —, sont-ils devenus nos maîtres à danser — — —? (P. Morand, Rond-point, p. 229).

On pourrait alléguer qu'il s'agit là d'une influence de l'italien, ce qui est possible,[1] bien que difficile à démontrer, et d'ailleurs, pourquoi avoir recours à une langue étrangère pour expliquer un fait grammatical qui se laisse facilement expliquer par des phénomènes syntaxiques à l'intérieur même du français? Et comment sait-on que l'usage italien ne provient pas, lui aussi, d'une ellipse?

Pour le français, cette construction s'offre toutefois comme explication, quoique, bien entendu, l'italien puisse avoir exercé une influence analogique.

Le français fournit un grand nombre d'exemples de constructions elliptiques qui peuvent entrer en cause ici. Comme il s'agit d'une abréviation très simple, sans de grands changements sémantiques, il suffit de citer quelques phrases qui montrent comment le substantif est d'abord considéré comme superflu pour, ensuite, disparaître. Elles sont toutes de simples ellipses partielles:

En attribuant à Bernard le Trésorier la traduction ou roman de Guillaume de Tyr, nous nous conformons à l'opinion non-seulement de Muratori, mais des chroniques *du quatorzième siècle* et *du quinzième.* (Paulin Paris, préface à l'édition de Guillaume de Tyr, p. XIII). — — — — — ce qui s'est produit pour la littérature *du XVII^e^ siècle* dès le début *du XVIII^e^*. (Lanson, Méthodes d'histoire littéraire, p. 53). — un souvenir d'une manière de parler qui n'est pas de *notre siècle,* mais du *dix-huitième.* (A. Séchehaye, GRM, 1914, p. 346). — Car on le trouve déjà dans la *Chanson de Roland* (*XI^e^ siècle*) et ce n'est qu'au *XIII^e^* qu'il est vraiment établi dans l'usage. (Le Bidois, Syntaxe, I, § 531).

La tournure suivante n'est pas limitée à une langue spéciale, mais plutôt confinée localement. C'est la suppression du mot *arrondissement,* quand il s'agit de Paris:

Alors, *le XIV^e^* est toujours à sa place? — Ils accourent vers lui: Quoi? T'es de Pantruche? (Benjamin, Gaspard, p. 11). — C'était le moment d'insinuer — sans exagérer toutefois — que l'immeuble *du XVI^e^* avait bien ses défauts. (Romains, HBV, IV, p. 35).

Par contre:

Occasion exceptionnelle. Immeuble, *16^e^ arrondissement,* parfait état. (ibid., p. 34).

[1] Est-ce le cas pour: «— — — l'auteur croit devoir gourmander sérieusement les romantiques, en particulier ce pauvre Shelley, de n'avoir pas apprécié l'art italien du XVe.»? (Ch. du Bos, Extraits, p. 8).

La suppression du substantif n'a-t-elle pas eu lieu par suite d'une opposition en ellipse?

La même question se pose pour les cas où les ordinaux s'emploient dans la signification *étage*. Nous proposons, en attendant, l'ellipse partielle comme intermédiaire entre la forme pleine et la forme abrégée:

La loge de Germaine Baader se trouvait *au premier étage,* celui des vedettes. — — —; et un jour elle vit avec indignation s'ouvrir devant elle le taudis *du troisième* qu'on prétendait lui attribuer. (Romains, HBV, II, 107).

On parle de nos jours d'une *première* en supprimant *représentation,* ce qui peut avoir son point de départ dans la langue du théâtre:

«Nono» n'a été jouée que soixante-deux fois — — — (suivent sept lignes). Le soir de *la première* Porel était dans la salle. (Sacha Guitry, Si j'ai bonne mémoire, p. 217).

La forme pleine existait autrefois:

Savez-vous à qui vous ressemblez dans ce moment? A un auteur de ma connaissance qui suppliait à genoux une femme à laquelle il était attaché, de ne pas assister à *la première représentation* d'une de ses pièces. (Diderot, Paradoxe sur le comédien, Œuvres, p. 793). — Enfin j'ai vu un succès à *la première représentation* aux Français, — — —. (Stendhal, Journal, I, p. 108).

L'abréviation a dû commencer dans des ellipses partielles:

Très chaud à *la première représentation,* il serait épuisé et froid comme un marbre à *la troisième.* (Diderot, Paradoxe, Œuvres, p. 796). — Nous sortons, Crozet et moi, de «Nicomède (*3e représentation*), suivi de *la 13e* de «Molière avec ses Amis». Stendhal, Journal, I, p. 211).

Et voici avec *première*:

«Le Philosophe sans le savoir» chancelle à *la première,* à *la seconde représentation,* et j'en suis bien affligé; *à la troisième,* il va aux nues, et j'en suis transporté de joie. (Diderot, Paradoxe, Œuvres, p. 813).

Dans un tel exemple, les liens entre *première* et le membre commun *représentation* nous paraissent assez serrés, mais l'ellipse, qui est ici antérieure, montre bien comment fonctionne la construction elliptique. Dans l'exemple suivant, l'ellipse est postérieure, ce qui est l'habitude en français, mais autrement il est analogue au précédent:

Et cette illusion, aussi forte, aussi parfaite à *la dernière représen-*

tation qu'*à la première,* à votre avis, peut-elle être l'effet de la sensibilité? (ibid., p. 836).

La conclusion logique de ces exemples serait que le mot *représentation* se laisserait supprimer, non seulement avec *première,* mais avec tous les autres ordinaux qui apparaissent en ellipse, Malheureusement, la langue ne suit pas les lois de la logique. Il est vrai qu'on trouve des exemples comme:

29 [brumaire—20 novembre] «Iphigénie en Tauride» et *la huitième* de la «Leçon conjugale». (Stendhal, Journal, I, p. 179).

Mais c'est surtout l'ellipse totale de *première représentation* qui est généralement employée. Les causes n'en seront pas difficiles à déceler. Ce n'est pas que toutes les pièces de théâtre connaissent une première représentation sans être assurées d'en voir une seconde, mais c'est surtout la première représentation qui est manifestement la plus importante, celle qui souvent décide du succès de la pièce, qui est louée, ou bien critiquée et dénigrée dans les journaux et par le public. La première prime ainsi sur les autres représentations, et cela donne lieu à une observation intéressante. Il ne faut pas seulement des conditions et des causes propices pour qu'une ellipse partielle aboutisse à une ellipse totale. Un triage parmi les formes abrégées mêmes peut se produire et seules survivent celles qui, pour des raisons spéciales, sont particulièrement favorisées.

Les ordinaux peuvent finalement eux aussi s'employer dans le langage militaire pour désigner un régiment, une compagnie, une escouade, etc. Dans pareil cas, ne serait-il pas possible de tenir compte de l'influence des ellipses partielles comme:

Je reçois une lettre de Le Baron qui m'apprend que j'ai passé de *la 6e compagnie* à *la 4e,* sous les ordes de Debelle. (Stendhal, Journal, I, p. 28). — Vous avez chacun le numéro de votre escouade et votre numéro particulier. Toi, par exemple, tu est le n° 3 de *la 2e escouade*; toi, le n° 7 de *la 4e*. (Romains, Vin blanc de la Villette, p. 133). — *La première escouade,* la mienne, se rassemblera sous la station du métro Chapelle, — — —. *La deuxième,* rue Louis-Blanc, — — —. *La troisième escouade,* rue de l'Aqueduc, — — —. *La quatrième* — — —. *La cinquième* — — —. *La sixième* au carrefour — — —. (ibid., p. 134).

Nous venons de passer en revue un certain nombre d'adjectifs substantivés, et il nous paraît que pour en arriver là, leur évolution a dû être facilitée et même rendue possible par les con-

structions elliptiques. Mais la question de l'ellipse se pose aussi pour beaucoup d'autres adjectifs substantivés pour lesquels nos matériaux ne nous permettent pas de tirer des conclusions. Nous allons seulement en mentionner quelques-uns ici, parce qu'ils ont un sens qui les met en opposition avec d'autres mots; cette opposition, on le sait, peut faciliter la naissance de constructions elliptiques et par là causer l'abréviation totale de l'expression. Voici par exemple *garde municipal*:

Il (: le gouvernement) avait mobilisé — — —. *Des gardes municipaux,* des dragons, des cuirassiers, des lignards — — —. (Romains, Vin blanc de la Villette, p. 138).

Il arrive qu'on se contente de l'adjectif, «populairement», selon Littré:

Puis, dès que le petit père Lépine trouvera que le jeu a assez duré, les dragons et *les municipaux* commenceront le nettoyage. (ibid., p. 120. C'est un conducteur d'autobus qui parle). — Il se tourna vers le garde de Paris qui le conduisait et l'appella trois fois: — Cipal! . . . Cipal! . . . Hein? cipal! . . . (A. France, Crainquebille, p. 29).

De même, *garde forestier* devient *forestier* tout court:

Les gardes du duc — — — abandonnèrent au vieux soldat une petite loge dans le taillis, — — —. *Les forestiers* fermaient les yeux si l'invalide s'attardait sur un sentier à lièvres. (J. La Varende, Pays d'Ouche, p. 36). — Mais il était venu plusieurs bourgeois d'Ambert, le procureur du roi avec ses gendarmes, le garde général avec *les forestiers* de toute la région. (H. Pourrat, Pavillon aux amourettes, p. 224). (Le mot précédent *garde* pourrait-il être impliqué également dans forestier? Dans ce cas, les exemples seraient des ellipses partielles.)

L'espagnol connaît aussi un emploi analogue. Là s'opposent *los* (*guardias*) *civiles* à *los municipales.* (Cf. Beinhauer, Span. Umgangssprache, p. 221).

Une autre expression, à laquelle s'applique le même raisonnement, est celle d'*église cathédrale*:

il y avoit grosses *eglises cathedrales* et abbayes — — —. (Bueil, II, p. 88).

De même en espagnol:

— — — en *la iglesia catedral,* (Torres Villaroel, Vida, p. 36,5).

Le Dicc. histórico offre deux exemples qui peuvent être des ellipses partielles:

Don Ordonno . . . fué enterrado en León en la *eglesia* de Santa

María, que es *la catedral.* (Crón. gen.) — A la célebre *iglesia* de Santa María de la Mar, colegial y hermana de *la catedral.* (Tirso). (op. cit., article: catedral.)

Une capitale vient de *ville capitale* qui a existé assez tard en français: [1]

Le Roy faisant un iour son entrée dans une des *Capitales villes* de son Royaume. (d'Ouville, Contes, IV, p. 49). — les *villes capitales* sont des places excellentes, qui se défendent par leur situation seule, et où il n'y a point de troupes. (Montesquieu, Esprit des lois, Livre XI, Chap. VI, p. 161).

Mais déjà avant ces deux auteurs on trouve la forme moderne. Regnard dit bien:

je crus devoir l'aller chercher dans la *ville capitale,* (Voyage de Laponie, p. 8), mais à la page suivante il écrit: pour en faire *la capitale* d'un royaume aussi grand — — —.

Il n'est pas nécessaire d'énumérer les différentes espèces de villes (petites, grandes, libres, de province, etc.) pour comprendre que la capitale peut très facilement être mise en opposition (voir plus haut).

La suppression du mot «film», qu'on trouve p. ex. dans *un documentaire,* est-elle le résultat de constructions telles que:

J'ai d'abord figuré, il y a très longtemps, me dit Shaw, dans *un film muet,* avec Conrad. — — —. J'ai aussi essayé *du parlant,* continue Shaw, — — —. (Morand, Rond-point, p. 180—181)?

Nous voyons l'ellipse à l'œuvre dans un autre exemple moderne, qui, soit dit en passant, a tout l'air d'appartenir à un langage spécial, celui du commerce:

— — —, il avait importé à lui seul, — — —, 328,000 hectolitres de *pétrole brut,* 197,000 hectolitres *de raffiné,* — — —. (Romains, HBV, III, p. 179).

C'est là une ellipse partielle tout à fait régulière. De même dans:

Mais obtenez que la douane ne se laisse pas passer sous le nez comme *pétrole brut un raffiné* astucieusement sali. (ibid., p. 208).

Mais voici que dans le même contexte on trouve les formes brèves:

---

[1] Cf. catalan: — — — un dia arribaren á *una ciudat capital* del regne, — — —(Maspons y Labrós, Lo Rondallayre p. 36).

N'oublions pas que, depuis l'institution de cette taxe, les entrées *de brut* ont baissé de cinquante pour cent, tandis que les entrées *de raffiné* passaient de un à cinq. (ibid., p. 208). — Donc que le Cartel se contenterait d'introduire *du raffiné,* (ibid., p. 210).

Lorsqu'il s'agit des assemblées politiques de la Révolution française et plus tard, nous trouvons opposées à *l'Assemblée Nationale, la Constituante* et *la Législative.* Le sens de ces formes semble propice à les faire paraître coordonnées et opposées en ellipse.

Certaines institutions ont souvent pour nom une forme abrégée.[1] Sainte-Beuve écrit bien:

M. Cousin me nomma conservateur à *la bibliothèque Mazarine.* (Pages choisies, p. 12),

mais dans la suite il dit:

J'ai dû attendre, — — — d'être délivré du lien qui pouvait sembler une obligation et d'avoir quitté *la Mazarine.* (ibid., p. 13).

L'ellipse a-t-elle pu jouer un rôle ici? En voici une, partielle:

Je ne dépense un peu que pour la nourriture, — — —. Pour les livres il y aura toujours *la Bibliothèque Sainte-Geneviève*; *la Nationale.* (Romains, HBV, II, p. 184).

Nous voilà donc dans le domaine des noms propres. Une recherche sur le rôle de l'abréviation, elliptique ou non, n'a pas encore été faite à leur sujet, et les quelques lignes qui suivent ne font qu'insister encore sur cette lacune. Ainsi que pour plusieurs des expressions examinées plus haut, la recherche devient plus compliquée par le fait que beaucoup de noms propres ont gardé depuis le latin leur construction presque intacte et que, s'il y a parallélisme entre une forme pleine et une forme brève, on est le plus souvent dans le doute pour savoir même les données les plus élémentaires du problème.

On sait p. ex. que les noms *Estrées, Etraz, Lestra* remontent au latin *strata* (Dauzat, Les noms de lieux, p. 134), qui est une abréviation de *via strata.* Pour expliquer ensuite cette abréviation,

[1] Cf. l'espagnol: «Hice la carrera de Historia en *la Central* [Universidad]. (J. Moreno Villa, dans Gerardo Diego, Poesía española, p. 147).

«La copia del amanuense de Quevedo, hecha en 1645, paró en la *biblioteca* de los Duques de Frías. En *la Nacional* — — — hay tres pliegos — — —» (Cejador y Frauca, dans l'introduction à Quevedo, Sueños, p. XXIII). (Plus loin, à la même page, *la Nacional* sans opposition, partant, ellipse totale).

on se demande si elle n'est pas le résultat d'une opposition à *(via) calceata,* c'est-à-dire à une espèce de route qui s'est substituée à l'autre, et qui d'ailleurs se retrouve dans *Chaussée, Chaussade, Caussade.* (Cf. «viam regiam, quam stratam, sive calciatam (chaussée) dicunt», (diplôme de Louis le Débonnaire, Bibl. de l'École des Hautes Études, 1870, trad. par Alfred Bauer, cit. Diez, Anciens glossaires romans, p. 13)).

Voici un autre exemple. On lit chez Stendhal: «Les troupes stationnées *dans la Cisalpine* — — —.» (Journal, I, p. 13), et plus loin: «*en Cisalpine*». (ibid., p. 17).

Cette forme est-elle une abréviation latine de *Gallia* ou *provincia cisalpina,* transmise au français, ou bien l'abréviation n'a-t-elle eu lieu qu'en roman, en italien ou en français, par suppression du mot *république*? Le sens de l'exemple cité est sans doute celui du dernier terme,[1] mais cela n'empêche pas qu'une forme brève, où *Gallia, Italia* ou *provincia* aurait disparu, n'ait pu au besoin revêtir aussi le sens de *république.* Pour notre manière d'envisager le problème, peu importe que ce soit l'un ou l'autre de ces mots qui ait disparu. L'intéressant est de savoir par quelle voie l'ellipse s'est produite. La date exacte n'intéresse la recherche qu'indirectement car elle indiquerait seulement si l'abréviation est latine ou romane et mettrait un *terminus a quo.* Le latin comme le français possède des conditions propres à faciliter la formation d'une ellipse.

Les Romains opposaient la province cisalpine à la *Gallia transalpina,* et en Italie, exista plus tard une province «cispadana» (l'espressione *Gallia cispadana* non fu mai adoperata dagli antichi. (Enciclop. ital. t. XVI, p. 321 a, article «Gallia cisalpina»). N'est-il pas probable que la forme brève est née par opposition dans une ellipse partielle du type suivant:

La Gallia cisalpina, la transalpina, il Portogallo, la Galizia, la Pollonia, ed altre provincie nobilissime, — — — (Lorenzo Franceschi, cité d'après le *Vocabolario degli Accademici della Crusca,* article «Cisalpino»). — lo stesso Bonaparte, — — —, fuse *la Repubblica Cispadana* con *la Cisalpina,* — — —. (Enciclop. ital., t. X, article «Cisalpina», p. 448 a).

[1] Par contre dans la phrase suivante c'est *Gallia* qu'on veut dire:

«Ma *nella Cisalpina* — — —, pochi erano i centri romani, — — —.» (Enciclop. ital. t. XVI, article «Gallia Cisalpina.») L'expression française vient probablement de l'italien.

De même, *la Belgique* était autrefois une des parties de la Gaule:

per Gallias Lugdunensem et Belgicam (Thesaurus ling. lat., article «Belgica»). — Belgica superior provincia Galliae (ibid.).

Ph. de Vigneulles suit encore l'usage latin:

au païs de *Gaule Belgicque,* (Chronique, I, p. 9).

Les noms de mers et d'océans s'accompagnaient le plus souvent en latin, et plus tard aussi, d'un substantif, usage qui d'ailleurs existe encore de nos jours en français, surtout pour des mers éloignées et peu connues. On trouve ainsi l'usage latin dans:

— — — tout conquistrent — — — juqu'à la *mer Adriane.* (Guillaume de Tyr, trad. franc. I, p. 60). — *la mer Athlanticque,* (Rabelais, IV, p. 345,13).

De même en italien:

Navigando adunque Fortunio — — —, aggiunse nell'*Atlantico mare;* (Straparola, I, p. 145).

Bouchet, dans les Serees, II, parle de «*la mer Septentrionale*» (p. 8), «*la mer Méditerranée*» (p. 2), et par une analogie déjà latine, de «*la mer Oceane*» (ibid.). Régnard écrit:

tous les habitans de *la mer Baltique* (Voyage de Laponie, p. 13), et p. 37: *la mer Glaciale.*

M. Paul Morand emploie encore la forme pleine:

Villefranche-sur-mer a arraché les siennes (: franchises) non seulement aux comtes de Provence, rois de Naples, mais à toutes les puissances du ciel et de l'enfer, à la *mer Méditerranée* elle-même et à ses pires vents, — — —. (Rond-point, p. 207).

Par contre, chez Malraux nous trouvons:

— — — et nous remontions vers cette pièce qu'on avait écoutée jusqu'à *la Caspienne* et jusqu'*au Pacifique,* — — —. (Malraux, Le temps du mépris, p. 111).

Sans entrer sur les nuances stylistiques éventuelles qui peuvent exister entre les formes pleines et les formes abrégées, nous constatons seulement la coexistence des deux types, et aussi qu'une abréviation a eu lieu, en latin ou en roman.

Comme dans les autres cas, la question de l'ellipse s'impose et les exemples suivants présentent le schéma bien connu:

Il voyageait aux frais de l'État sur les galères du roi dans *les mers océanes et méditerranées.* (Th. Gautier, Le capitaine Fracasse,

p. 113).[1] — ———— ces Indo-Européens primitifs, — — —, qu'on a promenés de l'Asie centrale jusqu'aux rivages de *la Mer Noire* et de *la Baltique,* sans leur trouver un habitat assuré — — —. (G. Huet, Les contes populaires, p. 28).

Cf. aussi en espagnol:

el pescado del *mar Océano* es mejor que *del Mediterraneo,* — — —. (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 185).

Y al cabo de los seys dias les dio de costado un reziissimo viento, que *en el mar Oceano* tiene otro nombre, que *en el Mediterraneo,* — — —. (Cervantes, La española inglesa, Nov. ejemp. p. 92).

On vient de voir que les formes pour l'origine desquelles nous avons posé la question de l'ellipse ont un sens qui les opposent à d'autres, abrégées elles aussi. Cette coïncidence. tout naturellement, n'a amené dans bien des cas l'explication par ellipse qu'à titre d'hypothèse. A cette opposition sémantique s'ajoutent encore, pour certaines formes, des parentés d'origine, en tant qu'elles sont la continuation de constructions latines, qui pourtant ne permettent pas de tirer des conclusions décisives quant au lieu et au temps où les abréviations se sont produites. Certaines formes paraissent d'ailleurs être confinées au latin sans laisser de traces dans les langues romanes.

Il n'est pas rare de retrouver même en latin cette opposition sémantique que nous avons vue dans les formes françaises, et qui fait supposer qu'une abréviation par ellipse à l'intérieur du latin n'est pas exclue. Ainsi pour *legiones,* le latin pouvait se passer du substantif en les nommant seulement par leurs nombres. C'est un cas analogue à l'usage français avec *régiment, escouade,* etc. (voir plus haut), et l'on se demande si l'origine des formes brèves latines n'est pas dans des constructions du type:

Li chevalier romain de *la legion noviesme* et de *la disiesme,* — — —. (Fet, p. 128,1).

On pouvait dire *in Appia* sans ajouter *via,* mais n'y a-t-il pas des phrases comme: «equites expeditos et *Appia et Latina via* mittendos» (cit. Thes. ling. lat., article «Appius») qui ont servi d'intermédiaires?

Cf. aussi l'exemple espagnol suivant:

— — — sus calles, que con solo el nombre cobran autoridad

[1] Cf. «maria maiora sunt Oceanus et Atlanticum.» (cit. Thes. ling. lat., art. «Atlanticus»).

sobre todas las de las otras ciudades del mundo: *la via Apia, la Flaminia, la Iulia,* con otras de este jaez. (Cervantes, El licenciado Vidriera, Nov. ejemp. p. 114).

Aridam et *siccam* s'employaient avec le sens sous-entendu de *terra(m)*, (voir Löfstedt, Vermischte Studien, p. 107 s.), et voilà qu'il se trouve en roman des exemples comme:

— — — naturels chose est que tuit serpent demorgent plus volentiers en *la chaude terre* qu'en *la froide.* (Fet, p. 604,15).

[Anteo] — — — pensò che *la grassezza de la terra* avesse più vertude de *la secca.* (Fatti di Cesare, p. 145).

De tels contrastes n'ont-ils pas pu exister en latin et faciliter la naissance des formes brèves?

Enfin, la difficulté n'est pas seulement de dire si une abréviation est latine ou postérieure, mais aussi de distinguer si, dans la même langue, d'autres formes brèves que celles qui ont passé par ellipse ont pu exercer sur celles-ci une influence analogique. Cela est certainement le cas, seulement il est impossible d'en estimer l'extension; mais comme il y a, outre les adjectifs substantivés par chute d'un substantif, d'autres aussi, substantivés *ex abstractu,* surtout ceux qui expriment une qualité distinctive chez un objet,[1] (p. ex. *une vieille*) on ferait bien de ne pas sous-estimer l'importance de l'analogie.

Dans une thèse récente, M. J. Malkiel s'est occupé de questions connexes. Il dit p.ex. (p. 13): «Ferner hat das Afrz. die Möglichkeit, Gegenstände oder Wesen, die sich bis auf ein äusseres Merkmal, etwa die Farbe gleichen, eben durch dieses unter A u s s c h e i d u n g des Oberbegriffs kenntlich zu machen. Diese Bedingung trifft z. B. auf das Wild zu: si aucuns chassoient pour le rouge ou pour le noir en aucuns bois [G(odefroy)], namentlich aber auf Stoffe, sei es Pelze: et s'i va li ors et li argens et li *vairs* et li *gris* — — —.» Comment cette «Ausscheidung» a eu lieu, l'auteur ne le dit pas, mais il distingue trois stages dans l'évolution: «zuerst liess die Erinnerung an das unterdrückte Substantiv nach, so dass dem Sprechenden nunmehr die allgemeine Vorstellung der Bekleidung vorschwebte — — —.» Cela rappelle bien le changement sémantique qui se produit dans l'ellipse. «Über Grenzfälle der Ausscheidung des Oberbegriffs unterrichten die

[1] Déjà Tobler distinguait ces variétés, VB², II, p. 177 ss. Seulement l'éminent philologue ne pouvait rendre compte de la chute du substantif.

Pferdenamen», dit-il plus loin (p. 14). Nous avions cru jusqu'ici que la situation était pour quelque chose, p.ex. dans «il est montez *el brun* qu'il fist ambler legier» (cit. Malkiel, p. 14), mais l'auteur nous apprend que même ici il faut compter avec l'influence de la construction. Ainsi dans: «quatre chevaus divers an mainne, *un blanc, un sor, un fauve, un noir,*» la «Ausscheidung» est selon l'auteur «hier noch als Fernstellung von cheval ausleghar», c'est-à-dire que l'exemple cité constitue, d'après nous, une sorte d'ellipse partielle. M. Malkiel ne se demande pas si de telles constructions ont pu jouer un rôle pour d'autres de ses exemples, dont pourtant le suivant — et d'ailleurs aussi le premier que nous avons cité ici — présente justement un contraste pareil à celui que nous avons trouvé propice à la naissance d'abréviations elliptiques: «l'uns monte *el vair* et li autres *el gris,* Ybert *el noir* — — —;» où, toutefois, la situation extérieure peut suffire à la compréhension.

L'association de qualités distinctives sous un «Oberbegriff» dont parle M. Malkiel, nous paraît très bien correspondre au schéma elliptique. Pour prendre un exemple, l'abréviation de *bêtes fauves* [1] en *fauves* tout court, n'a-t-elle pas pu se produire par contraste dans une phrase où d'autres bêtes sont mentionnées,[2] donc, par ellipse, aussi bien que par une substantification directe de la couleur *fauve* pour signifier une espèce de gibier? (Cf. aussi un exemple comme celui-ci, où le substantif, le «Oberbegriff», est en effet exprimé: «N'en volt prendre cheval ne la mule afeltree, *Peliçon vair ne gris,* mantel, chape forree.» (Doon de Nanteuil (Rom. XIII, p. 11—12), cit. E. Faral, Jongleurs, p. 124 note).

Nous croyons avoir répété assez souvent qu'il existe d'autres formes brèves que les elliptiques pour ne pas être accusé de surestimer l'importance de l'ellipse. L'adjectif substantivé dans: «les cuisiniers — — — buvaient *la consolante* qui suit le coup de feu». (P. Hamp: Marée fraiche, p. 78), a bien pu se créer par substantification directe, bien que *la roulante* paraisse remonter à *cuisine*

[1] p. ex. dans: «— — — unze sangliers — — —, et dix et huict bestes faulves que donna le seigneur de Grandmont;» (Rabelais Gargantua, Chap. XXXVII, éd. Huguenin, p. 107).

[2] DLF, article «fauve»: Les bêtes fauves, les cerfs, les chevreuils et les daims, à la différence de bêtes noires — — — et des bêtes rousses, — — —.» Et l'article «bête», mom. 4: «En termes de chasse bêtes fauves — — —. Bêtes noires — — —. Bêtes puantes.»

roulante (voir Dauzat, L'argot de la guerre, p. 73). *Les profondes,* expression argotique pour les poches, l'espagnol *torcida* avec la signification *mecha,*[1] *la larga* parmi les «malfaiteurs» espagnols pour *carretera,* et *la haute* en parlant de la société distinguée, peuvent aussi n'être que des métaphores populaires, mais on doit se méfier un peu quand on trouve déjà à une époque éloignée des phrases comme:

Derribóle el cavallo en medio de la varga : — Diz': «Don villano nesçio, buscad *carrera larga.*» (J. Ruiz, Libro de Buen Amor, p. 239; Cf. aussi la note de l'éditeur). — Chiers iert li tens, grant la defalte A la gent basse e a *la haute,* (Ambrosie, L'estoire, vv. 4243 s.).

Il est en général trop facile de négliger la possibilité d'une abréviation, quelle que soit la manière dont elle a eu lieu, quand on n'a pas suivi historiquement les vicissitudes de l'adjectif et les constructions syntaxiques qui ont pu influencer l'évolution du sens. Le rôle de la construction elliptique en français n'étant qu'imparfaitement connu, malgré son indiscutable fréquence, il nous semble permis d'attirer l'attention sur elle, en montrant qu'elle constitue au moins une — et peut-être la plus importante — des voies par où les formes brèves ont passé. Il va sans dire que dans l'impossibilité de suivre en détail l'histoire de tous les adjectifs cités, ce qui ferait l'objet d'autant de recherches spéciales, nous avons tenu à présenter l'ellipse comme une hypothèse et comme un moyen d'évolution possible, tout en l'illustrant d'exemples pour en relever les qualités distinctives.

M. Malkiel, que nous venons de citer, s'est efforcé, lui aussi, de trouver des constructions propres à faciliter la substantification d'adjectifs. Il parle ainsi (p. 24) de «partielle Funktion» de l'adjectif, c'est-à-dire dans, p. ex.: «el haut de la forest s'est mis», «el parfont d'enfer», et surtout au superlatif «el plus espes de la bataille», «le gros de la troupe» (ibid. p. 35). Dans le dernier exemple, *gros,* signifiant le corps principal de l'armée, se serait rendu indépendant par une opposition tacite avec l'avant-garde et l'arrière-garde.[2]

[1] Oido he contender a mugercillas sobre qual es mejor vocablo, «mecha» o «torcida»; yo por mejor tengo «mecha» — — —. (J. de Valdés: Diálogo de la lengua, p. 387).

[2] Il est peut-être intéressant de noter ici que le terme espagnol pour avant-garde, *avanzada,* paraît être une abréviation. Cf. les formes suivantes:

Sans entrer en discussion sur le bien fondé de l'explication donnée par M. Malkiel, retenons que, s'il ne s'est pas rendu compte de la construction elliptique à plusieurs membres, il a tout de même entrevu l'importance d'une notion supérieure, un «Oberbegriff» pour la dislocation de termes «partiels». A ce propos, la même comparaison que nous avons employée au début de notre étude lui est venue à l'esprit: «Die Naturwissenschaft», dit-il, (p. 36) «kennt gewisse Stoffe, die allein durch ihre Gegenwart einen Prozess wesentlich beschleunigen und fördern, ohne dadurch selbst irgendwelche Aenderungen zu erfahren. Einen solchen K a t a l y s a t o r d e r S u b s t a n t i v i e r u n g möchte man die partielle Verbindung nennen.»

Si la substantification des adjectifs a pu s'opérer comme nous avons essayé de l'exposer dans ce chapitre, c'est-à-dire si les liens entre un substantif, à l'origine nécessaire, et l'adjectif, se sont peu à peu relâchés par suite d'un emploi dans des constructions elliptiques, jusqu'à ce que l'adjectif ait fini par représenter à lui seul le substantif, cela explique aussi pourquoi l'adjectif substantivé peut exister côte à côte avec l'expression plus complexe (substantif — adjectif), ce qui arrive bien souvent. Car, dans la substantification des adjectifs il ne s'agit pas, comme le croyait Bréal, d'une «ablation subite», mais d'une évolution lente, où l'expression complexe et l'ellipse partielle peuvent coexister longtemps, pour ensuite, dans des conditions favorables, voir apparaître un troisième concurrent, l'ellipse totale.

«avanzadas tropas negras.» (Calderón), (cit. Dicc. histor., article «avanzada», p. 1028 b). «Una vez fuera de las avanzadas de nuestras tropas nos uniremos a la embajada.» (Alarcón, Diario, cit. ibid.). «— — — dieron de sobresalto e impensadamente sobre los nuestros por haber sorprendido y hecho prisionera una avanzada, y tambień por el descuido con que todavía andaban nuestras inexpertas tropas.» (conde de Toreno, cit. Menéndez-Pidal, Antol. de prosistas, p. 379). Par quel moyen cet adjectif a-t-il pu se substantiver? Dans une construction comme celle du deuxième exemple, où par opposition à l'arrière-garde?

TROISIÈME PARTIE

L'INFINITIF DE NARRATION.

Chapitre Premier

Exposé.

Les chapitres précédents avaient pour but de présenter certains aspects de la construction elliptique, d'en faire ressortir le caractère et la fonction; à cette fin il a été nécessaire de rassembler et de passer en revue un certain nombre de variantes parmi les constructions elliptiques. Il est évident qu'un aperçu de ce genre devient par la force des choses assez théorique, puisque les constructions elliptiques varient beaucoup par leur composition syntaxique ainsi que par le nombre et le sens des mots qu'elles comprennent. Ainsi p. ex. la différence formelle et sémantique est manifeste entre *du vin rouge ou du blanc* d'une part, et *messire Enguerrant — — — vient Saintré par le corps lyer, et Saintré luy d'un bras* (Saintré, p. 183), mais en fin de compte c'est la même construction, c'est d'après le même schéma que les deux phrases sont construites, c'est-à-dire, deux membres y ont un élément en commun (*vin* et *vient* respectivement), et ce fait justifie le rapprochement de constructions à première vue assez disparates.

Les chapitres précédents essaient ainsi de trouver une réponse préliminaire à la question: qu'est-ce qu'une ellipse? Mais on peut aussi, en se plaçant à un autre point de vue, se demander: dans quelle mesure les expressions brèves ou censées l'être, proviennent-elles d'ellipses? Pour répondre à cette question il ne suffit pas de réunir et de comparer différentes expressions comme nous l'avons fait dans la première partie de notre ouvrage; il faut encore se concentrer sur un problème spécifique et en suivre l'évolution pour voir dans quelle mesure cette expression est à considérer comme elliptique. Une telle recherche spéciale, menée sur un plan historique, peut aussi avoir pour résultat d'élucider après coup la théorie même de l'ellipse.

La construction dont nous allons suivre ici l'histoire est l'infinitif dit historique ou de narration.[1] On se rappelle les traits caractéristiques de cette construction:

1) dans la majorité des cas, l'infinitif est pourvu d'un sujet qui, le plus souvent, est une personne, un être animé ou un objet personnifié;

2) dans les plus anciens exemples, il est introduit par *à* qui plus tard est évincé par *de*, mais *à* reparaît sporadiquement jusqu'à nos jours. Au temps de la Renaissance, on trouve parfois l'inf. narr. sans préposition introductrice. Voici des exemples types:

les esclas vollerent en pluiseurs pars du champ. *Alors trompettes de sonner et voix du peupple crier* tellement, que grant temps fut, avant que cesser. (Saintré, éd. Champion-Desonay, p. 172; l'éd. Hellény (p. 173) lit: *de crier*).

Li chevax li saut par mi la champaigne, *et feus a estenceler* de roches et de chaillox. (Fet, 488,27).

3) comme dans ces exemples, l'infinitif est souvent introduit par *alors, lors* ou bien par *et*;

4) l'inf. narr. apparaît à l'intérieur d'un récit;

5) il est souvent coordonné avec d'autres inf. narr.;

6) le sens de l'inf. narr. varie un peu, ce qui d'ailleurs n'a rien d'étonnant, vu qu'il y en a des exemples depuis l'ancien français jusqu'à nos jours. Certaines qualités se laissent toutefois signaler: l'action verbale de l'infinitif qui exprime souvent un mouvement extérieur ou une émotion, a souvent lieu d'une façon plus ou moins subite, inattendue; elle est souvent présentée dans son commencement, et parfois comme dérivant de la situation précédente. Aussi est-il exceptionnel de voir des verbes comme *avoir* et *être* figurer comme inf. narr. Les premiers exemples avec ces verbes ne datent que de La Fontaine.

Il serait superflu d'énumérer ici toutes les explications données pour éclaircir l'origine de l'inf. narr. M. Lombard les a consciencieusement réunies dans son ouvrage, et nous nous contentons d'y renvoyer. Rappellons toutefois qu'il y a surtout trois théories qui ont joui d'une grande vogue parmi les linguistes. D'après la première, et la plus ancienne, l'inf. narr. proviendrait d'une ellipse, dans l'acception flottante généralement donnée à ce terme, et un verbe auxiliaire serait sous-entendu. Cette explica-

[1] Nous avons retenu ce terme. Cf. pourtant Le Bidois, Syntaxe, § 783.

tion, si c'en est une, paraît avoir pris naissance dans la supposition toute gratuite que chaque phrase contiendrait nécessairement un «verbum finitum»; par exemple, la phrase *grenouilles de sauter,* manquerait de verbe prédicatif. Ce verbe était ensuite choisi par les savants d'après le sens qu'ils prêtaient à l'inf. narr. Les principaux partisans de cette théorie ont été cités par M. Lombard. Ce sont, outre les latinistes qu'il mentionne (Inf., p. 12), Littré, Clairin, Englaender, G. Paris, L. Constans, G. Stier, Marcou, Kastner, Plattner, Philipot, Luker; pour l'espagnol, Bello et Weigert; pour l'italien, Blanc, Tommaseo et Bellini, Fornaciari et Johnston.

L'existence de phrases à verbe prédicatif qui se rapprochaient, pour le sens, de l'inf. narr. a amené ces savants à croire à la chute d'un verbe; mais on n'a pas su démêler comment cette chute s'est produite, à une seule indication près que nous allons mentionner plus tard.

Une autre théorie assez répandue fait venir l'inf. narr. de l'infinitif employé comme impératif, et on peut alléguer certaine raisons qui ne contredisent pas une telle opinion.

Finalement, l'inf. narr. est censé n'être qu'une forme «nominale» (J. Haas, Le Bidois, Ettmayer, Lombard). Avant de terminer cette étude nous aurons l'occasion de revenir à leur opinion.

Puisque nous parlons d'ellipse en connexion avec l'inf. narr., il nous faut définir notre attitude envers l'ancienne explication par ellipse.

On remarque alors que cette théorie n'a pas été démontrée comme fausse, mais seulement, et à juste titre, jugée insuffisante comme explication historique, parce qu'on n'a jamais su expliquer pourquoi un membre de phrase, comme le verbe prédicatif, serait tombé en léguant ses fonctions à l'infinitif qui en dépendait. Ainsi on ne peut à bon droit parler d'ellipse que si l'on réussit à donner la raison d'être de la forme abrégée, en montrant les causes et les conditions qui éclairent le passage de la construction complexe à sa forme abrégée. C'est ce que nous nous proposons de faire dans les pages suivantes.

Nous prendrons pour point de départ l'endroit où s'est arrêtée l'ancienne explication par ellipse, c'est-à-dire que nous commencerons par voir si, après tout, il y a des syntagmes de verbe prédicatif (+prep.) +inf. ayant une parenté de sens assez grande

avec l'inf. narr. pour permettre l'hypothèse de l'évolution d'une forme à l'autre.

Quel est d'abord le sens de l'inf. narr.? Sans doute pourrait-on citer des exemples de sens assez varié, mais si on laisse de côté des nuances stylistiques et si l'on s'en tient uniquement au sens, surtout celui de certains exemples anciens, la signification principale, ou du moins une des plus importantes, est bien celle que nous avons signalée plus haut (p. 76) : l'inf. narr. est, à l'origine du moins, inchoatif.

Ce sens est reconnu, même par ceux qui se sont fait partisans d'une autre explication. M. Lombard (Inf., p. 157) dit: «On sait qu'en général l'inf. de narration est ingressif, c'est-à-dire exprime une action rapportée au point de son apparition, et tel est le caractère des exemples primitifs».

Aussi voyons-nous les anciens partisans de l'ellipse avoir recours surtout à des verbes comme *commencer* et *penser* (qui en ancien français et en espagnol pouvait avoir un sens très proche de *commencer*) et ses équivalents en espagnol et en italien, pour expliquer le sens de l'inf. narr. En effet, cette tentative n'était pas une simple hypothèse, mais se fondait certainement sur l'existence simultanée d'inf. narr. et de tournures à verbes prédicatifs de sens analogue. Il n'est pas difficile d'en fournir des exemples.

Nous avons cité plus haut (p. 76) un inf. narr. dans Saintré: *Alors trompettes de sonner.*

Dans le même ouvrage, se trouvent les phrases suivantes:

Et, a ce rompre de sa lance, trompettes a desroy *commencerent a sonner.* (p. 167). — Alors trompettes *commencerent à sonner.* (p. 168).

Et pp. 175 et 235 deux exemples analogues.

On lit dans les Fet des Romains:

Lors vint Lucius Domicius, si se remist es plus hautes fortereces et si chevalier avec lui; *et puis dou traire et dou lancier,* — — —, (p. 374,29).

Quant il vit mort son neveu, il cuida le sens changier. *Lors conmencha a trere et a lancier* (ibid., p. 641,7). — Lors *se pristrent au traire et au lancier.* (ibid., 576,20).

La différence de sens entre les deux formes d'expression n'est guère appréciable.

Voici encore:

tuit li assailloient; *et il ⟨del⟩ferir et [il] dou maillier et del abatre.* (ibid., 484,3).

Mais des infinitifs de sens rapproché ou même identique et précédés de *commencer* s'y trouvent également:

comencent a ferir (pp. 49 et 50); — coumencerent — — — a plaier et a abatre (p. 113); — conmencent chevax a occirre et a abatre (p. 160); — les comencierent a foler et a ocirre (p. 483),

et plusieurs autres exemples dans le même ouvrage.

Il serait facile d'allonger cette liste presque à l'infini pour montrer que, du point de vue de la sémantique, la différence entre les inf. narr. et beaucoup d'infinitifs, compléments de *commencer* et de ses synonymes, est infime, mais la parenté de sens entre les deux formes dans l'ancien français est assez familier à tout chercheur pour rendre superflu un plus grand nombre d'exemples. On y rencontre à chaque pas (même aux époques suivantes) des phrases comme celles-ci où l'inf. narr. aurait très bien pu figurer sans grand changement de sens:

Le maistre du pasteur survint, qui ses brebis demanda; le berger *commença à jurer* qu'il les avait perdues, — — —. (Violier, p. 193). — Si tost qu'il furent là embatu, archiers *commencièrent à traire* à esploit — — —. (Froissart, cit. dans J. le Bel, II, p. 308). — Lors monsieur le docteur à belles disputes *commença à delascher* ses doubles canons appellant sa femme chienne, — — —. (Comptes aventureux, I, p. 136). — Le gentilhomme monta à cheval, et *commença à picquer et puis repicquer.* (Desperiers, Contes, éd. Garnier, p. 108). — — — — dès qu'il se vit seul, il essaya si les paroles feraient leur effet. Aussitôt, voilà que le panier *commence à grouiller, à bouilloner,* — — — (Conte de la Champagne, cit. Sébillot, Contes des prov. Fr., p. 47). (Cf. aussi *CNN* où *commencer*+inf. est souvent employé pêle-mêle avec des inf. narr. sans grande différence de sens).

Ajoutons que *commencer* (*se mettre à, se prendre à*)+prep. +inf. est extrêmement fréquent dans l'ancienne langue, surtout en prose (voir p. ex. les CNN). Dans les Fets des Romains, nous avons relevé cent-soixante-neuf exemples seulement avec *commencer*+infinitif!

On pourrait peut-être prendre en considération d'autres verbes, p. ex. de mouvement, ayant avec l'infinitif suivant un sens pas très éloigné d'un inf. narr., mais nous aurons l'occasion d'en citer quelques-uns plus loin et ils ne paraissent pas avoir eu une extension aussi grande que les verbes de sens ingressif, si caractéristiques du style narratif d'autrefois:

Là dessus chacun *comença à chanter,* & luy en esleuant sa voix voulant faire comme les autres, la corde qu'il auoit au col l'estreignant, il *commença à faire* un hocquet, & quelqu'un qui estoient en bas, *commença à crier.* (d'Ouville, Contes, II, p. 533).

Avant de laisser les verbes à sens ingressif, il faut mentionner aussi les particules ou adverbes *voici,* et surtout *voilà* (et leur correspondants en ancien fr. *es vos, et vos*), si chers au style narratif et qui se construisent aussi de façon analogue aux exemples précédents, avec un sens très proche de l'inf. narr.:

Voilà Madame à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, à s'évanouir. (Mme de Sévigné, 18 sept. 1680).[1] — Voilà qu'il attaque le château de fer blanc, le premier. Aussitôt que le lion l'a vu arriver, le voilà à s'hérisser contre lui, à donner des bramées. (Pineau, Contes, p. 5).

Ainsi du point de vue de la sémantique, l'hypothèse de l'ellipse d'un verbe inchoatif ne présente pas de difficulté, même si l'inf. narr. et un verbe prédicatif+infinitif ne sont pas parfaitement équivalents. Les différences de sens, pour autant qu'il y en a, se réduisent d'ailleurs à rien avec l'explication syntaxique que nous allons proposer ici, de l'origine de l'inf. narr.

Quand il venait à relier les deux constructions (la forme à verbe explicite et l'inf. narr.), l'ancienne explication par ellipse restait dans l'embarras, car à vrai dire elle n'expliquait rien, le terme «ellipse» n'y faisant que constater la croyance à la disparition d'un verbe. Selon nous, l'inf. narr. n'est autre chose qu'une ellipse totale, le point d'aboutissement d'une série d'ellipses partielles où un verbe prédicatif fonctionnait comme élément commun à deux ou plusieurs infinitifs coordonnés. Pour des raisons diverses que nous allons exposer plus loin, un tel infinitif pouvait se détacher de l'élément commun et apparaître seul. Tels sont, schématiquement, les grandes lignes de cette évolution.

Pour montrer maintenant comment l'évolution a dû s'opérer, il convient de commencer par les verbes prédicatifs en position elliptique. Remarquons toutefois qu'il n'y pas que les verbes ingressifs, *commencer* etc., qui puissent figurer en ellipse partielle, mais il y a d'autres verbes aussi, et pour donner une idée de la nature et de la fréquence de notre construction avec de tels verbes, nous allons en citer ici quelques-uns. Nous prenons pour point de départ deux, ou plusieurs infinitifs, simplement coordonnés et

[1] Cit. Marcou, Child Mem. Vol., 81, note.

qui dépendent du même verbe prédicatif. Il va sans dire que, génétiquement, ces formes n'ont rien à faire avec l'inf. narr.; elles figurent ici à seul titre d'illustrer la construction elliptique et de servir de liaison entre celles citées dans la première partie de notre étude:

Li miens tote voie *s'atorne, De lui siure et d'aler après,* (Cligès, cit. Knickerbocker, p. 76). — Lors escrie ces chevalers, e les *comanda armer, e mounter* lur destrers, *e prendre* lur arblasters et lur archers, *e aler* al pount — — —. (Foulques Fitz-Warin, Moland-Héricault, II, p. 30). — — — — il fist, ou despit des François, decoler tous les prisonniers — — —, et puis *fist ouvrir* la porte du chastel et avaler le pont, *et issir* ses gens au barrieres, *et saillir* oultre les barrieres, *et venir combatre et escarmuchier* aux François. (Froissart, Chronique, éd. Mirot, p. 38,15). — Le Roi même tout vieux qu'il était, *ne laissait pas de la regarder et de dire* tout bas à la Reine, — — —. (Perrault, Contes, p. 138). — Je ne *manquerai* pas *à vous répondre* sur le champ, & *à vous donner* toute la satisfaction que vous pourrez désirer. (Correspond. de Boileau avec Brossette, I, 231). — On *conseilla* à Rancé *de se consacrer* aux missions, *aller* aux Indes, *errer* dans les rochers de l'Himalaya. (Chateaubriand, Vie de Rancé, p. 486). — — — — et la voûte du ciel sonnera sous son galop comme la terre sonne maintenant. Toujours, toujours, sans arrêt, parce que le sang ne *s'arrête pas de battre, et de fouler, et de galoper, et de demander* avec son tambour noir d'entrer en danse. (J. Giono, Que ma joie — — —, p. 185).

Commencer et ses synonymes font aussi fonction d'élément commun à des infinitifs, membres de la construction elliptique:

comencent a enquerre et a demander. (Marques de Rome, p. 18). — — — —, si *comença a tomber et a dancier et a baler.* (ibid., p. 121). — [la souriz] — — — li dist: — — —. «Je n'ay pas oublié le bien que tu me feïs.» Et donc *commence a regarder* touz les ars de ce piege, *et a rungier* les liens et les cordes as dens, *et a desprecier* les engins de cel art. (The Ysopet of Jehan de Vignay, éd. Snavely, dans Marshall Elliott Studies, p. 356). — La belle Lisette, bien instruicte de ceste vielle sorciere, venu le iour ordonné, en sortant de la messe *commença à tourner* les yeux, *à se tordre* les mains, *escumer & hurler* comme un loup. (Comptes aventureux, I, p. 181—182).

Voici des exemples avec *se prendre à*:

Et sa femme, veant le meschief qu'il avoit faict, *se print à braire et à crier et à destordre* ses bras et ses mains *et à tirer* ses cheveulx et, faisant la plus terrible grimaiche — — —, *le print à mauldire et à destraver* — — — (Ph. de Vigneulles, Conte, cit. d'après Ch. Livingstone, Mél. A. Lefranc, p. 22). — Le voilà donc qu'il *se prend* tout d'un coup *à faire* tout haut, — — —, une oraison ejaculatoire, *à demander*

pardon à Dieu — — —, *à s'exprimer,* — — —, et *à remercier* Dieu — — —. (Saint-Simon, Cour, p. 551).

Dans les phrases citées, les liens qui dans la construction relient les infinitifs coordonnés à l'élément commun (le verbe prédicatif) sont parfaitement sensibles, c'est-à-dire que l'idée contenue dans le verbe prédicatif figure aussi bien — ou presque — avec le premier infinitif qu'avec chaque infinitif suivant. Il serait toutefois hasardeux de chercher à prouver le contraire par les exemples ci-dessus, et il ne faut certainement pas identifier à des inf. narr. les infinitifs qui suivent le premier infinitif qui, lui, dépend du verbe prédicatif (c'est-à-dire le second inf., etc.). La ressemblance avec l'inf. narr. est pourtant remarquable, tant du point de vue sémantique que du point de vue stylistique.

Pour ce qui est de la construction, outre la dépendance des infinitifs du verbe prédicatif, un autre facteur les sépare des inf. narr. proprement dits, à savoir qu'ils manquent de sujet propre, car dans les exemples cités, tous les infinitifs ont le sujet en commun avec le verbe prédicatif.[1] Or, la plupart des inf. narr. sont pourvus d'un tel sujet. Il convient par conséquent de se demander s'il y a des ellipses partielles où le second infinitif (et les suivants) est pourvu d'un sujet propre. De tels exemples ne manquent pas. «In coordinate clauses», dit Knickerbocker, (p. 103), «when the construction is parallel, the verb, in the same form, relating to a different subject is usually not repeated.» Même avec d'autres auxiliaires que *commencer* et ses équivalents, nous sommes à même d'en citer quelques-uns, de sens assez divers, provenant de différentes périodes du français, mais qui serviront à illustrer cette variante d'ellipse:

L'ame *doit* comander *et li cors servir et obeïr*, car l'ame a en soi l'image et la sanblance de Deu, — — —. (Fet, p. 1,5). — La mesure et la forme des nes il meïsmes lor ensaigna, quels forme de nes *seroit mieudre* a corre tost, *et quele a porter charge* de viande et de bestes et

[1] Il est vrai qu'on trouve parfois un inf. narr. sans sujet propre, mais alors cet inf. narr. est parfaitement indépendant et non coordonné avec un infinitif précédent qui dépend d'un verbe prédicatif: «L'abbé, qui l'entendait, bondit. — Ha, la foi, tu ne sais pas si je l'ai? Eh bien, — — —, regarde par ici, — — —. Et de retrousser sa soutane, de se déboutonner, — — —.» (H. Pourrat, Gaspard des montagnes, p. 50). Comme nous nous occupons pour le moment d'infinitifs coordonnés et dépendant d'un verbe prédicatif, ce type d'inf. narr. n'entre pas en ligne de compte ici.

de chevax; (ibid., p. 177,7). — Il *entendoient* al eschaper, *et Brutus et si compaignon al ocirre.* (Fet, p. 420,6). — Harper i *faisoit* harpeors Et viëleurs et jougleors, *Et les baleresses baler, Et les tumeresses tumer.* (Perceval le Gallois, éd. Potvin, t. III, v. 15020, cit. Faral, Jongleurs, p. 306). — Il — — — vit en l'astre mout grant feu et plus de .VIII. meschines entor, qui mout *s'entremetoient* de la viande cuire et haster *et l'une de tornoier les oes, l'autre des chevaus larder* et chascuns de son ofice. (Marques de Rome, p. 41).

Le sens de cet exemple n'est pas trop éloigné de certains inf. narr., grâce au sens du verbe prédicatif, dont la présence comme élément impliqué aux infinitifs (et d'ailleurs aussi dans le dernier élément «chascun de son ofice») est pourtant parfaitement sensible.

— — —, car ceulx du chastel *s'efforchoient* de sauver leur vye, *et les aultres d'acomplir* leur hardie entreprise. (J. le Bel, I, p. 255). — en telle manière que tous ceux, et celles qui le (: livre) liront, verront et orront, y *puissent* prendre esbatement et plaisance, *et je encheoir* en leur grâce. (Froissart, II, p. 4, cit. Ebering, ZRPh, V, p. 368).

Nous remarquons que, dans ce dernier exemple, la forme *puissent* qui fonctionne comme membre commun à deux infinitifs (*prendre esbatement* et *encheoir*), reste impliquée au second membre, bien que le sujet (*je*) soit au singulier. Cela ne surprendra pas si l'on se rend compte qu'il s'agit d'une construction elliptique, puisque nous avons montré dans la première partie que de telles discordances n'avaient rien d'exceptionnel. Rappelons des exemples comme:

Quant tout *fut* appareillié, *males et trousseaulx chargiez et gens à cheval,* il se parti — — —. (J. le Bel, II, p. 83). — Lors les tables *furent* mises, *et le soupper prest.* Saintré, p. 225). — Puis après constitua Mardochée sur le lieu du faulx Aman, et *fut* le premier de sa court, *et tous les Juifs délivrés* de mort. (Violier des hist. rom., p. 417). — les tables *furent* mises *et l'aigue dounee.* (Ph. de Novare, Mém., p. 15).

Ainsi que le montrent ces exemples, les mots «in the same form» de la citation de Knickerbocker (voir plus haut) sont trop rigoureux.

Continuons nos exemples d'ellipses à sujet devant chaque infinitif:

A une heure de nuict toutes ces gens *sortirent, les gens de guerre à combatre, et le peuple à copper*; (Monluc, Commentaires, I, p. 403). — Prenez courage, et nous diligentons, car son père qu'on attend, *pourra* arriver, *et Leonard conclure.* (Larivey, La vefve, I). — Cela n'empechera

pas que ne me *puissiez* tousjours commander, *et moy vous faire service.* (id., Les escolliers, I, 2). — Nous *allons* jusques aux Carmes, puis nous viendrons disner, et lors nous en parlerons tout à loisir. — *Et moy,* cependant, *mettre* ordre que tout soit prest. (ibid.). — Ce maistre homme sçeut si bien embeliner ceste fille, qu'elle le creut: & le landemain veille des Innocens, il *ne faut point* de luy apporter cest escusson, & *elle de le couldre.* (Tabourot?, Livre des Escraignes, p. 19). — Prends garde à toi; les fils se *pourraient* bien raccomoder avec les pères, *et toi demeurer* dans la nasse. (Molière, Fourberies de Scapin, III, 9). — Soit. *Allons* vite faire part de notre joie à votre mère. — *Et moi, voir* ma chère cassette (id. L'Avare, V, 6). — — — — à mesure que le roi *viendroit* à vieillir *et sa santé à s'affoiblir,* [Mme de Maintenon] sapoit depuis longtemps Daquin — — —. (Saint-Simon, Cour, p. 47). — Nous trouvons M. Arnold le cadet *occupé* à dessiner, *sa femme à étendre* la lessive; (Stendhal, Journal, I, p. 54). — Le couplet *tend* partout à détrôner le paragraphe, *et le mot frissonnant à chasser* le mot qui définit. (Lanson, Art de la prose, chap. XVI).[1] — alors les cafés *vont* s'emplir, *les enfants sortir* de l'école, *les vieillards causer* encore au pas des portes, *les rayons s'assoupir et les femmes,* — — —, *se raconter* longuement leur ennui. (A. Gide, Nourritures terrestres, p. 168). — un bistrot *continuait* à frotter le marbre d'une table qu'il avait poussée au bord du ruisseau *et un garçon épicier à peser* une livre de haricots blancs. (J. Romains, Vin blanc de la Villette, p. 166).

Par leur forme, ces exemples ont parfois des traits communs avec les inf. narr., mais là s'arrête aussi en général la ressemblance. Seuls les exemples où le verbe prédicatif (élément commun) du premier membre est un verbe de mouvement, ou bien un des verbes *s'efforcer, tendre, s'occuper* pourraient à la rigueur être rapprochés par le sens de l'inf. narr., mais un tel rapprochement serait purement théorique, puisque aucun de ces verbes ne peut être considéré comme ayant un sens propre à expliquer le côté sémantique de l'inf. narr. A cela vient s'ajouter encore que la création de l'inf. narr. demanderait des verbes beaucoup plus fréquents que *s'efforcer,* etc., et surtout dans des constructions comme celles que nous venons de citer. Or, une phrase de ce genre avec ces verbes-là est assez rare.

Serrons de plus près la question. Le type *comencent a enquerre et a demander,* où plusieurs infinitifs dépendent d'un verbe ingressif, ne suffit pas pour expliquer la naissance de l'inf. narr. malgré son sens et malgré la grande fréquence de ces verbes dans

[1] Cit. Vossler, Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung, p. 364.

l'ancienne langue, parce que le deuxième infinitif (et les suivants) est trop lié au verbe prédicatif et au premier infinitif du fait qu'ils ont le sujet en commun.

D'autre part, le type *à mesure que le roi viendrait à vieillir et sa santé à s'affaiblir,* qui présente une construction semblable à celle de l'inf. narr., s'en sépare trop par le sens pour être pris en considération. Mais la construction qui vraiment se rapprocherait de l'inf. narr. serait évidemment un type de phrase comme celui-ci, mais où le verbe prédicatif serait «ingressif» ou d'une nuance semblable à celle exprimée par l'inf. narr. Des constructions propres à faire naître des inf. narr. existent en français et nous allons examiner plus en détail leur ressemblance avec cette forme. En voici un exemple type:

Si *commencèrent* à assaillir grandement le chasteau *et ceulx de dedens à soy deffendre,* — — —. (J. le Bel, I, 261).

Il faudrait être aveuglé par des idées préconçues pour ne pas être frappé de la ressemblance de la dernière partie de la phrase avec l'inf. narr. Or, nous basant sur les exemples qu'on va lire aux pages suivantes, nous croyons pouvoir dire qu'à l'origine il n'y a pas de différence entre l'inf. narr. et le deuxième membre d'une phrase à verbe prédicatif propre (p. ex. *commencer*), et que l'inf. narr. est sorti d'un tel membre par suite de constructions doubles comme celle de l'exemple pris dans J. le Bel.

Autrement dit, pour revenir à notre terminologie, le type de phrase cité est une ellipse partielle, dont l'inf. narr. est l'aboutissement (ellipse totale). L'inf. narr. serait ainsi à rapprocher d'une série de faits linguistiques, passés en revue dans notre première partie, et qui se ressemblent tous par la construction syntaxique.

Rattacher ainsi l'inf. narr. aux constructions elliptiques soulève naturellement des difficultés. Nous allons les reprendre plus loin une à une, pour voir si elles ne se laissent pas expliquer, et pour voir si inversement les difficultés qu'on a eues pour expliquer l'inf. narr. ne trouvent leur explication, pour le sens et la forme extérieure, dans les constructions elliptiques. Dans certaines ellipses partielles, on est même embarrassé pour décider si le second infinitif est à considérer comme narratif, ou s'il ne dépend pas plutôt d'un verbe prédicatif précédent.

La construction en question est aussi ancienne que l'inf. narr. On la trouve dès le milieu du XII^{e} siècle:

Li tens commençat a enfler, Cil de la pour a trembler. (Adgar, Marienlegenden, 8,39).[1]

Comme dans les plus anciens exemples d'inf. narr., l'infinitif est ici introduit par la préposition *à*. La présence du verbe prédicatif est nettement sentie au second infinitif (*trembler*), et il n'y a pas lieu de confondre le second vers avec un inf. narr.

De foïr *pense, et cil de l'enchaucier.* (Guillaume d'Orange, V, v. 984, éd. Jonckbloet, cit. Luker, p. 54).

Ici la préposition est *de,* amenée par le verbe prédicatif dans le premier membre de l'ellipse. *Penser* signifie souvent dans l'ancienne langue *commencer,* et c'est probablement le cas ici, car le deuxième membre de l'ellipse a un caractère nettement inchoatif.

Cet exemple est cité par plusieurs auteurs (Englaender, p. 17, Luker, p. 50, 72, Lombard p. 66) d'après Aliscans.[2] M. Luker exprime son opinion dans la note p. 54: «This is a very significant example. One can almost feel that *penser* is understood, but still it is the pure historical infinitive.» M. Luker n'a peut-être pas tout à fait raison ici. Il est vrai que le deuxième membre de l'ellipse, tant pour le sens que pour la construction, est très proche d'un inf. narr., mais tant qu'on peut distinguer l'influence du verbe prédicatif précédent — et M. Luker lui-même nous y autorise — nous ne croyons pas qu'on puisse parler d'un inf. narr. «pur».

— — — la mers gita ⟨grant son et les ondes⟩ grant sible quant li bec des nes coumancerent les undes a fendre et li voile a sigler. (Fet, p. 382,32. Le texte date de 1216).

Ici, il n'y a pas de doute. Le verbe *coumancerent* appartient aussi à la dernière partie de la phrase.

Li pols li *conmencierent* a batre, *les moeles a eschaufer, la vie a revenir, li membre a movoir, li nerf a estendre.* (ibid., p. 520).

Cet exemple est intéressant, tant par le nombre des membres de l'ellipse, que par une certaine rapidité de l'action, rapidité qui, selon nous, n'est pas seulement due au sens des infinitifs, mais aussi au fait que le verbe prédicatif n'est pas exprimé, autrement

[1] Cit. Burghardt, Über den Einfluss des Englischen auf das Anglonormannische, p. 24.

[2] M. Luker ne paraît pas avoir observé qu'il cite le même exemple deux fois, mais d'après des éditions différentes.

dit, à l'ellipse partielle. Comparer cette nuance à celle de beaucoup d'inf. narr.

— — —; et cil merrien et ces cordes *conmencent* a ardoir, *cele cire, cil suis et cel⟨e⟩ poiz a degoter;* (ibid., p. 647,22).

Nous avons ici un exemple typique d'une ellipse partielle. Avec *et* après *ardoir,* et peut-être un changement de préposition devant le second infinitif, l'ellipse serait impossible à séparer d'un inf. narr.

tant que li naviges, qui estoit entremeslez, *comença* a ardoir *et cele mers a entrer es nes* par les jointures dont li feus ot la poiz remise. (ibid., p. 647,25).

Nous trouvons ici ce *et* qui n'existe pas dans l'exemple asyndétique précédent. La coordination entre les deux membres de l'ellipse est très claire, mais malgré l'emploi de pronoms démonstratifs faibles au lieu d'articles, la ressemblance formelle avec l'inf. narr. est évidente.

Et quant il y fu ainssi mis, la dame *commenca* a eschauffer *et son sanc a esmouvoir.* (Appolonius, I, p. 22,6).

Cet exemple est analogue au précédent. Le texte latin lit: «Quod cum fecisset, +lentas lentoque suppositas retrahere *coepit* manus, et sanguis ille, — — —, per unctionem liquefactus est.» (voir Hist. Appol. regis Tyri. Bibl. Teubn., 1893, 2. Aufl.).

Comme on le voit, le latin a un verbe prédicatif avec *sanguis,* tandis que le français construit avec une ellipse partielle (deux infinitifs, qui dépendent d'un verbe commun).

Lors se *conmença* la terre et li pais a rendre al marchis *et grand partie a venir a son comandement.* (Villehardouin, Conquête, II, § 301).

Nous avons ici une simple ellipse partielle. Les deux sujets sont coordonnés sans opposition, et sans qu'on puisse saisir une nuance affective dans le second membre.

Li cuers li *prist* a esclairier *Et li ventres a estrechier.* (Sept. Sages, p. 43, v. 1503).

Nous avons là un autre verbe ingressif, très ancien en français. Comme dans l'exemple précédent, les deux membres sont étroitement liés.

Thermus, ki avoit .I. sien castiel garni, et Scilla et Cipion s'en fuioient tout desconfi, et Varrus, ki estoit en son chastiel, si tost comme il vit aprochier le gent Cesar, *il se mist* a le fuite, *et la gent Cesar a l'enchaucier.* (J. de Tuim, p. 29,11).

Voilà qui est intéressant. Dans le premier membre, il y a un substantif au lieu d'un infinitif, ce qui n'est peut-être pas sans relâcher un peu les liens entre les deux membres. Nous préférons toutefois y voir plutôt une ellipse partielle, avec *se mist* impliqué au second membre, qu'un inf. narr. Remarquez cependant qu'une telle attitude se laisserait plus facilement défendre ici que pour l'exemple semblable d'Aliscans, cité plus haut (p. 86), parce que l'expression *il se mist a le fuite* pourrait être considérée ici comme une locution figée (cf. le français moderne, *mettre en fuite* et *prendre la fuite*), et dans ce cas *mettre* n'aurait pas assez d'indépendance pour servir d'élément commun. On verra un exemple plus loin (p. 142) ou *mettre* fait partie de la locution *s'en met en devoir*. Aussi voyons-nous dans l'exemple en question un inf. narr.

Si *commencèrent* à assaillir grandement le chasteau *et ceulx de dedens à soy deffendre,* tant qu'il y eut grand tarrabustis d'un costé et d'aultre, — — —. (J. le Bel, I, 261).

Les deux infinitifs expriment ici deux actions opposées et mouvementées, deux facteurs qui rapprochent cet exemple d'un inf. narr. On peut même trouver des exemples de cette dernière construction qui ressemblent beaucoup à l'exemple ci-dessus:

Quant les Espaignolz virent ce, ilz *commencèrent* à jetter pierres et soy deffendre grandement, *et ceulx de dehors à assaillir et traire les archiers* si hydeument que ceulx de dedens n'osoient mettre teste à crenel. (id., I, p. 297).

Cet exemple ressemble au précédent. Le verbe *commencèrent,* est certainement impliqué dans les membres suivants, et la construction est elliptique. On remarque que *traire* n'est pas précédé d'une préposition et que le sujet (*archiers*) est placé après l'infinitif. Cet ordre des mots doit être aussi rare avec cette construction elliptique qu'avec l'inf. narr.

Adonques *commença* le hustin à renforchier, et *les archiers si fort à traire* que les Gennevois et Espaignolz furent desconfitz et prezque tous tuez; (id., I, p. 302).

Ici, nous avons une ellipse, discordante en nombre: *commença* au singulier est en même temps impliqué dans le second membre malgré le pluriel du sujet (*les archiers*). D'autre part, les liens entre les deux membres et le verbe prédicatif sont peut-être plus étroits ici que dans les deux exemples précédents, parce que les deux infinitifs, bien qu'ils marquent une augmentation de

l'action analogue à celle qu'on constate parfois avec l'inf. narr., ne s'opposent pas; le renforcement du combat et les archers qui se mettent à «traire», cela fait partie de cette même augmentation de l'activité.

li drapperie et li gaagne dou mestier commencha moult a afoiblir et moult de mesnus gens à apovrir. (Froissart, Chronique, II, 362).[1]

Donc, nous avons là une ellipse partielle, discordante de nombre. Le second membre exprime peut-être la conséquence du premier.

si vinrent sur eulx et *commencierent* à lencier et jetter dardes, *et nos gens à eulx pavefier,* et attendirent — — —. (Froissart, Chronique, éd. Mirot, p. 292,8).

Commencierent est bien impliqué après *nos gens,* mais il est intéressant de noter encore ici que l'action exprimée par le second membre est la conséquence de celle exprimée au premier. Or, une des caractéristiques de l'inf. narr. qu'on s'est plu à distinguer, est justement qu'il exprime la conséquence du contexte précédent.

Si le sujet parlant ou l'interlocuteur appuyait tant soit peu sur cette nuance consécutive, on comprend avec quelle facilité l'idée même de *commencierent* pourrait être refoulée, ce qui rend le second membre plus indépendant. La différence avec un inf. narr. se réduit à la présence du verbe prédicatif; la préposition ne fait guère de difficulté, puisqu'il y a des inf. narr. introduits par *à.*

Lors *commencierent*-ilz à assaillir de grand volenté, *et ceulx de dedens à eulx deffendre,* — — —. (ibid., p. 198,15).

Comme on le voit, les exemples ne sont pas seulement construits d'après le même schéma, mais ils sont aussi étroitement liés par le sens. Ce facteur confirme l'hypothèse que de telles phrases seraient comprises même sans verbe prédicatif, grâce à la construction qui, tout de même, en resterait assez peu affectée et grâce aussi à cette ressemblance de sens, qui rétablit le sens du verbe.

— — — et *commencierent* à escarmuchier de grant façon et de bonne volenté pour conquérir les bastides *et ceulx qui dedens estoient,* chevaliers et escuiers bretons, dont il y avoit grant foison et de bons *à eulx deffendre;* (ibid., p. 304—305).

[1] Cit. Ebering, Syntaktische Studien zu Froissart, Zeitschr. f. rom. Phil., V, p. 336.

L'infinitif du second membre est ici un peu plus éloigné du verbe commun que dans les autres exemples cités. On peut même se demander si les liens associatifs entre le verbe et le second infinitif ne peuvent dépendre du degré d'affectivité de celui-ci, en ce sens que, plus le sentiment exprimé par le second infinitif et le second membre serait intense, plus il se détacherait facilement de son entourage.

Dont se boutèrent il ens de plains eslais, et *commenchièrent a decoper* cordres et poissons, *et à abattre et reverser* tentes et trés, *et à faire* un très grant desroy, *et Francois à yaus estourmir.* (Froissart, Chronique, cit. Luker, p. 73).

L'exemple est éloquent. Les deux parties s'opposent. Dans la construction du dernier membre (*et François,* etc.), il n'y a rien, pas même la préposition qui le rende différent d'un inf. narr. Et le style du passage rappelle par sa vivacité exactement le contexte stylistique dans lequel on est accoutumé de rencontrer des inf. narr. Remarquez aussi la distance entre le verbe prédicatif et le dernier membre.

Li cris et la noise se *commença* tantost à eslever, *et gens entrer* en très grant effroy, car il estoient soudainement soupris. (id., cit. Luker, p. 73).

Ici encore, discordance de nombre, mais malgré cela c'est une ellipse partielle. On note la non-répétition de la préposition *à,* ce qui fait ressembler le second membre à ces inf. narr. sans préposition qui étaient en vogue au temps de la Renaissance. L'exemple présente encore un point de ressemblance avec l'inf. narr. On sait que celui-ci exprime souvent un mouvement brusque ou un sentiment fort. C'est aussi le cas pour le second infinitif ici.

L'importance de ces deux exemples est aussi à juste titre soulignée par M. Luker, qui sur ce point semble avoir cherché la solution que nous proposons dans ces pages. Après avoir cité ces deux exemples, il ajoute: «It seems to me that the fact that one feels the ellipsis here is all the more significant. If there is any value in the ellipsis theory, there must be examples where the connection can be seen. Such examples are the strongest supports of this theory» (op. cit., p. 73).

Cela est très raisonnable. On peut seulement regretter que l'auteur n'ait pas continué dans cette voie, et que ce point de vue n'occupe pas une place plus importante dans sa pensée.

Le peuple qui estoit entour et hommes et femmes furent bien esbahis veant Hannes estre tout nud et *se prindrent* les pluseurs à rire *et les autres à le mocquer*; (Ph. de Vigneulles, Conte).[1]

Cet exemple présente de grandes affinités avec certains des exemples déjà cités, où le verbe est *commencer*. Ici encore, les deux infinitifs coordonnent facilement, étant deux expressions semblables de la même attitude, et les deux sujets n'expriment ainsi aucune opposition.

— — — et incontinent les Anglois se advancèrent pour cuider gaigner la barrière, *et ceulx de Plancy, et du duc de Bourbon à eulx vigoreusement deffendre* de leur trait et de lances, — — —. (Loys de Bourbon, p. 51—52).

Comme on le voit, il n'y a guère que la préposition qui soit différente dans ces deux exemples, mais on verra plus loin que ce problème n'est pas insoluble.

A ces parolles, force lui fust de en nommer une; dont ses yeulx *commencherent* a plourer, *et sa vive face a coulleur changier,* comme cellui qui oncques ne l'avoit empris. (Saintré, p. 28).

La cohésion des parties de l'ellipse reste ici bien étroite, surtout comme les sujets ne sont pas des êtres vivants ni des choses personnifiées qui pourraient faire paraître l'action du second membre comme indépendante du premier ou opposée à lui. Les mêmes remarques pourraient s'appliquer aussi à l'exemple suivant:

Lors *commencerent* ses yeulx a plourer, *son viz a pallir et a tressuer,* comme celluy qui avoit ja tout ce oublié; (ibid., p. 25). — Lors *recommencent* leurs archiers d'amours plus fort a traire, et de leurs piez *l'un sur l'autre marchier* que onques n'avoient fait. (ibid., p. 343).

Du point de vue formel, on y remarque l'emploi de la forme composée *recommencer,* et la non-répétition de la préposition devant le second infinitif. De telles dissemblances sont très communes en français. Pour ce qui est du sens, il est curieux d'observer comment le verbe composé fait fonction de verbe itératif au premier membre, mais arrivé au second, on oublie le préfixe *re-*, et seul le sens du verbe simple est impliqué, ce qui ressort clairement des derniers mots (*que oncques n'avoient fait*), qui manifestement ne se conforment pas au *re-* du premier membre.

Lors de toutes parts on *encommenca* de rire *et trompettes a sonner, hommes herauts et poursuivants de crier.* (Jacques de Lalaing, cit. Biedermann, p. 722).

[1] Rev. du 16e siècle, 1923, p. 200.

Cet exemple est du plus haut intérêt, à cause du changement de préposition. Comme on le sait, c'est justement la préposition qui a été l'obstacle principal des différentes théories émises.

Alors de toutes pars saccrocherent les sarrasins et *commencerent*, de assailir, *et noz crestiens a eulx defendre.* (G. de Trasignyes, p. 14 b).

Voilà encore un exemple avec ce même changement de préposition. Le deuxième membre exprime bien une suite, une conséquence de l'assaut dont il est question dans le premier. La ressemblance avec l'inf. narr. est manifeste.

Alors trompetes et menestrers *commencerent* a corner *et heraulx a crier* que chascun fist son devoir — — —. (G. de Trasignyes, p. 88 b).

Comme souvent avec l'inf. narr.,[1] la phrase ci-dessus est introduite par l'adverbe *alors,* et les sujets ne sont pas pourvus d'article défini. Les deux actions sont trop rapprochées pour être comprises autrement que comme une ellipse partielle.

Ils n'estoient que sortis, que voicy la dragee qui *commence* à opérer, *les confitures seiches à devenir liquides,* le codignac estant prins apres le repas se trouue laxatif. (Bouchet, Serees, I, p. 134).

Cette ellipse est partielle. Il y a discordance de nombre entre les membres, ce qui évidemment n'empêche pas l'ellipse de se produire.

Et *commença* tout le monde prendre couraige *et eulx à le perdre.* (Monluc, éd. Ruble, 1864, IV, p. 437).[2]

Voilà encore une discordance prépositionnelle; et de plus, le verbe est au singulier, tandis que le sujet du deuxième membre est au pluriel. Pour le sens, les deux membres s'opposent l'un à l'autre.

L'exemple suivant peut tout aussi bien être un inf. narr.:

on *commençoit* la messe de Nostre Dame, — — —. *Et mon Normand d'ouvrir l'oreille.* (Des Périers, Contes, éd. Jacob, p. 30).

On est ici déjà plus près de l'ellipse totale que de l'ellipse partielle (dont nous avons donné ci-dessus plusieurs exemples), mais la présence du verbe *commencer* au premier membre est significative. Que le verbe ait un substantif complément au pre-

[1] Cf. p. ex. «Alors trompettes de sonner et voix du peuple crier — — —.» (Saintré, p. 172).

[2] Cit. C. A. Ringenson, Studier över verbets syntax hos Blaise de Monluc, Thèse, Uppsala, 1888, p. 62.

mier membre de la phrase, ne fait rien à l'affaire. De telles constructions ne sont pas rares:

[Madame] — — — *va a la messe* en grant devocion, *et puis disner*. Saintré, p. 352). — *Retournons* maintenant *à nostre premier prepos* et *à parler* des ampereur de Romme et des évesque de Mets. (Ph. de Vigneulles, Chronique, I, p. 78).

La préposition *de* au second infinitif dans l'exemple de Des Périers n'est pas un critère absolu contre l'hypothèse de l'ellipse. Le sens de l'infinitif ne s'oppose pas au sens du verbe précédent, et d'ailleurs il n'est pas bien sûr que le texte soit fidèlement rendu ici. Ne devrait-on pas plutôt supprimer le point après *Dame* et y substituer une virgule? Cette leçon, qui a les plus grandes chances d'être celle de l'auteur, serait encore une raison de plus pour citer cette phrase parmi les ellipses partielles.

Et voici encore un pas dans la même direction:

Et sur ce *commença* à fuir tant qu'il peut. *Alors le cordouannier de courir après et de crier*: — — —. (Des Périers, Contes, éd. Jacob, p. 242—243, Nouv. 96).

C'est le même type que la phrase examinée auparavant, mais la présence de l'adverbe *alors,* le sens, les prépositions, le style, tout porte à croire que c'est un inf. narr. Mais qui peut prouver que le verbe de la phrase précédente n'y est pour rien? Un adverbe comme *alors,* serait-il un obstacle insurmontable pour que l'influence de *commencer* se fasse valoir?

— — — ils trouvent ces scelerats sur le poinct qu'ils vouloient mettre Thorigny sur un cheval pour l'emmener noier, entrent tous à cheval, l'espée au poing, dans la court, crians: «Arrestez-vous, bourreaux! si vous lui faictes mal, vous estes morts!» et *commencans* à les charger, *eux à fuir,* ils laissèrent leur prisonnière aussi transportée de joye que transie de fraieur. (Marguerite de Valois, Mémoires, p. 69—70).

Il n'y a pas à se méprendre sur la vivacité du récit, et il est remarquable que les ellipses partielles paraissent si souvent dans des contextes (et des situations) qui en effet contiennent des inf. narr.

Les Roys donques & les Peuples voisins *se mirent à* les attaquer, *& peu d'amis à les secourir*. (Baudoin, Salluste, p. 7).

Voilà une ellipse partielle à deux sujets comme les précédentes. Le sens négatif du second membre semble un peu disparate en connexion avec *se mirent à,* mais l'auteur a préféré la construc-

tion elliptique à une phrase comme *sans qu'aucun* — — —, ou *mais peu* — — —.

Le Bûcheron *se mit à* couper du bois *et ses enfants à ramasser* les broutilles pour faire des fagots. (Perrault, Contes, p. 159. Excellent exemple d'ellipse partielle).

Là dessus *je me mis à rire* de toute ma force *et le Nain à blasphemer* de bon courage. (Tristan l'Hermite, Le page disgracié, p. 313).

La construction est analogue à celle de l'exemple précédent, mais la situation y était plutôt tranquille; ici elle est plus mouvementée, même burlesque. En effet, le second membre de l'ellipse ne diffère d'un inf. narr. que par la présence du verbe *se mettre à,* et la répétition de la même préposition. Mais si l'on échangeait le *à* de la seconde partie contre *de,* le résultat ne serait-il pas un inf. narr.? Plus d'un n'hésiterait peut-être pas à le prétendre. Or, dans la première édition de l'ouvrage, il y avait précisément *de*! (voir la note de l'éditeur, p. 313). Ainsi nous avons là encore un exemple qui montre comment s'est opérée la transition entre l'ellipse partielle et l'inf. narr.

— — — de sorte, que la première qui auoit au commencement plaint sa compagne, *commença* à enuier son heure, *& l'autre à se tenir* plus heureuse que sa compagne, — — —. (d'Ouville, Contes, II, p. 52).

L'exemple entre très bien dans la série d'ellipses partielles que nous examinons ici. Notez le sens consécutif de la phrase (cf. plus loin, pour l'inf. narr. exprimant une conséquence, p. 107).

Ce fut là où la maistresse & la seruante *commencerent* plus qu'auparauant à renouueller leurs pleurs, *& Brigide à crier,* — — —. (d'Ouville, Contes, IV, p. 232).

Le dernier infinitif apparaît en effet souvent comme narratif ce qui ne surprend pas, vu son sens. Ici c'est pourtant une ellipse partielle.

A trois lieues de là, et qu'il pleuvoit bien fort, voilà tout à coup le chevalier de Coislin qui *se met à respirer* au large *et à rire.* La compagnie, qui n'étoit pas accoutumée à sa belle humeur, lui demande à qui il en a; *lui, à rire encore plus fort.* (Saint-Simon, Mémoires, X, éd. Boislisle, p. 273).[1]

Le savant auquel nous empruntons cet exemple y voit un inf. narr. On peut admettre qu'une pareille attitude se laisse défendre, surtout si l'on prend en considération la distance qui

[1] Cit. Eringa, La proposition infinitive simple, p. 19—20.

sépare le verbe du dernier infinitif. Il nous paraît toutefois plus légitime d'y voir une ellipse partielle, d'autant plus que c'est le même personnage qui est le sujet des deux infinitifs, et le même infinitif qui reparaît; et partant, le second infinitif n'introduit ni opposition entre les deux membres, ni action nouvelle, inattendue ou d'une autre nuance.

Mais l'hésitation même parle plutôt en faveur de notre thèse, puisqu'elle présuppose que la phrase appartient à cette catégorie d'exemples intermédaires, dans lesquels nous croyons voir le passage à l'inf. narr.

On peut comparer cet exemple à un autre du même auteur, cité par M. Eringa:

> mais, sur sa confiance en Walpole, en son frère, et aux Anglois dominants, il *se mit à* sourire: «— — — (suivent dix-neuf lignes, dont la plus grande partie en discours direct) — — —.» Autre sourire d'applaudissement en soi: «Je le connois bien, me répondit-il; — — —; *Et de là, à battre la campagne* en exemples et en faits dont Horace l'amusait. (Saint-Simon, Mémoires, XV, p. 202).

Tandis que dans le premier exemple, le sujet du premier infinitif (*le chevalier Coislin*) se trouvait répété au second sous la forme de *lui,* dans le dernier exemple, le sujet commun aux deux infinitifs n'est pas répété. Grâce surtout à l'éloignement où se trouve le verbe *se mit à,* le dernier infinitif peut facilement être pris pour un inf. narr.

On peut toutefois y rapprocher des phrases comme:

> — — — ces princesses — — — *se mirent à se promener* ensemble les nuits, *et à se divertir* la nuit à quelques pétarades. (Saint-Simon, Cour, p. 65). — Dès qu'il me vit, *il se mit à rire et à me dire* que j'étois le premier homme — — —. (ibid., p. 294).

En fin de compte, les deux derniers exemples ne diffèrent du précédent que par la distance entre le verbe et les infinitifs.

> Dès qu'il l'apprit, le voilà en furie — — —. Elle *s'en prit* doucement à ses yeux, *Mme de Poitiers à pleurer aux sanglots,* et toute la compagnie dans le plus grand embarras. (Saint-Simon, Cour, p. 545).

Ceci est encore un cas où un substantif est coordonné avec un infinitif, tous les deux dépendant du même verbe prédicatif. Le fait que le verbe fasse partie d'une locution comme *s'en prendre à* n'empêche pas l'auteur de s'en servir comme élément commun. Il n'est guère possible de voir un inf. narr. dans le second membre.

Pendant le festin, l'eau *se mit à* danser *et la rose à chanter,* mais l'oiseau de vérité ne disait mot. (Cosquin, Contes (L'oiseau de vérité), I, p. 189).

Dans cet exemple, l'ellipse est de structure régulière.

on *se mit à* causer *et Flaubert de blaguer* un peu grossement. (Goncourt, Journal, I, 303).[1]

Comparez cet exemple avec le précédent. La différence extérieure se réduit aux prépositions. Mais le sens du second membre du dernier exemple diffère de celui du premier. *Et Flaubert de blaguer* indique une certaine nuance d'imprévu, une action qui intervient dans la conversation. Par là on est presque certain d'avoir affaire à un inf. narr. et le lien qui rattache l'inf. narr. au verbe *se mit à* doit être très faible, presque effacé.

La même remarque s'applique à l'exemple suivant:

Alors, l'autre cligna de l'œil et il *se mit à* entonner: «Mariez-vous donc! Mariez-vous donc!» — — — *Tout le monde de se tordre,* même Pinceloup. (Benjamin, Gaspard, p. 80).

Le dernier infinitif marque la conséquence du contexte précédent, et tout porte à croire qu'il est narratif. L'exemple est bon pour montrer la dernière phase d'une construction elliptique, ou le dernier membre a perdu tout contact avec le contexte antérieur ou du moins s'en est rendu indépendant.

Mais voici par contre:

Ferdinand *se mit à* planter des clous *et Claire à défaire* ses bagages. (Duhamel, Nuit de la St. Jean, p. 174).

Ici, le dernier infinitif ne marque ni la conséquence, ni une action qui se produit inopinément ou s'oppose à celle exprimée par le premier infinitif. Les deux actions sont plutôt parallèles. Aussi voit-on que l'idée de *se mit à* est bien présente au second membre.

Le dernier exemple est cité ici pour montrer que des ellipses partielles, ayant pour élément commun un verbe ingressif, se retrouvent encore de nos jours. Nous ne pouvons pas démontrer dans quelle mesure cette construction est un archaïsme ou non. Il est vrai qu'on la trouve chez des spécialistes d'ancien français:

Tandis qu'on était à table, les musiciens *se sont mis à* jouer de

[1] Cit. Meyer-Lübke, Rumänisch und Romanisch, p. 23.

leurs instruments *et les chanteurs à chanter.* (E. Faral, Les jongleurs, p. 99).

Mais la construction est si spontanée qu'il est difficile de ne pas l'accepter comme du français courant.

L'éditeur du Miles gloriosus, comédie latine médiévale, traduit les vers 303—304 par:

Qu'un aveugle *se prenne à* voir, *un boiteux à courir, un muet à jacasser, des cieux obscurcis à resplendir,* c'est ton œuvre, ô Bacchus. (cit. Cohen, La comédie latine, I, p. 207), où l'on retrouve des ellipses partielles.

Voilà une liste assez longue d'exemples intermédiaires d'un type qui forme l'«anneau manquant» dans la chaîne qui va des expressions à verbe exprimé à l'inf. narr. Mais comme nous l'avons indiqué plus haut, il y a d'autres formes qui, par la construction comme par le sens, exigent d'être prises sérieusement en considération. Ce sont surtout *voici, voilà* et leur équivalent en ancien français: *es vos, et vos,* qui, coordonnés avec un infinitif, ont un sens qui se rapproche beaucoup de celui de l'inf. narr., marquant, tout comme cette forme, un changement, un mouvement plus ou moins soudain et inattendu, ce qui en réalité rend parfois les deux formes d'expression presque synonymes.

Il s'agit maintenant de savoir s'il y a des ellipses partielles par lesquelles ces constructions auraient pu contribuer à la naissance de l'inf. narr. On en trouve déjà des exemples dans la langue ancienne, au XII[e] siècle:

Eth vos la bataille finee, *E Sarrazins a defaillir* & dis e dis en mer saillir. (Ambroise, L'estoire de la guerre sainte, v. 2264—2266).

Comme dans quelques-uns des exemples avec *commencer,* le premier membre est un substantif. L'adverbe *eth vos* est le membre commun, qui est présent aussi dans le deuxième vers.

Eth vos l'assalt atant remeindre, *Et le pople crier* e pleindre E regreter cele venue (ibid., v. 4677—4679).

On remarque le contenu mouvementé de ces vers. Les infinitifs coordonnés n'ont pas de préposition.

Ces deux exemples certifient bien l'âge de la construction elliptique avec cette formule dont le rôle plus tard a été pris par *voici, voilà.*

Nous allons voir si les ellipses partielles formées par ces adverbes ne ressemblent pas singulièrement à des inf. narr.:

Voilà M. de la Rochefoucauld à s'exclamer, *M. de Bouillon, le duc de Fresnes et le maréchal de Boufflers à répéter* à basse note, *puis M. de la Rochefoucauld à se récrier* plus fort que c'étoit le plus grand malheur du monde. (Saint-Simon, Mémoires, éd. Boislisle, p. 472).[1]

Cet exemple parle de lui-même. Il devient plus intéressant encore si l'on se rappelle que Saint-Simon emploie en effet des inf. narr. précédés de *à*:

Quand tout fut bien examiné, il demanda à Le Notre ce qui en étoit; *et Le Notre à balbutier.* (Saint-Simon, Cour, p. 308—309).

il prit les sacs, qui se trouvèrent là . . . ils les visitèrent et la pièce s'y trouva produite. *Voilà* l'homme à se désoler, *et cependant Chamillart à lire la pièce.* (id., éd. Boislisle, VI, p. 311).[2]

Cet exemple se joint aux précédents. De même la phrase suivante:

Les *voilà* donc ensemble, *et Lauzun à conter sa fortune* et ses malheurs à Fouquet. (id., Cour, p. 536).

La parenté étroite avec l'inf. narr. cité ci-dessus saute aux yeux.

Ils me firent quelques questions sur la nuit de la mariée; j'y répondis assez bêtement, *et les voilà* qui éclatent de rire, *et les femmes de ces deux plaisants à crier de l'autre bout*: — — —? (Diderot, Jacques le fataliste, publ. par J. Assézat, p. 295).[3]

Ici, il y a un facteur qui a pu contribuer à faire un inf. narr. des ellipses partielles, à savoir que le second membre (l'infinitif) est coordonné à une phrase relative. La coordination a pu être, de ce fait, moins intime que si les deux membres étaient des infinitifs, c'est-à-dire qu'on a pu oublier plus facilement l'adverbe introducteur dans des cas où l'infinitif, comme ici, présente un sens vif et mouvementé.

Et les bergères, elles avaient peur; les *voilà* à se sauver, *lui à courir après*: — — —. (Pineau, Contes, p. 285).

C'est là une ellipse partielle dont le sens est presque celui d'un inf. narr. La construction est simple, et on a peu de raisons de croire que la vivacité du récit amènerait l'oubli de l'adverbe qui fonctionne comme élément commun.

Allons, *voilà* le roi bien pris *et tout le monde à s'étonner, à dire* que monsieur l'abbé avait raison. (ibid., p. 240).

[1] Cit. Eringa, La proposition infin. simple, p. 20.

[2] Cit. Ramain, p. 25, note.

[3] Cit. Eringa, La propos. infin. simple, p. 20.

Cet exemple diffère un peu du précédent car le premier membre n'est pas un infinitif. On remarque aussi que le dernier membre exprime la suite de ce qui le précède. (Cf. l'inf. narr.). L'ellipse partielle est pourtant un fait.

Mais la phrase suivante n'offre pas un exemple d'ellipse partielle aussi authentique:

Voilà les bergères, elles se lèvent, et les chiens, ta, ta, ta, ta! Elles jettent les coiffes (bonnets), les filasses et courent après le loup. *Le malheureux loup à se sauver,* avec les chiens toujours sur lui. (ibid., p. 192—193).

Il est impossible de ne pas voir l'analogie d'une telle phrase avec un inf. narr.

N'étaient les exemples précédents du même ouvrage (et plusieurs autres passages, où figure la forme *voilà* avec un ou plusieurs infinitifs à sujet commun), personne ne pourrait contester que la forme citée ne soit un inf. narr. Mais vu les autres exemples de ce livre, on serait peut-être plus près de la vérité en faisant dépendre l'infinitif — tant soit peu — du *voilà* qui introduit la phrase.

Le voilà à questionner le valet, *et tous deux à se perdre* dans des confusions de noms, — — — (H. Pourrat, Gaspard des montagnes, p. 82).

L'écrivain cité s'inspire souvent — et c'est le cas dans le livre que nous citons — de la vie populaire et légendaire de l'Auvergne. Il est donc possible qu'il faille considérer cet exemple, ainsi d'ailleurs que ceux de Pineau, comme étant tiré du langage populaire. Il se rattache toutefois aux exemples précédents.

Chapitre II

Discussion.

1. La suppression de l'élément commun.

Dans les pages précédentes, nous avons présenté un certain nombre d'exemples pour montrer dans quelle construction syntaxique l'inf. narr. a pris son origine. D'une part, on a vu que cette construction est l'ellipse partielle; dans cet exposé, les exemples se rapprochent ainsi de ceux de notre première partie. Mais d'autre part, ces exemples ont servi à montrer que, tout en ayant, en général, la même structure grammaticale que l'inf. narr., et ayant également de grandes affinités avec lui, certains s'en rapprochent plus que d'autres par le sens et pour des raisons syntaxiques et stylistiques.

Ces matériaux — en partie inédits — bien que fort éloquents, contiennent pourtant plusieurs problèmes qui demandent à être résolus avant de proposer notre hypothèse comme solution de l'inf. narr.

Le point central est évidemment la disparition complète du verbe prédicatif de l'élément commun; peu importe qu'il s'agisse de *commencer,* de *penser* ou de *voici, voilà.*

Cet effacement du verbe est déjà rendu très probable par l'existence de toute une gamme d'exemples intermédiaires entre les formes à verbe et l'inf. narr., exemples qui d'un point de vue théorique sont à considérer comme des ellipses partielles. Mais nous ne nous contenterons pas seulement de constater la probabilité. En descendant plus profondément nous essayerons de saisir les différentes raisons qui ont pu amener l'oubli du verbe du premier membre.

La raison la plus simple, et à laquelle on pense tout de suite, est évidemment la distance qui sépare le verbe commun du second

infinitif. On sait que l'insertion d'un certain nombre de mots entre deux parties d'une phrase qui tiennent l'une à l'autre peut provoquer certains changements dans la construction de la phrase. Ainsi, p. ex. un sujet qui est trop éloigné de son verbe, se répète volontiers devant ce verbe sous la forme d'un pronom personnel; telle proposition subordonnée qui régulièrement fait passer son verbe au subjonctif, omet de le faire, parce que le verbe dont l'idée conditionne le choix du subjonctif dans la subordonnée, se trouve trop loin pour que son influence puisse s'exercer. Voici deux exemples en espagnol:

Sólo os pido, así os libre Dios, de dueñas (y no es pequeña bendición, — — —); ruégote encarecidamente que hagas que metan otra dueña en el refrán y me dejen descansar a mí, — — —. (Quevedo, Los sueños, I, p. 268—269).

L'expression *sólo os pido* est séparée de son contexte par une longue parenthèse, ce qui fait que l'auteur recommence sa phrase, cette fois par *ruégote*. Et aussi:

estos, con el cuydado que mi madre tenia de açernos rreçar y ponernos en ser devotos de nuestra señora y de algunos santos, *començó* a despertarme (Santa Teresa, Vida, p. 3).

En présence de tels faits, on ne serait pas surpris si la distance, ou plutôt les idées insérées entre les deux éléments (le verbe commun et le second infinitif), pouvaient faire oublier le verbe antérieur et, par contre-coup, présenter le second infinitif comme une construction indépendante. Cela n'est pas le cas dans «Li tens commençat a enfler, Cil de la pour a trembler» (Adgard, Marienlegenden) où le second infinitif suit immédiatement (bien que l'idée de conséquence contenue au second membre puisse donner un certain relief), ni non plus dans «— — — et se prindrent les pluseurs à rire et les aultres à le mocquer;» (Ph. de Vigneulles). Mais si l'on prend l'exemple de Saint-Simon: «voilà tout à coup le chevalier de Coislin qui se met à respirer au large et à rire. La compagnie, qui n'étoit pas accoutumée à sa belle humeur, lui demande à qui il en a; *lui, à rire encore plus fort*», on voit que le verbe est refoulé en arrière, et pour peu que le second infinitif avec son sujet et la préposition ait un sens indépendant qui lui permette de se passer du verbe, la distance peut vraiment être censée jouer un rôle.

Et à plus forte raison dans cet autre exemple de Saint-Simon,

cité plus haut: «mais, sur sa confiance en Walpole, en son frère, et aux Anglois dominants, *il se mit à sourire* — — —,» où le second infinitif ne vient qu'une vingtaine de lignes plus bas. La distance ici est si considérable qu'on est porté à croire que nous sommes en présence d'un véritable inf. narr.[1]

Un second facteur, qui a été mentionné plus haut et dont l'importance pour la séparation du deuxième membre ne peut guère être surestimé, est l'apparition d'un nouveau sujet avec le second infinitif. Il n'est pas difficile de saisir pourquoi ce facteur joue un tel rôle ici. Dans la phrase: «elle se prosterna sur les marches de l'autel, elle se mit à gémir, à soupirer, à prier tout haut;» (Diderot, La religieuse, Œuvres, p. 181), chaque infinitif se reporte au même sujet qui est aussi celui du verbe prédicatif, et les liens associatifs entre ce verbe et tous les infinitifs suivants demeurent intacts.

Le cas est tout autre si le deuxième infinitif — et les suivants — ont leurs sujets propres (nous renvoyons pour des exemples aux ellipses partielles p. 85 ss.) et en voici un exemple:

> Adonc commanda le duc de Bourbon l'assault, et lors les gens d'armes se mirent à pié; et de tous coustés, tant des gens au duc de Bourbon comme de ceulx qui repairoient d'Espaigne *fut commencié l'assault* aspre et fort, *et gens d'armes à entrer ès fossés et rompre palis, et villains à eulx deffendre* vigoureusement, et tant s'efforcèrent les François que esrachièrent les palis. (Loys de Bourbon, p. 200—201).

Dans des exemples de ce type, le sens ingressif du verbe prédicatif reste impliqué d'une façon plus ou moins inconsciente dans les membres, et en tout cas, comme ce n'est plus le même sujet dont la présence est sentie dans chaque membre, les liens entre le verbe précédent et les membres ont toute chance de s'effacer.

De ce fait, chaque infinitif avec son sujet propre apparaît presque comme une entité indépendante. Cela est d'autant plus facile si, entre le verbe prédicatif et les membres suivants, il existe une discordance (de nombre, de personne, etc.), et surtout si cette discordance est aussi hardie que dans l'exemple cité, où, à la différence de nombre (les inf. après *gens* exigeraient le verbe prédicatif au pluriel) s'ajoute encore celle du premier membre qui est

[1] Nous parlons ici de lignes. La distance joue évidemment un rôle aussi, *mutatis mutandis*, dans la langue parlée.

au passif, tandis que le sens des membres suivants est nettement actif. La langue d'autrefois ne reculait nullement devant pareilles hardiesses de construction, qui ne sont qu'une forme de ce phénomène, bien connu de tous les textes anciens: l'assymétrie.[1]

A ce propos, on ne doit pas négliger une coordination assymétrique qui a pu jouer un rôle pour rendre le deuxième membre plus indépendant; c'est qu'on trouve des cas où l'infinitif du deuxième membre est coordonné à un substantif dans le premier. Nous avons effleuré cette question plus haut et voici encore quelques exemples à l'appui de notre thèse:

Ele savoit greu et latin, *chanter, baler, joer* — — —. (Fet, p. 26,29).

Pareille coordination n'est pas surprenante en ancien français, où l'infinitif était parfois un vrai substantif avec article. Dans la phrase suivante, c'est probablement à un infinitif qu'on a affaire:

— — — ils entrent dans cette hostellerie, où *ils demandent un lit, & à soupper.* (d'Ouville, Contes, II, p. 352).

Mais ici l'assymétrie est claire:

on les (: les enfants) *voit dans la tristesse et dans l'abattement,* tant que le Héros ou l'Héroïne de Conte sont dans le malheur, *et s'écrier de joie* quand le temps de leur bonheur arrive; (Perrault, Contes, Préface, p. 17).

De nos jours, une telle phrase paraîtrait un peu insolite. Est-ce pour avoir trop lu les mémoires de Saint-Simon que Proust écrit:

ces blancs voiles eux-mêmes, qui exténués et fidèles *semblaient de la matière vivante et avoir été filés par la souffrance* mi-païenne, — — —. (Morceaux choisis, p. 182)?

Ces phrases ne sont reproduites ici que pour rappeler l'exi-

[1] Sans doute des constructions assymétriques abondent aussi de nos jours, mais elles n'arrivent pas toujours à s'introduire dans la langue écrite. On nous permettra d'ailleurs de rappeller que nombre des exemples cités dans ce livre appartiennent à une époque qui ne connaissait pas encore l'imprimerie.

Shepard (Syntax of Antoine de La Sale, p. 498) attire l'attention sur «the frequent anacolutha and changes of construction in 'Le Petit Jehan de Saintré'», où des verbes auxiliaires et des pronoms objets ne se répètent souvent pas devant plusieurs verbes coordonnés. «La Sale», ajoute Shepard, «is not a very practised writer; he frequently becomes embroiled in a long sentence, forgets his subject, and continues with a totally different construction.» (ibid.). Cette caractérisation pourrait, sans grand changement, s'appliquer à plusieurs écrivains de l'ancien et du moyen français.

stence de pareilles tours dans la langue, et ils n'ont évidemment rien à faire avec l'inf. narr. Mais on trouve cette assymétrie aussi avec les verbes ingressifs:

si *commencèrent* là endroit les Angles *ung grand hustin, et à traire* à ces gens merveilleusement, — — —. (J. le Bel, II, p. 80).[1]

Le second membre ayant le sujet et le verbe prédicatif en commun avec le premier membre, l'assymétrie est «perdue», pour ainsi dire, et seule, elle ne suffit nullement à donner à l'infinitif une impression d'indépendance. Mais peut-être cela est-il possible dans les exemples suivants, déjà cités *in extenso* plus haut:

— — —, si tost comme il vit aprochier le gent Cesar, *il se mist a le fuite, et la gent Cesar a l'enchauchier.* (J. de Tuim, p. 29,13).

Comment faut-il analyser cet exemple? Faut-il voir dans *a l'encauchier* un substantif à article défini ou plutôt une forme verbale, précédée d'un pronom personnel régime? Les deux solutions sont possibles à l'époque où écrivait J. de Tuim, et il n'est pas nécessaire de trancher la question. Il suffit de se rendre compte que, dès qu'il fut possible de voir une forme verbale dans l'infinitif du second membre, la présence du substantif dans le premier membre a pu empêcher l'association entre les deux parties de se produire aussi facilement que s'il y avait eu deux infinitifs; et de cette manière aussi le second membre (l'infinitif) aurait pu paraître plus indépendant. Le même raisonnement s'applique à l'exemple cité p. 102 de la chronique de Loys de Bourbon, ainsi qu'à celui-ci de Saint-Simon:

Elle *s'en prit* doucement *à ses yeux,* Mme de Poitiers *à pleurer* aux sanglots, — — —. (cité ici, p. 95).[2]

La phrase suivante ne présente qu'un intérêt théorique, puisque l'infinitif est au premier membre et ainsi ne peut pas se détacher:

[1] Cf. de même les deux phrases: «Li barons, — — —, se pristrent à donner les grans mangiers et les outrageuses viandes. Li communs peuples se prist aus foles femmes.» (Joinville, Vie de Saint Louis, § 170—171).

[2] La construction assymétrique d'un inf. + une phrase subordonnée, introduite par *que,* n'entre pas en ligne de compte ici, puisque le sens des verbes ingressifs ne leur permet pas de se construire de cette façon. Avec d'autres verbes, par contre, nous trouvons cette construction: «*Il lui échappa qu'on savoit bien* d'où venoit le coup, *et de nommer* M. le duc d'Orléans.» (Saint-Simon, Cour, p. 258).

Noz gens *commensent à harcquebuzer, et eux à coups de flèches.* (Monluc, Commentaires, I, p. 313).

Des facteurs comme ceux que nous venons de passer en revue: distance entre le verbe et les infinitifs, introduction de sujets nouveaux, assymétrie de formes diverses, sont autant de conditions qui peuvent faciliter la dislocation des membres dans l'ellipse partielle qui nous occupe. Mais ils sont peut-être insuffisants. Certaines conditions intérieures, sémantiques, sont aussi nécessaires pour expliquer pourquoi tel membre est pris comme une entité indépendante. Si l'on examine les exemples d'ellipses partielles avec *commencer* que nous avons cités jusqu'ici, on voit que, dans plusieurs cas, les infinitifs, et surtout, bien entendu, ceux qui suivent le premier membre, présentent une nuance particulière de sens.

Parfois l'infinitif est un verbe de mouvement:

— — — fut commencié l'assault aspre et fort, *et gens d'armes à entrer ès fossés et rompre palis, et villains à eulx deffendre vigoureusement* — — —. (Loys de Bourbon, p. 200—201).

Grâce, en grande partie du moins, au sens des infinitifs *entrer, rompre palis, soy deffendre,* qui dépeignent admirablement la scène, une verve narrative, une explosion d'activité, est communiquée au récit, et l'intérêt se trouve tout d'un coup saisi par cette variété d'actions vives qu'implique l'irruption des troupes dans les retranchements de la ville.

Il nous semble que c'est justement dans des conditions sémantiques analogues que le verbe antérieur a les plus grandes chances de se faire oublier, tant par celui qui raconte (l'assymétrie l'indique d'ailleurs) que par ceux qui écoutent. Le résultat, par conséquent, est de voir dans les infinitifs, munis de sujets, des éléments qui se suffisent parfaitement à eux seuls pour rendre une action mouvementée.

Les verbes ingressifs se construisent d'ailleurs volontiers avec une série de verbes de mouvement de sens analogue, comme dans les exemples suivants, bien que les infinitifs n'y soient pas munis de sujets propres:

— — — coumencent la gent Catiline *a ferir* des espees et *a enchaucier* de pres, *a abatre et a detrenchier.* (Fet, p. 49,29).

Si commencha tantost *à guerrier* le royaume *ardoir* et *exillier,* et *tuer* gens entre Chartres et Paris. (J. le Bel, II, p. 193).

Ce qui est maintenant d'un grand intérêt, c'est de voir que ce sont justement des infinitifs de sens analogue qui apparaissent comme «narratifs»:

Quant les Francoys furent logiez sur le mont de Sangate, ainsi que vous avez ouy, les communes alèrent vers celle tour, *et bons Anglès de tirer, et bonnes communes de grandement assaillir* si fort qu'ilz gaagnèrent la tour et mirent tout à mort. (J. le Bel, II, p. 129—130).

Il serait oiseux de citer ici encore des exemples d'un phénomène connu; on voit justement dans cet aspect de mouvement une des caractéristiques de l'inf. narr. (cf. p. ex. Lombard, Inf., p. 233 ss.)

L'infinitif narratif peut aussi exprimer une émotion, un bruit, etc.:

en fin il la menaça que, si elle ne lui ouvroit, il emmeneroit le gorret, et s'en met en devoir, *et Magdelene de crier aux volleurs.* (d'Aubigné, Fœneste, p. 117).

On retrouve aussi les mêmes verbes après les verbes ingressifs. Voici une ellipse partielle:

Ce fut là où la maistresse & la seruante *commencerent* plus qu'auparauant *à renouveller leurs pleurs, & Brigide à crier,* — — —. (d'Ouville, Contes, IV, p. 232).

Cf. d'ailleurs aussi les rapprochements faits pp. 78 ss.

On comprendra maintenant notre point de vue. Les verbes exprimant un mouvement ou une émotion présentent souvent une augmentation de rapidité dans l'allure de la phrase, et facilitent du même coup une rupture avec le contexte précédent. L'intérêt se concentre ainsi sur le second infinitif et sur les suivants. L'action qu'ils expriment devient prépondérante, et tend à accaparer toute l'attention, lorsque, ce qui arrive facilement avec des infinitifs de sens pareil (mouvement, etc.), elle est présentée sous un biais d'intérêt personnel avec une nuance d'ironie ou un sentiment de burlesque, d'étonnement, en un mot, lorsqu'elle porte l'empreinte de ce qu'on est convenu de réunir sous le terme d'«affectif». Car il n'est guère douteux que c'est là une des qualités que l'on trouve souvent chez l'inf. narr. Mais s'il est facile de constater cette nuance affective, il est plus difficile d'en définir la portée exacte. L'affectivité étant toutefois la force par excellence qui défait les liens syntaxiques, il est fort probable que, si certains infinitifs en sont atteints, c'est précisément leur contenu

qui est attiré au premier plan au détriment des autres parties de la phrase, jugées plus ou moins indispensables.

Mais il y a plus. M. Ramain a trouvé que l'infinitif historique du latin exprimait parfois une conséquence, et cette idée a été reprise par d'autres — p. ex. M. Armstrong — aussi pour le français. En voici un exemple:

Quant Romain sentirent Cesar pres par ces messages, *et il dou combatre plus aigrement et d'enforcier* les cops — — —. (Fet, p. 308, 21—22. Remarquez, en passant, le sens nettement ingressif de l'inf. narr. ici).

Nous n'allons pas entrer en discussion pour voir si cette idée de conséquence est primordinale ou si elle n'est qu'une évolution naturelle. Du fait que l'inf. narr. exprime souvent une entrée en action qui succède à d'autres faits mentionnés dans le texte précédent, une telle action peut être regardée comme la conséquence de ces faits; en tous cas, une nuance pareille peut facilement s'y introduire. Un bon exemple nous en est fourni par la phrase suivante, où la seconde partie, qui formellement est coordonnée avec la première, pourrait pour le sens être presque considérée comme une subordonnée:

Li chevax li saut par mi la champaigne, *et feus a estenceler* de roches et de chaillox. (Fet, p. 488,27).

Ce qui nous intéresse ici est pourtant autre chose. C'est de savoir si le deuxième (etc.) infinitif d'une ellipse partielle peut aussi exprimer une conséquence, et si, par conséquent, on trouve des affinités également sur ce point entre l'inf. narr. et l'ellipse partielle. Il est bien facile d'y répondre. Notre premier exemple en fournit une preuve:

Li tens commençat a enfler, Cil de la pour a trembler. (Adgar, Marienlegenden, 8,39).

C'est évidemment la tempête qui cause l'effroi du moine. Et voici une autre phrase du même genre:

Mes quant l'en oï que il blasmoit le consele, qui preudom estoit, tuit s'escrierent et *coumencerent a apeler Catiline anemi* dou coumun et parricide — ce est qui son pere ocit. *Et Catiline a corrocier.* (Fet, p. 28,22—25).

Nous avons là un exemple de la plus haute importance. Il présente toutes les caractéristiques de l'inf. narr. et pourtant, c'est une ellipse partielle, qui ne diffère des autres que par l'introduc-

tion purement orthographique d'un point après *ocit*. L'exemple montre d'une façon frappante comment l'ellipse partielle est devenue presque insensiblement un inf. narr.

Or, on y remarque non seulement que le second infinitif exprime une émotion très forte, mais aussi, et c'est le point qui nous occupe ici, une conséquence; ce sont bien les clameurs du peuple qui causent la colère de Catilina.

C'est à se demander si la nuance consécutive du deuxième membre n'a pas pu contribuer à provoquer une rupture entre le premier infinitif et les suivants. Une telle supposition ne se laisse pas rejeter sans examen. Si nous revenons à *Et Catiline a corrocier,* ce membre exprime une conséquence assez imprévue et soudaine, et dans pareils cas une certaine opposition entre les membres peut se faire sentir. Toutefois il est difficile d'écarter la possibilité d'une influence décisive du facteur affectif sur le dégagement éventuel du second infinitif. *Corrocier* exprime bien un sentiment assez fort, et c'est peut-être cette nuance qui domine sur l'idée de conséquence. Quoiqu'il en soit, les exemples donnés suffisent pour montrer que, pour l'idée de conséquence, il n'y a pas de différence fondamentale entre l'ellipse partielle et l'inf. narr., et que cette idée a pu contribuer à l'évolution d'une forme à l'autre.

Avant de quitter la question du rôle qu'a pu jouer le sens des infinitifs en ellipse partielle, il nous faut attirer l'attention sur un phénomène qui montre combien peu solides sont les liens associatifs entre le verbe et les infinitifs suivants.

On a vu qu'un verbe ingressif, tel que p. ex. *commencer,* peut être suivi de plusieurs infinitifs:

— — — li pueples — — — *coumença a maudire et* (*a*) *escoumenier* les conselz Catiline, et *lever as nues* Cyceron par paroles, *fere joie* come se il fussent oissu de servage. (Fet, p. 35,7). — elle *commencerent* (par despit) à beaux coups de poing sur le nez, *traisner* par les cheveux, *esgratigner, mordre, descoiffer, et faire mille maux,* comme vous entendez que femmes font. (Noël du Fail, éd. Daffis, I, p. 86, cit. O. P. Behm, p. 14).

Cela n'a rien de remarquable en soi, quoique ce ne soit pas la règle. Dans ces exemples, le sens du verbe cadre parfaitement avec tous les infinitifs, et la signification est bien *elles commencèrent à traîner, elles commencèrent à égratigner,* etc.

Mais il arrive que par le nombre des infinitifs, ou pour

d'autres raisons, le sens du verbe ingressif s'efface et introduit des infinitifs dont le sens ne s'accorde pas avec *commencer*:

Maintenant se leua sains Brandains et *commencha a aorer et demourer en orisons* dusques au iour a la matinee — — —. (Brendans Meerfahrt, éd. C. Wahlund, p. 17,17—18).

Le sens n'est-il pas ici *et il demeurait* — — —?

Elle jette sa quenoille d'un costé, son couvrechef de l'autre *commence à tourner* par la maison deux ou trois fois, *ouvrir* un coffre, *le fermer* assez lourdement, enfin *s'assoir* sur un billot de boys, et là des mains jointes *se donner* au travers de quinze beaux jeunes diables botés s'elle y avoit onc pensé, — — —; (Noël du Fail, Œuvr. facét., I, p. 162).

Ici, le sens est que la femme commence à tourner, ainsi le verbe se joint facilement au premier infinitif, mais ensuite elle o u v r e le coffre, le f e r m e et puis s'a s s e o i t. Pas trace de *commencer* avec ces infinitifs. L'exemple est remarquable. L'écrivain a oublié, ou ne se soucie guère, de faire accorder le sens des infinitifs avec le verbe précédent, et le résultat est qu'ils apparaissent indépendants du point de vue sémantique, bien que grammaticalement subordonnés à *commencer*. Cela montre d'abord combien la construction avec des infinitifs qui dépendent d'un verbe ingressif était naturelle et répandue, puisqu'elle pouvait admettre de telles libertés; et cela montre encore de quelle manière les liens associatifs ont pu se relâcher.

Ainsi, serait-il admissible de voir dans ces infinitifs discordants une source directe de l'inf. narr.? Il est vrai que celui-ci manque parfois de sujet, ou plutôt qu'il a le sujet en commun avec le contexte antérieur, et on pourrait comparer p. ex.:

Et de dauber chicanous, *et de frapper* chicanous; et coups de jaunes gantelets de tous côtés pleuvoir sur chicanous. (Rabelais, IV, chap. 14)

avec le dernier exemple cité de Noël du Fail; peut-être aussi avec d'autres plus simples comme:

Le gentilhomme monta à cheval, et *commença à picquer et puis repicquer*. (Desperiers, Contes, Class. Garnier, p. 108),

et à plus forte raison avec:

Diantre, M. le curé *commençait de croire* que tous les diables étaient là qui fracassaient les os des défunts dans leurs mandibules . . . *Et de regretter* le coin de son feu. (H. Pourrat, Gaspard-des-montagnes, p. 72).

Cette dernière phrase semble offrir un exemple éclatant d'une disjonction du second infinitif, ce qui est encore relevé davantage par la ponctuation de l'auteur. Le second infinitif ressemble ici d'une façon frappante à un inf. narr. sans sujet propre, dont d'ailleurs le même livre de M. Pourrat fournit plusieurs exemples:

Lorsque la diablerie passe au-dessus de lui par le milieu de l'air, il épaule et lâche son coup de feu. *Et de rentrer* dans la grange *et de crâner* devant les camarades: — — —. (id., op. cit., p. 21—22). — Et si jamais je te trouve avec ton joli-cœur, je te ferai quatre morceaux de vous deux. Mais tiens, en attendant! . . . *Et de tomber* sur la malheureuse *et de la tabasser* comme plâtre. (ibid., p. 142).

Mais les exemples d'un infinitif sans sujet propre qui se détache d'un verbe ingressif+infinitifs qui précèdent, ne sont pas assez nombreux pour permettre de conclure que c'est là l'origine de l'inf. narr. sans sujet. Il semble plutôt que cette variété ne soit arrivée à s'imposer dans la langue qu'après la forme où chaque infinitif a son sujet propre. Cette forme est de beaucoup la plus fréquente dans la période ancienne où il faut chercher l'origine de notre construction. L'antériorité de l'inf. narr. à sujet propre est peut-être rendue encore plus vraisemblable par le fait qu'on trouve parfois un sujet répété qui, après tout, n'est guère nécessaire, mais qui paraît être amené par analogie avec la règle générale:

Quant *il* ot einsi dist, *et il dou soufler* et d'atiser le feu, tant que li cors remist petit et petit et devint cendre. (Fet, p. 570,1). — Quant *il* vit ce, *et il dou combatre* totevoies come huem desesperez. (ibid., p. 579,26).

Mais, si le désaccord sémantique n'est pas à considérer comme la source première de l'inf. narr., il est à croire toutefois que cette discordance même a pu contribuer, dans les cas où les infinitifs étaient munis d'un sujet propre, à faire oublier les liens avec le verbe ingressif. Comme nous le disions tout à l'heure, les exemples ne permettent pas de tirer des conclusions sûres sur ce point.

Avant de laisser les infinitifs qui sont en désaccord avec le verbe, une autre question s'impose qui peut justifier la précaution avec laquelle nous venons de traiter ces exemples. L'accumulation d'infinitifs de sens discordants, ne serait-elle pas une influence du latin? On trouve, en effet, en latin des phrases où une forme de *coepi* est suivie d'infinitifs qui peuvent très bien avoir un sens

incompatible avec ce verbe ingressif.[1] Ce qui parle en faveur d'une influence du latin, c'est le fait que c'est surtout chez des auteurs et dans des textes qu'on peut soupçonner d'être latinisants que nous trouvons *commencer* suivi d'une série d'infinitifs, ainsi que nous l'avons vu dans la phrase des Fet des Romains citée ci-dessus (p. 108). De même chez le traducteur de Guillaume de Tyr:

Là *comença* mout le païs mener à sa volenté, *barroier* les villes ou *ardoir, prendre* les homes *et ocirre*; *mener* les bestes et *porter* abandoneément quanque li plaisoit eu païs. (Trad. de G. de Tyr, I, p. 422. Remarquez l'absence de prépositions devant les infinitifs! Le texte appartient aux années entre 1190 et 1250).

Mais l'accumulation d'infinitifs peut aussi être populaire et burlesque comme chez Du Fail, chez qui les deux influences peuvent être possibles:

Pource que depuis que Moynes, Chantres et Escoliers *commencerent à peregriner, jeter* le froc aux choux, *differenter* de convent, *vicarier* et s'*émanciper* hors leur territoire, on fit — — —. (Œuvres facét. I, p. 47).

De semblables séries apparaissent d'ailleurs aussi avec l'inf. narr.:

Soudain le bruit espars en la ville, cloches de tonner, chapitre de capituler, desploier bannieres, peintre aux escussons et armoiries, menuisiers à la chapelle ardente, allumer torches, vestir de faux pauvres, accoustrer parfums, noircir Eglises, tendre la biere et cercueil Episcopal: Et Brusquet de rire, et piquer par ces belles garrigues de Provence. (éd. Daffis, II, p. 310, cit. O. P. Behm, p. 73).

On se défend mal de l'impression que les séries d'infinitifs analogues en latin y sont pour quelque chose.

Dans ce que nous venons de dire, la question a été posée de savoir si la dislocation de l'ellipse partielle avec un verbe ingressif n'a pas été facilitée par le fait qu'un infinitif (ou plusieurs) présentait un sens discordant avec le verbe, et finissait, de cette manière, par être considéré comme plus indépendant.

[1] C'est de ce fait que Jaenicke et d'autres ont conclu que l'inf. historique du latin n'est dû qu'à la disparition de *coepi* devant des infinitifs. Les partisans de cette théorie sont restés à court pour expliquer comment et pourquoi cette disparition de *coepi* aurait eu lieu. Si leur théorie est juste, on pourrait peut-être indiquer ce désaccord sémantique comme une cause importante.

Nous ne saurions nous prononcer sur la valeur de la théorie de l'ellipse telle que nous la concevons ici, pour la construction latine.

On peut aussi voir le problème du biais du verbe et se demander comment il se comporte devant les infinitifs, quels aspects il présente et quels changements éventuels il subit ou fait subir à la construction entière.

Si parfois des infinitifs qui dépendent d'un verbe ingressif ont un sens qui, à y regarder de près, ne se conforme guère à l'idée ingressive du verbe, cela peut signifier que cette idée ingressive n'est pas assez forte pour s'imposer à la conscience du sujet parlant, ce qui permet aux dits infinitifs de s'introduire après *commencer,* etc. On constate aussi, bien que sur une petite échelle, un tel affaiblissement de sens chez les verbes ingressifs. La construction verbe ingressif+infinitif équivaut alors, ou peu s'en faut, à un temps simple. Ainsi dans The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan by Benedeit, il y a deux exemples pour lesquels l'éditeur E. Waters exprime l'opinion que «the inchoative sense is by no means obvious.» (op. cit., p. 98). Il s'agit d'abord du v. 48:

Mais de une ren li prist talent, Dunt Deu *prïer prent* plus suvent, Que lui mustrast cel paraïs

et du v. 307:

Del herberger pregnent oser; Quant fud l'ure, vunt reposer.

«prendre+infinitive appear to be used as a mere circumlocution for the finite verb, i. e. *prent prïer*='he prays' and *pregnent oser* ='they venture'. Cf. colloquial English *take and*+infinitive — — —.» (ibid.).

Pareil usage n'est pas limité aux textes anglo-normands. On trouve p. ex. dans les Nouvelles franç. en prose du XIV^{e} siècle (publ. par Moland-d'Héricault) une vingtaine de fois des formes de *commencer à dire* qui après tout ne signifient guère autre chose que des formes simples de *dire* qui, en effet, se trouvent ça et là dans le même texte.

L'affaiblissement du sens ingressif paraît surtout dû à l'emploi fréquent des verbes ingressifs dans l'ancienne langue, qui aimait à représenter dans le style narratif les actions à leur début, surtout avec des infinitifs qui expriment le mouvement, etc. Cet usage n'est d'ailleurs pas réservé à l'ancien français. Monluc, p. ex., écrit:

«Lors tout à un coup nous nous comançames à descouvrir trois escadrons de gens de cheval» (Monluc, Com., p. 50). La

seule raison pour employer ici *commencer* paraît être un besoin d'appuyer sur l'idée de l'entrée en action. De même, p. 210, où on lit que «La Garde retourna à moy et me dict que monsieur Santal commensoit à arriver.» Ce dernier verbe semble suffire à exprimer seul l'idée inchoative, mais le renchérissement par *commencer* y ajoute peut-être plus de force. En tout cas, une telle redondance ne peut à la longue qu'affaiblir la force ingressive du verbe.

Il s'agit de savoir si les verbes ingressifs, ayant subi un affaiblissement de sens, ont pu garder assez de force inchoative pour la faire sentir dans une série d'infinitifs coordonnés, autrement dit, si cela n'a pas facilité l'introduction d'infinitifs à sens discordant comme dans l'exemple de Noël du Fail, cité plus haut (p. 109): «Elle jette sa quenoille — — —». C'est possible et même probable. Toutefois, les verbes ingressifs ne semblent pas avoir subi en français un affaiblissement aussi radical que celui de *gan* en anglais («swerd hi gunne gripe» = «il prit son épée», c'est-à-dire à l'origine, «il commença à prendre son épée»), *beginnen* en allemand ou *coepi* en latin.[1] Ce *coepi* ayant perdu son sens propre, ne fonctionnait que comme un élément syntaxique, permettant aux notions verbales suivantes de paraître sous leur forme la plus simple, l'infinitif. Dans cette langue, la discordance a atteint un tel degré qu'il est parfois impossible de séparer les infinitifs historiques proprement dits de ceux où un *coepi* affaibli fait partie de la série.[2]

Mais l'affaiblissement n'est pas allé si loin en français qu'on puisse lui attribuer une influence décisive sur la dislocation de l'ellipse partielle; la tendance n'en est pas moins un fait, et sa force virtuelle nous autorise à la nommer ici.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'affaiblissement de la force ingressive dans la construction *commencer* + *inf.* trouve un parallèle dans l'inf. narr. qui, de plus en plus, apparaît avec un sens inchoatif affaibli au point qu'on le trouve, surtout dans la langue littéraire de nos jours, presque comme un synonyme — d'une autre nuance stylistique, il est vrai — d'un simple temps historique:

[1] Voir W. Havers, Ind. Forsch., 45 (1927), p. 239.

[2] Voir les exemples cités par Jaenicke dans Jahrbücher f. Class. Phil., 41 (1895), p. 136.

Ils (: les grands systèmes de foi) devraient donc s'ajouter les uns aux autres, et non s'exclure entre eux . . . *Et Romain Rolland de citer* ce passage de Vivekananda: (Sénéchal, Les grands courants de la littérature française, p. 146).

Finalement, on peut se demander si la place du verbe ingressif dans la phrase n'a pas exercé une certaine influence sur son rôle d'élément commun. M. Luker avait déjà émis la supposition que le verbe placé après un infinitif serait plus apte à disparaître. Cette conjecture avait probablement pour but de motiver la disparition du verbe dont cet auteur ne pouvait rendre compte. Mais, outre qu'un tel ordre des mots peut n'être que littéraire, il n'est pas prouvé que l'affaiblissement supposé soit allé jusqu'à la disparition complète du verbe. Un seul de nos exemples pourrait faire croire que la postposition du verbe n'est pas sans importance:

Et Catiline dou forsener, et d'esconmovoir homes et fames ne cessoit, car par les fames meïsmes cuidoit il meinte chose achever, — — — (Fet, p. 26,21).

Mais l'infinitif *forsener,* dépend-il vraiment de *cessoit*? Du moins serait-il difficile de le prouver. La remarque de M. Luker garde toutefois son intérêt.

Nous avons envisagé de différents biais la construction elliptique avec verbe ingressif+infinitif, ce qui nous a permis, d'une part, de la comparer avec l'ellipse en général, et d'autre part, de suivre son développement vers l'inf. narr. Aux affinités de l'inf. narr. avec l'ellipse en question — car les deux formes ne sont pas exactement synonymes —, nous avons essayé de joindre plusieurs facteurs syntaxiques et sémantiques qui ont pu contribuer, à leur tour, à détacher l'infinitif de la dépendance du verbe.

Sans doute, d'autres faits encore ont joué un rôle ici. Ainsi l'infinitif, même avant d'être indépendant du verbe, forme avec son sujet un groupe rythmique qui peut être senti comme une unité libre. A cet égard il n'y a point de différence appréciable entre un inf. narr. du type:

les Anglois se advancèrent pour cuider gaigner la barrière *et ceulx de Plancy et du duc de Bourbon à eulx vigoureusement deffendre* — — —. (Loys de Bourbon, 51—52)

et une ellipse comme la suivante:

Lors *commencièrent*-ilz à assaillir de grant volenté, *et ceulx de dedens à eulx deffendre,* — — —. (Froissart, éd. Mirot, p. 198).

Tout au long de cet exposé, il a été question des verbes ingressifs. Il va sans dire que plusieurs des facteurs qui ont eu de l'influence sur le détachement du verbe ingressif valent aussi pour *voici, voilà.* C'est pourquoi, dès le début, nous les avons mis sur le même pied que *commencer* et ses synonymes.

Voici, voilà ont toutefois une nuance de sens qui, en ellipse, les font ressembler à l'inf. narr., plus même que si l'élément commun est *commencer.* Qu'on compare, par exemple, les deux types dans la phrase suivante:

Ah! dame, le pouvre apothicaire *s'mit à en derdiner* comme s'il avait yu eune bete de l'apocalypse enviran li, *et le v'là à s'ensauver* li et sa seringe, — — —. (Verrier-Onillon, II, p. 384 a).

Mais aucune raison n'oblige à séparer les ellipses partielles avec *voici, voilà* de celles avec *commencer,* etc., car même si les deux types sont loin d'être synonymes, ces dissemblances ne jouent pas un rôle décisif dans l'ellipse partielle; les deux types peuvent aboutir au même résultat. Dans l'exemple suivant, le sens du dernier membre n'est pas fondamentalement transformé si l'on échange *voilà* contre un verbe ingressif:

On peut penser si, à cet aspect et à cette lecture, Madame pensa mourir sur l'heure. *La voilà à pleurer, et Mme de Maintenon à lui représenter* modestement l'énormité de toutes les parties de cette lettre et en pays étranger; *enfin Mme de Ventadour à verbiager* pour laisser à Madame le temps de respirer — — —. (Saint-Simon, Cour, p. 136).

Nous n'avons pas la prétention d'avoir passé en revue toutes les raisons qui sont à la base du passage de l'ellipse partielle à l'ellipse totale. Peut-être faudrait-il concéder à d'autres verbes encore un rôle dans cette évolution. Voici un exemple de structure analogue à celle qui a été examinée dans ces pages:

Le ciel *continue de se résoudre en eau et moi de me désoler.* (Diderot, Lettres à Volland, I, p. 234. Cf. ibid., p. 346).

Est-ce un inf. narr.? Le sens n'en est pas trop éloigné, mais c'est plutôt une ellipse partielle où le sens inattendu, le rapprochement de la pluie dans le premier membre avec sa conséquence au second, pourrait expliquer l'impression qu'on a ici d'un inf. narr.

Mais, si dans l'exemple cité, on peut opter avec quelque certitude pour l'ellipse partielle simple, que dira-t-on de la phrase suivante:

et les autres bergères innocentes et jeunes *continueront de s'amuser* autour de la cabane du satyre, *et lui de les surprendre,* de les surprendre encore une fois, *de ne les surprendre plus*; *et elles de se taire.* (ibid., p. 237).

Continueront n'est-il pas implicite dans *et lui de les surprendre*? Cela nous paraît hors de doute. Mais dans le dernier membre, *et elles de se taire,* on se défend mal de l'impression que la force du verbe n'arrive pas à s'y faire clairement sentir et qu'il faut considérer ce membre comme une espèce d'inf. narr.

Si l'on accepte l'influence de constructions pareilles dans la création de l'inf. narr. — et on peut le faire sans ouvrir toute grande la porte à une analogie illimitée — cela pourrait expliquer certains aspects sémantiques de l'inf. narr., p. ex. une nuance itérative que l'on peut parfois apercevoir. Enfin, il ne faut pas oublier que le contexte, les adverbes, les locutions adverbiales et autres compléments qui se rapportent à l'infinitif, peuvent jouer un grand rôle pour son aspect verbal.

Peu importe si les verbes en fonction d'élément commun devant les infinitifs ont seulement été *commencer* avec ses synonymes, et *voici, voilà,* ils ont tous une qualité commune, à savoir qu'ils jouent un rôle subordonné par rapport à l'infinitif. Ils servent de catalyseurs qui rendent possible l'emploi de l'infinitif comme forme narrative. Plus tard, quand le procès est achevé, ils peuvent disparaître dans les conditions sémantiques et syntaxiques que nous avons esquissées ici.

2. Le problème des prépositions.

Il nous reste encore un problème important à examiner: celui des prépositions, qui a été une pierre d'achoppement pour tous ceux qui ont émis des théories sur l'inf. narr.

On sait que l'inf. narr. se fait précéder le plus souvent de *de,* parfois de *à*; enfin, dans quelques exemples, surtout au temps de la Renaissance, l'inf. narr. apparaît sans préposition. Nous voyons ainsi le problème sous deux aspects:

1° comment se conforment les verbes ingressifs aux prépositions *à* et *de* devant l'inf. narr.?

2° pourquoi *de* s'est-il généralisé, et dans quelle mesure l'ellipse peut-elle aider à élucider cette évolution ultérieure?

De ces deux aspects, c'est évidemment le premier qui offre le plus d'intérêt pour notre étude; le second ne relève pas uniquement de la construction elliptique, car, l'inf. narr. avec *à* une fois né, d'autres forces que celles qui ont contribué à sa naissance peuvent entrer en jeu pour introduire la variante avec *de*.

La préposition *à* devant l'inf. narr. ne rend pas plus difficile l'explication par ellipse. Non seulement c'est *à* qui unit *commencer* à un infinitif suivant dans la majorité des cas, mais dans la construction elliptique également l'infinitif du deuxième membre (et des suivants) est régulièrement introduit par *à* comme on a pu le voir dans les exemples cités au cours de notre exposé. Ainsi, à cet égard, il n'y a pas de différence entre un inf. narr. comme: «Li chevax li saut par mi la champaigne, et feus a estenceler de roches et de chaillox» (Fet, p. 488,27), et une ellipse partielle: «et cil merrien et ces cordes conmencent a ardoir, *cele* cire, cil suis et cel⟨e⟩ poiz a degoter;» (ibid., p. 647,22).

Ce verbe ingressif a aussi l'avantage d'être antérieur à tout exemple d'inf. narr. connu, et il est déjà lié par *à* à un infinitif suivant lorsque surgissent les premiers inf. narr. en ancien français. On se rappelle aussi que (*se*) *prendre* figure dans les plus anciens textes comme synonyme de *commencer* et que ce verbe est lié aussi à l'infinitif suivant par moyen de *à*.[1]

Mais comment se présentent les faits avec l'inf. narr. introduit par *de*? Il est vrai que *commencer de* est très répandu dans les CNN au XV^e^ siècle, qui fourmillent également d'inf. narr.; mais il nous faut remonter encore plus haut dans le temps. Les premiers exemples incontestables d'inf. narr. introduits par *de* se trouvent dans les Fet des Romains, qui, selon les éditeurs, datent de 1215 environ. Si l'ellipse de *commencer* y est à la base, on s'attendrait à trouver ce verbe avec *de* avant cette date. Tel est aussi le cas. Nos premiers exemples appartiennent précisément à la seconde moitié du XII^e^ siècle:

E tu, Eve, male muiller. Tost me *començaz de guerreer,* Poi tenis mes comandemenz, (Adamspiel, v. 438—440, cit. E. Burghardt, p. 24. Le texte est écrit entre 1146—1174). — Qu'ensi come il *ont comencié De bien fere* le parsivront. (Roman de Troie, éd. Constans, II, p. 123, v. 10468.[2] L'exemple date d'environ 1155—1160).

[1] L'infinitif pur se trouve dans quelques exemples.

[2] Cf. Sörgel, Rom. Forsch., 14, p. 262.

Ainsi, l'existence d'un inf. narr. avec *de* n'est pas non plus incompatible avec l'explication par ellipse.

Ajoutons finalement que s'il y a des inf. narr. purs, on peut facilement l'expliquer par une influence du latin, puisque les exemples connus de ce genre appartiennent à une période où l'influence du latin se fait fortement sentir. Qu'on se rappelle aussi que *commencer* (et *se prendre*) apparaissent sporadiquement dans des exemples anciens sans préposition, ce qui peut être la construction primitive. Tel est p. ex. l'avis de M. Sneyders de Vogel.[1]

Jusqu'ici, la construction elliptique des verbes ingressifs et l'inf. narr. ne s'excluent pas, et on pourrait laisser les choses en rester là sans trop encourir le risque de se tromper. Mais les constatations que nous venons de faire ne résolvent pas le problème. Il nous reste encore à répondre à la deuxième question que nous nous sommes posée au début de ce chapitre. Car, s'il est vrai que *commencer* se construit avec *de* et *à,* tout comme l'inf. narr., il reste à expliquer pourquoi c'est la première préposition qui a prévalu. Mais il faut d'abord s'entendre sur le sens de «prévalu».

On se figure souvent que l'inf. narr. avec *de* est la seule forme vraiment vivante, et que l'autre variété serait une exception. En réalité, *à* n'est pas rare, surtout dans l'ancien et le moyen français, même s'il n'est pas aussi fréquent que *de* devant l'inf. narr.; on en verra quelques exemples plus loin.

Ce fait vient évidemment à l'appui de notre thèse, car si l'inf. narr. est sorti d'une ellipse, on s'attendrait, du moins au début, à voir quelques restes de la construction primitive ainsi que de la construction régulière du verbe ingressif dont la nouvelle forme procède.

Nous venons de constater que *de* est devenu, plus tard, la préposition de beaucoup la plus fréquente avec l'inf. narr., et que c'est là encore un problème à résoudre. Pour expliquer sa fréquence croissante, le plus simple est d'avoir recours à une analogie avec *penser* ce qui n'est pas un expédient gratuit, puisque *penser* a bien, en ancien français, un sens très proche de *commencer* et se construit alors avec *de*. On a d'autant plus le droit de recourir à cette analogie qu'il y a précisément des ellipses partielles avec *penser* dans le sens de *commencer*:

[1] Syntaxe historique, § 265.

De foïr *pense, et cil de l'enchaucier.* (Guillaume d'Orange, v. 984, cit. Luker, p. 54. Cf. *pensar* en ancien espagnol qui a le même sens).

Serait-il permis de compter avec l'analogie sur une plus vaste échelle, de ne voir dans l'inf. narr. avec *de* que le résultat d'une tendance générale à préférer cette préposition devant l'infinitif? A une telle hypothèse s'opposent pourtant des objections sérieuses. On sait, en effet, que *de* l'a emporté sur *à* comme introducteur d'infinitifs, mais dans quelle extension, et surtout à quelle époque ce développement a pris son essor, voilà qui demande encore à être élucidé. Il est vrai que bien des verbes en ancien français se rattachaient à l'infinitif au moyen de *de,* p. ex. *commencer, penser, s'atorner, s'appareiller, se pener, cesser* et d'autres; mais *à* apparaît aussi comme introducteur d'infinitifs, et il n'est pas facile de distinguer nettement les tendances en ce qui concerne cet usage. Une autorité comme Ferdinand Brunot (HLF, I, p. 476) voyait toutefois dans la préférence croissante pour la préposition *de,* une explication suffisante de son emploi avec l'inf. narr.

On peut encore ajouter que, si *de* se répand dans la langue, son extension a tout de même dû commencer en connexion avec certains types de verbes ou de constructions, et il n'est pas surprenant de le trouver devant l'inf. narr. surtout comme *de* après *commencer,* remonte très haut dans le français. On se rappelle que pour Meyer-Lübke (Gram., III, § 389) ce sont précisément les verbes *cesser* et *commencer* qui constituent le point de départ de l'extension de *de.* Nous n'oserions pourtant pas nous contenter d'une telle explication tant que nous n'avons à notre disposition que les matériaux connus jusqu'ici.

Or, en nous plaçant à un autre point de vue, nous allons, à l'aide d'exemples nouveaux, soumettre l'inf. narr. avec *de* à un nouvel examen, pour essayer d'expliquer non seulement la présence de cette préposition dans la tournure mentionnée, mais aussi de voir si ces exemples ne nous autorisent pas à tirer des conclusions plus générales.

Il y a des phrases où deux membres, surtout lorsqu'ils sont des infinitifs, ne sont pas construits avec la même préposition. Dans certains cas, la préposition peut ne pas être répétée:

commença engine *a faire* de mainte maniere, et *gaster* tot le païs entor. (Villehardouin, II, § 425).

Ce cas n'offre pas un très grand intérêt. Il a tout au plus facilité l'apparition tardive de l'inf. narr. pur.

Mais voici qu'un changement de préposition peut se faire d'un membre à l'autre:

Qui ainz qui mieuz *pansent d'esperoner* Et le grand tertre molt tost *a devaler*. (Aymeri de Narbonne, v. 4083, cf. Luker, p. 49). — et bien li avoit dit ledit conte quant les traictiés *se commencierent entamer et à ouvrir* entre le roy de Castille et luy: (Froissart, Chronique, éd. Mirot, p. 4,18).

Pourquoi y a-t-il insertion d'un *à* dans le second membre? Ces deux cas isolés ne nous rapprochent cependant pas de l'inf. narr.; mais voici encore:

Les Sarrasins qui veirent que le duc de Bourbon, — — —, se venoit joindre avec messire Bouciquaut à moult de gens d'armes, *se commencérent* fort *à retraire* vers leurs tentes, et Bouciquaut et ceulx qui avec lui estoient, *de les chasser*. (Loys de Bourbon, p. 243).

On comprend l'intérêt d'un tel exemple pour notre explication. Si l'on se demande comment il se fait que les verbes ingressifs, qui préfèrent la préposition *à,* ont pu contribuer à introduire un *de* devant l'inf. narr., cet exemple jette une lumière sur la voie que l'évolution a pu suivre.

Rappelons aussi l'exemple suivant:

Alors de toutes pars saccrocherent les sarrasins et *commencerent de assailir et noz crestiens a eulx defendre*. (G. de Trasignyes, p. 14 b).

La phrase suivante présente la même variante, bien que le second infinitif n'ait pas de sujet propre:

Alors moult tendrement *encommenca de plourer* et *a regreter* son bon seigneur et mary en priant devoutement a nostre seigneur que brief et a joye le voulsist ramener. (ibid., p. 17 a).

Et ici, on a les trois constructions possibles:

il commença à pourveoir et exaulcer ceulx qui tenoient de lui, *et de faire déposer et oster* plusieurs bons et vaillans officiers du Roy. (Monstrelet, Chroniques, I, p. 311).[1] — on *encommenca de rire et trompettes a sonner*. (Saintré, cit. A. Biedermann, p. 722).

Et voici encore des exemples à comparer avec l'inf. narr.:

Alors *commencèrent les voisins à crier* au meurtre *et l'autre de fouyr* tant qu'il peut devers le logis de son maistre, — — — (Grand

[1] Cit. M. Waldmann, Bemerkungen zur Syntax Monstrelets, Würzburg, 1887, p. 72.

Parangon, p. 86). — Et quant Jehan se ouyt lesdanger et blazonner ses armes, il empoigna ung baton de deux piés et demy de long, qu'autrefoys avoit manié pour telle affaire et *commença à cuider charger sur sa femme et elle de fouyr et éviter* la fureur de son mary, — — —. (ibid., p. 192). — la femme de Jehan *commença* derechef *à assaillir* Guillaume, *et Guillaume de remonter* — — —. (ibid., p. 193).

Cf. aussi des infinitifs avec un sujet commun:

— — — *va commencer à le laver* dedans le bassin, *et de mouiller, et de laver,* — — —. (ibid., p. 202).

On peut comparer ces exemples non seulement avec:

commencerent a apeler Catiline anemi dou coumun et parricide — ce est qui son pere ocit. *Et Catiline a corrocier*: (Fet, 28,22—25),

et toutes les ellipses où les deux infinitifs se construisent avec *à*, mais aussi avec des formes où seule l'orthographe erronée de l'éditeur (ou du scribe?) a réussi à déguiser l'ellipse ou, si l'on veut, à en accentuer la parfaite équivalence avec un inf. narr.:

Et *se commencent a baiser et a accoler, et faire* la plus grande chere de jamais. *Et bonne demoiselle de* despoiller sa robe, — — —. (CNN, éd. Champion, I, p. 150. L'édition Jacob se contente d'un point-virgule: «— — — de jamais; et la bonne demoiselle de despouiller — — —»). — Ce dyable, sans mot dire, *le commença a* [*coupler*]; et *bon chevalier de se defendre.* (CNN, éd. Champion, II, p. 200).

Il est amusant d'observer que M. Champion n'a pas jugé qu'un point était nécessaire dans cette phrase comme dans la précédente, mais qu'il y a mis un point-virgule. L'édition Jacob est ici encore plus prudente en ne mettant qu'une virgule: «le commença à coupler, et le bon chevalier — — —.»

il mena si grand bruyt que l'asne — — — *commence a racaner et cryer. Et bon homme de s'avancer et lever sus et chanter Te Deum et venir* a son asne. (CNN, éd. Champion, II, p. 219; l'éd. Jacob, p. 420).

Chacun *commença a rire et elle de plus plorer,* tant que l'assemblée longuement fut sans mot dire. (CNN, éd. Champion, II, p. 220; l'éd. Jacob, p. 422).

Et finalement nous avons, avec une ponctuation très plausible, l'exemple suivant:

et de fait se courroucèrent (: Jean et sa femme) très fort l'ung à l'autre, tant que les horions *commencèrent à cheoir* sur la pouvre femme de Jean. *Elle de crier*: (Grand Parangon, p. 192).

Rappelons aussi ces deux exemples de Despériers:

on *commençoit la messe* de Nostre Dame [en notte: Salve, sancta

parens]. *Et mon Normand d'ouvrir l'oreille.* (éd. Lacour, p. 16).[1] — Et, sur cecy, *commença à fuir* tant qu'il peut. *Alors le cordouannier de courir après* et de crier. (éd. Jacob, p. 242—243, Nouv. 96).

Dans ce dernier exemple, l'adverbe *alors,* qui souvent introduit les phrases contenant *commencer,* marque l'indépendance de la dernière phrase, mais pourtant tous ces exemples sont bien des rejetons de la même souche. Citons en outre:

Je *commençai regarder* à mes pièces, *besongner* entour mon menage, aller de ça, de là, *et à ne plus folastrer* contre l'ordinaire. (Noël du Fail, éd. Daffis, I, p. 155, cit. O. P. Behm, p. 14). — — — — [le Président] monta sur celle que son lacquais tenoit, qu'il pensoit estre la sienne, incontinent un homme à cheual aposté par ce Seigneur saisi d'un Cor de postillon, & monté sur un cheval de poste, *se met à sonner du Cor, & de courir* de toute sa force, & la mule sur laquelle estoit monté le Président *se met à courir, & se faire voye* parmy le peuple — — —. (d'Ouville, Contes, IV, p. 16). — Je ne *commençois qu'à m'excuser* avec modestie de me charger de ce digne soin, *et d'alléguer* sur cela mon peu de capacité, lors que j'apperceus venir ma pretenduë escoliere. (Tristan L'Hermite, Page disgracié, p. 122).

Et, plus tard, Diderot nous fournit un exemple encore plus curieux avec changement double de préposition:

toutes *se mirent à crever de rire* en me voyant, *et moi de mettre* mes deux poings sur mes côtes et *à crever* de rire en les voyant, — — —. (Diderot, Neveu de Rameau, éd. Chefs-d'œuvre, p. 126).[2]

Il n'est guère nécessaire de souligner l'intérêt que présentent des formes pareilles.

Les exemples français ne sont d'ailleurs pas isolés. On peut observer la même alternance en ancien espagnol, où on lit dans la Primera Crónica General:

[1] Cit. Rübner, Synt. Stud. zu Bonaventure des Périers, p. 35; éd. Jacob, p. 30.

[2] M. Lombard, qui cite l'exemple d'après M. A. François sous une forme mutilée (Inf. p. 170), le cite comme un inf. narr. sans avoir observé le verbe précédent ni remarqué par conséquent qu'on a ici une ellipse partielle. Nous acceptons avec plaisir cette preuve involontaire de la parenté de l'ellipse partielle avec l'inf. narr. de la part d'un antagoniste aussi acharné de l'explication par ellipse.

D'ailleurs, il n'est pas rare que les linguistes soient en désaccord sur des exemples que certains d'entre eux considèrent comme des inf. narr., tandis que les autres y voient la présence d'un verbe précédent. Cette même incertitude, qui montre les limites flottantes entre l'ellipse et l'inf. narr., nous paraît parler en faveur de notre hypothèse.

començo Mahomet a predigar su secta descubertamientre *et de aluorosçar* los pueblos contra fe de Cristo. (cit. W. Beardsley, Infinitive Constructions — — —, p. 111). — los *començaron a cometer et de los ferir.* (ibid.). — *començoles a dezir et de retraerles unas cosas.* (ibid.).

Voici encore un exemple de la même époque:

primeramiente comenzó de facer, et después á enseñar. (Siete Partidas, I, 5,41. cit. Liljequist, p. 44).

Mais on retrouve aussi, plus tard, d'autres variantes de ce changement:

Mi hombre començo de andar por delante: *y yo a seguirle* con increyble desseo de hallar algun aprieto, — — — donde hazer mi hecho: (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, I, p. 222—223).

Et encore:

faltaban las esperanzas á los que venian cebados de ellas; deteníanse las pagas; *comenzó la gente de descontentarse á tomar libertad y hablar* como suelen en sus cabezas. (Hurtado de Mendoza, Guerra de Granada, p. 104).[1]

L'assymétrie ne paraît pas non plus inconnue à l'italien:

e ssubitamente *chominciarono a entrare* nelle navi *e di lasciare* Chatone e ggire a Cciesaro. (Conto di Jiulio Cesar et di Ponpeo, cit. Flutre, II, p. 427).

Comment faut-il maintenant interpréter cette tendance de construire différemment des infinitifs qui suivent un verbe ingressif? Ce n'est pas une explication suffisante d'attribuer l'alternance à une simple boutade, ou à un besoin de variation esthétique, même si l'on sait qu'un grand artiste comme Montaigne procédait à pareille alternance dans ses manuscrits. Parmi les changements introduits par cet auteur et relevés par M. Coppin dans son étude sur Montaigne (p. 65), figure un exemple avec un autre verbe que ceux dont il est question ici:

C'est à nous à resver et à baguenauder et à la jeunesse *à se tenir,* (changé plus tard en *de se tenir*).[2]

---

[1] Citons à titre de curiosité la phrase suivante qui se sert des deux possibilités de construction offertes par *comenzar* dans la péninsule ibérique dépuis le moyen âge:

siats tornat en Valencia a la bona hora en lo mes de abril, com ells deuen *començar a recollir* llurs bens, per ço com en abril *ja comencen de segar* ordis en aquelles terres — — —, (Muntaner, Crónica catalana, p. 29 a).

[2] Essais, III, éd. Strowski-Gebelin, 72,7. Cela peut être dû à l'euphonie, pour éviter une répétition de *à*.

Mais nous trouvons aussi un exemple avec *commencer*:

nostre religion *commença à fleurir* et *à gaigner*.

Plus tard, Montaigne met *de gaigner*. (Cf. Essais, éd. Strowski-Gebelin, II, p. 458,14).

Ne pourrait-on pas tout simplement se demander si ce phénomène ne fait pas partie d'un vaste ensemble, d'une assymétrie plus générale? L'assymétrie n'est pas rare dans l'ancienne langue — ni non plus d'ailleurs dans la langue parlée de nos jours — et elle apparaît dans toutes sortes de constructions syntaxiques.[1]

Même si l'on se borne au problème qui nous intéresse ici, la préposition, le français nous en offre des exemples d'une richesse en variétés comparable à celle que nous avons trouvée après *commencer*:

Aus espees, *des* plaz, molt formant la maitrïent, (Floovant, éd. Andolf, v. 260). — Photins, ses anemis qu'ele tant haoit, *aloit enhortant* sa mesnie *au bien fere* et *dou durement assaillir*. (Fet, p. 640,22). — Et minerent le premerain parement et tout le moilon, si qu'*il n'i avoit fors à miner* le parement qui devers le cité estoit [*et de bouter* le feu], quant Dame Diex les secourut. (Ernoul, p. 243. Les autres mss. présentent des leçons différentes). — Quant ses peres fu mors, et il fu empereres, *il ot assez à fere d'aler* par sa terre *et à recevoir* ses homages. (ibid., p. 300). — et firent entre nuit et jour si grand bruit *à corner* de leurs grands cors à une fois, *et de jupper* tout à une voix, qu'il nous sembloit que ce fussent les grands deables d'enfer qui là fussent venus pour nous estrangler. (J. le Bel, I, p. 64). — Et si vous dy pour vérité que *il ne chiet que à vostre voulenté et de vous y accoutumer*; (La Tour Landry, p. 15—16). — car ilz lui *conseillierent à chevaucher* contre nous *et de venir combatre*; (Froissart, éd. Mirot, p. 282,5). — Nous vous *prometons* lealment *à demorer* dales vous en toutes choses, *et d'y aventurer* corps et biens. (Froissart, II, p. 415, cit. E. Ebering, Synt. Stud. zu Froissart; Zeitschr. f. rom. Phil., V, p. 362).

Ebering cite encore trois exemples que nous nous permettons de reproduire ici:

et puis *commanda* li roys *à ordonner* les archers selonq le marine *et de prendre terre*. (Froissart, Chronique, IV, 379). — et *s'obligèrent à payer* XIIIm escus *et de porter* en le cité de B. dedens un mois. (ibid., IV, 286). — je *désire* tant *à veoir* le prince *et de esprouver* ma poissance à le sienne, que . . . (Froissart, Chronique, VII, 184).

Et voici encore quelques exemples:

[1] Voir aussi G. Ebeling, Zur Assymetrie — — —. Toblerabhandlungen, Halle, 1895, p. 342).

il *amonestet* les citains *à confession* et *de penitance faire*, — — —. (Ph. de Vigneulles, Chroniques, I, p. 79—80). — car tout *son cueur estoit a regarder* la singuliere beauté de Maguelonne et *de y repaistre* ses yeux — — —. (Maguelonne, p. 11,20). — Picquiez des esperons, et allez la, vous la, vous la, et vous *de la*; (Saintré, p. 372). — Donques *demandera* le signeur *à un de ses escuiers*, ou *d'un autre* que luy plerra, — — —. (Man. de lang., p. 50). — J'avoye de fortune en mes coffres certaine petite pièce d'or platte, où estoient gravées quelques figures célestes, *contre le coup de soleil et oster la douleur* de teste: (Montaigne, Essais, I, chap. 21; ici on s'attendrait à trouver *pour* dans le second membre). — Lequel se tirant avant pour parler, apres avoir ouy l'arrest de leur condemnation, et trouvant seulement lors temps de paisible audience, *au lieu de s'en servir* au bien de sa cause, et *à descouvrir* l'évidente injustice — — —, ne représenta qu'un soin de la conversation de ses juges: (id., Essais, I, chap. 3). — Chascun sent bien qu'il y a plus de braverie et desdaing *à battre* son ennemi qu'*à l'achever*, et *de le faire bouquer* que *de le faire mourir*. (id., Essais, II, 27, cit. Wendell, p. 32).

Après le *que* comparatif dans ce dernier exemple, *de* est presque devenu la règle, quelle que soit la préposition qui introduit un infinitif coordonné précédent:

Si *vault trop mieulx à rendre* le fort, et je vous le conseille, *que d'atendre* telle aventure, — — —. (Froissart, éd. Mirot, p. 188,15).

On trouve aussi:

Il vaut miex à morir en Jhésu-Crist vengant, *Que vivre* faussement, — — —. (Baudoin de Sebourc, I, p. 13, 422). (Cf. ibid., p. 15, 492 s.).

Les exemples suivants ont *à* dans le second membre:

si envoya ung moult vaillant chevalier messire Jehan de Beauchamp et pluseurs aultres — — — et leur dit qu'ilz *priassent le seigneur* de la Bret, le seigneur de Pons, le seigneur de l'Espare, messire Alexandre, seigneur de Chaumont, *et à tous ses aultres chevaliers* et amis de Gascogne, qu'ilz se voulsissent appareillier — — —. (J. le Bel, II, p. 157. Deux formes du datif sont ici coordonnées, peut-être est-ce pour plus de clarté). — Je vous prie, attendons le jour — — —. Car, se nous marchons de nuyt, il faudra peu de gens en cest effroy *pour nous rompre et à nous desconfire*. (Bueil, I, p. 71). — Ce fut à monsieur *de s'oster* de là, *& à regarder* si personne les auroit ouïs. (id. Serees, III, p. 12). — Il (: Chamlay) — — —, s'offrit *de travailler* sous lui (: Barbezieux) à tout ce à quoi on voudroit l'employer, et *à lui communiquer* tout ce que l'expérience lui auroit appris, — — —. (Saint-Simon, Cour, p. 338). — A force de faire, de courir, de crier, Antoine finit *par rétablir* l'ordre et *à faire rentrer* tout le bétail, mais ce ne fut pas sans peine. (Queyrat,

Contribution, I, p. 280. Le texte patois lit: «chobé por metre l'ouôdre é faïre reintra — — —.»).

Et voici avec *de* au second membre:

dont j'en congnoiz aucuns, qui *pour estre* vrais amoureux, *et de bien servir* lealment leurs dames, sont venus en sy hault honneur, — — —. (Saintré, p. 21). — — — — — nous sommes tous conjoins ensemble de bonne volonté *pour combatre* nos ennemis *et d'atendre* l'aventure, telle que Dieu la nous vouldra envoyer. (Froissart, éd. Mirot, p. 245—246). — Et parce que tous n'ont pas veu monsieur Bodin en sa Republique, & que ce qu'il a dit n'est pas commun, *ie ne craindrai*, disoit-il, *à le vous remettre* en la mémoire, *& de vous dire* que la musique Phrygienne, qui est aiguë, anime et attriste. (Bouchet, Serees, I, p. 160). — i'ay eu une fois en ma vie un procès, & encores que i'eusse bon droict, & fusse demandeur, si *ne laissois-ie* pas *à auoir* besoin de conseil, *& de m'esmayer* qui estoit l'Aduocat de Poictiers qui auoit le plus grand bruit. (id. Serees, II, p. 126). — *& ne laissent à trouuer mary,* à cause qu'*on ne laisse point d'aller demeurer* en une maison où plusieurs ont habité, & estre porté en un nauire où plusieurs ont passé la mer. (id., Serees I, p. 222). — auroit aussitost *appris à croire* en Dieu *que nous de croire* en lui. (A. d'Aubigné, cit. Palmgren, p. 30). — *c'est* au public *à défendre* mon honneur; mais l'on veut perdre le public, et *c'est à moi de le défendre* de l'oppression. (Retz, I, p. 124). — En suite de cet honneur que j'avois receu, *je ne manquay pas* à la premiere occasion *à recourir* à ce Royal Azile, *et de luy présenter* quelque matiere pour me faire du bien. (Tristan L'Hermite, Le page disgracié, p. 33). — Ces gens apres auoir pris congé de ce Iuge, *ne manquerent pas à attendre* à la rue celuy qu'on leur venoit de recommande *& de dire* entr'eux qu'il ne falloit pas qu'il leur eschapast. (d'Ouville, II, p. 416). — *On aime à voir* dans les disputes le combat des opinions; mais *de contempler* la vérité trouvée, point du tout. (Pascal, Pensées, p. 149). — autre folie dont *on ne tarda guère à se bien repentir, et de gémir* sous un poids qui se fait encore sentir, — — —. (Saint-Simon, Cour, p. 351). — Oui, de ce qui est d'humanité, moi j'imagine, et *j'aime assez m'en aller* dans ces vies qui ne sont pas à moi et puis *de les quitter* au moment où ça devient pénible, *et de revenir* dans la vie de mon corps qui est ce qu'elle est mais qui est mienne. (J. Giono, Serpent, p. 30). Cf. aussi: un homme de campagne . . . est obligé de s'en retourner de nuit en hiver chez lui, *exposé à périr* ou *d'être* volé dans sa route. (Cit. Brunot, HLF, 10: 1, p. 528). — Je fis connaissance aux Chasottes *avec d'autres pensionnaires et de leurs amies*; (J.-J. Rousseau, Confessions, p. 167—168).

L'exemple italien suivant paraît également appartenir à cette catégorie:

e Mallio mise *a la mano dritta,* e Vecillano *da la manca.* (Fatti di Cesare, p. 35).

Le même phénomène se présente en espagnol:

Fuesse y quedamos, yo algo confusso, y don Luys desesperado; *yo por las dificultades* que se pudieran ofrecer, *y el, de considerar* su corta fortuna, que nunca dexaua de seguirle. (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, II, p. 64). — y ahora *voy á salir* del accidente, que ya es tiempo, *y de finalizar* el quinto trozo; (Torres Villaroel, Vida, p. 215,3).

Voilà une liste déjà assez longue de formes assymétriques. Quelles sont maintenant les conclusions qu'on peut en tirer? Il paraît s'ensuivre que l'hésitation dans le choix des prépositions *à* et *de* qu'on observe dans le moyen français et que Ettmayer fait remonter à Rutebuef dans la seconde moitié du XIII[e] siècle (Analyt. Synt., II, p. 791), est encore plus ancienne puisque, parmi les exemples assymétriques cités ci-dessus, il s'en trouve un dans les Fet des Romains et deux dans Ernoul; il n'eût guère été possible de faire suivre le même verbe de deux prépositions différentes si l'on n'avait pas considéré comme assez indifférent le choix de la préposition. Cette supposition est confirmée par le fait que, même dans les cas où un seul infinitif suit le verbe, un grand nombre de verbes hésitent entre *à* et *de*. Nous avons mentionné plus haut certains d'entre eux (*commencer, cesser, s'apareiller,* etc.). On n'a pas encore réussi à constater une variation de sens dans l'emploi divergent des prépositions après ces verbes. Le fait qu'il n'est pas impossible de tracer p. ex. l'emploi de *de* après *cesser* jusqu'à un un *de* «separativus» ne dit rien quant au sens du *de* après les verbes ingressifs.

Mais les exemples assymétriques nous font entrevoir quelque chose de plus. A un examen encore plus minutieux, on trouve qu'ils ne sont pas le résultat d'une anarchie complète, mais beaucoup d'entre eux laissent entrevoir une certaine tendance à préférer la préposition *de* dans le second membre.

Nous ne saurions trop insister sur l'intérêt que ce fait remarquable présente pour notre étude. Du moment qu'on réussit à attribuer des ellipses assymétriques comme celles déjà citées: «Photins — — — *aloit enhortant* sa mesnie *au bien fere et dou durement assaillir*» (Fet, p. 640,22), et «Les Sarrasins — — — se *commencèrent à retraire* — — — Et Bouciquaut — — — *de les chasser*» (Loys de Bourbon) à une telle tendance, on voit clairement pourquoi l'inf. narr., qui naît comme le second membre d'une telle ellipse, se fait introduire, dans une mesure toujours croissante,

par *de*. Il se trouve en effet qu'après être partie de l'ellipse à répétition de *à* dans le second membre, une branche a évolué vers l'inf. narr. en poursuivant cette voie, tandis qu'une autre a bifurqué en changeant de préposition à l'intérieur même de la construction, et a ainsi produit la variété avec *de*.

Là-dessus nous pourrions laisser la question; mais il y a encore des phénomènes analogues dans une autre langue qui viennent à l'appui de notre thèse.

Dans un article récent,[1] M. Urban Ohlander s'occupe d'un problème parallèle à celui qui nous intéresse ici. Quand, en moyen anglais, les verbes auxiliaires dont parle l'auteur, sont suivis de deux infinitifs coordonnés, ceux-ci peuvent se construire de différentes manières, soit sans aucune préposition, soit avec une préposition attachée à un seul des infinitifs. Mais voici ce qui est remarquable: il y a, nous dit l'auteur, «— — — certain cases in ME. where we may more or less trace the tendency of using the infinitive with *to* when the connection with the governing verb was loosened. Most examples to be dealt with are characterized by the prepositional infinitive appearing in the s e c o n d member of a coordination.» (op. cit. p. 59). Et, plus loin, il y insiste: «But in a fair number of cases we find the use of *to* only with the latter of two coordinated infinitives.» L'auteur divise les auxiliaires en deux groupes: parmi les exemples du premier groupe, il y en a avec *gan* (=commencer; ibid., p. 62); au sujet du second, l'auteur ajoute (p. 63): «— — — there is no doubt an unmistakable tendency also in this groupe to change over to the prepositional infinitive in the second coordinate, when the infinitive was not in the immediate vicinity of the governing verb.» Il est évident que l'anglais procède ici d'une façon analogue au français, et que les deux langues ont senti de bonne heure le besoin de généraliser la même préposition dans certaines positions. Cette œuvre de généralisation n'a pas atteint le même degré partout, mais pour le second membre d'une construction elliptique la tendance se fait fortement sentir, et par conséquent aussi pour l'inf. narr.

Nous pouvons considérer que nous avons atteint notre but, qui était de trouver la raison pour laquelle *de* apparaît avec l'inf. narr. si nous rattachons cet infinitif aux constructions assymé-

[1] A Study on the Use of the Infinitive Sign in Middle English (Studia neophil., 14 (1941—42).

triques relevées plus haut. Mais on peut pousser l'enquête encore plus loin et se demander quel motif a fait préférer une certaine préposition (*de*) dans le second membre de l'ellipse. L'auteur de l'article que nous venons de citer sur les phénomènes parallèles en anglais, a indiqué certaines raisons qui paraissent valables aussi en français.

Ainsi, il est possible qu'avec l'intervalle que comporte la coordination même entre l'élément commun et le second membre, les liens associatifs ne ressortent pas d'une façon très claire. C'est pourquoi on n'a pas senti le besoin de donner à cette relation une expression aussi précise et forte qu'à celle qui existe entre l'élément commun et le premier membre. Nous croyons par conséquent que, dans un exemple du type: «— —- — nous sommes tous conjoins ensemble de bonne volonté *pour* combatre nos ennemis et *d'*atendre l'aventure, telle que Dieu la nous vouldra envoyer»,[1] *pour* exprime suffisamment l'idée modale, tandis que, arrivé au second infinitif, l'auteur éprouvait seulement le besoin de donner comme un écho à *pour*. Cette fonction affaiblie fut alors remplie par *de*, qui ne pouvait guère y avoir un sens très concret, mais qui servait surtout à relier le second membre (*atendre*) au contexte précédent, à l'élément commun. La situation doit être semblable avec d'autres prépositions que *pour*.

Puisque *de* reprend, pour ainsi dire, différentes prépositions, il n'est guère nécessaire de lui chercher un sens propre dans chaque cas. Le plus probable est qu'elle remplit la fonction de lien mais avec un sens souvent assez affaibli. Elle occuperait ainsi une place intermédaire entre la répétition d'une préposition devant chacun des membres suivants, et la non-répétition, où les membres sont si coordonnés qu'il n'est possible de faire aucune différence, ni de mettre en doute leurs relations avec l'élément commun.

Si ce sont là les mobiles qui amènent l'introduction d'un *de* dans le deuxième membre, on comprendra tout de suite pourquoi cette préposition, qui exprime une certaine relation syntaxique, assez relâchée, apparaît avec l'inf. narr. quand celui-ci est en train de se constituer comme forme indépendante, de plus en plus libérée de toute influence du contexte précédent. Enfin, on n'est pas surpris non plus de trouver ce *de* également devant

[1] Froissart, Chronique, éd. Mirot, p. 245—46.

d'autres infinitifs à l'état libre, p. ex. devant l'infinitif employé comme impératif (*Or del errer*).[1]

Voilà les principales raisons de la victoire — partielle, il est vrai — de la préposition *de* avec l'inf. narr. Nous n'avons pas la prétention de croire que d'autres causes, d'autres influences n'ont pu aussi contribuer à ce développement. Des recherches plus profondes sur l'emploi de *à, de* en ancien français ne manqueront pas d'éclaircir encore le problème qui nous occupe ici. Cela implique également, à notre avis, que le problème de la préposition qui introduit l'inf. narr. ne peut trouver sa solution définitive qu'en fonction de l'évolution générale des prépositions. Les exemples assymétriques que nous avons examinés plus haut, ne nous autorisent-ils pas à tirer des conclusions aussi pour cette évolution générale? En parlant de certains exemples provençaux (Inf. p. 167), M. Lombard relève chez Brueys (aux environs de 1600), un exemple de non-répétition de la préposition *de* (ce qui n'a rien de remarquable), mais aussi un cas où *à* se répète sous la forme d'un *de*. M. Lombard y voit «une preuve éclatante de la généralisation» de cette préposition. En appliquant cette méthode, l'exemple cité par nous des Fet (Photins — — — aloit enhortant sa mesnie *au bien fere* et *dou durement assaillir*) et celui d'Ernoul (n'i avoit fors *à miner* le parement — — — et *de bouter* le feu — — —) nous autoriseraient à reculer la généralisation du *de*, connue du moyen français, jusqu'au premier tiers du XIII[e] siècle, et le *de* du second membre ne s'expliquerait pas seulement comme un signe de l'indépendance croissante du second infinitif.

De notre point de vue, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à encore une méthode, suivie par plusieurs de nos devanciers, qui ont cherché la solution du problème à sa source, c'est-à-dire dans

[1] Ne faut-il pas interpréter comme un signe d'indépendance le *de* de l'exemple suivant qui a été cité à tort comme inf. narr. par Luker, p. 64: «Car vous pouvez entendre que j'aime le piot, que voulez-vous? Et puis *de* me mettre à dormir tout le long de la belle nuit. (Noël du Fail, Baliverneries, éd. Guichard, p. 105. L'éd. Courbet lit toutefois: & puis me mectre à dormir — — —.). Et, encore de nos jours, quand M. Paul Valéry écrit: «Il n'est pas de tentation plus cuisante, ni plus intime, *ni de plus féconde*, peut-être, que celle du reniement de soi-même.» (Variété, p. 170), la préposition, n'est-elle pas faite pour relever le troisième adjectif, pour en faire un élément plus détaché et le coordonner plutôt avec *tentation* qu'avec les deux autres adjectifs?

le sens même des prépositions *à* et *de*. Malheureusement, leurs opinions divergent beaucoup sur le sens qu'il faut attribuer à ces prépositions et sur la nuance de laquelle il faut partir pour expliquer le développement ultérieur [1] (cf. Lombard, Inf. p. 31). Certains auteurs refusent, au contraire, tout sens aux prépositions et surtout à la préposition *de*, qui serait «un mot vide», ou qui remplirait un «hiatus syntaxique». Sans contester ces différentes théories, elles ne semblent guère, jusqu'à plus ample informé, propices à expliquer de façon plausible la préférence croissante pour *de* avec l'infinitif.

Si, d'ailleurs, on suivait les théoriciens qui, pour trouver la solution du problème, la cherchent dans les significations complexes attribuées aux prépositions *à* et *de*, on serait presque obligé de supposer une différence de sens entre l'inf. narr. avec *à* et celui avec *de*. Malgré M. Sneyders de Vogel, qui s'est posé la question (Neophilologus, 22, p. 258), rien ne nous autorise encore à tirer une telle conclusion.[2] Il nous paraît beaucoup plus plausible de croire que la coexistence des deux prépositions est due avant tout à la présence d'un verbe ingressif, et de ramener la victoire de *de* aux raisons que nous avons déjà données ici. Cela ne veut pas dire que nous déclinions à priori la possibilité que ces deux prépositions aient eu des nuances de sens particulières dans les constructions qui nous occupent, car le sens n'a peut-être pas été sans importance pour la préférence de *de* au second infinitif. Mais ce qui fait défaut ici, ce ne sont pas les hypothèses mais des matériaux pour illustrer l'usage de cette préposition en ancien français.

L'histoire de ce mot appartient d'ailleurs en grande partie au latin vulgaire où *de* jouait déjà un rôle important. La vogue dont jouissait cette préposition, envers laquelle un de ses historiens les plus récents, Mme Atzori, a pris une attitude insolite dans la littérature linguistique,[3] n'implique pourtant pas la victoire im-

[1] La nuance de finalité qu'a parfois *de*, n'est peut-être pas sans importance ici. «*De* équivaut alors à *à* et surtout à *pour*. C'est une construction assez fréquente.» (P. Clairin, Du génitif latin et de la préposition «De», p. 242). Voir aussi les exemples cités par cet auteur.

[2] Une hypothèse qui permettra de différencier *de* et *à*, sans supposer une différence de sens entre les infinitifs, sera donnée plus loin (p. 156) en parlant d'un exemple espagnol.

[3] «Per questa nota di vita nuova, che «de» introduce nella nostra lette-

médiate de *de* comme introducteur d'infinitifs. Bien au contraire: pendant longtemps la préposition eut à subir la concurrence avec *à* qui, à un moment de l'ancien français, était employé de manière à paraître comme la particule introductrice régulière après certains verbes. Tant que cette lutte n'est pas connue, il vaut mieux s'abstenir d'affirmations trop catégoriques sur le sens des prépositions devant l'inf. narr.

Avant de laisser la question de savoir si le sens respectif des deux prépositions a été d'importance pour la fréquence grandissante de l'inf. narr. avec *de,* il faut mentionner la théorie qui assigne aux deux prépositions des sens différents après *commencer.* Une opinion à cet effet, émise sans preuves convaincantes, figure dans beaucoup de grammaires françaises, depuis l'époque classique jusqu'aux ouvrages plus récents, et M. Lerch condamne comme «logistisch» toute tentative dans cette direction.[1] Sans entrer en discussion sur le bien fondé d'une telle attitude, il nous semble à propos d'attirer l'attention sur les lignes consacrées par Th. Kalepky à cette question.[2] Pour ce savant, la préposition *à* après *commencer* conserve un sens local. Il s'occupe ensuite d'exemples modernes, pour y trouver *commencer à* quand il s'agit de «Vorgänge, Tätigkeiten, die in einer bestimmten Situation, wenn auch nicht als sicher eintretend vorauszusehen, so doch wenigstens zu erwarten waren, in dem betreffenden Zusammenhange unbedingt in Frage kamen, sich als durch die Umstände mehr oder minder gegeben darstellten.» (op. cit., p. 258).

«Nur wo ein eintretendes Tun oder Handeln», dit-il à la même page, «als ganz ausserhalb der Sphäre des zu Erwartenden, des Vorauszusehenden, durch die Sachlage Gegebenen bezeichnet werden soll, also namentlich die Einführung völlig willkürlichen Handlungen, greift die Sprache nach *commencer* zum Infinitif mit *de.*»

En reprenant le sens primitif des deux prépositions, l'auteur est d'avis que: «Bezeichnet *à* örtliche Gemeinschaft, so drückt *de* die Aufhebung, Lösung derselben aus, — — —.» (id., p. 263).

ratura, io le sorrido come ad una tremula stella, che nel chiarore indefinito dell'alba annunzi un sereno dì.»

[1] Der französische Infinitif mit und ohne Präposition (Hauptprobleme, p. 308, ss.).

[2] Zeitschr. f. franz. Spr. u. Lit. 37, p. 253 ss.

Et encore: »So wird man denn sagen dürfen, dass in der *commencer à*-Konstruktion der Schwerpunkt der Aussage mehr oder minder fühlbar auf dem Begriff des A n f a n g e n s, bei der Verbindung mit *de* dagegen auf der durch den Infinitif ausgedrückten Vorstellung liege.» (id., p. 264).

Il est intéressant de voir que le sens donné par Kalepky à l'infinitif avec *de* après *commencer* n'est pas très éloigné de l'inf. narr., qui, comme on le sait, exprime souvent des événements inattendus, et *de* marque une certaine rupture dans le débit. La remarque de Kalepky sur la prépondérance de l'infinitif par rapport au verbe précédent rappelle aussi ce que, d'un autre point de vue, nous avons dit plus haut sur l'affaiblissement du verbe ingressif au profit de l'infinitif.

Il serait facile de citer des exemples (outre ceux donnés par l'auteur lui-même) à l'appui de sa thèse, mais le contraire n'est pas non plus impossible, et souvent il est difficile de trouver une différence dans l'emploi de l'une ou l'autre des prépositions, ce qui ne veut pas dire que Kalepky n'a pas raison, mais plutôt qu'il y a des usages individuels chez différents auteurs. Ainsi, de nos jours, certains d'entre eux préfèrent nettement *de*.

Tout récemment, d'aussi subtils connaisseurs du français que MM. Damourette et Pichon ont souligné la différence d'aspect entre les deux constructions.

Le point capital est manifestement de savoir si la divergence de sens est assez ancienne pour avoir pu influencer le choix de la préposition devant l'inf. narr. Ni Kalepky, ni les grammairiens français que nous venons de citer, ne donnent des exemples qui nous autorisent à attribuer la victoire du *de* avec l'inf. narr. à une différence de sens des prépositions après *commencer,* ce qui après tout ne serait pas à priori impossible. Les textes anciens doivent cacher encore beaucoup de renseignements là-dessus.[1]

Nous avons attribué plus haut (p. 97 s.) une certaine influence

[1] Mais, puisque la différence de sens n'est constatée qu'assez tard, ne serait-elle après tout qu'un essai tardif d'assigner deux valeurs distinctes, deux rôles différents, à ces prépositions, qui par le parallélisme de leur emploi s'y prêteraient singulièrement bien? Un tel essai serait d'ailleurs aussi conforme à une tendance du français, relevée par le même Pichon, de différencier les moyens d'expression de façon que chaque tour reçoive «sa valeur propre et précise». (Voir E. Pichon, Structure générale du. français d'aujourd'hui, p. 157).

aux adverbes *voici, voilà* qui, tout en présentant un sens proche de celui de l'inf. narr., figurent dans des constructions elliptiques propres à faire naître une telle forme, et l'on se rappelle des exemples comme:

Les *voilà* donc ensemble, *et Lauzun à conter* sa fortune et ses malheurs à Fouquet. (Saint-Simon, Cour, p. 536).

Avec ce schéma elliptique, la préposition offre la même difficulté qu'avec les verbes ingressifs, c'est-à-dire l'inf. narr. se construit le plus souvent avec *de,* mais ici c'est encore *à* qu'on trouve. Si ce type de phrase a joué un rôle dans l'évolution ultérieure de l'inf. narr. on s'attendrait à le voir construit, du moins quelques fois, avec *de.* Cela est rare, mais l'ancienne littérature nous en offre toutefois un exemple dans les CNN:

vecy bon mary d'arriver, — — —. (éd. Jacob, p. 209, cf. Lombard, Inf. p. 272).

Après cette époque la construction semble avoir disparu tout à fait du français, et ne reparaît que dans des textes modernes. M. Lombard en relève un exemple dans les *Contes drolatiques* de Balzac, et deux autres patoisants dans une lettre de George Sand; enfin un exemple qu'il a relevé chez A. Brizeux, n'est peut-être pas non plus étranger à une certaine influence dialectale. Le dernier exemple en date trouvé par M. Lombard et dont il souligne à juste titre l'intérêt, (Inf., p. 273—274) est de M. Luc Durtain et contient aussi un inf. narr.: «Les ingénieurs de sourire: — — ». suivi quelques lignes plus loin de: «voilà, cette fois, notre homme de courir, voler au même guichet.»

Ce savant estime que ces deux derniers types de constructions «sont tous deux narratifs, et les deux situations décrites ici sont très semblables, mais le deuxième infinitif exprime un événement bien plus soudain, un changement bien plus brusque que l'autre, et c'est cette soudaineté que le *voilà* aide à marquer.» (Ibid., p. 274). Plus haut (ibid., p. 259, 260, 272), il constate que *voici, voilà* s'emploient pour «indiquer un changement brusque», que leur valeur «se rapproche de celle que possède en général l'inf. hist.», et qu'ils ont «souvent une note inchoative, ingressive.» Malgré cela, M. Lombard refuse de voir aucun rapport direct entre les deux constructions et préfère d'autres solutions du problème.

En présence des exemples elliptiques avec *voilà,* nous croyons

cependant qu'il faut envisager la possibilité de l'influence de cette construction sur l'inf. narr., et le *de* n'est peut-être pas aussi impossible à expliquer qu'il le paraît à première vue. S'il n'existe que par accident, pour ainsi dire, dans la littérature française proprement dite, il paraît vivre dans certains dialectes. M. Lombard en cite des exemples du provençal. En voici encore (nous en donnerons d'abord la traduction française):

([le mari] vit le curé qui s'en allait — — —: «Tout de même, c'est trop fort! dit l'homme, — — —! Attends un peu!» Et le voici qui se met à courir après le curé en criant: — — —) — *& le veïqi de coureï oprié le curé ein credan*: — — —. (Queyrat, Contributions, I, p. 170).

(«Tâchez donc de trouver le genre de mort qui vous paraisse le plus cruel.» et les voilà tous à chercher:) — *& lôoû veïqi toû de chorcha*; (ibid., p. 180).

Le plus curieux c'est de voir un inf. narr. après de tels exemples:

(Et le curé qui croyait qu'il en voulait à ses oreilles, de se sauver au grandissime galop en répondant: — — —.) — E *le curé* qe crejio q'ôou n'ein vougĥio o sa z-oouregĥia, *de se soouva* oou grandecheme golo, ein répoundant: — — —. (ibid., p. 171).

On se défend mal de l'impression que les deux constructions ont des rapports plus intimes, et la solution qu'on a proposée, (Haupt, Lombard) de voir dans *voilà*+*de*+inf. un croisement entre *voilà*+inf. et l'inf. narr. (Lombard, Inf., p. 274 ss.) n'est encore qu'une supposition ingénieuse. L'inf. narr. avec *de* aurait-il vraiment assez de fréquence et de force analogique pour imposer sa préposition à une formule aussi commune que *voilà* (+*à*) +inf.? Et encore, M. Lombard considère l'infinitif précédé de *à* après *voilà* comme exprimant la durée, ce qui peut se défendre, mais quand cette préposition est remplacée par *de,* est-ce que cela comporte un tel changement de sens qu'il soit nécessaire de recourir à un croisement? Si M. Lombard refuse de voir également dans *voilà*+*à*+inf. une influence de l'inf. narr. introduit par *à,* pourquoi avoir recours au croisement dans le second cas? Pourquoi ne pas voir dans le *de* après *voilà* le même *de* que celui que nous trouvons peu à peu devant les infinitifs, p. ex. après *commencer, penser,* etc., en ancien français, et devant l'inf. narr. au XIII^{e} siècle, etc.? De cette manière le «vecy bon mari d'arriver» des CNN serait le premier exemple d'une extension du *de* après

voilà, usage qui, quoique toujours vivant dans les patois, n'est représenté dans la littérature que d'une façon sporadique. Il est vrai — et M. Lombard le fait remarquer (Inf., p. 275) — que l'intervalle entre l'exemple des CNN et des autres exemples est très grand, mais si la construction *voilà*+*de*+inf. est confinée aux patois, il n'est pas surprenant qu'elle n'ait pas trouvé l'occasion de pénétrer dans la littérature, les patois, surtout ceux des périodes reculées, n'étant d'ailleurs qu'imparfaitement connus. Mais *voilà*+*de* n'est pas si rare qu'on le croit.

Voici encore des exemples de ce type:

Et le berger parla ainsi: — Un jour — — — je vis venir à moi un énorme lièvre. J'avais à la main une boule de poix; je la lançai au lièvre et l'atteignis juste au milieu du front, où elle se colla. *Et voilà le lièvre de courir plus fort,* avec la boule de poix sur le front. (Conte de la Basse-Bretagne, dans Sébillot, Contes des prov. France, p. 132). — Gabic s'approcha et ils lui crièrent: — Viens danser avec nous! *Et le voilà dans la ronde et de danser et de chanter* comme eux: (ibid., cit. ibid., p. 245—246. Ce *de,* marque-t-il mieux l'entrée en action que le ferait un *à,* qui peut-être serait trop «duratif»?) — La bonne femme chéyit *et v'là tous ses ouvriers de li dire* qu'il avait eu grand tort de cuer (=tuer) la pauvre bonne femme-là — — —. (Conte de la Haute-Bretagne, cit. RTP, 1908, p. 383).

On sait que les contes populaires peuvent remonter très loin dans le temps et que souvent leur forme linguistique est archaïque, mais nous ne sommes pas à même de dire si, dans ce cas spécifique, le *de* est moderne ou ancien dans les patois en question. La présence du *de* en provençal fait toutefois croire qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé dans les dialectes français de l'ouest. Et les exemples de George Sand ne proviennent-ils pas du patois parlé autour de Nohant?

3. Les infinitifs de narration français et l'explication par ellipse.

Arrivé à ce point de notre exposé, une confrontation s'impose entre les inf. narr., tels qu'on les connaît, et la construction elliptique qui forme la base de notre raisonnement. Il va sans dire que seuls des exemples ayant quelque chance d'être authentiques seront discutés et qu'il ne sera pas question de reprendre ici tous les exemples relevés par nos devanciers. M. Lombard les a réunis

dans son livre (Inf., p. 49 ss.), auquel nous nous permettons de renvoyer pour plus de détails. Nous ajouterons à ces matériaux quelques exemples qui n'ont pas encore été cités au cours de la discussion.

Un des premiers exemples qui, vu la leçon claire du manuscrit, vaut la peine d'être discuté, a été mis en avant par M. Sneyders de Vogel (Neophilologus, 22, p. 258):

Li lé sont fait, si vont dormir, Et les puceles as couvrir, (Roman de Thèbes, v. 1014).

Même si nous devons nous écarter de l'opinion émise par le savant hollandais, il nous paraît évident qu'il ne s'agit ici que d'une simple ellipse partielle, avec *vont* comme élément commun.[1] Le sens ressemble à celui d'un inf. narr., ce qui d'ailleurs montre qu'il est souvent difficile de distinguer entre les deux constructions. Mais, si la phrase citée ne renferme pas un inf. narr., l'Eracle de Gautier d'Arras, datant à peu près de la même époque,[2] en paraît fournir deux exemples qui sont bien connus:

Vait s'en, et celes a ourer Que maufez le puist devourer (Eracle, éd. Löseth, vv. 2568 s.); Vers Deu te puez bien adrecier Et li paiens a courecier: (ibid., vv. 5780 s.).

Le premier exemple signifie que, le chevalier parti, les dames se mirent à le maudire. Le sens de l'infinitif est ingressif, ce qui se conforme bien à la théorie que l'inf. narr. est une ellipse totale sortie d'ellipses partielles (du type que nous avons relevé plus haut). La préposition est, de même, naturelle dans un exemple si ancien. Notre premier exemple avec *commencer* suivi d'un infinitif introduit par *de* date bien de la même époque, mais c'est bien *à* qui prévaut encore après ce verbe et sa présence ici est tout à fait normale.

Il est vrai qu'une autre hypothèse se laisserait à la rigueur défendre, à savoir que *vait* serait l'élément commun, impliqué aussi dans la seconde partie de la phrase. Celle-ci serait alors analogue à l'exemple du Roman de Thèbes cité ci-dessus par M. Sneyders de Vogel, et signifierait «Lui s'en va et elles s'en vont (pour) prier

[1] En effet, un des mss. fait répéter *vont* après *puceles,* ce qui parle bien en faveur de notre opinion.

[2] Le texte «date des environs de 1155» selon M. Lombard; M. Voretzsch (Introduction to the Study of Old French Literature, p. 256), place le texte après 1164.

que — — —.» La discordance de nombre s'expliquerait alors par une comparaison avec des ellipses partielles comme p.ex.: «Cesar n'*ama* onques les senateurs ne les senateurs lui.» (Histoire de Romme, ms. no 5228 de la Bibl. de l'Arsenal, cit. Flutre, Thèse II, p. 55), où des sujets de nombre différent se contentent d'un seul verbe, bien qu'il ne se conforme qu'avec l'un des sujets. Le fait que le même verbe régit des compléments de catégorie différente n'est pas non plus un obstacle insurmontable. Cf. p. ex.: «Retournons maintenant *à nostre premier prepos et à parler* des empereur de Romme et des évesque de Mets.» (Ph. de Vigneulles, Chronique, I, p. 78).

La difficulté serait plutôt que *s'en vait* est une forme verbale trop unie pour permettre à *vait* d'être impliqué seul dans la partie suivante. Cette interprétation comporterait que les dames en question s'en vont en effet p. ex. à l'église, mais est-ce là le sens du texte? Nous croyons plutôt qu'il faut opter pour l'alternative de l'inf. narr.

Le second exemple d'Eracle, »Et li paiens a courecier», paraît aussi être un inf. narr. du même type que le précédent.

Les premiers exemples sûrs d'inf. narr. précédé de *de* que nous connaissons datent du début du XIII^e^ siècle. Outre un exemple fort discuté du Bueve de Hantone (cf. p. ex. Lombard, Inf., p. 55 ss.),[1] les Fet des Romains en présentent un nombre considérable [2] qui marquent tous, plus ou moins, une entrée en action, ce qui s'accorde très bien avec la pensée qu'un verbe ingressif en ellipse partielle est à la base de l'inf. narr..

D'autre part, un exemple dans lequel on ne peut pas constater d'emblée un sens ingressif, ne constitue pas à priori une preuve contre la théorie de l'ellipse ingressive; car dès que l'inf. narr. est créé, il serait oiseux d'y chercher toujours une nuance ingressive et pour les raisons suivantes. Comme toute autre construction syntaxique, l'inf. narr. peut très bien suivre une voie d'évolution propre, en se soustrayant de plus en plus à l'influence du verbe ingressif, qui se faisait sentir au début. De cette façon, il ne serait

[1] Sur l'explication donnée par M. Lombard là-dessus, voir le compte rendu de son ouvrage par M. J. Melander dans Studia neophil., 10 (1937—1938), p. 99.

[2] Voir Fet, pp. 26,21; 50,17; 100,30; 282,12; 308,21—22; 374,25; 374,28—31; 484,3; 570,1; 579,14; 579,26; 598,10; 614,6; 679,2; 706,2.

nullement surprenant si, de bonne heure, on retrouvait des inf. narr. à sens ingressif si affaibli qu'ils en seraient devenus à peu près synonymes de n'importe quel temps historique simple. Un tel affaiblissement, qui, nous venons de le dire, n'est pas encore très marqué dans les Fet des Romains, se laisse observer plus tard en français.

De telles évolutions ne sont pas limitées au seul inf. narr.; nous avons parlé plus haut d'un affaiblissement analogue avec les verbes ingressifs eux-mêmes. Ainsi en latin *coepi*+inf. équivalait souvent à un temps historique simple, et de même, à ce qu'il paraît, les verbes correspondants en anglais et en ancien allemand, et Brugmann (cité par M. Spitzer, Aufsätze, p. 280) parle de «die überall begegnende Streckung von Verba und verbalen Nomina ingressiven Sinnes zu Durativa (*im Winter-semester 1903/4 bezog ich die Universität Tübingen*).»

Dans la Chronique d'Ernoul, datant de quelques années plus tard (d'environ 1230?) nous avons relevé deux exemples d'inf. narr., qui sont tous les deux munis d'un *à*:

Endementiers qu'ils estoient à consel, estoient sergant sour le fontaine, si esgardoient en le fontaine, si veoient poisson; lors si se despoullent lor cemises, et si en font nasses et puis salent ens, *et poissons à venir*. (Ernoul, p. 100). — — — — vinrent a Baalan, si li proiierent tant et donnerent qu'il ala à cel ost pour loiier l'ost. Si monta sor un asne, et si issi hors de le cité et ala viers l'ost. Quant il fu en .I. tertre dehors Jherusalem, si vint ses asnes, si s'aresta; et Balaans fiert son asne, *et li asnes à reculer*; et que plus le feroit, plus reculoit. (ibid., p. 164—165).

A en juger par ces exemples, l'inf. narr. avec *à* est peut-être plus commun qu'on n'a été tenté de le croire. Le sens ingressif des deux exemples se fait nettement sentir.

Des deux autres exemples d'inf. narr qu'on connaissait jusqu'à présent du XIII[e] siècle, celui d'Aliscans, qui date d'environ 1200 (v. 921): «De foïr pense, et cil de l'enchaucier» n'est qu'une ellipse partielle, et l'autre, du Roman des Sept Sages en prose: «Et le senglier se couche, et cil du grater», au cas qu'il soit authentique, est assez normal. Tout récemment, M. Sneyders de Vogel [1] a trouvé encore un autre exemple de la même époque: «et il tantost del atirer ses compaignons — — —.» (Vie de saint

[1] Neophilologus, 26 (1941), p. 266.

Eustache, éd. J. Murray; Class. fr. du m. â. II, 1,1—7). Aucun de ces exemples ne contredit l'explication par ellipse.

Il se produit ensuite une lacune dans l'histoire de l'inf. narr., et ce n'est que dans un texte du milieu du XIV^e^ siècle que nous avons trouvé un exemple:

Quant les Françoys furent logiez sur le mont de Sangate, ainsy que vous avez ouy, les communes alèrent vers celle tour, *et bons Anglès de tirer, et bonnes communes de grandement assaillir* si fort qu'ilz gaagnèrent la tour et mirent tout à mort. (J. le Bel, II, p. 129—130).

L'exemple cadre bien avec les autres inf.narr. connus, et avec notre théorie de son origine.

On connaît aussi un exemple de la fin du XIV^e^ siècle (1384?) qui se trouve dans la Chronique de Bertrand du Guesclin (v. 19494): «Anglois de bien défendre à riches ars turquois,» (voir Luker, p. 72, Lombard, p. 68). Le sens en est bien que les Anglais se mirent à se défendre, donc un sens ingressif.

L'exemple suivant a été relevé par Foerster:

— — — il couce la lance et bons cheualier(s) de esperonner les destriers et de euls entrecontrer a la jouste. (Die Prosaauflösung des Erec, dans Chr. de Troyes: Erec und Enide, publ. par W. Foerster, p. 279, cit. Lombard, Inf., p. 71).

Encore ici, plus de deux cents ans après la première apparition de cette tournure, nous la voyons exprimer une entrée en action.

Nous sommes à même d'ajouter encore deux exemples de la première moitié du XV^e^ siècle (1429?):

— — —, et incontinent les Anglois se advancèrent pour cuider gaigner la barrière, *et ceulx de Plancy, et du duc de Bourbon à eulx vigoureusement deffendre* de leur trait et de lances, — — —. (Loys de Bourbon, p. 51—52).

On remarque ici la préposition. Le sens ne diffère pas de ceux qu'on est accoutumé de trouver avec l'inf. narr.

Et l'en de main assaillirent Poictevins et Bourbonnois le donjon, ou il y ot fier assault et fort, *et ceulx du fort à eulx deffendre, et le cordelier de traire,* mais on s'efforcea par manière qu'il fut pris de bel assault — — — (ibid., p. 141).

Voilà encore un exemple de ce remarquable changement de prépositions que nous avons observé si souvent. Pour le sens, on ne peut pas ne pas comparer ces exemples avec des ellipses par-

tielles comme: «Si *commencèrent à assaillir* grandement le chasteau *et ceulx de dedens à soy deffendre,* — — —.» (J. le Bel, I, p. 261).

La confrontation de tels exemples montre bien qu'après avoir employé des phrases du second type, on finit par oublier le verbe ingressif précédent, et les infinitifs, imbus de sens ingressif, furent considérés comme suffisants; l'inf. narr., de ce fait, devint possible.

Depuis le XV^e^ siècle les exemples deviennent assez fréquents. Voici d'abord:

> Cliges — — — le tresperca tout oultre et mort le rendi entre les aultres Saxonnois qui tramblans de paour *se mirent en fuite. Et Cliges de les suiuir* — — —.

(Prosaauflösung des Cliges, Chr. de Troyes, Cliges, publ. par W. Foerster, p. 312,15—18. Cité plus extensivement par Lombard, Inf., p. 72. Tant Ebeling que M. Lombard paraissent y voir, et probablement avec raison, un inf. narr.).

Remarquez pourtant qu'un verbe ingressif est contenu dans le premier membre, et que le cas est identique à ceux que nous avons discutés plus haut (p. 121), où il était question de la ponctuation de certains éditeurs et de l'alternance des prépositions. Selon nous, on serait parfaitement autorisé à voir dans cet exemple une trace de l'évolution parcourue par l'inf. narr.

A la seconde moitié du XV^e^ siècle appartiennent également Le Petit Jehan de Saintré d'Antoine de La Sale et les CNN qui, surtout le dernier ouvrage, renferment un certain nombre d'inf. narr. Pour le premier texte, nous renvoyons aux citations de M. Lombard (Inf., p. 72). Nulle part, la parenté avec les formes munies d'un verbe ingressif n'est plus évidente. On n'a qu'à comparer les inf. narr. de ce texte avec les formes *commencer*+*à*+ inf. citées plus haut (p. 78) pour être frappé d'une ressemblance qui va presque jusqu'à l'identité.

Avant de laisser ce texte, relevons un exemple qu'on a passé sous silence, peut-être avec raison. On lit dans l'édition Champion-Desonay: «Alors trompettes, clarons et menestrelz, a corner;» (p. 224). La phrase paraît être un inf. narr. avec *à*. Pourtant l'édition Guichard (p. 150), et plus tard l'édition Hellény (p. 228) y insèrent *commencèrent* devant *corner*. Quelle est la leçon de l'original? Faut-il croire que l'édition Champion-Desonay reproduise un texte fautif, ou que les autres éditions aient ajouté un

verbe, dans l'intention de rendre ce passage plus clair? A en juger d'après le passage suivant, ce sont les éditions anciennes qui auraient raison: «Le jour enssievant, qui fut le derrain jour d'apvril, aussy tost qu'il fut jour, *Saintré de avoir queux et viandes* de diverses façons; (Saintré, p. 126); l'édition Hellény (p. 120) ajoute *fist diligence* après *façons,* et de même l'édition Guichard (p. 80). Un inf. narr. avec *avoir* serait absolument insolite à cette époque, et le sens même du passage ne paraît guère parler en faveur d'une telle hypothèse. Bien que l'éd. Champion-Desonay prétende s'appuyer sur un manuscrit de l'auteur, nous croyons qu'il vaut mieux se méfier ici de ses leçons.

L'inf. narr. du Livre de Jacques de Lalaing, (p. 29 ss.), cité par Biedermann (p. 721; Lombard, Inf., p. 73) rappelle les exemples qu'on vient de lire chez La Sale. Le sens ingressif y est très sensible.

Les CNN sont plus riches en inf. narr. qu'aucun autre texte trouvé jusqu'ici. Nous avons discuté quelques-uns de ces exemples au cours de notre exposé. Du point de vue qui nous intéresse pour le moment, c'est-à-dire la parenté avec la construction elliptique à verbe ingressif, les infinitifs des CNN cadrent assez bien avec une telle explication, mais il va sans dire que la tournure n'est pas arrivée à cette phase avancée de son évolution sans avoir subi des variations de sens et de valeur, voir même de forme.

Il serait oiseux de reprendre tous les exemples des siècles suivants [1] pour examiner dans quelle mesure ils portent encore l'empreinte de leur origine. Quelques exemples relevés à des périodes différentes suffiront pour montrer que l'inf. narr. possède encore une note inchoative marquée:

> en fin il la menaça que, si elle ne lui ouvroit, il emenneroit le gorret, et s'en met en devoir, *et Magdelene de crier aux volleurs.* (d'Aubigné, Fœneste, p. 117). — Elle le répéta si souuent, que le mari n'en pouuant plus endurer lui baille vn beau soufflet, elle se met à crier & à le vouloir esgratigner, il prend vn baston *& de ruer dessus,* — — —. (d'Ouville, Contes, II, p. 129). — Elle pleura & se plaignit de la trahison qu'elles luy avoient faite, & *elles d'en rire et de se moquer.* (Mme d'Aulnoy, Contes, p. 124).

[1] Nous renvoyons aux utiles énumérations de M. Lombard (Inf. p. 78 ss.), qui d'ailleurs, poursuivant lui aussi une recherche historique sur l'origine de l'inf. narr., a jugé à propos de s'arrêter à peu près à cette époque.

Nous trouvons encore la même chose plus tard:

— — — il se cacha — — — pour les observer. Mais il fut vite découvert et pris au milieu du cercle. *Et les nains de danser de plus belle,* en tournant autour de lui et en chantant — — —: (Conte de la Basse-Bretagne, publ. par Luzel, cit. Sébillot: Contes prov. Fr., p. 244). — Tandis que Jean dormait, sa femme n'eut rien de plus pressé que de dire à l'âne: «Bourrique, que sais-tu faire?» *Et les écus d'or de pleuvoir.* (Cosquin, II, p. 65. Cf. p. 66: «Eh bien! ma crosse, que sais-tu faire?» Aussitôt la crosse *se mit à le battre.*). — ôou meté soun chę oprié: «Pico le, Piédor, — — —!» *E le chę de coureï* ein jopan é ein rinchan lâ dein. (Queyrat, Contributions, I, p. 325. La traduction française lit: *Et le chien de courir* et d'aboyer en grinçant des dents.)

Et dans le même texte:

E l'omi Jan de creda, tau q'ôou pougio: (ibid., p. 337, où le passage correspondant de la traduction lit: Cette fois il trouva sur son chemin un mariage avec un joueur de musette et un joueur de vielle, en tête du cortège. *Et l'ami Jean de crier* à tue-tête: «Oh! la sale chienne — — —!»). — Lorsque les confrères ont vu arriver l'autre avec l'enfant à la porte de l'enfer, *et de sauter, et de crier, et de gambader.* (Pourrat, Gaspard-des-montagnes, p. 101).

La nuance ingressive est nettement sensible aussi dans p. ex.:

[elle] se trouvait quelque peu dans les fumées du vin. *Aussitôt assise, sa tête de tomber et de retomber* comme si elle sonnait des cloches, — — —. (ibid., p. 180).

Et, pour puiser un exemple dans un autre style:

Le malheureux écrivain, dit l'un de nos compères, dispose en tout et pour tout d'un seul mot pour désigner la femme. En argot, il y en a cent. Et là-dessus, *de débiter* une tirade qui montre sans pruderie toutes les nuances — — — de l'argot pour étiqueter les femmes. (Lacretelle, L'heure qui change, p. 21).

Certes, il ne serait pas impossible de relever, souvent dans les mêmes textes, des inf. narr. à sens ingressif affaibli, mais ils n'aident qu'à faire ressortir par contraste combien tenace a été cette nuance.

Ajoutons enfin que l'usage original de la préposition *à* n'est pas interrompu, bien qu'il se fasse plus rare. En voici quelques exemples:

Ce fut assez dit: ye saute en la salle comme un lion; *et Dames et filles à gagner* la porte du jardin. (d'Aubigné, Fœneste, p. 132). — Elle se leva tout doucement, et se mit dans sa garde-robe, ou elle trouva la porte de cet escalier derobé, qu'elle pensoit quy fut condamnée,

ouverte: ce quy la fit crier, *et sa fille,* a sa voix, *a se lever* en diligence et venir a elle. (Bassompierre, Journal, I, p. 182—183; éd. 1870).[1]

Parmi les autres exemples chez le duc de Saint-Simon, relevés par nos devanciers, citons:

Quand tout fut bien examiné il (: le roi) demanda à Le Notre ce qui en étoit; *et Le Notre à balbutier.* (Saint-Simon, Cour, p. 309).

Et, enfin, au siècle suivant:

Tourille, — — —, qui pousse des petits cris aussi peu que son voisin la pince — — — Sans comparaison, ajoute un vieux, on dirait une cavale chatouilleuse! *Et tous à rire,* derechef. (Le Roy, Petite Nicette, p. 75. Cf. ibid., p. 91: Tous se mettent à rire.).

En retraçant ainsi les voies suivies par l'inf. narr. dans son développement, nous avons essayé de découvrir les ressorts intérieurs qui, dans la construction elliptique elle-même et par des facteurs inhérents à ses membres, constituent les forces motrices principales de l'évolution.

A ce raisonnement viennent maintenant s'ajouter quelques indices qui non seulement ne contredisent pas notre opinion, mais souvent même parlent en faveur de notre hypothèse. Ce sont certaines qualités extérieures de l'inf. narr., qu'on a été embarrassé d'expliquer, et qui ne trouvent leur solution que dans l'explication par ellipse.

Plusieurs théoriciens ont remarqué que l'inf. narr. se joint toujours à un contexte précédent, duquel il ressort d'ailleurs en faisant dévier l'action par un changement plus ou moins brusque. «— — — il faut noter», dit très bien M. Lombard (Inf., p. 176), que l'i. h. (=inf. narr.) ne correspond jamais à une entrée en matière, ne vient jamais au début même d'un récit, mais toujours à la suite de quelque chose, — — —.» Les exemples s'accumulent:

Li chevax li saut par mi la champaigne, et feus a estenceler. (Fet, p. 488,27). — Manlius fu assailliz d'une part, Fessulanus d'autre, et chascuns de soi desfendre — — —. (ibid., p. 50,17). — Li Sequanois ne responnoient — Et Cesar del demander. (ibid., p. 100,30). — Quant Romain sentirent Cesar pres — — —, et il dou combatre. (ibid., p. 308,21).

On n'a pas encore trouvé une explication satisfaisante pour rendre compte de ce fait. Or, notre hypothèse rend le phénomène très simple. Étant, à l'origine, le second membre d'une coordina-

[1] Nous devons cet exemple à M. L. Wiberg.

tion, rien de plus naturel que de voir l'inf. narr. éviter la première place d'un récit, du moins au début de son évolution. En effet, des exemples d'un récit qui commence par un inf. narr. doivent, jusqu'à nos jours, être rares au point d'être inexistants.

A l'inf. narr. se rattache également une autre caractéristique. Il arrive — et ce phénomène est bien connu — que l'inf. narr. n'apparaisse pas seul, mais en coordination avec d'autres. Cela n'est pas pour affaiblir notre explication, au contraire. On sait que la construction elliptique permet à des séries d'infinitifs de se subordonner au même verbe ingressif, fonctionnant comme élément commun:

— — — li sanz eschaufa le cors et norri les plaies et courut par veines et par membres; li polz li commancierent a batre, les moeles a eschaufer, la vie a revenir, li membre a movoir, li nerf a estendre. (Fet, p. 502.21 s.).

Si l'inf. narr. est né de constructions pareilles, il n'est pas surprenant qu'il ait gardé, même après la disparition du verbe ingressif, la faculté de se construire en séries.

Voici un autre trait curieux de la structure de l'inf. narr.: «Certains verbes d'un emploi fréquent sont à peu près exclus de notre construction. C'est le cas des auxiliaires incolores *avoir* et *être*» (Lombard, Inf., p. 234). Ces mots pourraient aussi s'appliquer sans changement à la construction elliptique, car il est presque impossible de trouver un exemple, du moins dans les textes anciens, d'un verbe ingressif suivi de *avoir* ou d'*être*. En effet, parmi les quelque cent quatre-vingts exemples de verbe ingressif + infinitif que présentent les Fet des Romains, il n'y en a pas un seul cas, et les textes postérieurs n'en possèdent guère plus.

Sans qu'on ait besoin d'expliquer pourquoi ces auxiliaires ne paraissent pas comme inf. narr., le parallélisme indiqué ci-dessus montre encore une fois comment l'inf. narr. et la construction elliptique vont de pair.

Mais d'où vient enfin ce *et* qui introduit si souvent l'inf. narr.? Pour répondre à cette question on a rattaché l'inf. narr., introduit par *et*, à d'autres tournures plus ou moins affectives qui sont pourvues d'un *et* analogue. Mais une telle explication ne suffit guère puisqu'elle ne fait que poser un nouveau problème au lieu de fournir une réponse. N'est-il pas plus simple et plus près de la vérité de voir dans ce *et*, introducteur de tournures

affectives, une extension de la fonction coordinative de la conjonction en ancien français? Cette langue, comme toutes celles qui n'ont pas encore reçu l'empreinte d'une haute culture générale, préfère nettement la parataxe à l'hypotaxe. Dans le cas spécial qui nous intéresse ici, l'inf. narr., le *et* s'explique facilement par le fait que le second membre (et les suivants) est dans la plupart des cas coordonné au premier et à l'élément commun au moyen de *et*; toute ellipse partielle en fait preuve:

— — — il se mist a le fuite, *et* la gent Cesar a l'enchaucier. (J. de Tuim).

Si le second membre, comme nous le croyons, se fait inf. narr., il est naturel qu'il garde son *et,* d'autant plus que l'inf. narr. n'est pas sans contact avec le contexte précédent, mais au contraire le plus souvent lié à ce contexte. Le *et* introducteur se laisse ainsi expliquer de la même façon que la caractéristique, signalée plus haut, de l'inf. narr., c'est-à-dire qu'il n'ouvre jamais un récit. Ces deux facteurs relèvent du fait que l'inf. narr. est à l'origine le second membre d'une ellipse.

Pour ce qui concerne la valeur affective de *et,* cela ne surprend pas que dans une construction dont le sens est souvent vif, brusque et affectif, ces nuances se soient déteintes sur la particule, devenue plus ou moins l'introducteur régulier de la tournure.

4. L'inf. narr. en espagnol.

Si l'explication par ellipse est valable pour le français, il serait naturel d'étendre le domaine de nos recherches aux autres langues romanes pour voir si on peut considérer comme elliptiques les inf. narr. qu'on a cru y découvrir. Malheureusement, les matériaux sont encore, à notre avis, trop insuffisants pour qu'on puisse entamer une étude approfondie, et cette étude sortirait d'ailleurs du cadre que nous nous sommes fixé ici. Toutefois, sans anticiper sur les recherches ultérieures, il y aurait un certain intérêt à jeter un coup d'œil hors du français pour voir comment les faits s'y présentent. Nous nous limiterons surtout à l'espagnol, sans prétendre (cela va sans dire) donner une réponse définitive aux problèmes que pose l'inf. narr. dans cette langue.

L'inf. narr. espagnol, qui ne paraît pas fréquent, présente

une assez grande ressemblance avec la construction française. La différence la plus notable entre les deux constructions est que la forme espagnole n'apparaît jamais introduite par *de* mais préfère *a*, ainsi que nous le voyons dans les exemples connus jusqu'ici. En voici un:

Todo iba á mi confesor, porque cierto ellos deseaban mi provecho; él á reñirme. (Santa Teresa).[1]

Pour voir si cet infinitif a son point de départ dans l'ellipse, il nous faut commencer par un examen rapide de celle-ci en espagnol.

On constate d'abord que la construction elliptique, telle que nous la connaissons par le français, se retrouve en espagnol sous des formes analogues.

Voici l'ellipse d'un verbe simple:

Él se puso colorado como un escaramujo, y los demás *estuvieron* toda la noche reventando de risa y dándole matraca, *y el aperador muy agradecido, — — —, y yo muy contento* del buen acogimiento; (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 76).

Le verbe ellipsé peut être modal:

El juez nos *puede* torcer, ó dilatar la justicia. *El Letrado sustentar* por su interés nuestra injusta demanda. *El mercader chuparnos* la hazienda. (Cervantes, El licenciado Vidriera, Nov. ejempl., p. 120).

De même un auxiliaire+infinitif:

El señor *quiere adelantar* sus estados, *el cauallero su mayorazgo, el mercader su trato, el oficial su oficio*: (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, II, p. 161). — La desa *ha servido* pa que hicieran el pátibulo onde darme garrotada, *el secreto pa que mi mujer me descubriera y el criao gallego pa querer matarme.* (Espinosa, Cuentos, I, p. 129).

Comme en français, l'ellipse peut alterner avec la répétition, sans qu'on puisse en donner les raisons précises. Voici une strophe où le poète a tiré parti des deux formes:

tú *feziste* ésto, yo *fizo* ésto;
tú *amas* tres, yo *amo* quatro;
tú *amas* reinas, *yo emperadoras*;
tú donzellas, yo fijas dalgo;
tú la fija de Pero, yo la mujer de Rodrigo;
tú a María, yo a Leonor;
tú *vas* de noche, *e yo de día*;
tú *entras* por la puerta, *e yo por la ventana*;

[1] Cit. Lombard, Inf., p. 110, d'après Cuervo.

tu alcahueta *es* fulana, *e mi alcahueta Rodrigo*;
tú *entras* a las doze, *yo a la una*;
a ty *dió* tal camisa, a mí *dió* este jubón;
tú *dormiste* con ella sola, *e yo con ella e otras dos moças*;
a ty *dió* agua rosada, *e a mí agua de azahar*;
la tuya *es* muy negra, la mía *es* muy blanca;
la tuya *es* chiquilla, la mía *es* de fermoso cuerpo . . . (Arcipreste de Talavera, cit. v. Richthofen, Zeitschr. f. rom. Phil., 1941, p. 511).

Le nombre des termes à l'intérieur de l'ellipse n'est pas non plus sujet à restrictions, mais il peut être assez élevé. Le meilleur exemple est fourni par les tirades bien connues de la littérature populaire, désignées sous le nom de «randonnées». Celles-ci, qui paraissent la plupart du temps sans verbe, sont à considérer comme des ellipses totales, provenant d'ellipses partielles où un verbe fait fonction d'élément commun dans tous les membres. Voici d'abord un exemple français d'une telle ellipse partielle:

Le chat, qui est toujours la bête du diable et la sera toujours, *saute* sur le rat, le rat *saute* sur les lanières de cuir, les lanières de cuir *courent* sur le bœuf pour le lier, le bœuf *saute* sur l'eau, *l'eau sur le feu, le feu sur le bâton, le bâton sur le loup, le loup sur le chien* pour le mordre et le chien — — —, part pour ramener le bouc — — —. (Queyrat, Contributions, I, p. 345).

Le texte patois lit:

le biôou *sâouto* soubre l'aïgo, *l'aïgo soubre le fé, le fé soubre le bâtou, le bâtou soubre le lou, le lou soubre le chę* — — —.

Nous avons là une ellipse partielle à plusieurs membres, devenue cliché épique, mais autrement pareille à toutes les autres ellipses, p. ex. à celle-ci:

— — —, et toudis *furent* Haynuiers sur Francoys et Francoys sur Haynuiers, les maronniers de France sur les Angles, et les Angles sur eulx. (J. le Bel, I, p. 167).

L'espagnol possède la même construction:

Pues entre los animales ningun genero carece de guerra: pesces, fieras, aues, serpientes: de lo qual todo, una especie a otra *persigue. El leon al lobo, el lobo la cabra, el perro la liebre.* (F. de Rojas, Calisto y Melibea, Prólogo, p. 31).

Et voici une phrase où le cliché (ellipse totale) est cité par l'auteur qui nous donne ensuite, par une ellipse partielle, un bon exemple de la manière dont de telles phrases ont vu le jour:

Lo ṁismo hizo el Ventero, pero con intención diferente, porque

fué á castigar á la moza, creyendo, sin duda, que ella sola era la ocasión de toda aquella armonía. Y así como suele decirse «el gato al rato, el rato á la cuerda, la cuerda al palo», *daba* el Harriero á Sancho, *Sancho á la moza, la moza á él, el Ventero á la moza,* y todos menudeaban con tanta priesa, que no se daban punto de reposo.» (Cervantes, Don Quijote, I, p. 473—475).[1]

De même qu'en français, l'ellipse permet en espagnol une assez grande liberté de construction:

Víme afligido, considerando que si aquel hombre se moria sin testigos *podian* decir que yo lo habia muerto *y costarme la vida.* (Lazarillo de Tormes, II, p. 163). — quedóse la saetía, y no atreviéndose esperarnos, refrescando el viento ella *se fue y nosotros nuestro viaje,* — — —. (Toral y Valdés, Relación, p. 506 b).

L'ellipse est encore plus libre dans l'exemple suivant:

Güeno, pues ya viendo que no puede tirar la puerta a rempujones coge el hacha y *empieza a dala* con el hacha. *Y la niña más y más gritos.* (Espinosa, Cuentos, I, p. 91).

La dernière phrase dépend pour le sens d'*empieza a dala* de la phrase précédente ou, toutefois, de l'idée de *dar.*

Et encore:

Era un padre y tenía sólo un hijo, y al morir le dió tres consejos: — primero, criao gallego no lo cojas; segundo, desa en mis montes no la *pongas*; tercero, *secreto a mujer, nunca.* (Espinosa, Cuentos, I, p. 127).

Ici, le personnage qui parle ne paraît pas se demander si le sens de *pongas* permet vraiment à ce mot de fonctionner comme élément commun dans le dernier membre. Mais grâce à la spontanéité de la construction elliptique, et aussi parce que l'idée impliquée dans le dernier membre est tout de même celle d'un impératif négatif, *(no) pongas,* qui renferme une négation, peut suffire comme élément commun; l'ellipse est à elle seule suffisante, sans qu'il y ait nécessité d'insérer un verbe nouveau.

Étant donné l'existence de pareilles constructions en espagnol, il est naturel qu'on trouve aussi des phrases où un verbe joue le rôle d'élément commun à des membres dont un ou plusieurs sont des infinitifs:

Los que se habían entrado en la trinchera del enemigo, aunque con muerte de muchos, *trataron* de sustentarla; *el enemigo de defenderla,* donde se peleó toda la tarde hasta la noche, — — —; (Toral y Valdés, Relación, p. 488 b).

[1] Pour des formes analogues, cf. aussi Wellander, Studien, II, p. 120 ss.

Parfois, le sens du second membre se rapproche de celui d'un inf. narr.:

Ahí *tornaron* de nuevo á contar mis cuitas, y á reirlas, *y yo pecador á llorarlas.* (Lazarillo de Tormes, dans D. Hurtado de Mendoza, Obras en prosa, p. 216). — Y habiendo ellos y ellas concluido con dejar los pellejos sin alma, *se tornaron* á su costumbre antigua: *los lacayos á decir mal* de sus amos y del gobierno de la república, *y las lavanderas á murmurar* de doncellas y religiosas. (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 37). — *Tornaron a reír y él a atormentarse* de nuevo. (Quevedo, Las zahurdas de Plutón, Sueños, p. 126).

Tel est surtout le cas pour des verbes (outre *tornar*) qui expriment un mouvement:

corrían los muchachos á verla, *y los hombres á mirarla.* (Cervantes, Nov. ejempl., BAE., I, p. 2). — Pasó la voz por toda la ciudad, y *acudieron* muchos amigos a verme, *y vecinos della a censurarme.* (Estebanillo González, Vida, p. 227). — — — — en el camino ancontró una porción de gente que todos iban a preguntarle que cuánto había costao el burro. Y él a todos les decía: — Cincuenta reales: *Iba* más adelante, *y todos a preguntarle* que cuánto había costao el burro. (Espinosa, I, p. 106).

C'est là un exemple très significatif. Le narrateur emploie d'abord la forme *iban a preguntarle,* mais ensuite il se contente de la forme abrégée *y todos a preguntarle.* Il est possible que cette construction soit conditionnée par le *Iba* qui se trouve au début de la phrase, et dans ce cas la tournure en question est à considérer comme une ellipse partielle. A la rigueur, on pourrait retourner jusqu'à *iban* pour y voir l'élément commun, mais cela nous paraît inutile. On comprendra toutefois avec quelle facilité la tournure peut devenir indépendante:

Ella *se fue* a su casa, *y yo a entretener el día*; (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, I, p. 234). — — — — y assi *se fueron* cada uno por su parte, *y el perdidoso a buscar* dineros. (ibid., II, p. 154). — *Fueronse* los vezinos a sus casas, *y el huesped a pensar el quartago, y la huespeda â aderezar algo de cenar,* — — —: (Cervantes, Las dos Doncellas, Nov. ejempl., p. 190 verso). — y los demás tomámos unos palos muy secos, cada uno dos — — —, y fregando el uno con el otro fuertemente, á poco espacio *vinieron* á humear, sacando lumbre, *y nosotros á encender las cuerdas y apovecharnos de los arcabuces,* y tuvimos demasiado tiempo para todo; (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 209).

Voilà un exemple intermédiaire entre l'ellipse partielle et l'inf. narr. M. Lombard, qui le cite aussi (Inf., p. 120 s.), le con-

sidère comme un inf. narr., mais il émet aussi l'hypothèse que *vinieron* pourrait être sous-entendu au second membre, c'est-à-dire que nous aurions ici une ellipse partielle. Nous préférons ne pas trancher ce petit problème. Par son indécision même, l'exemple illustre bien la parenté entre l'ellipse partielle et l'ellipse totale (l'inf. narr.).

L'exemple suivant présente aussi une rupture ou un affaiblissement marqué entre le verbe et le dernier infinitif:

Vine despues *a cenar* el hediondo vientre de un machuelo, y lo peor, *comer* de la carne y sesos, que casi era comer de mis propias carnes, por la parte que a todos toca (de) la de su padre: *y* para final de desdichas *hurtarme* la capa. (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, I, p. 109).

Formellement, dans cet exemple comme dans l'exemple précédent, l'infinitif (*hurtar*) dépend du verbe (*vine*), mais on est presque porté à voir dans *hurtar* un inf. libre, surtout à cause de la distance qui le sépare du verbe.

Il est très possible que des ellipses de verbes exprimant un mouvement aient pu contribuer à la formation de l'inf. narr. espagnol beaucoup plus qu'en français. Nous indiquerons plus loin, en parlant de la préposition, la raison pour laquelle pareille hypothèse peut se justifier. Mais à côté de ces verbes, ce sont avant tout les verbes ingressifs qui, dans des constructions elliptiques, semblent constituer le terrain propice à la naissance des inf. narr. Ces verbes s'y prêtent, non seulement par leur sens, mais aussi par leur fréquence, due, à notre avis, au besoin qu'a tout style narratif d'insister sur l'aspect ingressif des actions verbales. Par ce moyen, le récit obtient une vivacité, une note concrète remarquables. Aussi voyons-nous les verbes ingressifs revenir à tout moment sous la plume du compilateur des Fet des Romains, de Villehardouin et des chroniqueurs.

De même en espagnol. Chez Sainte Thérèse, par exemple, dont le manque d'éducation classique venait peut-être encore renforcer cette attitude, on relève presque à chaque page la tendance à insister sur l'entrée en action. On lit ainsi (Vida, p. 7):

yo *començe a quedarme* en costumbre de leerlos y aquella pequena falta que en ella vi me *comenco a enfriar* los deseos y *començar* a faltar en lo demas; — ——— *començe a tener* rratos de soledad y a confesarme a menudo, *y començar* aquel camino, — — —. (ibid., p. 19).

Dans ces deux exemples, la prédilection pour l'idée ingressive est tellement naturelle à l'écrivain, qu'elle va jusqu'à faire dépendre *començar* d'une forme de ce même verbe, c'est-à-dire qu'elle exprime deux fois l'idée ingressive.

On comprend facilement que les verbes ingressifs, jouissant d'une telle faveur, ont les plus grandes chances d'apparaître en ellipse partielle et, partant, de créer les conditions propices à faire naître des ellipses totales. Les exemples suivants serviront de matière illustrative:

Creóselos el neçio, *començó* de aullar, *Los cabrones é cabras en alta boz balar.* (Juan Ruiz, Libro de Buen Amor, v. 772). — Mas D. Juan pasando el cerro *comenzó* á subir la cuesta sin parar, aunque fué llamado del Marqués, *y á seguillo mucha gente principal y otros desmandados,* — — —. (D. Hurtado de Mendoza, Guerra de Granada, p. 51). — — — — *comenzasen* con las picas á desviarlos y á derribar las piedras de él (: el fuerte), y los arcabuceros á quitar traveses, — — —. (ibid., p. 95). — *comenzó* á subir el Duque, *y Pedro de Mendoza* que estaba más cerca *á pelear* con igualdad, y *ellos á mejorarse.* (ibid., p. 180). — *Comenzó* á probar el angélico calderero una y otra de un gran sartal que de ellas traía, *y yo ayudarle* con mis flacas oraciones, — — —: (Lazarillo de Tormes, dans D. Hurtado de Mendoza, Obras en prosa, p. 209). — en un lado vi una rendija — — —; la sangre me *comenzó* á bullir, *y el corazón á palpitar*; (ibid., p. 165). — Poco espacio passó despues de auerla tomado, quando á Ysabela se le *començo* à hinchar la lengua y la garganta, *y à ponersele denegridos los labios, y à enronquezersele la voz, turbarsele los ojos, y apretarsele el pecho*: (Cervantes, La española inglesa, Nov. ejempl., p. 101 verso). — En resolucion tantas cosas le dixo, y tan bien dichas, que la discrecion de nuestro Tomas Rodaja *començò* a titubear, *y la voluntad à* aficionarse â aquella vida, que tan cerca tiene la muerte. (id., El licenciado Vidriera, Nov. ejemp., p. 112). — El hombre *començó* a huyr, *y los otros a perseguir,* — — —. (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, II, p. 368). — El hidalgo, aunque algo desabrido del suceso, con grandes véras me *comenzó* a persuadir que fuese con él, *y yo á* considerar si me estaba bien; (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 38). — Quedaron todos suspensos, paró la comedia, *empezaron* unos a darme vozes, *y otros a enviarme a buscar,* — — —. (Estebanillo González, Vida, p. 122). — Nunca fue pereçoso ni escaso: *començò* (como dixe) con la dueña a sembrar, con mi madre a prodigamente gastar; *ellas alegremente a recebir.* (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, I, p. 62). — *Comencé* con veras a pedirla, *y el con risitas a negarmela*: (ibid., p. 106). — Al cabo ya de rato *començò* a embrauecerse la mar, *y a nadar el dinero* de una en otra parte; (ibid., II, p. 153). — *Comenzó* el tiple, que se llamaba Francisco de la Peña, á hacer excelentísimos pasajes de gar-

ganta; que como la sonada era grave, habia lugar para hacerlos, *y yo á dar un suspiro* á cada cláusula que hacian. (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 146). — Llegaron en fin á vista de la casa encantada, y — — —, *comenzó* el viejo á dar cordelejo de nuevo al pobre Morales, *y él de nuevo tambien á desbautizarse*, jurando — — — que era verdad cuanto le había referido, — — —. (Tirso de Molina, Los maridos burlados, p. 486 b). — Más iba a decir, sino que un demonio le *comenzó* a atormentar con humazos de hojas de sus libros, y *otro a leerle* algunos dellos. (Quevedo, Las zahurdas de Plutón, Sueños, I, p. 109—110). — Con la circunspección en que me metí, y con la mayor quietud á que me sujeté, *empezaron* á engordar mis humores, *á circular la sangre* con más pereza, *á llenarse* de cocimientos errados *el estómago y á rebutirse los hipocondrios* de impurezas crudas — — —. (Torres Villaroel, Vida, p. 127). — El estómago *empezó* á hacer impuros sus cocimientos, *los hipocondrios á no saberse sacudir* de los materiales crudos que carían en sur huecos, *y el ánimo á no acertar* con el esparcimiento y la diversión. (ibid., p. 192). — Había por allí un hoyo y allí le dijeron las cabras que era la iglesia y que allí se pusiera a cantar y que ellas rezarían desde afuera. *Empezó* el lobo a ahullar *y las cabras a berrar,* y al oír los ruídos llegaron los vecinos y le mataron por fin. (Espinosa, Cuentos, III, p. 435). — Y andando, andando llegaron a Móstoles y se pararon a la puerta de una casa onde estaban poniendo la cena. Y en esta casa vivían una cuadrilla de ladrones. Y ai onde se pararon a la puerta el burro *se puso* a roznar, *el perro a ladrar, el gato a mayar y el gallo a cantar.* (ibid., p. 490).

Tous ces exemples ne ressemblent pas au même degré à l'inf. narr., mais ils suffiront pour montrer la voie suivie par la langue espagnole pour aboutir à cette construction. Ce n'est pas le lieu de reprendre un à un les inf. narr. espagnols, mais nous nous contenterons de remarquer que, par suite du développement que nous venons d'indiquer, il n'est pas toujours facile de faire le départ des inf. narr. d'avec les cas où l'infinitif dépend d'un verbe antérieur. Comme en français, la limite entre les deux formes est flottante.

D'un autre côté, les deux langues ont suivi, en ce qui concerne les prépositions, des voies diverses. Tandis que le français a généralisé *de,* l'espagnol a choisi *a,* si ce n'est qu'il préfère laisser l'infinitif sans aucune préposition introductrice. Cet état des choses ne fait aucun obstacle à l'explication par ellipse. Tous les verbes ingressifs espagnols (*comenzar, empezar, principiar, dar*(*se*), *echar, ponerse, tomarse*) se construisent régulièrement avec *a,* et s'il est vrai que *de* apparaît de bonne heure après *comenzar* (*empe-*

zar), cela n'est pas une raison suffisante pour que la langue préfère cette préposition devant l'inf. narr., surtout comme l'espagnol n'a jamais montré pour *de* la même préférence que le français. Certains écrivains, surtout W. Meyer-Lübke aussi tard qu'en 1930, n'hésitent pas à attribuer la préposition *a* devant l'inf. narr. espagnol à une tendance régulière de généraliser cette préposition devant les infinitifs. Cela paraît très plausible, et même si ce savant considérait cet état de choses malheureusement trop évident pour apporter des preuves, les objections émises par M. Lombard (Inf., p. 151 ss.) ne reposent, selon les mots de cet auteur lui-même, que sur des «sondages», et ne suffisent pas comme preuve du contraire.

Nous constatons que *a* devant l'inf. narr. espagnol ne surprend guère, vu que tous les verbes ingressifs se font suivre, de préférence, d'un *a*. A cela s'ajoute encore une raison. Nous avons dit plus haut (p. 151) que les verbes exprimant un mouvement ont pu influencer sur le choix de la préposition en espagnol, plus qu'ils ne l'ont fait en français. Cela tient à ce que, comme on l'a vu par les exemples déjà cités, c'est *a* qu'on préfère avec ces verbes pour les relier à l'infinitif, tandis qu'en français c'est souvent l'infinitif pur qui suffit dans ces cas-là:

Va-t-en pendard, va-t-en me chercher mon fripon. (Molière, cit. Brunot, PL, p. 846). — Viendrez-vous cet été à Croisset entendre Saint-Antoine? (Flaubert, cit. ibid.). Cf. par contre: Il descendit *pour* l'attendre. (ibid.).

Et anciennement, avec une nuance de finalité:

A une heure de nuict toutes ces gens sortirent, les gens de guerre *à* combactre, et le peuple *à* copper; (Monluc, Commentaires, I, p. 403).

Par conséquent, si les verbes de mouvement formant ellipse ont joué un rôle lors de la naissance de l'inf. narr. espagnol — et les exemples que nous avons donnés ne contredisent pas une telle hypothèse — il n'est pas surprenant que la préposition dont ils se faisaient accompagner existe aussi dans cette tournure. Voici enfin un exemple qui, bien qu'isolé, n'est pas sans intérêt:

Puso la mesa, dile una pechuga de un capon, brindela, y hizo la razon; quise assirla de un braço, desuiose: *yo por allegarla, y ella por huyr,* cahi de lado en el suelo: (Mateo Alemán, Guzmán de Alfarache, I, p. 236).

Pourquoi cet emploi insolite de *por* ici? Il n'y a aucune

nuance de sens qui exigerait cette préposition; elle n'exprime pas une cause, ni d'une façon évidente une nécessité (cf. *estar por hacer*), et l'on peut difficilement admettre que le contexte contienne une idée de finalité si forte qu'elle ne serait pas suffisamment exprimée par *a*. La raison nous paraît tout simplement être que les verbes ingressifs peuvent se construire avec *por* (cf. franç. *commencer par*), et que l'écrivain, ayant trouvé un *a* trop incolore, eut recours à *por,* qui insistait davantage sur l'entrée en action. Cette explication est d'autant plus plausible si l'on pense que précisément dans la langue populaire française de nos jours une tendance à dire *commencer par,* au lieu de *à,* se laisse observer.

Cet usage est aussi dialectal. Dans Queyrat, Contributions, I, p. 241 la phrase «Michel commença à apprendre le métier de tuilier» est la traduction de «Michiôou coumeinsé por opreindre le meiqié de tuiglié.» Et le *par* dans l'exemple suivant paraît aussi appartenir de droit ici: «En faisant sortir l'oche, l'oche se mit à siler après lui, sss, sss . . . Jean pas content de cette affaire, lui, il empoigne un bâton, et commence par faire la course à l'oche.» (Pineau, Contes, p. 273—274).

La preuve définitive que c'est à l'influence de *comenzar por* qu'il faut attribuer le *por* dans l'exemple cité plus haut, paraît être fournie par la phrase française suivante:

> Et l'en de main *commença* l'assault, *et les becs de faulcon pour faire* ce que Gennois avoient empris. (Chron. de Loys de Bourbon, p. 240—241).

Il y a là une ellipse partielle avec *commencer* qui nous permet de regarder l'inf. narr. espagnol avec *por* comme une ellipse totale.

A ce propos, il convient de reprendre les *de* et *à* qui introduisent l'inf. narr. en français et de les regarder d'un autre biais.

Commencer est en général en ancien français lié à l'infinitif au moyen de *à*. Cet usage a probablement pris son essor dans le sens local de la préposition, qui peu à peu est presque devenue une simple marque de l'infinitif. La nuance locale est encore bien perceptible dans les exemples suivants où l'infinitif est remplacé par des noms:

> Et commencerons nostre conte principalment a Juille Cesar, — — —. (Fet, p. 2,24). — et començoit tot ades a Pompee por honor de son jandre. (ibid., p. 60). — Seignor, dist il, ge voil que l'en comenst a moi tot avant. (ibid., p. 437,27). — Cy commence le premier livre de

Enguerran de Monstrelet, — — —. Et commence au roy Charles de France. (Monstrelet, Chronique, I, p. 1). — Pour commencer donc au premier conte, qui achemina ceste Seree à parler de ceux qui sont punis par Justice — — —. (Bouchet, Serees, III, p. 39). — Ce tome commence donc à la campagne dirigée contre Persée — — —. (Flutre, Thèse, II, p. 128).

A côté de cette préposition, on trouve aussi *sur,* du moins à une époque plus avancée:

Je viendray maintenant aux mots couppez, & commenceray *sur* l'interpretation d'un Prouerbe vulgaire, — — —. (Tabourot, Bigarrures, p. 30. Cet auteur emploie aussi *à* et *par*).

Mais on trouve aussi *de*:

Veez le ci, dist Hestous le gerer; Voriez vos de lui encomencer? (Entree d'Espagne, 312, cit. Tobler-Lommatzsch, II, art. *encomencier,* col. 229,1.11). — Li cuens de Pontiu, de coi li contes commence, si avoit feme molt boine dame. (Moland-Héricault, Nouvelles franç., I, p. 163). — Et ci après commencerons de ses faiz, en nom de Dieu et en non de li. (Joinville, Saint Louis, § 68).

Les deux emplois figurent chez Ph. de Vigneulles:

— — — le premier eage de ce monde ce commence de Adam, — — —. (Chronique, I, p. 4). — Item, le quatre eaige comence à David. (ibid., p. 5). — On a sur ses rayons un petit nombre d'auteurs choisis; on n'en sort pas, et quand on a fini de l'un, on recommence de l'autre. (Sainte-Beuve, Pages choisies, p. 95).

Le sens original de ce *de* est évidemment d'exprimer le point de départ de quelque chose qui continue. Mais ne serait-il pas possible de penser que ce *de* remplit à peu près la même fonction que *par* dans la langue moderne? Dans ce cas, l'introduction du *de* après *commencer,* suivi d'un infinitif — et devant l'inf. narr. — dans la langue ancienne serait à mettre sur le même pied que *par* dans la langue populaire de nos jours, c'est-à-dire à regarder comme une tentative de renchérir sur la notion ingressive.

Avant de quitter l'inf. narr. espagnol, il faut dire un mot sur la forme un peu différente qu'il a prise chez certains auteurs, surtout chez Diego Hurtado de Mendoza. Cet auteur ne recule pas devant des ellipses assez hardies, p. ex.:

pareció consejo de necesidad enviar la gente á sus casas, y *el Duque volver á Ronda,* guarnecer los lugares — — —, *y andar* — — —: (Guerra de Granada, p. 178).

On y trouve aussi des ellipses de verbes d'un type qui ressemble aux ellipses à verbe de mouvement, citées plus haut:

Acaeció, que un soldado de los atrevidos *llegó* á tentar una mujer si traia dineros, *y alguno de los moriscos* (ó fuese marido ó pariente) *á defendella,* de que se trabó tal ruido, que de los moriscos cuasi ninguno quedó vivo; (ibid., p. 44).

Mais la construction infinitive typique dans cet ouvrage est celle qui fait suivre un verbe ingressif d'un certain nombre d'infinitifs, reliés avec ce verbe par des liens parfois assez faibles. La différence principale entre cette construction et celles que nous avons traitées jusqu'ici, est que les infinitifs chez Mendoza ne sont en général pas pourvus de sujets propres. En voici des exemples:

— — — diéronse á vivir por las montañas, hacer fuerzas, saltear caminos, robar y matar. (ibid., p. 10). — — — — Comenzaron — — — á perseguir á los cristianos viejos, profanar y quemar las iglesias con el sacramento, martirizar religiosos y cristianos, — — —. (ibid., p. 34). — dióse á olvidar á unos, tener poca cuenta con otros, tratar á otros con aspereza; (ibid., p. 104). — Un campo grueso, armado, lleno de gente particular, que bastaba á la empresa de Berbería, comenzó à entorpecerse nadando y comiendo pescados frescos; no seguir los enemigos habiendolos rompido; no conocer el favor de la victoria; dejarlos engrosar, afirmar, romper los pasos, armarse, proveerse, criar guerra en las puertas de España. (ibid., p. 104). — Por estos términos comenzó á ser malquisto del comun, y de allí á pegarse la mala voluntad en los principales, aborrecerse él, de todos y de todo, y todos de él. (ibid., p. 105. Dans cet exemple, les infinitifs n'ont pas le même sujet.). — Mas los enemigos — — — comenzaron á hacer la guerra descubiertamiente, recoger las mujeres, hijos y vitualla que les había quedado; fortificarse en Sierra Bermeja, y sierra de Istan; tomar la mar á las espaldas para recibir socorro de Berbería, y bajar hasta las puertas de Ronda; desasosegar la tierra, robar ganados, cautivar, matar labradores, — — — como enemigos declarados. (ibid., p. 166).

De semblables tirades se trouvent aussi sans verbe ingressif:

— — — D. Juan, á quien tampoco perdonaba el pueblo de Granada; libre y atrevido en el hablar, pero en presencia de los superiores siervo y apocado; movido á creer y afirmar fácilmente sin diferencia lo verdadero y lo falso; publicar nuevas ó perjudiciales ó favorables, seguillas con pertinacia: ciudad nueva, — — —, (ibid., p. 115). — ¡Qué cosa para los curiosos que vieron al Sr. Antonio de Leiva teniendo sobre sí el campo de la liga, cuarenta mil infantes, nueve mil caballos y la ciudad enemiga: él con solos siete mil infantes enfrenalla, resistir los enemigos, sitiar el castillo, y al fin tomallo, echar y seguir los enemigos, — — —. (ibid., p. 150).

D'autres ouvrages en fournissent aussi des exemples. Ainsi, nous lisons chez l'Arcipreste de Talavera:

— — — allí nunca verás sinon fablar la una a la oreja de la otra, e tomar las unas compañías con las mal querientes de las otras; e afeitarse e arrearse a porfía, — — —, e ir las unas mas arreadas que las otras, — — —. (cit. Menéndez Pidal, Antol., p. 60).

Et dans Lazarillo de Tormes:

— — — mil servicios le hiciese porque sabria mentille tan bien como otro, y agradalle á las mil maravillas; reille ya mucho sus donaires y costumbres — — —; nunca decille cosa — — —; ser muy diligente — — —; no me matar — — —; y ponerme — — —; decille bien — — — ser malicioso — — — pesquisar — — —. (p. 231—232).

Nous avons déjà rencontré des séries pareilles d'infinitifs en français, notamment chez Noël du Fail, et il n'est pas difficile de trouver le modèle de cet usage assez artificiel. C'est dans la littérature latine qu'il faut le chercher, et pour l'auteur espagnol qui nous occupe ici, D. Hurtado de Mendoza, c'est le style des historiens latins, surtout celui de Tacite, qu'il imite. Il va sans dire que ces constructions latinisantes, où les infinitifs plutôt descriptifs expriment la durée et même fonctionnent comme une espèce d'apposition, sont à séparer nettement de l'inf. narr. roman, avec sa forte note ingressive.

5. L'inf. narr. dans les autres langues romanes.

Pour les autres langues romanes, nous serons très bref.

En catalan, on n'a pas relevé d'exemples authentiques avant le XIX[e] siècle.[1]

Le portugais en offre bien quelques-uns, mais aucun n'est connu avant le XVI[e] siècle. Comme il existe aussi dans cette langue une autre construction avec infinitif précédé de *a*, p. ex.: «Entraram no palacio pela cozinha dentro e lá estava já o burrico a vasar a agua e o lume a arder e os guisados a fazerem-se, e iam-se aquellas carnes virando d'um lado para outro sem ninguem lhe bullir.» (Contos, publ. p. Schmidt Branco, Revista Lusitana, III, p. 5), elle demande un examen spécial que nous réservons pour une étude prochaine. L'existence de cette construction n'empêche

[1] Les exemples donnés par M. Lombard pour l'époque ancienne sont à écarter. Cf. Spitzer, compte rendu dans Vox romanica, 3 (1938), p. 173 s.

pas l'inf. narr. portugais d'avoir la même origine que celui des autres langues romanes; la construction elliptique bien connue existe encore ici:

Pega o pastorinho a tocar e a gaita a cantar: (Contos, Rev. Lusit., III. p. 8).

Les exemples du provençal, dont le premier cité par M. Lombard date du commencement du XVIII[e] siècle, peuvent très bien avoir subi l'influence du français.

Comme le roumain n'offre pas d'exemples de notre construction, il ne reste plus qu'à jeter un coup d'œil sur l'italien.

Dans son article «The Italian Historical Infinitive», M. O. M. Johnston s'est efforcé de montrer que la construction italienne est d'origine latine. Il nous semble hors de doute qu'on peut retrouver une influence prononcée du latin, p. ex. dans les exemples de la Chronique Aliprandine, dans la traduction de Salluste par Alfieri et chez A. Politi (pour les exemples voir Johnston, et Lombard, Inf., p. 135 s.). Mais dire jusqu'où va cette influence est plus difficile. Il paraît peu vraisemblable que la tournure ait été importée de toute pièce du latin en italien. Ne serait-on pas plus près de la vérité en supposant que la construction latine, dans des ouvrages pareils à ceux que nous venons de citer, est venue se greffer sur une tournure populaire?[1] N'ayant pas fait de recherches spéciales sur la question, nous ne saurions donner une réponse définitive. Toutefois, les exemples suivants, dont le type n'est pas nécessairement tout à fait récent, mais plutôt assez ancien, paraissent tous offrir une construction populaire:

'Nsumma pi lu cursu di novi misi sta manu fici sempri la stissa cosa, e la mammana a 'ngrussari sempri lu piattu sina chi s'arriducíu

[1] N'est-ce pas dans cette direction qu'il faut interpréter l'exemple intéressant que voici: [Il n'y tenait plus, mais] «vi ssi mosse contra di loro fortemente ad ira ed a riprendere loro di quel che diceano e a difendere la sua donna.» (Version italienne du Tractatus de amore d'André le Chapelain, ms. Barb. lat. 4086 f° 78 R a. Le texte date d'environ 1300. Le texte latin lit: «in sermonis increpatione aspere contra eos invehitur et eos viriliter coepit de maledictis arguere et suae dominae defendere famam.» Nous devons cet exemple à M. W. Ekman qui prépare une édition de ce texte.

M. Sneyders de Vogel paraît aussi exprimer une opinion qui ressemble à la nôtre (Neophilologus, 26, 1941—1942, p. 266—267) au sujet d'un exemple traduit du latin, considéré par lui comme «un infinitif historique sans préposition». Seulement, dans la traduction comme dans l'original, c'est plutôt à une ellipse partielle qu'on a affaire.

a un bellu spillongu. (Pitrè, Fiabe, nov. a racc., II, p. 23). — — — — a la soru granni cci cadiu lu iritali 'ntra lu puzzu: — — —. Si vota Ninetta e cci dici a li soru: — «Picciotti, nun vi 'ngustiati; calatimi 'ntra lu puzzu, e vi lu piggliu io stu iritali.» — «Tu chi lucchii?» cci dici la soru granni. — «Sí, io cci vogghiu scinniri a pigghiallu.» Iddi a diri no, idda a diri sí, l'appiru a calari. (Pitrè, Saggio di fiabe e novelle — — —, p. 3). — Allora la madre dice al figliuolo: «Se non sai cosa fare, piglia la porta e falla andare.» E lo stupido ad obbedire, e a levar la porta dai cardini, e a mettersela sovra le spalle, ed a uscir con essa di casa, e a camminare e a camminare fino a notte. (Conte italien, publ. par De Gubernatis dans La Civiltà Italiana, 1865, n° 3, p. 45, cit. R. Köhler, Kleinere Schriften, I, p. 336). — lo stupido lasciò cadere sovr' essi la porta, e i ladri a fuggire spaventati, — — —. (ibid., p. 337).

Pour expliquer de telles phrases il n'est pas exclu a priori d'avoir recours à l'ellipse, à une ellipse analogue à celle qui nous a servi pour le français et l'espagnol:

A tanto fu la battalia si di presso, e le navi a ferire, ch'erano a le spade e a le coltella a le mani; (Fatti, p. 126; ellipse de *fu*). — Allora li nervi cominciaro a rinverdire, le vene a guizzare, lo polmone a battare, — — —. (ibid., p. 193).

Mais avant que des matériaux suffisants pour une étude sur l'inf. narr. italien aient été réunis, nous croyons qu'il vaut mieux s'abstenir de conclusions trop catégoriques.

6. L'inf. narr. est-il une construction littéraire ou populaire?

La question de savoir si l'inf. narr. est une construction populaire romane ne se pose d'ailleurs pas seulement pour l'italien. C'est en réalité une question double qui comporte, en premier lieu, le problème de la continuité entre le latin et le roman. En général, on paraît opter pour l'hypothèse que l'inf. narr. est une création nouvelle, et notre théorie ne s'oppose pas non plus à une telle attitude. Car si l'inf. narr. provient d'une ellipse, ce développement a très bien pu avoir lieu en roman avec les verbes ingressifs *se prendre à, commencer, se mettre à, penser, etc.*, et la présence d'une préposition devant l'infinitif indique cette provenance. Le manque de textes sûrs pour la période de transition entrave aussi la recherche qui tend à lier l'infinitif historique latin à la construction romane. «Tous les matériaux linguistiques du latin tardif qui doivent être considérés comme dus à une imitation directe des modèles classiques, restent sans valeur appréciable pour celui

qui recherche les relations historiques entre latin et roman», dit M. Lombard (Inf. p. 47), qui a essayé lui-même de suivre cette voie.

Si une telle imitation entre les textes latins classiques et post-classiques est probable, il serait assez naturel qu'une influence semblable se soit fait sentir (quoique à un moindre degré et évidemment sous certaines réserves) aussi sur des textes romans, et il y aurait intérêt à rechercher l'existence — ou la non-existence — de cette influence littéraire latine dans les traductions de cette langue en français. Une étude comparative de ce genre n'a pas encore été faite de façon systématique, et les lignes suivantes ne feront que l'indiquer.

Il ressort de la langue de p.ex. D. Hurtado de Mendoza et de celle de l'auteur de la chronique Aliprandine que certains auteurs, dans leur préférence pour des constructions infinitives ont imité le style latin, mais de là à conclure à une imitation servile, la distance est assez grande. Si l'inf. narr. était une imitation directe de l'infinitif historique latin, on s'attendrait à les voir se correspondre au moins dans la plupart des passages parallèles dans le texte original et la traduction romane. En italien, cela ne paraît pas être le cas (voir Johnston, op. cit. sur les traductions de A. Politi et V. Alfieri), et si l'on examine le français, les faits ne parlent pas non plus en faveur d'une traduction directe.

Dans les Fet des Romains, qui est une compilation libre surtout de Salluste, César et Lucain, il y a quinze inf. narr., dont un seul peut être influencé par un infinitif historique latin. C'est «Et Catiline dou forsener» (Fet, p. 26,21), où le modèle latin (Salluste, edit. maior, Bibl. Teubn. § 24,2, p. 20) lit: «neque tamen Catilinae furor minuebatur, sed in dies plura *agitare*.» Pourrait-on supposer que l'inf. narr. français est dû à la présence dans le contexte de *agitare*? Ce serait alors le seul cas, car, dans les autres, les textes latins offrent des constructions bien différentes, et plus d'un inf. narr. français se trouve dans des passages qui n'ont aucun correspondant latin, mais paraissent être de l'invention de l'auteur-traducteur lui-même.

Dans une autre traduction plus fidèle à son original, l'ouvrage de Guillaume de Tyr, nous n'avons pas trouvé un seul exemple d'inf. narr. Ces deux ouvrages appartiennent au début du XIII^{e} siècle.

J. Baudoin, dans sa traduction de Salluste (faite vers 1630), ne rend pas une seule fois l'infinitif historique latin par un inf. narr., mais lui préfère un temps historique simple, ou bien choisit un verbe ingressif+infinitif.[1] La conclusion qu'on peut en tirer, nous paraît être que l'inf. hist. latin et l'inf. narr. français n'étaient pas considérés comme équivalents. Si l'inf. narr. avait été une imitation du latin, on se serait aussi attendu à le voir souvent dans des traductions d'écrivains comme Salluste qui fait un emploi des plus fréquents de l'infinitif historique.[2] Il est pourtant probable qu'au temps de Baudoin, et déjà avant, l'inf. narr. avait une nuance trop populaire pour figurer dans une langue châtiée. Mais le fait reste que l'auteur des Fet des Romains ne suit pas les textes originaux. Et même s'il en était influencé, comment expliquer les prépositions devant l'inf. narr.? Faut-il alors, pour notre construction, rejeter toute influence du latin?

Les quelques mots que nous venons de dire à ce sujet ne font qu'indiquer le chemin à poursuivre pour une recherche comparative sur une plus vaste échelle. On doit peut-être compter avec une certaine influence de la littérature latine, dont le rôle dans la civilisation médiévale ne se laisse guère surestimer. Ainsi il n'est pas, a priori, impossible que l'inf. hist. latin se soit laissé transporter en français dans les traductions les plus anciennes, ou qu'il se soit croisé avec une construction déjà existante pour finir ensuite, colporté par les clercs et les jongleurs qui racontaient, entre autre, les «gestes» de César, par recevoir dans la bouche du peuple un cachet de vulgarité. L'observation ironique de Quevedo «que ya hasta el lacayo latiniza y hallarán a Horacio en castellano en la caballeriza» (Las zahurdas de Plutón, Sueños, p. 109), indique un ascendant du latin qui ne datait certainement pas de son temps.

En attendant, il nous semble toutefois plus plausible de voir

[1] M. Lerch (Zeitschr. f. rom. Phil. 1922, p. 327) remarque que Vaugelas traduit les inf. narr. chez Quinte Curce par des présents historiques.

[2] Et d'ailleurs aussi dans toute la prose et la poésie influencées par la littérature latine. Or, les poètes reculent devant cette construction malgré l'exemple de Virgile et d'autres. Il est aussi intéressant de noter la traduction italienne d'un passage des Fet (p. 50: Manlius fu assailliz d'une part, Fessulanus d'autre, et chascuns de soi défendre a son pooir), «Manlio fu assalito d'una parte e Ffiexolano del altra parte. Ciasquno a ssuo podere si difendea. (Cit. Flutre, II, p. 249).

dans l'inf. narr. une construction populaire. Car où le trouve-t-on de préférence? Dans son ouvrage «L'œuvre de Rabelais», M. Jean Plattard distingue deux genres de narrateurs: les impersonnels et ceux qui, pleins de verve, laissent pénétrer dans leur style le rythme et la couleur de la langue parlée. Presque tous les écrivains qui font un usage extensif de l'inf. narr. sont de la dernière catégorie, ou travaillent avec des matériaux populaires. Tels sont l'auteur des Fet des Romains, et celui — ou ceux — des CNN; [1] Antoine de La Sale, Rabelais, Du Fail, Desperiers, d'Ouville, La Fontaine, Diderot, H. Pourrat et d'autres encore. Prosateurs (à une exception près), ils ont pour la plupart, hérité, avec les sujets populaires, du style nourri et familier des conteurs anciens où prospère l'inf. narr.

Dans la langue parlée d'aspect narratif, avec sa tendance à coordonner les éléments l'un après l'autre, à les faire contraster et s'opposer pour obtenir un effet de surprise et donner de la vivacité au récit; dans ce style qui a du goût pour les formes brèves et qui aime à insister sur l'entrée en action, au point d'user les verbes ingressifs jusqu'à leur faire perdre leur force, dans un tel style il n'est pas surprenant non plus de voir surgir l'inf. narr.

7. Critiques faites contre l'explication par ellipse.

Il est naturel que l'ancienne explication par ellipse ait soulevé des remarques critiques, et quoiqu'elles n'atteignent pas notre théorie, il convient d'en reprendre quelques-unes ici qui autrement pourraient faire subsister des malentendus sur la nature de la construction elliptique, telle que nous la concevons. Comme point de départ, nous nous tiendrons aux observations réunies par M. Lombard dans son ouvrage sur l'inf. narr. Voici deux objections qu'il fait: la première (Inf., p. 190): «il est vrai aussi que l'inf. hist. (: inf. de narr.) exprime en général une action rapportée à son point d'apparition; mais il ne se réfère pas uniquement au début de cette action.» (Ce qui serait le cas pour *commencer* et *penser*.) Et la seconde (p. 191): «*Et l'homme de rire — et l'homme pensa de rire* n'ont jamais coexisté parfaitement équivalents.»

[1] Par contre, il n'y pas d'inf. narr. dans le style châtié de l'Heptaméron, qui pourtant contient souvent les mêmes thèmes.

Le première objection n'est pas très grave. Supposé que les nuances attribuées par M. Lombard aux verbes *commencer, penser* soient justes, il nous paraît bien probable qu'elles ont pu s'effacer dans le second membre d'une ellipse, surtout s'il y a un intervalle entre l'auxiliaire et le premier infinitif, d'une part, et le second infinitif de l'autre. A plus forte raison, puisque M. Lombard nous apprend lui-même que tant *commencer* que *penser* avaient perdu en grande partie leur force primitive. Si, alors, le sens de ces deux verbes s'est affaibli devant un infinitif, pourquoi auraient-ils conservé les nuances dont parle M. Lombard, devant deux ou plusieurs infinitifs coordonnés dont, par surcroît, le premier seul est intimement joint à l'auxiliaire? Ni la valeur stylistique de l'infinitif, ni son sens, ne rendent d'ailleurs vraisemblable que de telles nuances aient pu subsister. De dire que *Et l'homme de rire — et l'homme pensa de rire* n'ont jamais coexisté parfaitement équivalents, montre que M. Lombard n'a pas envisagé une forme d'ellipse, telle que nous la concevons, puisque nous soutenons que l'inf. narr. est à l'origine le s e c o n d membre d'une ellipse; or, dans ce second membre, l'auxiliaire n'a jamais existé qu'implicitement.

Voici encore une objection (Inf., p. 191): «Si le sujet de l'inf. hist. français est un pronom personnel, ce pronom prend la forme forte, jamais la forme faible: *et moi* (*lui, eux*) *de rire*; — — — pourtant, s'il y avait eu à l'origine un verbe entre le sujet et le *de*,[1] on s'attendrait à trouver ici plutôt les formes *je, il*(*s*), au moins au début.» Dans son compterendu de l'ouvrage cité, M. Melander a déjà dit ce qu'il faut penser de cette affirmation et nous pouvons nous dispenser d'en parler. Rappelons toutefois des exemples comme «Quant il ot einsi dist, et *il* dou soufler — — — (Fet, p. 570,1). — — — — nos soumes grant tans auset de guerres, et *il* de delis et de repos. (J. de Tuim, p. 21,2). — en telle manière que tous ceux et celles qui le (: le livre) liront, verront et orront, y puissent prendre esbatement et plaisance, et *je* encheoir

[1] Nous venons de dire que M. Lombard n'a pas en vue la construction que nous appelons ellipse, où il n'a jamais été question d'un verbe au second membre. Sa remarque n'est donc tournée que contre l'ancienne explication par ellipse. De même la remarque (ibid.) sur la différence rythmique entre *il commença de rire* et *lui de rire*. Cette différence n'est valable d'ailleurs, comme l'observe M. Lombard lui-même, que pour «le français actuel».

en leur grâce.» (Froissart, Chronique, II, p. 4, cit. Ebering, Zeitschr. f. rom. Phil., 5, p. 368).

8. Remarques sur la théorie nominale.

Avant de terminer cette étude, quelques observations sur une autre explication s'imposent. Celle-ci, qui compte parmi ses partisans beaucoup de latinistes, voit dans l'inf. narr. une forme «nominale». Nous allons en reprendre ici les arguments principaux qui ont trait au français, en essayant toutefois de ne pas nous égarer dans le latin.

M. P. Kretschmer [1] cite quelques phrases allemandes où des infinitifs figurent côte à côte avec des substantifs (cf. Lombard, Inf., p. 140). L'auteur en tire la conclusion que l'infinitif en question est une phrase nominale, mais cet infinitif est aussi né en s'arrachant d'un contexte («aus dem Satzzusammenhang ausgelöst»). Cette dernière opinion était un peu trop apparentée à l'ellipse pour trouver grâce chez les partisans de la théorie nominale, et c'est surtout pour la première idée qu'ils ont opté. Nous serons bref au sujet de l'explication de ces infinitifs donnée par M. Kretschmer. Pour vraie qu'elle soit — et nous n'allons pas nous prononcer là-dessus — les infinitifs cités par lui n'ont absolument rien à faire avec l'inf. narr. qui nous occupe ici, et il suffit de jeter un regard sur ses exemples pour s'en convaincre.

M. G. Ramain [2] considère l'inf. hist. latin comme une forme indifférenciée: «L'usage familier — — — s'est empressé de jeter pour ainsi dire tout de suite le verbe, sans l'avoir au préalable revêtu d'une forme temporelle, — — —.» (id., p. 25). A la fin de son article, l'auteur se prononce aussi sur l'inf. narr. français, qu'il considère comme parallèle à l'inf. hist. latin. Il se tourne contre l'hypothèse de Gaston Paris que l'inf. narr. français serait une ellipse de *penser,* en disant que des formes doubles n'existent qu'avec l'impératif (: *Or pensez del bien faire*! et *Or del bien faire*!) En outre, *penser* ne conviendrait pas parce qu'«il introduit l'idée d'une réflexion» (ibid., p. 26). L'auteur continue: «Il serait plus naturel et plus juste de sous-entendre le verbe *commencer* qui

[1] Glotta, II (1910), p. 270—287.

[2] Observations sur l'emploi de l'infinitif historique (Rev. de phil., de litt. et d'hist. anc., 38,2e sér. (1914), p. 5—26).

se construit avec *de* et avec *à*. Mais en vérité, il n'y a pas lieu de sous-entendre un verbe qui n'a jamais été exprimé.» (ibid.). Toutes ces remarques sont erronées, car *penser* a parfois en ancien français et en espagnol un sens très proche de celui de *commencer,* et nous avons suffisamment démontré qu'il y a des formes avec *commencer* parallèles à l'inf. narr.

Ainsi que Kretschmer et Ramain, M. Schuster [1] cite des phrases où des infinitifs latins apparaissent avec des substantifs. Certains exemples qu'il donne sont même réfutés par M. Lombard, qui caractérise le résultat auquel arrive l'auteur d'une «vaine et stérile spéculation.» (Inf., p. 18). M. Schuster se livre ensuite à une critique de l'ancienne explication par ellipse, telle qu'elle a été appliquée au latin, et bien que ses remarques prêtent à contradiction, nous effleurons ici seulement son argument principal (qui pourrait s'appliquer aussi au français). Nous nous permettons de le citer ici: «Der schwerwiegendste Einwand gegen die Ergänzung von *coepi* ist dieser: der Ursprung des historischen Infinitivs ist überaus früh anzusetzen, womit die Nominalsatztheorie in gutem Einklang steht;» (id., p. 229) «Die allerfrühste wort- und begriffsarme Zeit kennt aber als «Ergänzungen» der Sprache neben Tonfall und Tonstärke nur Gebärden. Die Zeit, der die Entstehung des historischen Infinitivs angehört, hatte einen Begriff, den *coepi* ausdrückt, vielleicht noch nicht gebildet (das Wort *coepi* ist seit Nävius nachweisbar), jedenfalls aber besass sie noch nicht dieses Wort dafür.» (ibid., p. 230). La valeur, pour le latin, de cette argumentation qui fait disparaître l'origine de l'inf. hist. dans la nuit des âges, nous échappe. Pour l'inf. narr. français elle est nulle. L'auteur félicite enfin E. Müller-Graupa d'avoir forgé le terme «infinitivus primitivus.» [2] Selon cet auteur, l'inf. hist. (latin et français), l'inf. descriptif, l'inf. impératif, et l'inf. de l'indignation remonteraient tous à la même forme primitive: «ihr Gebrauch in der Zeit der entwickelten und literaturfähigen Sprache ist als ein Rückfall in die ursprachliche Ausdrucksweise zu werten. (Schuster, p. 237). «Die Künstlerseele erscheint da gewissermassen in einfachere (frühere, kindlichere) Zustände zurückversetzt.» (p. 238). «Demnach berühren sich Leidenschaft (leidenschaftliche Erre-

[1] Zu den Theorien über die Entstehung und das Wesen des sogenannten historischen Infinitivs. (Festschrift P. Kretschmer, 1926, p. 224—243).

[2] Voir Lombard, Inf., p. 18.

gung) und Irrsinn. Es wird sonach nicht wundernehmen, wenn wir auch im geistig-seelischen Leben der Irren ähnlichen Vorgängen begegnen.» Nous croyons qu'on s'est éloigné ici un peu trop du problème linguistique qui nous occupe.

Enfin M. P. Perrochat [1] rattache l'inf. narr. à «toute une série de types grammaticaux qui ne donnent qu'un schéma de la pensée et doivent leur caractère à des conditions spéciales, comme l'émotion, la hâte dans le débit, la paresse.» (id., p. 77).

Certains grammairiens ont aussi opté pour l'explication nominale, p. ex. J. Haas, MM. Le Bidois, mais surtout M. A. Lombard qui a bâti tout un livre sur cette hypothèse.

Comme ses prédécesseurs, M. Lombard rapproche de l'inf. narr. des phrases sans verbe, qui apparaissent parfois au cours d'un récit, surtout les types: «soudain un cri», «Grand combat, d'autres chiens arrivent.» Mais M. Lombard les dépasse résolument. De la seule coexistence dans les mêmes textes de pareilles phrases et d'inf. narr., à laquelle s'ajoute une certaine parenté stylistique, il conclut à une origine identique: «Retenons ceci: l'infinitif de narration est par son origine une proposition nominale.» (Inf., p. 212. Souligné par l'auteur). L'argumentation nous paraît tout à fait insuffisante.

Les comparaisons que fait ensuite M. Lombard lui-même entre l'inf. narr. et les noms d'actions ne parlent pas non plus en faveur de sa théorie. L'inf. narr. est introduit par des prépositions, mais rien de semblable avec les noms d'actions; dans la grande majorité des cas, il est pourvu d'un sujet au nominatif, le nom d'action n'en a pas du tout, et s'il «veut exprimer auprès d'elle l'idée de sujet, ce sera plutôt sous la forme d'un «génitif»: *soudain, cri de l'homme.*» (Inf., p. 220). Il faut avouer que l'auteur n'est pas étranger à ces différences. Le même obstacle se présente avec le complément d'objet. (Inf., p. 223). A cela s'ajoute encore un fait important. Selon M. Lombard, un pronom sujet prend devant l'inf. narr. toujours la forme forte (*et lui de rire*) ce qui le rapprocherait de certaines phrases nominales (*et lui à cheval*). «Les formes atones (faibles), *je, il,* etc., n'apparaissent en effet qu'auprès d'un verbum finitum.» (Inf., p. 226). Mais comme il y a

[1] L'infinitif de narration en latin. (Thèse complémentaire, Paris, 1932. Coll. d'Études latines, Série scientifique, X).

maintenant des inf. narr. qui précisément ont un pronom atone comme sujet (p. ex. Fet, p. 598,10: *et il dou suer*) cette ressemblance est fictive; et l'existence du pronom sujet ne parle-t-elle pas plutôt en faveur de notre explication, puisque, selon le raisonnement de M. Lombard, ils présupposent l'existence d'un verbe prédicatif?

Cependant, comme l'argumentation de l'auteur laisse à désirer, adressons-nous à ses exemples de phrases nominales parmi lesquelles il place l'inf. narr. Il se trouve alors que M. Lombard n'a point constaté l'emploi des types «soudain un cri», «Grand combat; — — —» en ancien français. Par contre on lit seulement (Inf., p. 196): «Un nom d'action peut à lui seul narrer une action, ou décrire une situation: — — — «Grand *combat*; — — —. — — — Ce type de phrase a pris un développement considérable en français moderne.» Et (p. 208): «L'emploi absolu des noms abstraits, c'est-à-dire notre type 4 (pp. 196 s.), est fréquent chez un auteur latin comme Tacite ou dans le français de La Fontaine et, plus encore, dans celui de la Troisième république, mais fort rare dans celui de la période ancienne;» (C'est nous qui soulignons). Enfin (p. 214): «ainsi les propositions nominales aussi bien que les inf. de narration n'apparaissent presque pas dans la période de l'ancien français, éminemment verbale, — — —.»

L'auteur ne nous dit pourtant pas chez quels auteurs de la Troisième république on trouve un usage extensif de l'inf. narr., et il n'est pas au préalable certain qu'il fasse partie intégrante du style impressioniste en général. Et même s'il y apparaît, il peut s'agir, ainsi que le croit M. Lerch, d'une «modische, bewusste Neubelebung eines Archaismus» (Syntax, III, p. 172, Anm. 2).[1]

Les constructions nominales dont parle M. Lombard appartiennent surtout à la période postérieure à 1850, mais l'inf. narr. est tout à fait vivant dès le commencement du XIII[e] siècle; il

[1] Et encore, l'inf. narr. est de toute vraisemblance avant tout une forme populaire. En est-il de même des constructions nominales? M. Jespersen (GRM, 1911, p. 154 s.) rappelle, d'après Jacobi, que le sanscrit, devenant de plus en plus une langue artificielle, prit un caractère nominal en ayant recours à des substantifs de préférence aux verbes. Aussi M. Jespersen est-il d'avis que les constructions nominales appartiennent à un style abstrait et scientifique, et non pas à la langue primitive.

atteint sa plus grande fréquence dans la littérature des XV^e^ et XVI^e^ siècles — d'après nos connaissances actuelles de la littérature ancienne — et il refleurit avec La Fontaine pour apparaître ensuite, dans différents textes, jusqu'à nos jours.

Ainsi il nous paraît bien hardi de faire venir l'inf. narr. de constructions, dont l'existence même et encore moins la fréquence dans les périodes anciennes et moyennes de la langue n'ont jamais été prouvées, et dont l'apogée littéraire est postérieure de plus de quatre siècles à celle de l'inf. narr.

Il existe pourtant une autre construction que M. Lombard rapproche de l'inf. narr. et qui en effet possède des qualités semblables. Ce sont des phrases comme:

«Lors tout le monde à cheval. — Peintres aux escussons et armoiries, menuisiers à la chapelle ardente. — Elle leur sonna vne autre chanson, & gens de bout. — suéd. Och katten på råttan, och råttan på repet, och repet på slaktarn — — —.» (Cit. Inf., p. 197).

Pour M. Lombard, ce sont là des phrases nominales, tout comme l'inf. narr.

Nous avons déjà indiqué que les exemples analogues au dernier sont à considérer comme elliptiques; nous allons maintenant voir que les autres le sont souvent aussi, et que leur caractère nominal n'est venu qu'après coup. L'aptitude même qu'ont ces expressions de paraître en séries fait soupçonner une telle origine, que des exemples viennent ensuite prouver:

Lues que il ot einsi parlé, il *s'eslesse* vers la cité, *et li soen apres.* (Fet, p. 405,17).

Ce n'est pas par une vertu intrinsèque que le dernier membre exprime un mouvement, mais grâce au dernier verbe du contexte précédent. Échangeons le verbe contre un autre et l'on verra clairement la différence:

Ele desirrast bien que le nef fendist ou afondrast, *et que tot li autre apres*; (Fet, p. 582,8).

Dans cet exemple, avec un contexte tout différent, la préposition n'exprime que l'ordre dans lequel se succèdent les événements. Voici encore des exemples du type qui nous intéresse ici:

si comencierent à chacier les coureeurs qui s'enfuioient devant eus, et il les enmenerent à escient par devant le guet où li Rois estoit, et *passerent* outre *et li Tur après.* (Trad. de G. de Tyr, I, p. 500). — Cist Halafres *vint poignant* contre Cesar, *et Cesar contre lui.* (Fet,

p. 677,19). — Cele nés fu fors et si oit bon vent; si se fiert el paléis — — —, si le froisse et *passe* outre et fait voie, *et les autres nés après,* et toutes *passerent* oultre sauvement; (Ernoul, p. 418). — Quant cil les sentirent venir, si retornerent et *vindrent* enmi la rue *et li clerc apres.* (Marques de Rome, p. 80). — Si avint celluy jour — — —, que l'ung de ses faucons *se mist* en l'air *et ses fauconniers aprez* pour le loirrer. (J. le Bel, II, p. 118). — adonques *sailli* hors le noble roy, et son filz aussy, crians: «A la mort, à la mort,» *et les aultres aprez,* — — —. (ibid., p. 149). — et dedans deux heures après *s'en alla* le duc de Bretaigne à Saint Lormech, *et le conestable sire de Clisson arrière* avec sa chevalerie, *et ses gens à son siége* devant Saint-Brio-des-Vaulx — — —. (Loys de Bourbon, p. 212).[1]

Une fois créée cette construction à verbe de mouvement, on ne se soucie pas grandement de savoir si le sens du verbe précédent cadre avec le sens du second membre, pourvu que le verbe qui y est impliqué présente une idée de mouvement. C'est pourquoi on trouve des phrases du type:

Alissandres n'osa assembler a Marcus Antonius por son grant nombre de gent que il vit, ainz *foï* vers Jherusalem, et *Marcus Antonius apres,* — — —. (Fet, p. 71,29). Ici il n'est pas question de la fuite de Marcus Antonius mais d'une poursuite, ce qui n'empêche pas l'idée de mouvement dans le contexte d'être présente dans le dernier membre. Par ce procédé, de telles constructions ont pris une force propre, qu'elles ne possédaient à l'origine que grâce au contexte.

En soulignant ainsi le rôle du verbe précédent et du contexte pour le sens de pareilles locutions prépositionnelles, nous nous rallions aussi à l'opinion de H. Paul quand il dit que «Richtungsbestimmungen sind gewiss ursprünglich nur neben Verben der Bewegung entwickelt.» (Prinzipien, p. 319). Il paraît que même M. Lombard n'est pas étranger à un tel raisonnement, puisqu'on lit (Inf., p. 158): «ce n'est que le contexte, non pas la préposition par elle-même, qui peut faire savoir si le fr. *à Rome, en Italie,* l'it. *a Roma, in Italia* signifient «in Rom, Italien» ou «nach R., It.»;» Surtout comme il parle aussi (ibid., p. 214) de «la période de l'ancien français, éminemment verbale» (souligné par nous). Des exemples tirés d'autres langues romanes peuvent être cités à l'appui de ce que nous venons de dire:

[1] Cf. par contre avec un verbe exprimant l'état: Quant tout *fut* appareillie, males et trousseaulx chargiez *et gens à cheval,* il se parti — — —. (J. le Bel, II, p. 83).

Pega em si e vai a correr para a porta e a mulher atrás d'elle, — — —. (Conto, publ. par Schmidt Branco, Rev. Lusitana, II, p. 325). — et quando el perro lo vio venir contra sí, començó a foir, e él en pos dél saltando amos por la ropa — — —. (J. Manuel: Conde Lucanor, cit. Menéndez Pidal, Antol. pros. cast., p. 42). — Tornóse con esto á su rancho y yo á caballo en la mula de San Francisco que me dirigí á Valladolid. (Lazarillo de Tormes, II, p. 140). — Como los clérigos vieron aquella figura, que sin duda parecia al diablo que pintan a los piés de San Miguel, dieron á huir, y yo tras ellos por libertarme de los muchachos. (ibid., p. 178). — no pudiendo resistirse los Moros, dieron a huyr, y los Christianos en su alcance, — — —. (M. Alemán, Guzmán de Alfarache, I, p. 119). — Ella dió por una parte, y la culebra tras el macho, — — —. (V. Espinel, Marcos de Obregón, p. 69). — Él fué por su calle, y yo derecho al barco que me estaba aguardando — — —. (ibid., 174). — fuime tras otro caballo, y él tras mí, y sin verlo me atropelló, — — —. (Ceballos, Viaje, p. 294 b). — Comenzaron á huir y los españoles tras dellos hasta el pie de la montaña, — — —. (ibid., p. 326 a). — Y echó a correr el gorrinico y el lobo tras él. (Espinosa, Cuentos, II, p. 493).

On voit qu'ici encore il suffit d'une nuance de mouvement dans le premier membre pour que l'ellipse se produise.

«Dans des familles de langues comme le roman et le germanique», dit M. Lombard, «— — — la phrase verbale constitue l'expression normale — — —.» [1] Aussi croyons-nous inutile de sortir du langage normal et d'avoir recours à d'autres formes pour expliquer l'origine de l'inf. narr. français. Les partisans de l'ancienne explication par ellipse étaient, à cet égard, guidés par un instinct plus sûr quand ils supposaient la chute d'un verbe prédicatif. Leur impuissance à expliquer comment et pourquoi ce processus se serait opéré, les exposait cependant à une critique des plus acharnées. Qu'on nous permette de citer le passage où Adolf Tobler tonne contre eux à propos d'autres infinitifs que nous ne considérons pas comme elliptiques: «Gelingt es den Liebhabern der «Ellipse» in manchen Fällen etwas ausfindig zu machen, womit der vermeintliche Überrest aus einem greulichen Wortgemetzel sich zu einem aller erforderlichen Gliedmassen frohen Satzkörper wieder vervollständigen liesse — das Motiv der Verstümmelung bleibt freilich gleich unerfindlich, wie der Grund, aus welchem durchaus so und ja nicht anders ergänzt werden soll —, so wird hier es besonders schwer eine Ergänzung vorzuschlagen, der man die wünschbare Unentbehrlichkeit im Anbe-

[1] Inf., p. 210.

ginn und Entbehrlichkeit im Laufe der Zeit nachrühmen könnte.» (VB, III, 2e éd., p. 150).

Ce «Grund», et en partie ce «Motiv», nous avons essayé de les trouver, pour l'inf. narr. français en le rattachant aux constructions elliptiques de cette langue.

Si nous admettons que l'inf. narr. en français est né d'une ellipse, le problème de son existence dans d'autres langues européennes se pose sous un jour nouveau. Car, ce que M. Lombard appelle par un terme vague «la disposition générale à créer un tel tour de phrase» (Inf., p. 151, cf. aussi ibid., p. 209), n'est peut-être que la présence dans plusieurs langues européennes de constructions elliptiques qui, à différentes époques, ont pu produire des inf. narr. d'un type pareil à celui que nous connaissons par le français.

Ouvrages cités.

Adamspiel. Das Adamspiel, herausg. v. K. Grass (Rom. Bibl. 6). Halle, 1891.

Alemán, Mateo, Guzmán de Alfarache I—II, éd. Holle (Bibl. románica).

Aliscans. Krit. Text von E. Wienbeck, W. Harnacke, P. Rasch. Halle, 1903.

Ambroise, L'estoire de la guerre sainte, p.p. Gaston Paris. Paris, 1897.

Appolonius. Die altfranzösische Prosaversionen des Appolonius-Romans, — — —, herausg. v. Charles B. Lewis (Roman. Forsch. 34, p. 1—277). Erlangen, 1915.

Atzori, M., La preposizione «de» nel latino volgare. Firenze, 1939.

Aubigné. d'Aubigné, Agrippa, Les aventures du Baron Fœneste, p.p. Gaston de Raimes. Paris, 1895.

Aulnoy. Mme Aulnoy, Nouveaux contes des fées, par Madame D . . ., Amsterdam, 1708.

BAE. Biblioteca de autores españoles.

Baffier, J., Nos géants d'auterfoés. Récits berrichons, recueillis par Jean Baffier. (Publications de la Soc. des Études Rabelaisiennes). Paris, 1920.

Bally, C., Linguistique générale et linguistique française. Paris, 1932.

Bally. Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally. Genève, 1939.

Baudoin, J., Les œuvres de C. Saluste, Prince des historiens romains. De nouveau traduites en François — — — par J. Baudoin. Paris, 1629.

Baudoin de Sebourc. Li romans de Baudoin de Sebourc. 1—2. Valenciennes, 1841.

Bédier, J., Les Fabliaux. 4e éd., revue et corrigée. Paris, 1925.

Behm, O. P., Sur l'emploi de l'infinitif dans Noël Du Fail. (Thèse de consistoire, Lund). Upsala, 1891.

Beinhauer, W., Spanische Umgangssprache. Berlin-Bonn, 1930.

Bell, A. F. G., Castilian literature. Oxford, 1938.

Benjamin, R., Gaspard. Paris, 1915.

Bergmann, K., Die Ellipse im Neufranzösischen. (Freiburg, 1908).

Biedermann, A., Zur Syntax des Verbums bei Antoine de la Sale. (Roman. Forsch. 22, pp. 675—732). Erlangen, 1908.

Boileau, Lettres familiers de messieurs Boileau Despréaux et Brossette, I, p.p. M. Cizeron-Rival. Lyon, 1770.

Bouchet, G., Les serees, 1—6. éd. C. E. Roybet. Paris, 1873—82.

Bourciez, E., Éléments de linguistique romane. 2e éd., 1923.

Bray, R., La formation de la doctrine classique en France. 1931.

Bréal, M., Essai de sémantique. 7e éd. Paris, 1924.

Brendan. Die altfranzös. Prosaübersetzung von Brendans Meerfahrt. éd. C. Wahlund (= Skrifter utg. av Hum. Vet. Samf. i Uppsala, 4: 3). Uppsala, 1900.

Brendan. The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan by Benedeit, éd. E. G. R. Waters. Oxford, 1928.

Brillat-Savarin, Physiologie du goût. Paris, 1867.

Brossette. Voir Boileau.

Brunot, F., Histoire de la langue française, 1—10. 3e éd. Paris, 1920—1939.

— La pensée et la langue. 3e éd., Paris, 1936.

Bueil. Le Jouvencel par Jean de Bueil, 1—2, p.p. C. Favre, L. Lecestre. (Soc. de l'Histoire de France). Paris, 1887.

Burghardt, E., Über den Einfluss des Englischen auf das Anglonormannische. (Studien zur Englischen Philologie, 24). Halle, 1906.

Carnoy, A., La science du mot. Louvain, 1927.

Carnoy, E. H., Contes français recueillis par E. Henry Carnoy (= Collect. de contes et de chansons populaires, 8). Paris, 1885.

Carnoy, E., Contes, petites légendes, etc., recueillis à Warloy-Baillon (Somme). (Romania, 8e année, pp. 222—263). Paris, 1879.

Celestina. Voir Rojas.

Cervantes, El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha, 1—6., edic. crítica, anotada por Francisco Rodríguez Marín. Madrid, 1916—1917.

— Novelas ejemplares. (Obras completas, edic. de la Real Acad. Esp., t. 4). Madrid, 1917.

Chateaubriand, Vie de Rancé. (Œuvres compl. 10). Paris, s. d.

Cholières, Les matinées. (= Œuvres, I), éd. Éd. Tricotel. Paris, 1879.

Clairin, P., Du génitif latin et de la préposition *De*. (= Recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie & à l'histoire littéraire). Paris, 1880.

Claudel, P., Connaissance de l'Est. Paris, 1917.

Clédat, L., En marge des grammaires. Paris, 1932.

CNN. Les Cent Nouvelles Nouvelles, 1—3. P.p. Pierre Champion, Paris, 1928.

— Les Cent Nouvelles Nouvelles (nouv. éd. — — — par P. Jacob. (Bibl. Gauloise). Paris, 1858.

COD. Concice Oxford Dictionary.

Cohen. La «comédie» latine en France au XIIe siècle. Textes publ. sous la direction — — — de Gustave Cohen. 1—2. (Collection latine du moyen âge). Paris, 1931.

Comptes. Les comptes du monde adventureux 1—2, p.p. Félix Frank. Paris, 1878.

Coppin, J., Étude sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne d'après les variantes des «Essais». Thèse, Lille, 1925.

Correspondance. Voir Boileau.

Cosquin, E., Contes populaires de Lorraine. 1—2. Paris, Vieweg, 1886.

Dauzat, A., L'argot de la guerre. Paris, 1918.

— Les argots. Paris, 1929.

— Les noms de lieux. Paris, 1936.

Diderot, D., Chefs-d'œuvre de Diderot (Le neveux de Rameau, etc.), éd. Louis Asseline et André Lefèvre. Paris, 1879.
— Œuvres. (Éd. de la Pléiade. Texte établi et annoté par André Billy). Paris 1935.
— Lettres à Sophie Volland, 1—3, p.p. André Babelon. Paris, 1930.
Diego, G., Poesía española. Madrid, 1930.
DLF. Dictionnaire de la langue française.
DP. J. Damourette et Éd. Pichon, Essai de grammaire de la langue française, 1—5, 1930—1936.
Du Bos, C., Extraits d'un Journal. Paris, 1931.
Du Fail, Noël, Œuvres facétieuses. 1—2, éd. J. Assézat, (Bibl. Elzévir., 21). Paris 1874.
Dunn, J., A Grammar of the Portuguese Language. (Hispanic Notes and Monographs, Portuguese series, 7). Washington, 1928.
Ebering, E., Syntaktische Studien zu Froissart. (Zeitschr. f. rom. Phil. 5, 1881, pp. 324—376).
Eder, H., Syntaktische Studien zur Alain Chartiers Prosa. Thèse, Erlangen. Würzburg, 1889.
Elliott. Studies in honor of A. Marshall Elliott. 1—2. Baltimore, 1911.
Eringa, S., La proposition infinitive simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe. Paris, 1924.
Ernoul. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier, p.p. L. de Mas Latrie (Soc. de l'Hist. de France), Paris, 1871.
Espinel, V., Vida del escudero Marcos de Obregón. (= Obras en prosa festivas y satíricas de los más eminentes ingenios españoles, 1). Barcelona, Madrid, 1863).
Espinosa. Cuentos populares españoles, 1—3 p.p. Aurelio M. Espinosa (= Stanford University Publications, Univ. Series, Lang. and Lit., Vol. 3), 1923—1926.
Faguet, E., Histoire de la littérature française, 1—2, Paris, 1900.
Faral, E., Les jongleurs en France au moyen âge. (= Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 187), Paris, 1910.
Farrère, C. Sillages. Paris, 1936.
Fatti. I fatti di Cesare, pubbl. a cura di Luciano Banchi (= Collezione di opere inedite o rare, 7). Bologna, 1863.
Fet. Li Fet des Romains, p.p. L.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, 1—2. Paris-Groningue, 1937, 1938.
Floovant. Chanson de geste du XII^{e} siècle, p.p. Sven Andolf. Thèse, Uppsala, 1941.
Flutre, L.-F., Les manuscrits des Faits des Romains. Thèse, Paris, 1932.
Flutre II. L.-F. Flutre, Les Faits des Romains dans les littératures française et italienne — — —. Thèse, Paris, 1932.
Fogazzaro, Daniele Cortis. Milano, 1918.
France, A., Crainquebille. Paris, 1923.
Frei, H., La grammaire des fautes, Paris-Genève-Leipzig, 1929.
Froissart, J., Chroniques. Troisième livre, t. 12^{e}, p.p. Léon Mirot (Soc. de l'Hist. de France), Paris, 1931.

Gautier, Th., Le capitaine Fracasse, I. Paris, 1903.
Gide, A., Les nourritures terrestres. Paris, 1930.
Giono, J., Le serpent d'étoiles. Paris, 1933.
Gobineau, J.-A., Souvenirs de voyage. Paris, 1922.
González, Estebanillo, Vida, 1—2. (Clásicos castellanos, 108, 109). Madrid, 1934.
Grammont, M., Traité pratique de prononciation française. Paris, 1914.
— Traité de phonétique. Paris, 1933.
Grevisse, M., Le bon usage, 2e éd., revue. Gembloux, 1939.
Guillaume d'Orange, p.p. Jonckbloet, La Haye, 1854.
Guillaume de Tyr et ses continuateurs. 1—2, texte français du XIIIe siècle, revu et annoté par Paulin Paris, Paris, 1879, 1880
Guitry, S., Si j'ai bonne mémoire. Paris, 1938.
Hammarberg, V., Des adjectifs et des participes substantivés en ancien français. Thèse, Stockholm, 1903.
Hamp, P., Marée fraiche. Vin de Champagne. Paris, 1936.
HLF. Voir Brunot.
Huet, G., Les contes populaires. (Bibl. de culture générale). Paris, 1923.
Hurtado de Mendoza, D., Obras en prosa (La guerra de Granada. La vida de Lazarillo de Tormes, etc. Bibl. clásica, XLI) Madrid, 1907.
Jehan de Paris. Le roman de Jehan de Paris, p.p. Edith Wickersheimer. (Soc. des anc. textes, 41) Paris, 1923.
Joinville, Histoire de Saint Louis, éd. Natalis de Wailly. Paris, 1881.
Johnston, O. M., The Italian Historical Infinitive. (Marshall Elliott-Studies, 2, pp. 327—334) Baltimore-Paris-Leipzig, 1911.
Kalepky, Th., Vom Infinitiv mit *de* und *à* nach *commencer* und in verwandten Fällen. (Zeitschr. f. fr. Sprache u. Lit., 37, pp. 252—269).
Knickerbocker, W. E., Ellipsis in Old French. Thèse, New York, 1911.
Krueger, G., Die Auslassung oder Ellipse. (Herrigs Archiv für neuere Sprachen, 1901, 1902).
Köhler, R., Kleinere Schriften zur Märchenforschung, 1—3, herausg. v. Johannes Bolte. Weimar, 1898—1900.
König, K., Die gekürzte Ausdrucksform in der 8. Aufl. des Akademiewörterbuchs, p. 283—296 (Zeitschr. f. fr. Spr. u. Lit. Bd. 61), 1938.
Lacretelle, J. de, L'heure qui change. Genève, 1941.
Lanson, G., Méthodes de l'histoire littéraire. Paris, 1925.
Lanson, G. et Tuffrau, P., Manuel illustré d'histoire de la littérature française, Paris, 1932.
La Bruyère, Les caractères, éd. Gaston Cayrou. Paris, 1936.
Larivey, P., de, Théâtre, 1—2. (Bibl. Elzévir., 38) Paris, 1855.
La Sale, Antoine de, Le Petit Jehan de Saintré, p.p. P. Champion et F. Desonay. Paris, 1926.
— L'hystoyre et plaisante cronicque du Petit Jehan de Saintré — — —, éd. G. Hellény. Paris, 1890.
— L'hystoyre et plaisante cronicque du Petit Jehan de Saintré, éd. J. M. Guichard. Paris, 1843.

La Tour Landry. Le livre du chevalier de La Tour Landry, p.p. A. de Montaiglon (Bibl. Elzévir., 40), 1854.
Lazarillo de Tormes. Voir Hurtado de Mendoza.
Le Bel, Jehan, Les vrayes Chroniques, p.p. L. Polain. 1—2, 1863.
Le Bidois, G. et R., Syntaxe du français moderne, 1—2. Paris, 1935, 1938.
Lefranc. Mélanges offerts à M. Abel Lefranc. Paris, 1936.
Le Roy, E., Nicette et Milou. Paris, 1938.
Lerch, E., Historische französische Syntax, 1—3. Leipzig, 1925, 1929, 1934.
— Der französische Infinitif mit und ohne Präposition. (Hauptprobleme der französischer Sprache, 1, pp. 308—350), 1930.
L'Hermite, Tristan, Le page disgracié, éd. Auguste Dietrich (Bibl. Elzévir., 44). Paris, 1898.
Liljequist, G., Infinitiven i det fornspanska lagspråket. (Lunds Universitets Årsskrift, 22, 1885—1886).
Lombard, A., L'infinitif de narration (=Skrifter utg. av Kungl. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala, 30: 1). Uppsala-Leipzig, 1936.
Loys de Bourbon. La chronique du bon duc Loys de Bourbon, p.p. A.-M. Chazaud (Soc. de l'Hist. de France), Paris, 1876.
Löfstedt, E., Vermischte Studien zur lateinischen Sprachkunde und Syntax (Acta Reg. Societatis humanorium litt. Lundensis, 23). Lund, 1936.
Maguelonne. La belle Maguelonne, éd. Adolphe Biedermann. Paris-Halle, 1913.
Malkiel, J., Das substantivierte Adjektiv im Französischen, Thèse, Berlin, 1938.
Malraux, A., Le temps du mépris. Paris, 1935.
Manière de langage. La manière de langage, p.p. Jean Gessler, Bruxelles-Paris-Louvain, 1934.
Marcou, P. B., The French historical Infinitive. Child Memorial Volume, pp. 77—83 (= Harvard Studies and Notes in Philol. and Lit.), Cambridge, Mass. 1896.
Marguerite de Valois, Mémoires (Bibl. Elzévir., 46), Paris, 1858.
Marques de Rome. Le roman de Marques de Rome, herausg. v. Johann Alton (Bibliothek des literar. Vereins in Stuttgart, 187), Tübingen, 1889.
Maspons y Labrós, Lo Rondallayre, Quentos populars catalans, coleccionats per Francisco Maspons y Labrós. Segona serie, Barcelona, 1872.
Meillet, A., Linguistique historique et linguistique générale. Paris, 1921.
Melander, J., Compte rendu de A. Lombard: L'inf. de narration dans les langues romanes (Studia neophil. 10 (1937, 1938) pp. 97—102).
Menéndez Pidal, Ramón, Antología de prosistas castellanos. (Publicaciones de la Revista de filología española, 2), Madrid, 1917.
Menéndez y Pelayo, Antología de poetas líricos castellanos, 1—10 (Bibl. clásica), Madrid 1890—1900.
Mérimée, P., Romans et nouvelles. Texte établi et annoté par H. Martineau (éd. de la Pléiade), Paris 1934.
Meyer-Lübke, W., Rumänisch und Romanisch (Academia Română, Memoriile Sectiunii Literare, 3: 5, pp. 1—36), Bucuresti, 1930—1931.
Moland-Héricault. Nouvelles françoises en prose du XIIIe siècle, p.p. L. Moland et C. d'Héricault (Bibl. Elzévir., 52), Paris, 1856.

— II. Nouvelles françoises en prose du XIVe siècle, p.p. L. Moland et C. d'Héricault, (Bibl. Elzévir., 53), Paris, 1858.
Momigliano, Attilio, Storia della letteratura italiana, Messina-Milano, 1936.
Monluc, Blaise de, Commentaires et Lettres, 1, p.p. Alphonse de Ruble (Soc. de l'Hist. de France), Paris, 1864.
Monstrelet. La chronique d'Enguerran de Monstrelet, p.p. L. Douët-d'Arcq, 1 (Soc. de l'Hist. de France), Paris, 1857.
Montaigne, Essais. Texte établi et annoté par Albert Thibaudet (Éd. de la Pléiade), Paris, 1933.
Montaigne. Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, 1—3 (avec des notes par M. de Querlon), Rome-Paris, 1775.
Montesquieu, De l'esprit des lois, 1—2 (Classiques Garnier), Paris, 1927.
— Textes choisis et commentés p. F. Strowski. Paris, 1912.
Morand, P., Rond-point des Champs-Élysées. Paris, 1935.
Muntaner, R., Crónica catalana, edic. por Antonio de Bofarull, Barcelona, 1860.
Musset, A., Il ne faut jurer de rien (= Comédies et proverbes, 1) Paris, 1904.
NED. New English Dictionary.
Novare, P., de, Mémoires, éd. p. Charles Kohler, (Class. fr. du m. â. 10), Paris, 1913.
Ohlander, U., A Study on the Use of the Infinitive Sign in Middle English (Studia neophilologica, 14, 1941—1942, pp. 58—66).
Onís, F. de, Antología de la poesía española e hispano-americana (Publ. de la Revista de filología española), Madrid, 1934.
Ordoñez de Ceballos, Pedro, Viaje del mundo, 1, éd. Serrano y Sanz (= Nueva bibl. de cult. esp. 2), Madrid, 1905.
Ouville. Le Metel d'Ouville, Les contes aux heures perdues, 2—4, Paris, 1644.
Palmgren, V., Observations sur l'infinitif dans Agrippa d'Aubigné. Thèse, Stockholm, 1905.
Parangon. Nicolas de Troyes, Le grand Parangon de Nouvelles Nouvelles, p.p. E. Mabille (Bibl. Elzévir., 51), Paris, 1869.
Pascal, B., Pensées. Erklärt von R. Holzapfel, Berlin, 1882.
— Les Provinciales, p.p. S. de Sacy, Paris, 1877.
Paul, H., Prinzipien der Sprachgeschichte. 5. Aufl. Halle, 1920.
Perrault, C., Contes de ma mère l'oie (Collect. Génie de la France), Paris, 1931.
Pichon, E., Structure générale du français d'aujourd'hui (Revue des cours et conférences, 1935—1936, pp. 139—158).
Pineau, L., Les contes populaires du Poitou (= Collect. de contes populaires: 15, 16), Paris, 1891.
Pitrè, Fiabe novelle e racconti popolari siciliani, raccolti — — — da Giuseppe Pitrè (Bibl. delle tradizioni popolari siciliane, vol. 5), Palermo, 1875.
PL. Voir Brunot, La pensée et la langue.
Plattard, J., L'œuvre de Rabelais, Paris, 1910.
Pope. Studies in French Language and Mediæval Literature. Presented to Professor Mildred K. Pope (= Publ. of the University of Manchester, no. 268), Manchester, 1939.
Pourrat, H., Gaspard-des-montagnes, Paris, 1922.

Proust, M., Morceaux choisis. Paris, 1937.
Quevedo y Villegas, Fr. de, Los sueños, 1—2 (Clás. cast. 31, edic. Cejador y Frauca), Madrid, 1931.
Queyrat, L., Contribution à l'étude du parler de la Creuse, 1—2. 1924, 1927.
Quinze Joyes. Les quinze joyes du mariage (Nouv. Bibl. Classique), Paris, 1926.
Rabelais, Fr., Œuvres, 1—5. éd. A. Lefranc. Paris, 1913—1931.
— Gargantua, éd. Pierre Huguenin et Louis Perceau, Dijon, 1937.
Romain: Observations sur l'emploi de l'infinitif historique. Rev. de phil., de litt. et d'hist. anc., 38, (1914).
Regnard, J. F., Voyage de Laponie, éd. Auguste Lepage. Paris, 1875.
Retz. Mémoires du Cardinal de Retz, éd. Mongrédien. Paris, 1935.
Richthofen, E. von, Alfonso Martínez de Toledo und sein Arcipreste de Talauera (Zeitschr. f. rom. Phil. 61, 1941, pp. 417—537).
Ringenson, C. A., Studier över verbets syntax hos Blaise de Monluc. Thèse, Uppsala, 1888.
Rojas, Fernando de, Comedia de Calisto e Melibea (Bibl. románica).
Romains, J., Les hommes de bonne volonté, 1—, 1932—.
— Le vin blanc de la Villette, 1923.
Rousseau, J.-J., Confessions. Texte établi et annoté par Louis Martin-Chauffier, éd. de la Pléiade), Paris 1933.
RTP. Revue des traditions populaires.
Ruiz, J., Arcipreste de Hita, Libro de buen amor, 1 (Clás. cast., 14), Madrid, 1913.
Rübner, R., Syntaktische Studien zu Bonaventure des Périers, Thèse Leipzig, 1896.
Sainte-Beuve, Pages choisies, p.p. Henri Bernès, Paris, 1899.
Saint-Simon, duc de, La cour de Louis XIV (Collection Nelson, publiée sous la direction de Charles Saroléa). Paris, 1911.
Saintré. Voir La Sale.
Sallusti Crispi, C., Catilina Iugurtha — — —. Recognovit Axel W. Ahlberg, editio maior. Bibl. Teubner, 1919.
Sébillot, P., Contes des provinces de France. Paris, 1884.
Sénéchal, Chr., Les grands courants de la littérature française contemporaine. Paris, 1934.
Sept Sages. Le roman des Sept Sages, éd. J. Misrahi. Paris, 1933.
Sévigné, Mme de, Lettres choisies (Les Meilleurs auteurs classiques). Paris, 1910.
Shears, F., Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français. Thèse, Paris, 1921.
Shepard, W. P., The Syntax of Antoine de la Sale (= Publ. of the Modern Lang. Assoc. of America, vol. 20, New Series, vol. 13, pp. 435—501). Baltimore, 1905.
Silvestre, Ch., Belle France, 3e éd. Paris, 1938.
Sneyders de Vogel, K., L'infinitif de narration (= Neophilologus, 22 (1936—37), pp. 256—260).
— L'infinitif de narration (= Neophilologus, 26 (1941—42), pp. 266—267).

Spitzer, L., Aufsätze zur romanischen Syntax und Stilistik. Halle, 1918.
Stendhal, (H. Beyle), Journal, 1 (Texte établi et annoté par H. Debraye et L. Royer. Paris, 1923.
Stern, G., Meaning and Change of Meaning (= Göteborgs Högskolas Årsskrift, Bd 38, 1932).
Straparola, G. F., Le piacevoli notti, 1—2, ed. a cura di G. Rua. Bari, 1927.
Tabourot, Les Bigarrures — — — Et les Escraignes Dijonnoises. Rouen, 1625.
Tahureau, J., Les dialogues. (éd. par F. Conscience). Paris, 1870.
Teresa. La vida de la madre Teresa de Jesús escrita de su misma mano. 1. (Bibl. románica 291/294).
Thiele, G., Der lateinische Äsop des Romulus. Heidelberg, 1910.
Thomasson, Les curiosités de la langue française. Paris, 1938.
Tirso de Molina, Los tres maridos burlados (Bibl. aut. esp. 18).
Tobler, A., Vermischte Beiträge. Zweite Aufl.
Toral y Valdés, D., Relación de la vida (Nueva Bibl. de autores españoles, 2. Autobiografías y Memorias). Madrid, 1905.
Torres Villaroel, Vida (Clás. cast., 7), Madrid, 1912.
Trasignyes, G. de, Histoire de Gilion de Trasignyes et de Dame Marie, sa femme, p.p. O. L. B. Wolff, Paris-Leipzig, 1839.
Tuim, J. de, Li hystore de Julius Cesar, herausg. von F. Settegast. Halle, 1881.
Turnèbe, O. de, Les contens (Bibl. Elzévir., 80. Ancien théâtre franç., 7). Paris, 1856.
Valdés, J. de, Diálogo de la lengua, herausg. von Ed. Boehmer, (Romanische Studien 6), 1881—1895.
Valéry, P., Variété, 47 éd., Paris, 1929.
VB. Voir Tobler.
Verrier, A.-J. et Onillon, R., Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou. 1—2. Angers, 1908.
Vigneulles, Ph. de, La Chronique de Philippe de Vigneulles, éd. Charles Bruneau, 1—5 (Metz, Soc. d'histoire et d'archéologie de la Lorraine), 1927—.
Vildrac, C., Le paquebot Tenacity. Paris, 1920.
Violier. Le violier des histoires Romaines (Bibl. Elzévir., 87). Paris, 1858.
Voltaire, Romans et contes. Texte établi et annoté par René Groos, éd. de la Pléiade. Paris, 1938.
Voretzsch, K., An Introduction to the Study of Old French Literature. New York, 1931.
Vossler, K., Frankreichs Kultur und Sprache, 2 Aufl. Heidelberg, 1929.
Wendell, H., Étude sur la langue des Essais de Michel de Montaigne. Stockholm, 1882.
Wilmotte, M., L'épopée française. Paris, 1939.
Wellander, Erik, Studien zum Bedeutungswandel im Deutschen, 1—3. (= Uppsala Univers. Årsskrift, 1917, 1923, 1928).

Imprimé en Suède

Pris kr. 6: —